



BUDGET 2016

Après décision du Parlement
du 9 décembre 2015

TRÉSORERIE GÉNÉRALE
BUDGET 2016
APRES DECISION DU PARLEMENT DU 9 DECEMBRE 2015

	PROJET DE BUDGET 2016		BUDGET DEFINITIF 2016	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
COMPTE DE RESULTATS				
Charges et revenus	913'372'200	906'472'800	913'272'200	906'472'800
Excédent de charges		6'899'400		6'799'400
INVESTISSEMENT				
Dépenses et recettes	50'697'800	15'568'500	50'697'800	15'568'500
Investissements nets		35'129'300		35'129'300
FINANCEMENT				
Investissements nets	35'129'300		35'129'300	
Amortissements		35'206'000		35'206'000
Excédent de charges	6'899'400		6'799'400	
Insuffisance de financement		6'822'700		6'722'700
VARIATION DE LA FORTUNE				
Insuffisance de financement	6'822'700		6'722'700	
Report au bilan (passifs)	50'774'500		50'774'500	
Report au bilan (actifs)		50'697'800		50'697'800
Variation de la fortune (s/compte de résultats)		6'899'400		6'799'400
DEGRE D'AUTOFINANCEMENT		80.58%		80.86%

Modification

En page 172, la rubrique 410.3132.00 Etudes et mandats est diminuée de 100'000 francs à 1'437'000 francs.

Trésorerie générale, le 9 décembre 2015.

TABLE DES MATIERES

Brève définition des principaux termes techniques utilisés	
Présentation schématique du budget 2016 en 4 phases	1
PREAMBULE	2
<u>PREMIERE PARTIE : COMMENTAIRES GENERAUX</u>	
I. Aperçu général	6
II. Compte de résultats	18
1. Introduction	18
1.1. Généralités	18
1.2. Procédure budgétaire	19
1.2.1. Frais de personnel	20
1.2.2. Biens, services et autres charges d'exploitation	20
1.2.3. Charges de transfert	21
1.2.4. Impôts	21
1.2.5. Autres mesures touchant les charges et les revenus	22
1.2.6. Modifications structurelles	22
1.2.7. Incidences du budget 2016 de l'Etat pour les communes	23
1.2.8. OPTI-MA	23
2. Récapitulation par département	25
3. Récapitulation par genre de comptes	32
4. Charges	33
4.1. Charges de personnel	33
4.2. Biens, services et autres charges d'exploitation	39
4.3. Charges d'armement	41
4.4. Amortissements du patrimoine administratif	42
4.5. Charges financières	43
4.6. Attributions aux fonds et financements spéciaux	44
4.7. Charges de transfert	45
4.8. Subventions redistribuées	48
4.9. Charges extraordinaires	49
4.10. Imputations internes	49

5.	Revenus	51
5.1.	Revenus fiscaux	51
5.2.	Revenus régaliens et de concessions	52
5.3.	Taxes	53
5.4.	Revenus divers	55
5.5.	Revenus financiers	55
5.6.	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	56
5.7.	Revenus de transfert	57
5.8.	Subventions à redistribuer	59
5.9.	Revenus extraordinaires	60
5.10.	Imputations internes	60
III.	Compte d'investissements	61
1.	Comparaison avec la planification financière	61
2.	Financement	62
3.	Allocations sectorielles	62

DEUXIEME PARTIE : BUDGET DES SERVICES ET COMMENTAIRES

DETAILLES

I.	Chancellerie d'Etat	66
II.	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	86
III.	Département de l'économie et de la coopération	128
IV.	Département de l'environnement et de l'équipement	162
V.	Département de la formation, de la culture et des sports	226
VI.	Département des finances, de la justice et de la police	312

TROISIEME PARTIE : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

I.	Récapitulation par genre de comptes	383
II.	Effectif du personnel	391

QUATRIEME PARTIE : DISPOSITIONS LEGALES

I.	Arrêté d'approbation du budget	404
----	--------------------------------	-----

Brève définition des principaux termes techniques utilisés

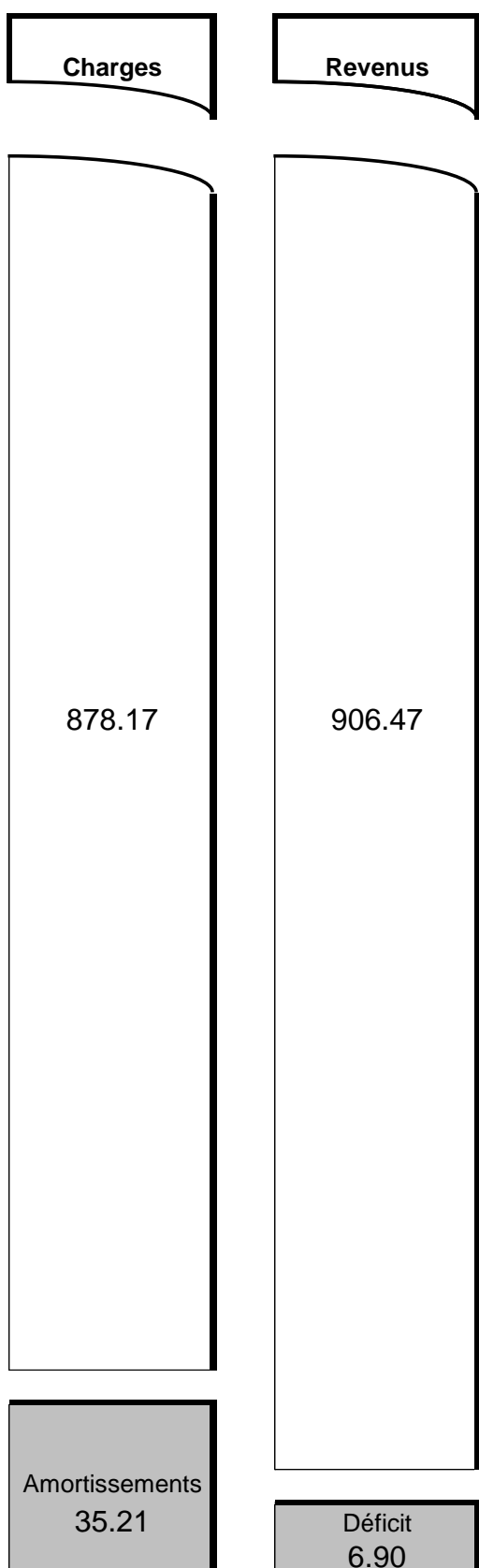
Numérotation des unités administratives	Cf. Troisième partie "Effectif du personnel".
Amortissement	constatation de la dépréciation de la valeur des éléments du patrimoine administratif, ayant comme objectif d'assurer le financement de leur renouvellement par des recettes courantes effectives.
Charges consolidées	total des charges du compte de résultats (anciennement fonctionnement) et d'investissements, diminué des amortissements.
Charges réelles du compte de résultats	charges totales du compte de résultats, sans les charges neutres (subventions redistribuées, attributions aux fonds et imputations internes).
Degré d'autofinancement	rapport entre la marge d'autofinancement et les investissements nets.
Déficit financier	synonyme d'insuffisance de financement.
Endettement brut	total des dettes à court, moyen et long terme.
Endettement net	dette contractée pour constituer le patrimoine affecté aux prestations publiques (patrimoine administratif sujet à amortissement diminué de la fortune nette et des avances aux financements spéciaux).
Impôts directs	impôt sur le revenu et impôt sur la fortune des personnes physiques; impôt à la source; impôt sur le bénéfice et impôt sur le capital des personnes morales; impôt sur les gains immobiliers et impôt sur les gains de loterie.
Imputations internes	enregistrement des opérations internes et des répartitions de charges communes entre les unités administratives.
Insuffisance de financement	recours à l'emprunt nécessaire au financement des investissements, voire de tâches administratives grevant le compte de résultats (selon MCH2) si l'insuffisance de financement est supérieure aux investissements nets.

Investissement	dépense pour l'achat de biens administratifs d'une valeur minimale de CHF 20'000.-, qui ont une utilité nouvelle ou accrue pour plusieurs années.
Investissements nets	différence entre les dépenses brutes d'investissement (investissements effectifs) et les recettes correspondantes.
Marge d'autofinancement	<p>résultat du compte de résultats (selon MCH2) + amortissement.</p> <p>Elle représente les moyens financiers propres qui peuvent être affectés au financement des investissements, voire au remboursement des dettes si la marge d'autofinancement est supérieure aux investissements nets.</p>
Patrimoine administratif	ensemble des biens qui servent à remplir des tâches administratives fixées dans la législation. Le patrimoine administratif est caractérisé par une affectation durable à un but d'intérêt public.
Patrimoine financier	ensemble des actifs dont la collectivité peut disposer selon les principes commerciaux. Ces biens sont cessibles sans porter atteinte à une prescription légale ou à un engagement de droit public, c'est-à-dire sans nuire à l'accomplissement de tâches publiques.
Revenus réels du compte de résultats	revenus totaux du compte de résultats, sans les revenus neutres (subventions à redistribuer, prélèvements sur les fonds et imputations internes).
Subventions redistribuées	subventions transitant par les comptes de l'Etat, sans que celui-ci en soit le prestataire ou le bénéficiaire.

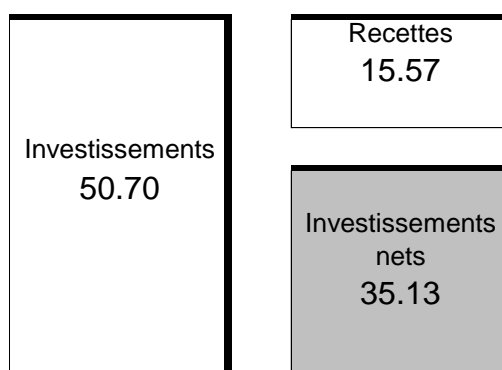
Remarque :	La mise à jour permanente du nouveau manuel comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) pourrait avoir une incidence quant à la définition de plusieurs de ces définitions.
-------------------	---

Présentation schématique du budget 2016 en 4 phases (montants en mios de frs)

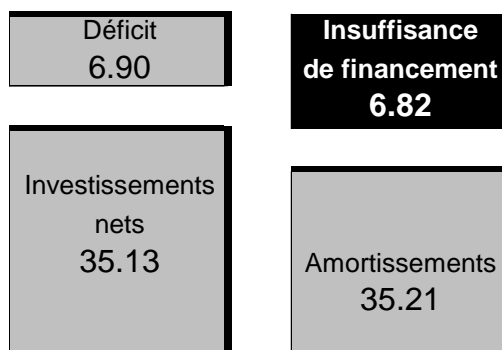
1 COMPTE DE RESULTATS



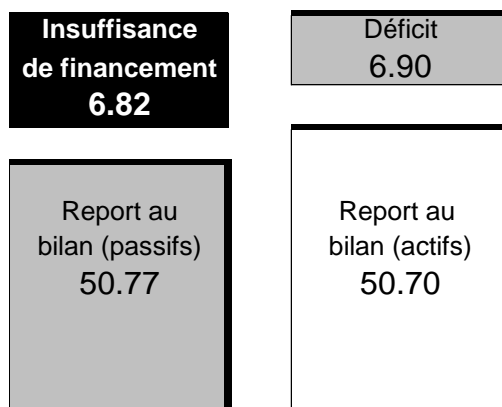
2 INVESTISSEMENTS



3 FINANCEMENT



4 VARIATIONS AU BILAN



PREAMBULE

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Député-e-s,

Le Gouvernement soumet à votre approbation le budget de l'Etat pour l'année 2016. Ce projet de budget s'inscrit dans un contexte financier particulièrement défavorable. D'un côté, les recettes stagnent, alors que, de l'autre, l'Etat doit faire face à d'importantes charges supplémentaires, comme les 6,3 millions de francs représentant la part du Jura au fonds d'infrastructure ferroviaire (FAIF). Le budget, qui respecte le frein à l'endettement, présente un déficit de 6,9 millions de francs pour des investissements nets de 35 millions de francs.

En matière de revenus, le projet de budget est particulièrement marqué par une stagnation de ses recettes globales, notamment par l'absence complète de part au bénéfice de la Banque nationale suisse (- 2,7 millions de francs) et par une diminution du versement au titre de la péréquation financière fédérale (RPT; - 3,3 millions de francs). Les recettes fiscales cantonales, elles, s'avèrent globalement stables. Ce contexte, sur une base historique, est particulièrement défavorable aux recettes ainsi portées au budget. Il justifie de recourir au prélèvement de la réserve pour risques conjoncturels (9,5 millions de francs).

Même si les recettes stagnent, le budget de l'Etat doit continuer à faire face à des charges supplémentaires issues de dispositions fédérales (assurances sociales, santé, social, asile, transports, etc.). Le Gouvernement s'est donc vu contraint de procéder à une politique restrictive des dépenses afin d'éviter une augmentation de la pression fiscale sur le citoyen. Comme les années précédentes, il a également renoncé à reporter des charges sur les communes.

Dans le domaine du personnel, les effectifs seront réduits de sept emplois équivalents plein temps (EPT). Cette évolution, ainsi que les nombreux départs à la retraite constatés ces derniers temps, permettent une réduction d'environ 2% des charges globales de personnel par rapport au budget 2015.

La mise en œuvre des mesures du programme d'économies Opti-ma contribue de manière substantielle à la maîtrise des charges. Elle a permis d'éviter de procéder à des arbitrages supplémentaires pour 20 millions de francs, même si des mesures, pour environ 8 millions de francs, sont reportées à 2017. Le solde du programme, à savoir 15 millions de francs, doit être concrétisé jusqu'en 2018.

Le déficit, limité à 6,9 millions de francs, permet de réaliser des investissements nets de 35 millions de francs. Les principaux projets planifiés concernent les routes (A16, H18, maintenance et aménagement de routes cantonales), les bâtiments (divisions santé-social-arts et commerciale), l'informatique et la culture (projet Créa). Les besoins d'investissement en infrastructures énoncés pour le projet Jurassica ont pour leur part été largement reportés.

L'exercice budgétaire sera vraisemblablement encore très difficile durant les années à venir, pour le canton du Jura comme pour de nombreuses collectivités publiques. Des modifications législatives fédérales en cours (péréquation financière et réforme de l'imposition des entreprises III) s'avéreront déterminantes pour les finances cantonales, alors que la conjoncture, par définition, demeure une donnée volatile. Il sera dès lors essentiel de continuer à maîtriser les dépenses de l'Etat de manière rigoureuse, notamment par la mise en œuvre stricte du programme d'économies Optima.

Le Gouvernement vous recommande d'approuver le projet de budget qui vous est soumis.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA



Michel Thentz
Président



Jean-Christophe Kübler
Charcelier d'État

PREMIERE PARTIE

COMMENTAIRES GENERAUX

PREMIERE PARTIE : COMMENTAIRES GENERAUX

I. APERÇU GENERAL

	BUDGET 2016		BUDGET 2015	
COMPTE DE RESULTATS	Charges	Produits	Charges	Produits
Charges et revenus	913'372'200	906'472'800	900'752'800	896'680'500
Excédent de charges/revenus		6'899'400		4'072'300
INVESTISSEMENTS				
Dépenses et recettes	50'697'800	15'568'500	51'565'300	12'076'600
Investissements nets		35'129'300		39'488'700
FINANCEMENT				
Investissements nets	35'129'300		39'488'700	
Amortissements		35'206'000		35'979'000
Excédent de charges/revenus (fonctionnement)	6'899'400		4'072'300	
Insuffisance de financement		6'822'700		7'582'000
VARIATIONS AU BILAN				
Insuffisance de financement	6'822'700		7'582'000	
Report au bilan (passifs)	50'774'500		48'055'600	
Report au bilan (actifs)		50'697'800		51'565'300
Variation de la fortune (sur le compte de résultats)		6'899'400		4'072'300
Degré d'autofinancement (MCH1 selon LFIN)		80,58%		80,80%

La situation financière en général est analysée au moyen des tableaux et graphiques suivants :

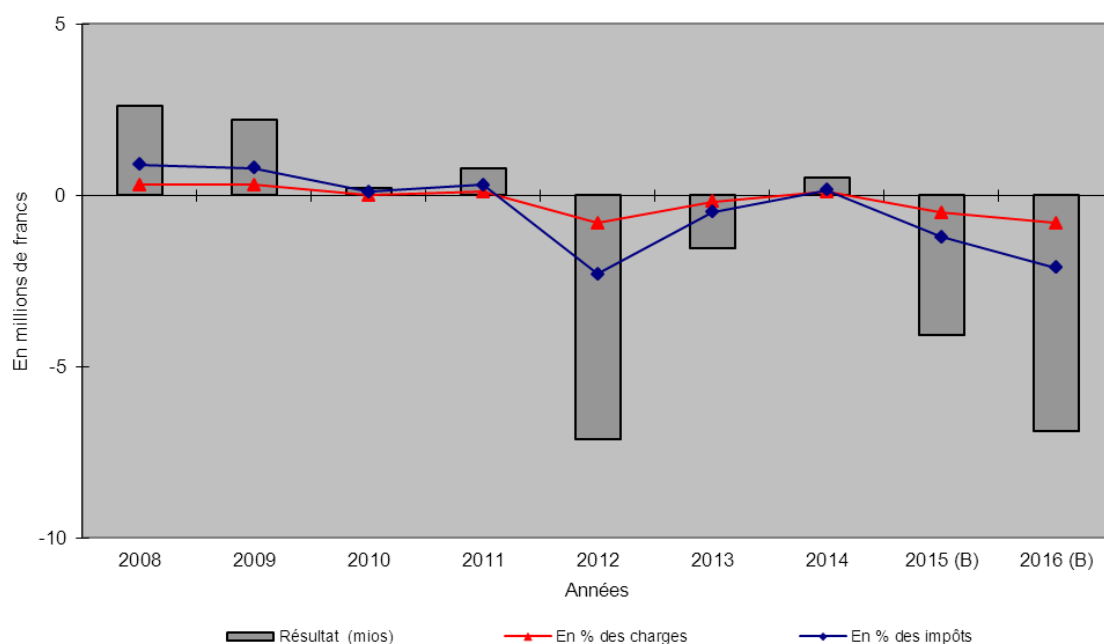
a) Compte de résultats

Le compte de résultats affiche un excédent de charges de - 6,9 mios de francs, ce qui peut être considéré comme acceptable considérant les événements extraordinaires qui marquent ce budget 2016. A ce titre, il faut tout de même rappeler la forte progression des charges dans le domaine des assurances sociales, du social, des transports et de la santé. Au niveau des recettes, il convient de relever une absence complète de la participation aux excédents de la BNS, une diminution (après une stagnation en 2015) des recettes de la Confédération (paiements RPT 2016) et surtout une baisse significative au titre des impôts des personnes morales.

Tableau no 1 : Compte de résultats de 2008 à 2016, en chiffres absolus et relatifs

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (B)	2016 (B)
Compte de résultats (mios)	2,6	2,2	0,2	0,8	-7,1	-1,5	0,5	-4,1	-6,9
En % des charges	0,3	0,3	0,0	0,1	-0,8	-0,2	0,1	-0,5	-0,8
En % des charges réelles	0,4	0,4	0,0	0,1	-1,0	-0,2	0,1	-0,5	-0,9
En dixième de quotité	0,3	0,3	0,0	0,1	-0,8	-0,2	0,1	-0,4	-0,8
En % des impôts	0,9	0,8	0,1	0,3	-2,3	-0,5	0,2	-1,2	-2,1

Graphique no 1 : Compte de résultats de 2008 à 2016, en chiffres absolus et en pour-cent des charges et des impôts



Le modèle comptable harmonisé (MCH2) présente le résultat de manière échelonnée entre le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le résultat extraordinaire. Les activités d'exploitation se dégradent largement par rapport au budget 2015 et aux comptes 2014. La rupture est nette. Encore plus qu'au budget 2015 ou aux comptes 2014, la stagnation, voire la régression des revenus, en est la principale explication. Les revenus financiers et extraordinaires, globalement stables, permettent de se rapprocher de l'équilibre. Mais ce sont les apports extraordinaires (dissolution de la réserve) qui, temporairement, maintiennent le déficit à un niveau acceptable.

La présentation échelonnée est la suivante :

	Comptes 2014	Budget 2015	Budget 2016
Charges d'exploitation			
30 Charges de personnel	259'259'109.59	263'646'800.00	258'310'900.00
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	71'302'875.47	75'598'100.00	76'505'300.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	16'782'386.00	17'095'000.00	17'308'700.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	11'065'665.00	10'336'400.00	10'694'800.00
36 Charges de transfert	410'933'588.14	427'382'700.00	431'857'300.00
37 Subventions redistribuées	110'912'991.60	99'064'600.00	111'317'900.00
Total	880'256'615.80	893'123'600	905'994'900
Revenus d'exploitation			
40 Revenus fiscaux	334'448'204.65	330'470'000.00	331'104'000.00
41 Revenus régaliens et de concessions	2'288'709.92	4'604'200.00	2'083'600.00
42 Taxes	38'856'352.32	39'552'600.00	41'412'400.00
43 Revenus divers	132'377.01	151'800.00	141'500.00
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	10'458'570.79	10'697'400.00	11'217'900.00
46 Revenus de transfert	381'870'598.00	400'890'500.00	388'125'700.00
47 Subventions à redistribuer	110'912'991.60	99'064'600.00	111'317'900.00
Total	878'967'804.29	885'431'100	885'403'000
Résultat provenant des activités d'exploitation (-= déficit; +=bénéfice)	-1'288'811.51	-7'692'500	-20'591'900
34 Charges financières	6'597'209.36	7'294'700.00	7'042'800.00
44 Revenus financiers	9'774'005.26	9'853'900.00	9'954'300.00
Résultat provenant de financements (-= déficit; +=bénéfice)	3'176'795.90	2'559'200	2'911'500
Résultat opérationnel (-= déficit; +=bénéfice)	1'887'984.39	-5'133'300	-17'680'400
38 Charges extraordinaires	2'500'000.00	0.00	0.00
48 Revenus extraordinaires	1'119'053.75	1'061'000.00	10'781'000.00
Résultat extraordinaire (-= déficit; +=bénéfice)	-1'380'946.25	1'061'000	10'781'000
Résultat total, compte de résultats (-= déficit; +=bénéfice)	507'038.14	-4'072'300	-6'899'400

b) Marge d'autofinancement

La marge d'autofinancement a légèrement reculé à 28,3 mios contre 31,9 mios au budget 2015. L'Etat, avec ses propres moyens, peut financer 80,58 % de ses investissements nets. La contrainte du mécanisme de frein à l'endettement est donc satisfaite mais avec un volume d'investissements nets inférieur.

Tableau no 2 : Marge d'autofinancement de 2008 à 2016, en chiffres absolus et en pour-cent des revenus

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (B)	2016 (B)
Marge d'autofinancement (mios)	37,1	37,4	37,2	39,5	31,3	36,0	37,2	31,9	28,3
En % des revenus	5,0	4,8	4,8	4,8	3,7	4,1	4,2	3,6	3,1

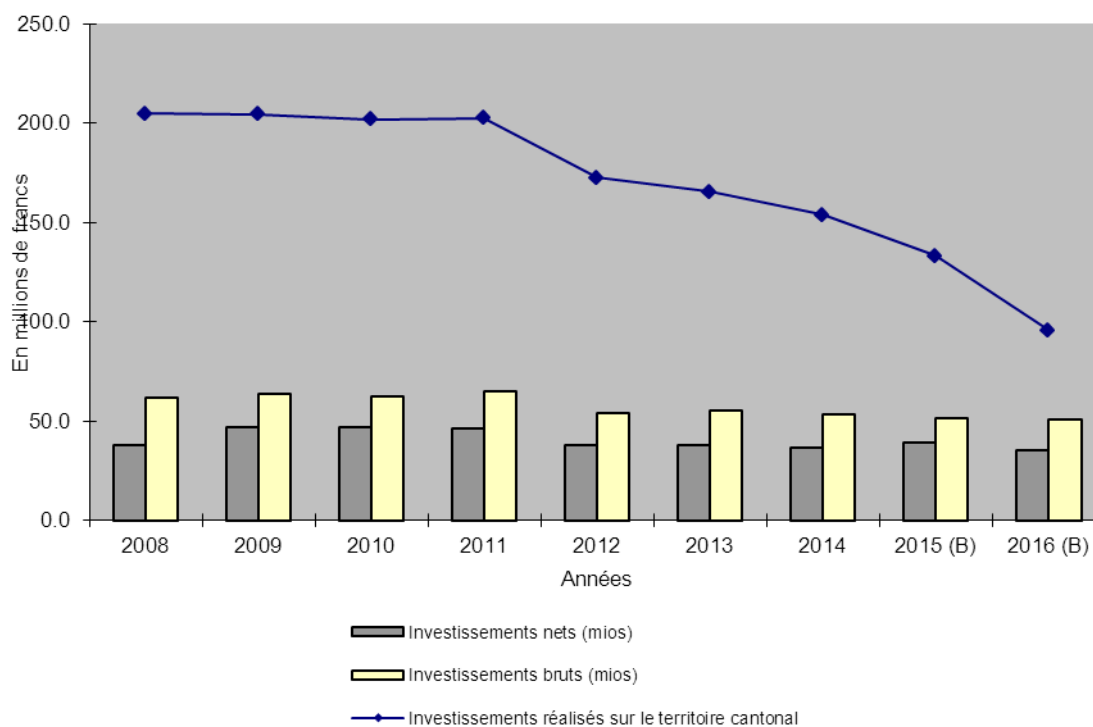
c) Investissements nets

Les investissements nets s'élèvent à 35,1 mios. Pour 2016, en tenant compte de la part de la Confédération à la construction de l'A16, on parvient à un total d'investissements réalisés sur le territoire cantonal qui s'élève à 95,8 mios. L'achèvement de l'A16 pèse de tout son poids sur la diminution de cette valeur. Il faut rappeler l'effort supplémentaire en matière d'investissements nets sur les années 2009-2011 en lien avec le plan de soutien à l'économie et à l'emploi.

Tableau no 3 : Investissements nets, investissements bruts et investissements réalisés sur le territoire cantonal de 2008 à 2016

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (B)	2016 (B)
Investissements nets (mios)	38,3	46,9	47,1	46,5	37,8	37,9	36,9	39,5	35,1
Investissements bruts (mios)	61,6	64,1	62,5	64,9	54,4	55,6	53,6	51,6	50,7
Investissements réalisés sur le territoire cantonal (mios)	204,9	204,7	202,1	202,6	172,6	165,6	153,8	133,3	95,8

Graphique no 2 : Investissements nets, investissements bruts et investissements réalisés sur le territoire cantonal de 2008 à 2016



d) Insuffisance de financement

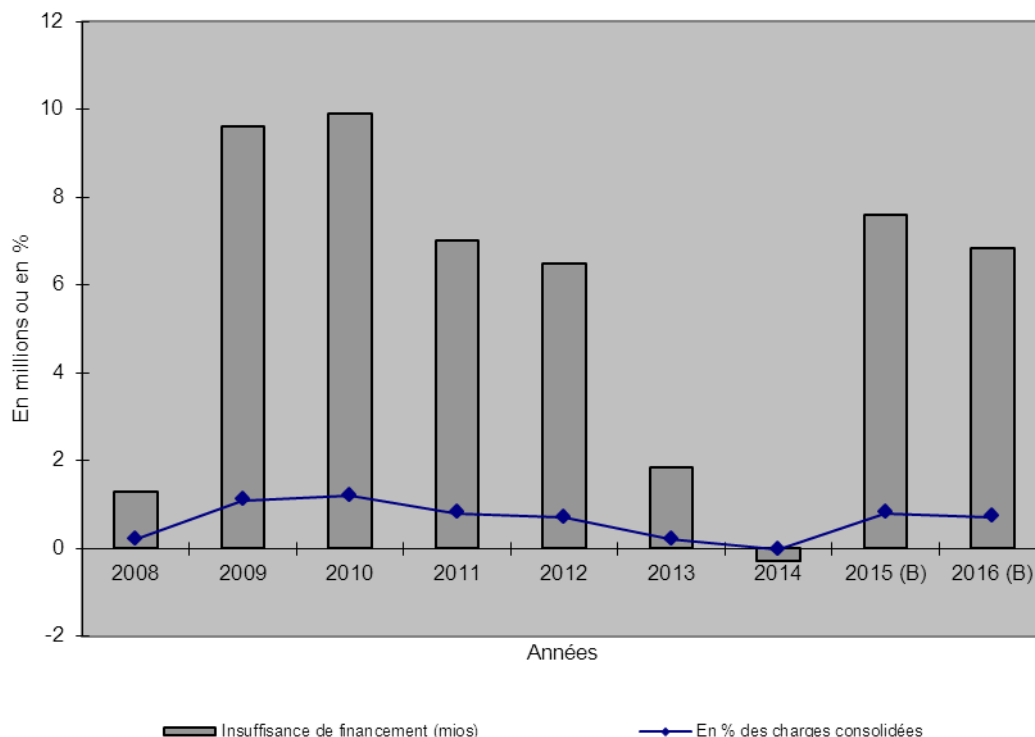
L'écart entre le total des charges (fonctionnement et investissement), abstraction faite des amortissements, et le total des revenus s'élève à 6,8 mios et devra être financé par voie d'emprunt. Cette définition est restrictive car elle ne prend pas en compte les opérations touchant uniquement le bilan de l'Etat.

Exprimée en pour-cent des charges consolidées, l'insuffisance de financement atteint 0,7 %.

Tableau no 4 : Insuffisance de financement de 2008 à 2016, en chiffres absolus et en pour-cent des charges consolidées

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (B)	2016 (B)
Insuffisance de financement (mios)	1,3	9,6	9,9	7,0	6,5	1,8	-0,3	7,6	6,8
En % des charges consolidées	0,2	1,1	1,2	0,8	0,7	0,2	0,0	0,8	0,7

Graphique no 3 : Insuffisance de financement de 2008 à 2016, en chiffres absolus et en pour-cent des charges consolidées



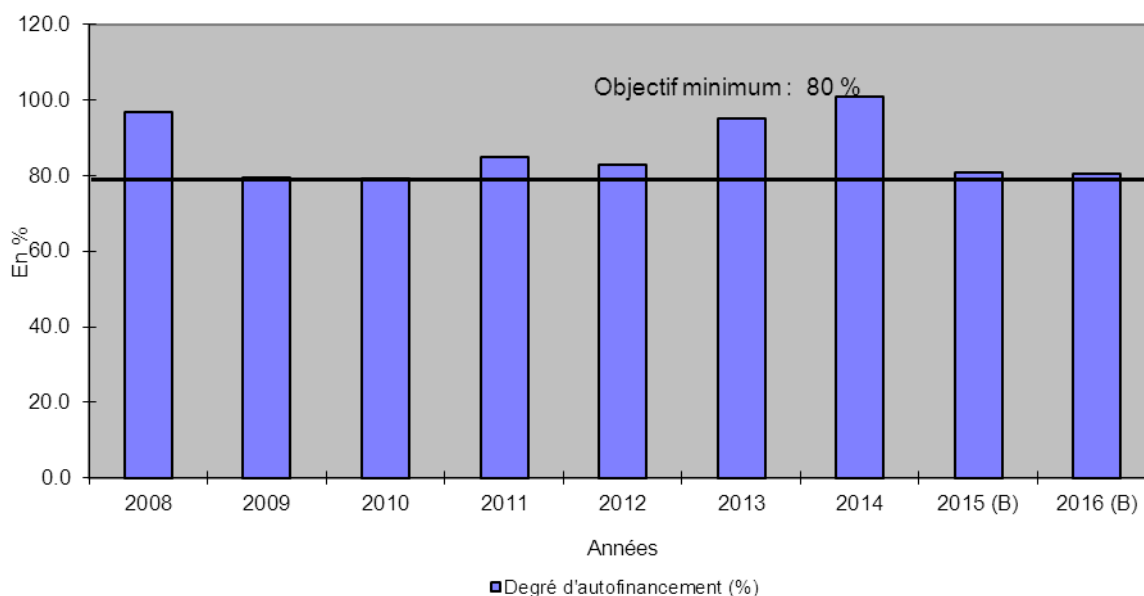
e) Degré d'autofinancement

Le degré d'autofinancement 2016 à 80,6% est supérieur au minimum de 80,0 % fixé par le mécanisme du frein à l'endettement. Cumulés depuis l'entrée en souveraineté, les investissements nets auront été autofinancés à 84,7 %. Sur la période 2008-2016, le degré d'autofinancement est de 86,3 %.

Tableau no 5 : Degré d'autofinancement de 2008 à 2016

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (B)	2016 (B)
Degré d'autofinancement (%)	96,7	79,6	79,0	84,9	82,8	95,1	100,8	80,8	80,6

Graphique no 4 : Degré d'autofinancement de 2008 à 2016



Degré d'autofinancement (selon MCH2)

Degré d'autofinancement	
Calcul	$\frac{\text{Autofinancement} \times 100}{\text{Investissements nets}}$
Remarques	Plus la collectivité est petite, plus cet indicateur est sujet à des fluctuations importantes.
Unités	Pour cent
Valeurs indicatives	A moyen terme, le degré d'autofinancement devrait se situer en moyenne à environ 100%, sous réserve du niveau déjà atteint par la dette. Le degré d'autofinancement idéal varie en fonction de la situation conjoncturelle : Haute conjoncture : > 100% Cas normal : 80 - 100% Récession : 50 - 80%

Signification	Cet indicateur renseigne sur la part des investissements qu'une collectivité publique peut financer par ses propres moyens.
---------------	---

Source : site www.srs-csppc.ch

Degré d'autofinancement MCH2 (en %) 52,05

Appréciation de la valeur conforme à une situation conjoncturelle en « récession »

La valeur du degré d'autofinancement est différente dans sa détermination MCH2 de celle définie par la Loi sur les finances (80,58%).

Ce calcul de l'autofinancement est plus complet que celui mentionné dans la loi actuelle. Il intègre en effet la totalité des charges et produits non monétaires dont les attributions et les prélèvements sur les fonds (cf. tableau et les commentaires de la lettre k) pour une comparaison intercantonale). Le budget 2016 est particulièrement marqué par le prélèvement sur la réserve pour risques conjoncturels de 9,5 mios.

f) Variations au bilan

La fortune au bilan (hors financements spéciaux) s'élevait à 158,0 mios à fin 2014. En fonction des résultats budgétisés pour 2015 (- 4,1 mios auxquels s'ajoutent + 9,1 mios encaissés au titre de la participation au bénéfice de la BNS en 2015 -double paiement- au lieu des 2,7 mios budgétisés) et 2016 (- 6,9 mios), elle devrait se situer aux alentours de 156,1 mios à fin 2016.

g) Endettement

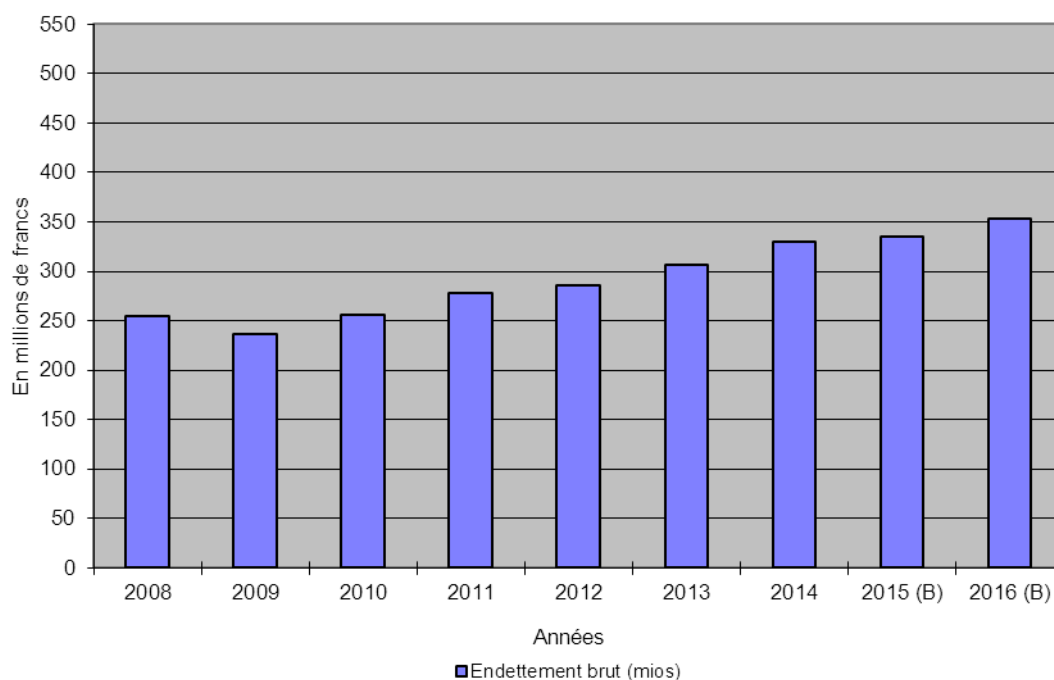
Grâce à l'opération or de la BNS et à la vente d'actions, l'endettement brut est descendu jusqu'à 236,9 mios (3'393 francs par habitant) en 2009 et progresse modérément ensuite, notamment en fonction des insuffisances de financement. A fin 2016, il devrait se situer aux alentours de 353,3 mios (4'833 francs par habitant). Il faut rappeler l'effet de la recapitalisation de la Caisse de pensions dès 2014.

Tableau no 6 : Endettement brut et endettement net de 2008 à 2016

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (B)	2016 (B)
Endettement brut (mios) ¹	255,0	236,9	256,5	278,6	286,2	307,1	329,7	335,0	353,3
Par habitant (francs)	3'666	3'393	3'657	3'978	4'058	4'329	4'596	4'627	4'833

¹ Sans les prêts de la Confédération dans le cadre des crédits d'investissements.

Graphique no 5 : Endettement brut de 2008 à 2016



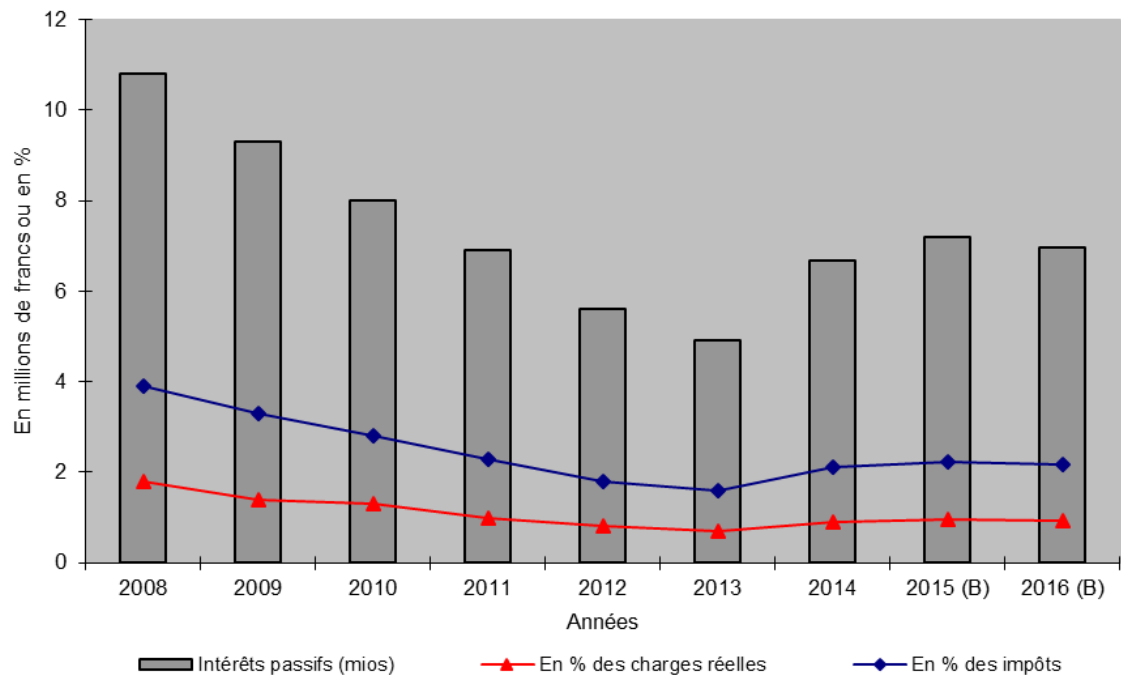
h) Intérêts passifs

Pour rendre les chiffres comparables par rapport aux années précédentes, les opérations swap de couverture de taux sont comptées ici en net alors qu'elles sont comptabilisées en brut. La charge des intérêts passifs s'élèvera à 7,0 mios en 2016, ce qui correspond à 0,9 % des charges réelles, à 2,2 % des impôts ou encore à 0,8 dixième de quotité. Le coût du financement de la recapitalisation partielle de la caisse de pensions est compris dès 2014.

Tableau no 7 : Intérêts passifs de 2008 à 2016, en chiffres absolus, en pour-cent des charges réelles et en pour-cent des impôts

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 (B)	2016 (B)
Intérêts passifs (mios)	10,8	9,3	8,0	6,9	5,6	4,9	6,7	7,2	7,0
En % des charges réelles	1,8	1,4	1,3	1,0	0,8	0,7	0,9	0,9	0,9
En % des impôts	3,9	3,3	2,8	2,3	1,8	1,6	2,1	2,2	2,2

Graphique no 6 : Intérêts passifs de 2008 à 2016, en chiffres absolus, en pour-cent des charges réelles et en pour-cent des impôts



Part des charges d'intérêts (selon MCH2)

Part des charges d'intérêts	
Calcul	$\frac{\text{Charges d'intérêts nets} \times 100}{\text{Revenus courants}}$
Remarques	–
Unités	Pour cent
Valeurs indicatives	0% – 4% bon 4% – 9% suffisant > 9% mauvais
Signification	Cet indicateur renseigne sur la part du «revenu disponible» absorbée par les charges d'intérêts. Plus la valeur est basse, plus la marge de manœuvre est élevée

Source : site www.srs-cspcp.ch

Part des charges d'intérêts (en %)

0,51

Appréciation de la valeur

Bonne

i) Effectif du personnel

L'effectif du personnel administratif diminue de - 5,23 unités par rapport au budget 2015 avec un total de 915,81 unités (cf. 3^e partie). Cet effectif prend en compte des variations dans les deux sens dont le détail figure dans le tableau de la Troisième partie.

Chaque création de poste est examinée avec beaucoup d'attention et de retenue par le Gouvernement. Dans certains domaines, le sous-effectif existe et le budget 2016, comme les budgets précédents, tente également d'y répondre et d'en tenir compte. La majeure partie des postes créés est également partiellement imposée par une législation supérieure ou obligatoire (établissements pénitentiaires, Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, police) ou totalement autofinancée (autoroute, social, police).

Parallèlement, en 2016, le programme d'économie OPTI-MA apporte sa contribution en réduisant les postes de - 15,29 EPT (vue budgétaire et uniquement pour l'administration).

Le personnel enseignant atteint 955,48 unités à la rentrée scolaire d'août 2015, soit une diminution de - 2,26 postes par rapport à la rentrée scolaire précédente. Les variations par école sont également présentées dans les tableaux de la Troisième partie.

j) Comparaison avec le plan financier

L'année 2016 correspond à la cinquième et dernière année du plan financier 2012-2016. Dès le printemps 2014, la prévision du plan financier est mise à jour à l'interne. Ces projections ont permis d'indiquer le besoin de procéder à des économies structurelles au minimum de l'ordre de 35 millions d'ici 2018. Les dernières prévisions et l'établissement du budget 2016 confirment ce besoin. Au niveau des charges, les plus grandes variations se situent au niveau des charges de transferts (rubrique 36 avec + 4%). Pour les recettes, l'actualisation de la planification est moins favorable pour la RPT. Il convient toutefois de noter que la volatilité reconnue de ces montants oblige à une certaine réserve. Le budget 2016 confirme largement la pression anticipée sur les revenus, alors que la maîtrise des charges est toujours autant nécessaire pour les transferts. L'effort est de longue haleine. Les domaines de la santé, de l'aide sociale et des assurances sociales, avec les transports dès 2016, mais également du personnel restent les défis à relever. Le degré d'autofinancement (80,6%) est largement inférieur aux 91,0% du PFI publié. Les charges sont plus

élevées (913,4 mios au lieu des 904,4 mios du PFI) pour des revenus globaux quasi identiques (906,5 au lieu de 908,7 mios selon PFI). Il est normal que la fiabilité de la prévision décroisse sur la durée. Pourtant, la marge d'erreur pour cette 5^e année du plan financier est très faible. La prévision est donc très précise. Le défi reste la maîtrise globale des charges sous une contrainte de revenus moins dynamiques. Le degré d'autofinancement reste supérieur à la limite imposée par le mécanisme de frein à l'endettement.

k) Comparaison intercantonale

Au 26 octobre 2015 (cf. tableau ci-après), tous les cantons ont publié leurs prévisions 2016. Globalement, ils annoncent des budgets 2016 trois fois plus déficitaires qu'en 2015. Cependant, si on fait abstraction du canton de Bâle-Ville, qui recapitalise sa caisse de pensions (1,02 mia de francs), la situation peut être qualifiée de globalement juste équilibrée compte tenu du contexte économique relativement favorable et de l'importance de ce niveau de collectivité en Suisse (83 mias en 2013, dernière statistique connue). Pourtant, 15 cantons présentent une détérioration par rapport à 2015. L'année dernière, 15 cantons s'amélioraient. La stagnation des revenus, le recours à des mesures d'économies, tout comme les dissolutions de réserves sont importantes et largement présentes. La situation se polarise même entre quelques grands cantons, notamment financièrement forts, qui sont équilibrés et la majorité des cantons.

Le meilleur indicateur à disposition de la santé financière des cantons reste le degré d'autofinancement. Les cantons n'autofinanceront même plus la moitié de leurs investissements nets, qui par ailleurs s'inscrivent en baisse ou sont de plus en plus souvent estimés à 85% de leur réelle valeur. Notre canton, avec 80,6%, présente le 4^e meilleur degré d'autofinancement parmi ceux publiés.

COMPARAISON INTERCANTONALE BUDGETS 2015/2016
(en mios de francs; n.c. = données non connues)

Cantons	Résultats budget 2016 (- = déficit)	Résultats budget 2015 (- = déficit)	Investiss. nets 2016	Investiss. nets 2015	Degré d'autofin. 2016 (en %)	Degré d'autofin. 2015 (en %)
APPENZELL RH, Ext,	10,9	12,3	27,2	25,3	50,2	58,6
APPENZELL RH, Int,	-2,0	-2,3	18,8	22,7	6,3	7,3
ARGOVIE	-0,1	-1,5	172,5	217,6	50,9	133,5
BALE CAMPAGNE	-60,5	-35,0	194,5	204,0	10,1	22,1
BALE-VILLE	-932,1	37,4	437,6	445,8	-25,5	45,8
BERNE	225,6	124,3	558,8	603,7	119,6	101,2
FRIBOURG	0,5	0,2	129,6	139,2	69,3	80,5
GENEVE	-69,7	13,8	752	717	47,5	61,2
GLARIS	-12,8	-4,9	18,1	18,0	-12,0	30,0
GRISONS	-50,8	-54,9	247,2	207,7	n.c.	38,1
JURA	-6,9	-4,1	35,1	39,5	80,6	80,8
LUCERNE	-19,8	-24,3	144,9	137,4	81,7	86,0
NEUCHÂTEL	-11,7	-11,3	70,9	57,0	70,4	70,3
NIDWALD	-2,6	-11,8	15,5	21,0	n.c.	n.c.
OBWALD	-7,3	-7,9	14,7	14,3	-33,0	21,0
SAINT-GALL	-76,3	-75,8	266,2	274,9	n.c.	n.c.
SCHAFFHOUSE	-19,2	-10,0	25,0	22,2	-3,0	39,9
SCHWYZ	-53,7	-39,0	45,7	95,7	-6,2	22,6
SOLEURE	-58,2	-73,7	136,5	131,1	31,0	25,0
TESSIN	-87,9	-120,2	210,7	210,6	49,8	39,5
THURGOVIE	-7,8	-3,2	59,4	65,0	2,6	43,8
URI	0,4	5,4	22,0	23,4	57,4	87,0
VALAIS	0,5	7,4	178,5	190,6	123,9	114,7
VAUD	1,4	26,0	438,0	421,5	n.c.	n.c.
ZOUG	-26,3	-129,2	111,3	89,3	-59,2	-91,2
ZURICH	10,3	26,6	959,7	1'205,1	53,4	49,8
TOTAL	-1'256,1	-355,7	5'290,4	5'599,6	Est. 40,5	Est. 52,3

II. COMPTE DE RESULTATS

1. Introduction

1.1. Généralités

Le déficit résulte de charges de 913,4 mios et de revenus de 906,5 mios. Après avoir marqué un arrêt, les charges reprennent leur progression moyenne avec + 1,4 % (ou + 12,6 mios de francs), alors que les revenus augmentent seulement de + 1,1 % (ou + 9,8 mios).

L'affaiblissement anticipé et déjà présent au budget 2015 de la croissance des revenus (notamment en provenance de la BNS et de la péréquation financière fédérale) se vérifie complètement. La conjonction des deux phénomènes aboutit à un déficit de - 6,9 mios. Sans le programme OPTI-MA, ce dernier aurait été d'environ 19,9 millions de francs supérieur, justifiant pleinement la prise de mesures. Malgré l'introduction des nouvelles classifications, les charges de personnel sont maîtrisées. Elles sont même en large diminution (- 5,3 mios), grâce notamment à des départs à la retraite nettement plus nombreux qu'escomptés et à l'amélioration de l'efficacité via toutes les marges de manœuvres envisageables, notamment celles proposées par le programme OPTI-MA. Les charges de personnel représentent dorénavant moins de 35% des charges réelles de l'Etat. Les charges de biens, services et marchandises (rubr. 31) sont stables et maîtrisées. Ce sont donc les transferts qui expliquent l'essentiel de l'augmentation des charges, ce malgré les mesures également prises. La croissance la plus forte reste et provient essentiellement des assurances (sociales) et de l'aide sociale, ainsi que de la santé. Avec l'accentuation du vieillissement de la population, leur financement reste un des défis majeurs. Dès 2016, notre canton devra également s'acquitter de 6,3 millions de francs supplémentaires au titre de l'amélioration des infrastructures ferroviaires.

La bonne conjoncture économique jurassienne, dont l'évolution très positive des revenus fiscaux des personnes morales soutenait les précédents budgets, a subi un large coup d'arrêt depuis la décision du 15 janvier 2015 de la Banque nationale suisse (ci-après BNS) de ne plus maintenir le cours plancher du franc par rapport à l'euro. Globalement, ce sont une dizaine de millions de francs sur lesquels il n'est temporairement plus possible de compter. A cela, s'ajoute une suppression de la part cantonale au bénéfice de la BNS (- 2,7 mios) et la décision politique des Chambres fédérales de réduire la dotation de base de la péréquation financière RPT pour 2016 (- 3,2 mios). Du côté des embellies de ce budget 2016, outre la confirmation de la maîtrise des charges propres, il convient de relever l'amélioration de l'impôt sur le

revenu des personnes physiques de 8,5 mios. Au final et de manière extraordinaire, c'est la dissolution de la réserve pour risques conjoncturels (9,5 mios) qui permet la progression globale des revenus et le financement global des prestations.

Par rapport aux comptes 2014, le compte de résultats se détériore de 7,4 mios.

Par rapport au budget 2015, le résultat se détériore de 2,8 mios.

1.2. Procédure budgétaire

Le premier budget consolidé à réception des données transmises par les unités administratives affichait un déficit de - 39,9 mios. Il faut remonter à 2005 avec - 41,1 mios pour trouver une valeur supérieure. Sans l'apport positif des mesures OPTI-MA, la situation aurait présenté un déficit de - 59,6 mios, ce qui ne s'est encore jamais vu. L'objectif d'équilibre fixé par le Gouvernement est donc très éloigné. Il s'agit bien d'une période très particulière à plus d'un titre dont l'ampleur et la durée méritent de ne pas être sous-estimées.

L'analyse de toutes les rubriques de charges et de revenus, ainsi que l'examen approfondi lors de séances entre la Trésorerie générale et les unités administratives conduites entre juin et août ont débouché sur un budget avec un déficit atteignant encore - 29,9 mios. Cette "faible" amélioration s'explique par quatre facteurs. Premièrement, le potentiel de réduction budgétaire avant les décisions d'arbitrage du Gouvernement s'amenuise au fil des exercices. On est certainement proche de la limite qui pourrait remettre en question des prestations ou même le bon fonctionnement de l'Etat. Certaines ressources sont épuisées. Deuxièmement, le premier constat est d'autant plus vrai que les effets des mesures d'économie OPTI-MA sont directement intégrés. Leur contribution au résultat est donc importante et, surtout, il est encore plus nécessaire de réaliser le programme dans sa totalité. Troisièmement, ce budget est marqué par une chute globale des revenus. Et quatrièmement, il montre une reprise à rythme moyen des charges dynamiques (assurances sociales, action sociale et santé) après une baisse au projet de budget 2015. La conjonction de ces événements est tout-à-fait unique et surtout prétérite l'atteinte de l'équilibre.

L'examen final par le Gouvernement a permis de porter le déficit à finalement - 6,9 mios le 22 septembre 2015. L'effort global réalisé est, une nouvelle fois, très important. En moyenne, il est retranché quelques 18 mios du budget initial. Le résultat final est juste suffisant pour satisfaire le mécanisme de frein à l'endettement, mais ne permet pas de reconstituer une marge de manœuvre financière significative garante

de finances saines et durables. La marge de manœuvre financière n'existe plus, le volume d'investissements nets, pourtant très proche de l'enveloppe annuelle, a également été revu de 40,5 mios à 35,1 mios.

Les éléments suivants ont été notamment pris en compte :

1.2.1. Frais de personnel

Pour le personnel administratif, la consolidation des effectifs validés par les chefs de département et examinés par le Gouvernement conduit à un effectif en légère décreue à 915,81 postes inscrits au budget. En outre, il a été tenu compte de toutes les décisions intervenues avant le bouclage définitif du budget tant au niveau des effectifs qu'au niveau du projet d'évaluation de fonctions.

Pour les traitements des enseignants, nous nous sommes basés sur l'effectif arrêté à la rentrée scolaire 2015/2016.

Le versement des annuités, conformément au régime légal, a été pris en considération (cf. partie I du chapitre I) pour les enseignants (d'août à janvier dès 2015 en coordination avec l'échelle unique des traitements). L'inflation n'a jamais atteint le niveau nécessaire pour réaliser cette mesure d'économie. Le Gouvernement a ainsi décidé de ne pas octroyer l'annuité 2016 au personnel administratif, ce pour solder ladite mesure datant de huit exercices.

Pour cet exercice budgétaire 2016, il a été tenu compte de deux réformes : des nouvelles classifications de fonctions et de l'harmonisation des indemnités (seulement trois unités sont principalement concernées). Le détail complet des hypothèses est mentionné sous le point 4.1.

1.2.2. Biens, services et autres charges d'exploitation

L'établissement du budget 2016 confirme la nécessité d'avoir une lecture plus fine (cf. chapitre 4). Par exemple, pour la rubrique 31, les charges sont souvent obligatoires (ex. : frais de détention + 1,0 mio), liées (ex. : TVA, énergie, éliminations, maintenance informatique + 0,2 mio), incompressibles, voire partiellement ou complètement couvertes par des recettes équivalentes (ex. : charges liées à l'A16 dont frais pour l'ouverture de + 0,1 mio et revente de matériel informatique), certaines remplacent temporairement ou non des ressources propres en personnel (ex. : mandats analyses labo ENV + 0,4 mio dont 0,1 mio de remboursements supplémentaires ; + 0,4 mio pour la sous-traitance des forêts domaniales par des tiers,

experts).

Finalement, le montant figurant au budget est comparable à celui du budget 2015, voire moindre alors qu'à première vue, il augmente de manière faible.

1.2.3. *Charges de transferts*

Le concept de la gouvernance des partenariats de l'Etat ne s'applique qu'à environ un quart de la très importante rubrique 36. L'expérience est globalement très positive tant en termes qualitatifs (responsabilisation, autonomisation, qualité et développement des prestations, etc.) qu'en termes quantitatifs (progression annuelle moyenne trois à quatre fois moindre des montants contractuels). L'examen budgétaire de la rubrique 36 reste très complexe et difficile. Sa progression demeure importante (+ 3,9% à périmètre comptable comparable). Ce n'est qu'au prix de l'application des mesures OPTI-MA et des dernières décisions du Gouvernement que ce niveau de charges a été obtenu. On retrouve une nouvelle fois une progression marquée dans les domaines des assurances sociales (+ 3,4 mios notamment des prestations complémentaires) et de la santé (+ 2,1 mios de la charge brute). L'action sociale enregistre également une hausse de quelques + 3,0 mios (essentiellement en matière d'aide individuelle, de crèches, services sociaux, accueil des migrants, réinsertion). Enfin, la nouvelle participation au financement du nouveau Fonds d'infrastructure ferroviaire pèse pour 6,3 mios. La rubrique reste la plus dynamique. Sa maîtrise demeure un enjeu majeur.

1.2.4. *Impôts*

Les prévisions de recettes fiscales ont été établies à partir des décomptes finaux provisoires 2014, d'une nouvelle estimation des rentrées 2015, de tous les éléments de variations connus du Service des contributions. Ces projections tiennent également compte des modifications devant intervenir au 1^{er} janvier 2016. On peut également rappeler le rééquilibrage du traitement fiscal entre les couples de concubins et les couples mariés pour quelques 7,0 mios dès le 1^{er} janvier 2014 et la poursuite de la baisse linéaire du barème d'impôt (- 2,5 mios/an cumulatifs jusqu'en 2021).

Quasi tous les types d'impôts évoluaient, parfois depuis quelques années, à leurs plus hautes valeurs historiques. Cela reste partiellement le cas. Le budget 2016 est particulièrement marqué par la révision immédiate de nombreuses taxations des personnes morales dès 2015, soit dès l'abolition du taux plancher entre le franc et l'euro. La baisse est heureusement encore partiellement compensée par le rendement

des personnes physiques, ce qui ne s'était également plus vu depuis longtemps. Le moment tant redouté d'atteindre un certain plafonnement dans la progression fiscale est bien là. Il n'en reste pas moins, qu'à court terme (moins de 4 ans), ce sont encore des données fiscales favorables qui rentreront en ligne de compte pour la détermination des potentiels et donc des paiements RPT. Même si, en matière de paiements RPT, c'est bien toujours avec une diminution, au mieux avec une stagnation qu'il va falloir compter en 2017 et 2018. A plus long terme, dès 2019, c'est la réforme des entreprises III qu'il s'agira d'appliquer et d'intégrer dans le budget et dans le prochain plan financier. Vu le résultat 2016, ce défi de taille, l'est encore plus. De son succès dépend en grande partie l'attractivité de l'économie cantonale comme le financement des collectivités publiques. La réforme est stratégique.

1.2.5. Autres mesures touchant les charges et les revenus

L'ensemble des positions de charges et de revenus a fait l'objet d'une analyse de détail et d'un réexamen très restrictif avec les services concernés en fonction des directives spécifiques fixées par le Gouvernement et des données de référence (années passées, dernières comptabilisations en 2015). Les objets nouveaux et demandes d'augmentation, comme pour les biens, services et autres charges d'exploitation et les transferts (subventions), ont été soumis au Gouvernement pour décision.

1.2.6. Modifications structurelles

Dans la continuité de la pratique appliquée aux nouvelles unités 400 Service du développement territorial et 420-21-22 Service des infrastructures (SIN), dans un premier temps, les centres comptables d'imputations ont été conservés au budget 2016 pour les unités 300 Service de l'Economie, 310 Services des arts et métiers et 315 Fonds cantonal pour l'emploi. En effet, la nouvelle organisation du nouveau Service de l'économie et de l'emploi (SEE) n'est pas encore complètement arrêtée. Les comptes 2016 présenteront donc quelques différences, mais les budgets 2017 et suivants seront en complète adéquation.

1.2.7. Incidences du budget 2016 de l'Etat pour les communes

La charge nette (parts aux charges diminuées des parts aux recettes de l'Etat) pour les communes induite par les différents éléments contenus dans le budget cantonal affiche une diminution de - 0,2 mio ou - 0,3%. Des facteurs obligatoires (prestations complémentaires) ou uniques (nombreux départs à la retraite, réforme des traitements, nouvelles fonctions -touchent également le corps enseignant-) expliquent cette situation. L'impôt des frontaliers diminue légèrement suite à l'effet neutre visé entre l'Etat et les communes dans le programme OPTI-MA. Ce budget, comme le dernier, permet également une importante augmentation globale des transferts librement affectables (péréquation financière directe). Evidemment, ce sont les communes les plus faibles financièrement qui bénéficieront de la péréquation financière et qui auront les répercussions les plus favorables, contribuant à réduire les disparités existantes. Sans la partie recettes, la situation globale des communes s'améliorerait tout de même de - 0,1 mio ou - 0,1 %, essentiellement grâce à des traitements répartis des enseignants qui s'inscrivent en diminution et auxquels les communes participent à raison de 63,5%. L'ensemble des éléments et hypothèses reste très importants, tout comme leur réalisation également.

Il ne faut pas oublier ici que c'est l'optique comptable de l'Etat qui est présentée. Les dépenses des communes pour les crèches ou l'aide sociale mentionnées au budget 2016 de l'Etat se réfèrent à des charges effectives comptabilisées dans les communes en 2015. Les fortes hausses attendues dans les prestations pour l'année à venir, n'y sont ainsi pas encore intégrées. Pour terminer, les dépenses en matière d'action sociale et d'assurances sociales (PC, LaMal) ne sont réparties avec les communes que l'année suivante. Ceci confirme, une nouvelle fois, la volonté de ne pas reporter des charges de l'Etat vers les communes.

1.2.8. OPTI-MA

Toutes les mesures OPTI-MA déployant déjà leurs effets en 2016 ont été intégrées. L'entier du montant d'économie est à réaliser.

Les mesures OPTI-MA ainsi prises en compte le sont pour un montant annoncé par les unités de 19,9 mios. Elles s'avèrent indispensables au respect du mécanisme de frein à l'endettement qui exige un degré d'autofinancement de 80%. La dérogation à cette contrainte impliquerait des circonstances exceptionnelles et qu'elles soient acceptées à la majorité des deux tiers des députés. Le peuple serait compétent en 2016 si une dérogation était à nouveau sollicitée pour le budget 2017. Le

Gouvernement n'entend pas en arriver là. Les mesures incorporées au budget 2016 (dont celles du programme OPTI-MA) permettent de satisfaire au mécanisme constitutionnel de frein à l'endettement.

Avancement prévu par département des mesures OPTI-MA en 2016

	Objectif 2016 économies RCJU (en milliers de francs)	Prévision de la réalisation au 31.12.2016	Différence entre objectif et prévision	Réalisation à
Chancellerie d'Etat (CHA)	-707	-555	-152	78.5%
Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes (DSA)	-6'512	-4'341	-2'171	66.7%
Département de l'économie et de la coopération (DEC)	-1'808	-1'808	0	100.0%
Département de l'environnement et de l'équipement (DEE)	-3'245	-2'912	-333	89.7%
Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS)	-4'302	-3'724	-578	86.6%
Département des finances, de la justice et de la police (DFJP)	-3'492	-3'203	-289	91.7%
Mesure 120 (suspension en 2015 de la baisse fiscale linéaire de 1%)	-2'500	0	-2'500	0.0%
Mesure 125 (neutralisation des effets financiers sur les communes)	-4'959	-3'341	-1'618	67.4%
TOTAL	-27'525	-19'884	-7'641	72.2%

2. Récapitulation par département

La récapitulation se présente comme suit :

DEPARTEMENTS	CHARGES			REVENUS		
	BUDGET 2016	BUDGET 2015	ECARTS %	BUDGET 2016	BUDGET 2015	ECARTS %
1 Chancellerie d'Etat (CHA)	8'597'100	8'660'700	-0.73%	1'848'700	1'795'500	2.96%
2 Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes (DSA)	301'688'300	292'136'100	3.27%	80'346'900	76'253'500	5.37%
3 Département de l'économie et de la coopération (DEC)	146'166'800	146'069'300	0.07%	126'612'700	126'226'200	0.31%
4 Département de l'environnement et de l'équipement (DEE)	87'620'200	81'227'300	7.87%	51'716'700	50'486'500	2.44%
5 Département de la formation, de la culture et des sports (DFCS)	228'120'600	230'161'400	-0.89%	91'368'100	93'043'100	-1.80%
6 Département des finances, de la justice et de la police (DFJP)	141'179'200	142'498'000	-0.93%	554'579'700	548'875'700	1.04%
	913'372'200	900'752'800	1.40%	906'472'800	896'680'500	1.09%
EXCEDENT DE CHARGES/REVENUS				6'899'400	4'072'300	

La variation de la charge **nette** par département est la suivante:

CHA	-	CHF	116'800
DSA	+	CHF	5'458'800
DEC	-	CHF	289'000
DEE	+	CHF	5'162'700
DFCS	-	CHF	365'800
DFJP	-	CHF	7'022'800
Total	+	CHF	2'827'100
			=====

Le résultat global se détériore de 2,8 mios par rapport au budget 2015 adopté par le Parlement. La cause est double : la stagnation globale des revenus et la reprise de la progression moyenne des charges. Ces deux effets s'inscrivent notamment dans quelques événements importants au plan fédéral :

- la décision du 15 janvier 2015 de la Banque nationale suisse d'abandonner le soutien au cours plancher du franc face à l'euro a pour cause directe des pertes très importantes envisagées cette année pour notre institut central. Ces pertes ne permettent pas, à notre avis, d'espérer une participation des cantons à la réserve pour distributions futures (imputation à l'exercice 2016). Vu la prise en compte très partielle de 2,7 mios au budget 2015, la perte est d'égale valeur au budget 2016;
- indirectement, dès la décision connue, certaines entreprises, notamment exportatrices et celles ne disposant pas de marge (suffisante), ont fait valoir leur droit à la révision de leur taxation 2015. Au titre de l'exercice budgétaire 2016, la perte est de - 9,0 mios pour les sociétés anonymes et sàrl (dont - 0,5 mio sur le capital) et - 0,5 mio de francs quant à la part cantonale au produit de l'IFD;
- les Chambres fédérales ont décidé finalement de se rallier à la solution de compromis politique en matière de réduction de la dotation de base de la péréquation financière fédérale. Cette décision diminue le paiement 2016 de quelques - 3,5 mios de francs. Par rapport au budget 2015, la perte est encore de - 3,3 mios. Cette évolution défavorable ne couvre évidemment plus l'augmentation des charges liées (ex: prestations complémentaires ou réduction de primes maladie);
- en conformité à la décision populaire de février 2014, notre canton participe nouvellement et solidairement dès 2016 au financement du Fonds d'infrastructure ferroviaire (FAIF ou FIF) pour 6,3 mios de francs par an.

L'ensemble de ces quatre décisions charge déjà le budget 2016 de quelques 21,8 mios de francs par rapport au budget 2015 qui, lui-même, n'était déjà pas favorable en termes de part au bénéfice BNS (- 3,2 mios) et de RPT (stagnation contre 7-9 mios/an en moyenne). Globalement, à ce stade, il manque entre 21,8 et 34,0 mios de francs avant même d'entamer la couverture liée à l'augmentation des autres charges de l'Etat.

Les charges, grâce aux premiers effets du programme OPTI-MA, inscrivent une progression à 1,4%. Cette augmentation, même limitée, n'est plus couverte par des revenus équivalents. La dynamique générale des charges cantonales reprend donc un taux de progression moyen dans le domaine de la santé, de l'action sociale et des assurances sociales, expliquée notamment par le vieillissement de la population et les modifications législatives fédérales. Il semble très difficile de lutter contre cette très forte évolution des coûts si des mesures proactives ne sont pas rapidement prises. Il y a clairement et également un report de charges de la Confédération et des assurances sociales sur les cantons et les communes.

A la **Chancellerie**, la diminution de la charge nette globale est de - 0,1 mio de francs. Les unités présentent de petites variations et se compensent. La variation la plus

importante revient au Gouvernement qui présente une diminution généralisée de sa charge nette de - 239'800 francs.

L'augmentation de + 150'100 francs au Service de l'information et de la communication provient essentiellement de la reprise de personnel d'autres unités d'autres départements (DEC et DEE), sans augmentation générale des charges pour l'Etat.

Le Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes enregistre la plus forte augmentation de la charge nette avec + 5,5 mios de francs. C'est plus que le projet de budget 2015 (+ 4,3 mios). Le Service de la santé avec + 1,9 mio, celui de l'action sociale avec + 3,0 mios et enfin celui des assurances sociales avec + 1,0 mio se répartissent ce total. En matière de santé, les principales augmentations des charges concernent les hospitalisations extérieures pour + 1,3 mio (dont la majeure partie au titre de la compensation temporaire de la fermeture de l'UHMP), l'Hôpital du Jura (+ 0,6 mio) et le financement des soins (+ 1,0 mio). Les autres établissements hospitaliers jurassiens progressent de + 0,1 mio de francs également. Les établissements médico-sociaux présentent un nouvel allègement de - 0,7 mio. L'ensemble des unités psychiatriques diminue de - 0,3 mio.

Le Service de l'action sociale voit essentiellement les progressions suivantes :

- le solde dû aux communes en lien avec la répartition des charges avec + 2,2 mios (aide sociale individuelle et financement des crèches);
- les Services sociaux régionaux avec + 0,9 mio;
- les comptes de l'Association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM) avec + 0,4 mio ;
- le secteur assistance pour + 0,3 mio;
- les institutions sociales externes pour - 0,5 mio.

La charge nette de l'Office des assurances sociales progresse de + 1,0 mio de francs essentiellement en matière de prestations complémentaires (+ 1,0 mio) et de frais administratifs (- 0,1 mio).

Le Service de la consommation et des affaires vétérinaires affiche les premiers effets partiels de son externalisation (- 0,2 mio). Il faudra attendre le premier exercice annuel complet en 2017 et prendre en compte les effets dans les autres unités concernées, notamment à l'Office de l'environnement.

Le Service des ressources humaines est très stable (- 79'200 francs).

Le Service des communes est stable également (- 0,1 mio). Le jeu des écritures d'équilibrage des fonds malgré les importantes variations constatées en matière de

péréquation financière (meilleure redistribution) et de soutien stratégique n'influence pas ce résultat.

Au **Département de l'économie et de la coopération**, la diminution globale de - 0,3 mio est partagée entre différentes unités.

Ainsi, le Service de l'économie voit sa charge nette diminuer de - 0,3 mio (multiples efforts, notamment en matière de promotion économique et LPR).

La charge nette du Service des arts et métiers augmente légèrement de + 0,1 mio sans réelle tendance significative.

Le Service de l'économie rurale présente également une augmentation de + 0,1 mio, résultant essentiellement d'efforts sur les transferts (subventions) alors que le soutien fédéral diminue (- 92'800 francs globalement sur plus de 105 mios). Les écolages sont également en hausse (+ 0,1 mio). Il existe une nouvelle participation - notamment au plan comptable - des préposés pour l'agriculture (- 0,1 mio). Vu les masses en présence, c'est la stabilité qui prédomine.

Au contraire de 2015, le Service de la population voit sa charge nette augmenter de + 0,1 mio essentiellement par des recettes propres moins importantes.

Finalement, vu la mise en place de la mesure OPTI-MA en lien avec sa nouvelle organisation, le Service de la coopération diminue de - 0,3 mio essentiellement en termes de traitements. Une partie du personnel se retrouve à la Chancellerie.

Le **Département de l'environnement et de l'équipement** voit sa charge nette progresser, sans grande surprise, de + 5,2 mios de francs suite à la nouvelle participation jurassienne au financement du nouveau Fonds de financement d'infrastructure ferroviaire. Sans elle, ce département serait également en diminution. Cette nouvelle dépense correspond d'ailleurs presque à l'évolution de la charge nette du Service du développement territorial, + 5,8 mios, qui la comptabilise. L'analyse resterait pourtant un peu réductrice. La charge nette en matière de subventions d'exploitation aux transports publics diminue de - 0,4 mio. De meilleurs soutiens LPR (0,2 mio) trouvent un financement complet équivalent également.

Le domaine des routes est globalement en diminution de - 1,1 mio. Cette évolution financièrement « favorable » s'explique par l'entretien du réseau (- 0,7 mio), par de meilleures recettes en faveur des routes cantonales (- 0,3 mio) et par la diminution globale de la charge nette de la section route nationale (- 0,7 mio) en lien avec son achèvement.

L'origine de l'augmentation de l'Office de l'environnement (+ 0,2 mio) provient essentiellement de l'externalisation des analyses précédemment effectuées par le laboratoire cantonal et d'une amélioration des subventions fédérales notamment en lien avec le mandat lié et totalement autofinancé de la passe à poissons (150'000 francs). Les Forêts domaniales présentent les premiers effets en lien avec leur externalisation avec - 0,1 mio (traitements et charges remplacés par des mandats externes; ventes de bois en reprise).

Le Service des bâtiments et des domaines présente une amélioration de - 30'100 francs. Cette dernière s'explique essentiellement par des traitements et des charges inférieurs pour des loyers globalement inférieurs (+ 0,1 mio).

Finalement, la charge nette du Service de l'informatique progresse de + 0,3 mio. Elle s'explique par un effectif supérieur (+ 0,1 mio) et par l'augmentation des coûts de maintenance informatique (+ 0,2 mio), ainsi que par des recettes supplémentaires de tiers (- 0,1 mio). Il s'agit de répondre aux demandes plus importantes à des coûts tendanciellement en hausse.

Le Département de la formation, de la culture et des sports présente une charge nette en diminution de - 365'800 francs (sur 323 mios de charges et revenus). Le Service de l'enseignement voit sa charge nette globale diminuer de - 0,7 mio de francs expliquée par de nombreuses variations (Fondation Pérène, Centre de compétence Delta, mesures thérapeutiques, participations des communes). Au niveau des différentes écoles, les mesures prises sur le personnel expliquent principalement la baisse de la charge nette (- 0,6 mio).

Le CEJEF et toutes ses divisions présentent une diminution globale de - 0,3 mio de francs par une diminution du domaine lycéen (- 0,3 mio), technique (- 23'800 francs), artisanal (- 0,1 mio), commercial (- 0,1 mio), et finalement une augmentation dans le domaine santé/social (+ 0,1 mio). Le CEJEF progresse de + 0,1 mio. Il faut rappeler qu'il centralisait en 2015 les effets OPTI-MA. Ces derniers sont attribués aux divisions respectives en 2016.

Le Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire voit sa charge nette globale progresser de + 1,3 mio. Ce résultat est le fruit de multiples variations, notamment dans les subventions aux hautes écoles (+ 1,9 mio), dont les plus grandes variations concernent pour + 0,9 mio les subventions aux universités, la HEP BEJUNE pour + 0,5 mio et la formation professionnelle initiale BEJUNE (+ 0,5 mio). Par contre, les bourses d'étude continuent de s'inscrire en baisse de - 0,6 mio, sans réduction du niveau des prestations.

La charge nette de l'Office de la culture est stable avec + 20'500 francs. Il y a deux principales modifications. La première concerne les subventions aux associations culturelles pour + 0,1 mio de francs. La deuxième allège le subventionnement à la Fondation Jules Thurmann de - 170'000 francs. Dans le même temps, une première subvention de 73'000 francs est octroyée à la Fondation CREA.

La Bibliothèque cantonale présente une augmentation de + 30'700 francs, notamment en lien avec les événements qui seront organisés. Le Musée des sciences naturelles, dans l'attente de la prise de position du Parlement quant à son externalisation à la Fondation Jules Thurman, voit sa charge nette rester stable.

La Section archéologie et paléontologie, même sous enveloppe financière, présente une variation de - 0,2 mio expliquée par la variation du subventionnement fédéral.

Enfin, le Service cantonal des sports et la piscine des Tilleuls sont stables.

Le Bureau de l'égalité est, lui-aussi, très stable (+ 8'200 francs); c'est attribuable à une diminution des subventions fédérales (déjà reçues).

Le **Département des finances, de la justice et de la police** présente logiquement des variations importantes et nombreuses dans les deux sens. La charge nette y diminue de - 7,0 mios. Compte tenu des propos introductifs, cela aurait pu être largement plus difficile. L'amélioration de la fiscalité cantonale y participe pour - 0,3 mio et la Trésorerie générale pour - 5,6 mios. Pour cette dernière, la charge nette progresse, comme annoncée dans l'introduction, de + 2,7 mios pour la part au bénéfice de la BNS et de + 3,3 mios pour la RPT. Heureusement, ces mauvaises nouvelles sont partiellement compensées par de moindres pertes sur créances (- 0,3 mio), intérêts (- 0,3 mio), amortissements (- 0,8 mio) et une meilleure part au produit de l'impôt anticipé (- 0,5 mio). Finalement, la dissolution de la réserve pour risques conjoncturels explique principalement cette variation favorable (- 9,5 mios).

Pour ce budget, le service des Contributions voit sa charge globalement progresser de - 0,3 million de francs, dont notamment + 0,8 mio au Service-même des contributions (fin de l'amnistie pour + 1,0 million de francs). Globalement, les pertes enregistrées (+ 6,9 mios) sur la partie personnes morales sont complètement compensées par celles sur les personnes physiques (- 7,8 mios). La part des communes au produit de l'impôt sur la rémunération des travailleurs diminue directement de quelque - 0,4 mio, alors que le Fonds cantonal de péréquation est revalorisé de 0,4 mio de francs. Le détail par nature est fourni au chapitre suivant.

Le Contrôle des finances présente une diminution (- 63'000 francs) expliquée principalement par les hypothèses relatives à la réforme sur les traitements.

La nouvelle Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte continue de répondre aux demandes en hausse et sa charge nette suit avec + 0,3 mio (recettes largement compensées par les charges de personnel, d'expertises et de curatelles).

Le Service juridique affiche une charge nette en très forte progression de + 1,3 mio en lien avec des traitements (+ 0,2 mio) et des frais de détenus en très forte hausse (+ 1,0 mio). Les recettes parviennent à compenser les traitements aux maisons d'arrêts qui présentent une charge nette stable.

La Justice présente globalement un résultat de - 0,7 mio de francs respectivement imputable au Ministère public (- 0,4 mio; baisse généralisée), au Tribunal cantonal (- 0,1 mio; essentiellement moins de traitements), au Tribunal des mineurs (- 0,2 mio; placements extérieurs) et au Tribunal de première instance (- 0,1 mio; moins de traitements, plus d'assistance judiciaire gratuite, mais également plus de recettes).

Le Service du registre foncier et du registre du commerce voit ses recettes (principalement les droits de mutations et de gages immobiliers) et sa charge nette stagner notamment à cause de ses émoluments. La prédictibilité est difficile en la matière. Un grand dossier peut largement modifier le résultat.

Les trois offices de poursuites et faillites présentent une stabilité individuelle et globale (- 0,1 mio). Le district de Delémont continue de connaître les conditions générales et économiques les moins prévisibles car les plus fluctuantes.

La charge nette de la Police cantonale diminue de - 1,0 mio. L'essentiel de la variation s'explique avant tout par des recettes supérieures de 0,6 mio, des traitements moindres (- 0,5 mio, budget 2015 haut et diminution de quatre aspirants non comptés dans les effectifs) et un effort sur le matériel.

La Section de la protection de la population et de la sécurité s'inscrit en légère décroissance (- 41'200 francs) par rapport au budget 2015.

Enfin, l'Office des véhicules améliore sa charge nette (- 1,0 mio) par une diminution de ses charges en général (- 0,2 mio) et augmentation de ses revenus liés à la taxe des véhicules (650'000 francs), alors que ses émoluments augmentent à nouveau de 98'000 francs.

3. Récapitulation par genre de comptes

La récapitulation est la suivante :

CHARGES					REVENUS				
	RUBRIQUES	BUDGET 2016	BUDGET 2015	ECARTS (%)		RUBRIQUES	BUDGET 2016	BUDGET 2015	ECARTS (%)
30	Charges de personnel	258'310'900	263'646'800	-2.02%	40	Revenus fiscaux	331'104'000	330'470'000	0.19%
31	Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	76'505'300	75'598'100	1.20%	41	Revenus régaliens et de concessions	2'083'600	4'604'200	-54.75%
32	Charges d'armement <i>Rubrique utilisée uniquement par la Confédération</i>				42	Taxes	41'412'400	39'552'600	4.70%
33	Amortissements du patrimoine administratif	17'308'700	17'095'000	1.25%	43	Revenus divers	141'500	151'800	-6.79%
34	Charges financières	7'042'800	7'294'700	-3.45%	44	Revenus financiers	9'954'300	9'853'900	1.02%
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	10'694'800	10'336'400	3.47%	45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	11'217'900	10'697'400	4.87%
36	Charges de transfert	431'857'300	427'382'700	1.05%	46	Revenus de transfert	388'125'700	400'890'500	-3.18%
37	Subventions redistribuées	111'317'900	99'064'600	12.37%	47	Subventions à redistribuer	111'317'900	99'064'600	12.37%
38	Charges extraordinaires	0	0	-	48	Revenus extraordinaires	10'781'000	1'061'000	916.12%
39	Imputations internes	334'500	334'500	0.00%	49	Imputations internes	334'500	334'500	0.00%
	Total	913'372'200	900'752'800	1.40%		Total	906'472'800	896'680'500	1.09%

Les variations de chaque genre de comptes sont expliquées ci-après.

4. Charges

4.1 . Charges de personnel

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
30	CHARGES DE PERSONNEL	258'310'900	263'646'800	-5'335'900	-2.02%
300	Autorités et commissions	5'911'500	6'092'300	-180'800	-2.97%
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	99'393'400	101'605'500	-2'212'100	-2.18%
302	Salaires des enseignants	109'458'200	110'439'200	-981'000	-0.89%
303	Travailleurs temporaires	640'000	654'900	-14'900	-2.28%
304	Allocations	691'500	593'500	98'000	16.51%
305	Cotisations patronales	40'849'100	42'862'600	-2'013'500	-4.70%
309	Autres charges de personnel	1'367'200	1'398'800	-31'600	-2.26%

Par rapport au budget 2015, les charges de personnel diminuent de - 5,3 mios ou - 2,02%, malgré l'introduction de la nouvelle échelle unique des traitements au 1^{er} janvier 2015 et des nouvelles fonctions en 2016. La raison principale tient essentiellement au fait que le budget 2015 ne contenait pas encore complètement les incidences financières positives liées aux nombreux départs à la retraite effectifs pour l'année 2015. En effet, l'établissement du budget 2015 était antérieur à leur délai d'annonce. Les départs ont été retardés le plus possible et se sont révélés nettement plus nombreux. L'effet "rajeunissement" est ainsi très marqué pour l'année 2015 et déploie encore ses effets sur le budget 2016. Remplacer une septantaine d'EPT par des plus jeunes équivaut à une économie financière d'une vingtaine d'EPT, soit environ 3,0 à 3,5 mios de francs. Les dix premiers mois 2015 confirment tout à fait que les comptes 2015 devraient boucler plus favorablement, notamment en matière de charges liées à la caisse de pensions (nouvellement suite au changement de primauté, le taux de cotisation est progressif en fonction de l'âge). Rappelons également que la différence maximale est de 44% entre le début et la fin de carrière dans la nouvelle échelle. La réalité 2016 présente encore les caractéristiques particulières suivantes :

- la variation d'effectifs administratifs : - 5,23 EPT, résultante de variations contraires dont une part encore plus importante est soit obligatoire ou autofinancée, mais également des diminutions liées au programme OPTI-MA (environ - 15,29 EPT);
- la variation d'effectifs enseignants : - 2,26 EPT; dans toute la mesure du possible, une gestion très serrée des effectifs a été appliquée (regroupements -filières, modules, classes-, limitation des ouvertures de classes, uniformisation des décharges, etc.). Pourtant, il existe encore des variations contraires car l'idée reste de mensualiser plutôt que de payer à la tâche quand cela est possible, ce qui

mécaniquement augmente les effectifs pour un coût comparable. Il faut toutefois rappeler que dès février 2015, les indemnités horaires ont été revalorisées et coordonnées à la nouvelle politique salariale. Il existe une augmentation des besoins et des demandes en matière de soutien et d'enseignement spécialisé. Tout le détail se trouve aux commentaires de chaque centre d'imputation. Il est toutefois important de rappeler que la variation en francs n'est pas strictement proportionnelle à celle des EPT, les facteurs précédemment cités peuvent notamment intervenir. Les variations se trouvent à la Troisième partie.

- à la nouvelle échelle unique des traitements dès le 1^{er} janvier 2015 (-environ 2 mios de coûts) suit l'introduction en 2016 des nouvelles évaluations de fonctions. Ce changement implique un coût global estimé à 3,9 mios, dont 1,7 mio au titre des fonctions et 2,2 mios pour les annuités (1,6 mio pour l'école obligatoire et 0,6 mio pour les divisions du CEJEF). Globalement, ce "surcoût", est plus que compensé, pour l'exercice à venir, par les éléments positifs précédemment développés;
- le budget 2016 traite les nouvelles situations salariales individuellement et tient compte pour la première fois de l'âge pour fixer les charges en lien avec la caisse de pensions ;
- d'un autre côté, les effets annuels des mesures OPTI-MA progressent. Par prudence et compte tenu de la sous-estimation des coûts précédemment décrite, c'est la rentrée scolaire d'août 2015 qui, comme pour les budgets précédents, a été prise en compte pour déterminer les charges liées au personnel enseignant. L'alimentation du compte épargne-temps et le recours au quota en matière de personnel à disposition des départements n'avaient historiquement jamais été intégrés au budget mais aux comptes. Leurs abandons respectifs justifient la prise en compte des événements favorables en termes financiers. Dans toute la mesure du possible, il a ainsi été tenu compte du taux naturel de rotation du personnel et de la durée de carence (sous-utilisation, départs en cours d'année, retraite anticipée, démission, etc.-). Au final, il a été retenu : - 690'000 francs pour l'administration (répartition sur les unités dont l'effet était supérieur à 5'000 francs), - 800'000 francs pour l'école obligatoire (allègement des communes via leur part à la répartition des charges) et enfin les divisions du CEJEF pour - 220'000 francs;
- il a été tenu compte des fonctions et classes prévisibles au moment d'établir le budget. Cette remarque est particulièrement valable pour le personnel enseignant dont la communication des nouvelles fonctions sera effectuée en automne 2015. Indirectement, le résultat des recours éventuels, par nature pas encore connu, n'est pas intégré. Les inconnues et les incidences concernant la masse salariale sont donc très nombreuses. Parallèlement à l'évaluation de fonctions, il avait été également convenu de mettre en œuvre une mesure d'économie du précédent programme (AFIN) qui implique de ne pas attribuer d'annuité pour le personnel

administratif.

Les éléments "usuels" suivants ont également été intégrés dans l'évaluation des charges salariales 2016 :

- l'inflation pour une valeur annuelle nulle. En effet, l'indice des prix à la consommation est très largement en-dessous de la base 100 sur laquelle les salaires sont déterminés et payés. On pourrait très bien encore une fois terminer l'année sur une valeur largement négative. Les traitements n'ont pas encore rattrapé la dernière période de déflation que nous avons traversée (personnel enseignant et administratif n'ont pas vu leurs traitements adaptés à la baisse);
- l'introduction des nouvelles évaluations de fonctions qui vise le reclassement de l'ensemble des employés de l'Etat. Une nouvelle fois, classes et annuités ne sont pas fixées « normalement », mais selon des règles légales précises pour ce passage. Naturellement, il a été également tenu compte des remplacements naturels (arrivées, départs, stagiaires, travailleurs à la tâche, collaborateurs temporaires, nouveaux postes annoncés et retenus par le Gouvernement). Dans la mesure du possible, il a été tenu compte des nouveaux tarifs horaires introduits dès février 2015. A ce dernier titre, faute de disposer de données individualisées complètes pour les enseignants de l'école obligatoire, une estimation globale a été retenue;
- une situation complètement individualisée a été possible pour le personnel administratif;
- sur la base de la paie individualisée d'août 2015, des taux moyens de progression ont été utilisés pour le personnel enseignant (école enfantine : + 4,66 %; école primaire: + 5,34 %; école secondaire : + 2,14 %; division du CEJEF : entre + 1,13 et 1,70 % selon la division). Ils tiennent compte des nouvelles classes et du passage aux nouvelles annuités. Si le rajeunissement du personnel diminue largement dans un premier temps la masse salariale dans son ensemble, les progressions moyennes annuelles sont plus élevées;
- des transferts de personnel. Le personnel de PaléoJura, du Musée jurassien des sciences naturelles et de l'Office des véhicules (projet d'autonomisation) pour lequel les décisions finales d'externalisation sont encore attendues (Parlement, peuple) continuent d'être intégrés. En application de la décision, l'externalisation du personnel des Forêts domaniales et du laboratoire cantonal (Service de la consommation et des affaires vétérinaires), ainsi que leurs effets attendus, sont partiels en 2016 et normalement complets dès 2017. Les comptes 2016 risquent donc de présenter des différences notables, toutefois sans modification sur le résultat global de l'Etat;
- la correspondance entre le nombre d'EPT et les montants des traitements n'est

pas absolument parfaite. Il faut rappeler qu'en plus des nombreuses spécificités 2016, les charges de personnel incorporent encore d'autres tâches rémunérées (stagiaires, apprentis, placements de personnes par l'assurance chômage, travaux à la tâche, mandats intercantonaux, etc.) qui ne rentrent pas dans l'effectif et donc dans la variation décrite, mais qui ont été traduites en francs. Cette remarque est illustrée par le personnel enseignant dont le salaire est toujours plus mensualisé, ce qui implique une augmentation du nombre des EPT sans une adaptation proportionnelle des charges salariales;

- enfin, il a encore été tenu compte de la réforme des indemnités de piquet pour les cantonniers (centres d'imputation 420 et 422, sous les traitements) et policiers (730 : rubrique 3049.00).

Les **autorités (juges) et commissions** enregistrent une diminution de - 180'800 francs. La principale variation tient au non renouvellement du poste de préposé aux faillites du district de Porrentruy pour - 140'100 francs. Temporairement, les effectifs administratifs de cette unité sont renforcés pour éviter une surcharge.

Pour le **personnel administratif**, l'effectif diminue de - 5,23 unités (cf. remarques précédentes). Hors créations de postes obligatoires (1,15 EPT pour l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, 4,04 postes de concierges, 3,90 EPT pour l'entretien et l'exploitation de l'autoroute, 1,0 EPT d'agent de détention, 1,03 EPT de policier -sans aspirants-, soit déjà 11,12 EPT), c'est plutôt avec un effectif ordinaire encore plus diminué avec lequel il faut compter en 2016. Cette diminution contraste par rapport aux années 2015 (+ 10,7 EPT), 2014 (+ 11,8 EPT) et confirme la rupture avec l'évolution des budgets 2013 (+ 39,7), 2012 (+ 34,6) et 2011 (+ 23,5). L'ensemble des variations et leur explication sont données dans la 3^{ème} partie "Effectif du personnel". Les mesures OPTI-MA y participent pour - 15,29 EPT en 2016 (selon l'optique du tableau figurant à la 3^e partie personnel du présent budget).

En francs, la diminution, se monte à - 2'212'100 francs pour le personnel dit administratif. Les traitements à la Section archéologie et paléontologie présentent une diminution de - 850'200 francs en 2016. Cette variation s'avère moins importante par rapport aux baisses des années dernières. Corrigée de cet élément, la diminution (des traitements administratifs) se monte encore à - 1,4 mio , soit - 1,34%.

Englobant tous ces éléments, seul le Centre d'entretien A16 (422) avec + 276'400 francs dépasserait un écart positif supérieur à 200'000 francs. Il faut également rappeler que le centre entretient et exploite des kilomètres supplémentaires avec la mise en service des tronçons autoroutiers. Les charges y relatives sont couvertes par contrat de prestations avec la Confédération;

Les améliorations principales (total de - 4,2 mios hors "fouilles archéologiques" répartis

sur 39 centres d'imputation sur 74) se répartissent sur plusieurs unités (> - 200'000 francs) :

- la Section de la route nationale A16 du Service des infrastructures (421) avec - 839'100 francs en lien avec la fin de la construction de l'autoroute;
- la police cantonale avec - 452'700 francs (sur 16,6 mois de charges de personnel; le budget 2015 s'avère à posteriori trop élevé ; 4 aspirants de moins en 2016 et pas comptés dans les variations d'effectifs; globalement les charges tendent vers la stabilité hors nouvelles classification et organisation);
- le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (230) avec - 381'800 francs prend en considération les premiers effets de l'externalisation du laboratoire cantonal;
- le Service des contributions (610-614) dans son ensemble avec - 310'500 francs;
- de même avec l'externalisation des tâches en lien avec les Forêts domaniales (411) avec les premiers effets pour - 267'200 francs;
- la refonte des tâches du Service de la Coopération (790) avec - 260'100 francs.

Pour le **personnel enseignant**, l'effectif total des postes mensualisés diminue également globalement de - 2,26 unités (cf. premiers paragraphes du point 4.1) ou - 981'000 francs en termes de traitements. Ce montant comprend les remplacements, stagiaires, personnes placées par l'assurance chômage, paiements à la tâche, mandats intercantonaux, etc. qui ne sont pas comptés dans cet effectif et donc dans sa variation. Les réformes et hypothèses retenues et intégrées pour ce budget pèsent donc également de tout leur poids, mais correspondent, somme toute, à - 0,89% de la masse salariale concernée. L'important renouvellement de l'effectif par des personnes plus jeunes y contribue largement également.

En valeur absolue (rubrique 3020), l'école obligatoire présente une diminution de - 677'100 francs ou - 0,89% (cf. hypothèses préalables, notamment la sous-évaluation partielle du budget 2015, particulièrement des charges de l'école obligatoire établies alors très globalement faute de données individualisées). La nouvelle évaluation de fonctions à l'école infantile et primaire en explique la majeure partie (+ 0,5 million), alors que l'école secondaire diminue de - 1,2 mio. Les divisions du CEJEF présentent une évolution globale de - 0,3 mio de francs ou - 0,88 % (Division lycéenne - 189'1000 francs; Division technique - 84'400 francs; Division artisanale - 173'200 francs; Division commerciale - 71'300 francs; Division santé-social-arts + 214'100 francs). De manière générale, l'offre est constamment en évolution dans un contexte de recherche d'efficacité quand cela est possible ou souhaitable (ex: ouvertures, fermetures, regroupements, etc. dont l'application des mesures OPTI-MA). Le nombre d'élèves évolue.

Les **travailleurs temporaires** (vétérinaires officiels, service civil et préposés à l'agriculture) affichent une diminution de - 14'900 francs, les civilistes (+ 40'100 francs)

étant compensés par la diminution des préposés à l'agriculture (- 40'000 francs).

Pour les charges sociales (**rubriques 304 et 305**), les écarts sont en principe proportionnels aux variations des traitements décrites plus haut. Pour la rubrique 304, l'augmentation de + 98'000 francs s'explique essentiellement par la réforme de l'indemnité d'inconvénients de service de la Police (580'000 francs annuels au lieu de 500'000). Par contre, la variation de la rubrique 305 est plus complexe et n'est pas complètement proportionnelle aux traitements de base. Le budget 2016 déroge à cette règle pour au moins quatre raisons principales. Premièrement, le budget 2015 donnait une estimation très globale pour les enseignants alors que la version 2016 revient à une estimation individualisée. Deuxièmement, le budget 2016 est le premier qui considère l'âge de chaque personne pour fixer la caisse de pensions. Troisièmement, les départs à la retraite largement plus nombreux diminuent plus que proportionnellement les charges salariales, particulièrement celles de la caisse de pensions (environ - 1,0 mio). Enfin, particulièrement pour les faibles taux d'activité, le cumul des différents contrats par personnes n'est pas complètement pris en compte et il existe une tendance à la sous-estimation des charges de la caisse de pensions dans ce cas (écart de 2-3% est possible, soit la moitié de la variation par rapport aux comptes 2014, soit environ 500'000 francs ou l'équivalent de 3-4 EPT). Au final, la valeur globale des charges salariales 2016 est même plus basse que celle des comptes 2014 et s'inscrit en large décre par rapport au budget 2015 partiellement surestimée sur ce point. La diminution est de - 2'013'500 francs ou - 4,70%, dont la majeure partie au titre de la caisse de pensions (- 1,8 mio). On peut toutefois encore particulièrement préciser les points de modification suivants :

- il est tenu compte de l'évolution de la sinistralité en matière de compensation APG maladie ;
- comparé à ce qui précède, en matière de cotisations patronales, les autres charges sociales sont stables.

Les **autres charges de personnel (formation)** diminuent légèrement de - 31'600 francs ou - 2,26 %. Il n'y a pas de raison particulière à cette baisse, si ce n'est la réalisation de mesures OPTI-MA prévues (ex. recrutements).

4.2. Biens, services et autres charges d'exploitation

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
31	BIENS, SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	76'505'300	75'598'100	907'200	1.20%
310	Charges de matériel et de marchandises	6'973'800	6'857'500	116'300	1.70%
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	1'421'500	1'339'400	82'100	6.13%
312	Eau, énergie, combustible	4'291'100	4'252'400	38'700	0.91%
313	Prestations de services et honoraires	34'412'900	33'294'400	1'118'500	3.36%
314	Travaux de gros entretien	9'608'700	10'158'200	-549'500	-5.41%
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	5'270'700	5'043'800	226'900	4.50%
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'476'400	4'450'100	26'300	0.59%
317	Dédommagements	2'644'100	2'762'400	-118'300	-4.28%
318	Réévaluations sur créances	5'066'000	5'323'000	-257'000	-4.83%
319	Diverses charges d'exploitation	2'340'100	2'116'900	223'200	10.54%

La rubrique 31 progresse de + 907'200 francs ou + 1,20%. C'est le taux le plus faible de ces dernières années. En effet, il s'agissait bien de + 1,50% au projet de budget 2015, mais de + 3,63 % au budget 2014, + 3,89% au budget 2013 et + 4,79% au budget 2011. Comme le détail le démontrera, cette faible hausse s'explique encore par des facteurs largement uniques, autofinancés, exceptionnels ou surtout obligatoires. Sans ces derniers, la stabilité, voire une diminution prédominerait. Comme par le passé, l'appréciation ne doit donc pas s'arrêter à un premier jugement. Il peut même y avoir, comme pour le Fonds pour la gestion des déchets, d'une année à l'autre, le recours soit à un mandat (rubrique 313X) ou à une subvention (rubrique 36XX) pour la gestion ou le règlement d'une problématique donnée. Globalement, ces variations qui peuvent paraître importantes ne modifient pas le résultat de l'Etat.

Les **charges de matériel et de marchandises** augmentent de + 116'300 francs. Cette différence s'explique principalement par le retour à une année normale au niveau du nombre d'élections et de votes à organiser (- 112'000 francs), mais surtout par les festivités liées à l'ouverture du dernier tronçon jurassien autoroutier (+ 142'000 francs) et les frais de repas en lien direct avec le nombre de détenus (+ 94'000 francs). Les externalisations prévues amènent également des réductions de charges.

La très légère augmentation de + 82'100 francs enregistrée en matière

d'**immobilisations ne pouvant être portées à l'actif** (meubles, machines, appareils, logiciels dont la valeur basse ne permet pas de les considérer comme appartenant aux investissements) provient de multiples effets par unité, dont aucun ne dépasse les 30'000 francs. L'informatique et les uniformes pour la police cantonale restent principalement concernés.

En matière d'**eau, énergie, combustible**, c'est également la stabilité qui prédomine avec + 38'700 francs. Le traitement des déchets y participe pour 30'000 francs. La marge de manœuvre en la matière demeure somme toute très limitée si les prestations se développent. Il faut rappeler que la majeure partie de ces charges est couverte par des recettes (autoroute, locations, taxe sur les déchets).

La rubrique la plus importante **Prestations de services et honoraires (mandats, assurances, taxes)**, quelques 34,4 mio, présente une augmentation de + 1'118'500 francs ou + 3,36%. Les variations sont multiples, contraires et n'ont pas toute la même importance. Globalement, l'informatique (3133; - 18'600 francs) et les assurances (3134; -22'700 francs) peuvent être considérées comme stables. Les principales augmentations se trouvent :

- essentiellement dans les charges absolument liées aux placements de détenus à l'extérieur pour + 1'012'000 francs;
- les études et mandats liés à l'environnement notamment la reprise des analyses précédemment effectuées par le laboratoire cantonal pour + 549'500 francs. Ce montant intègre pour 430'000 francs d'analyses du laboratoire cantonal pour lesquelles une participation financière de tiers est prévue à hauteur de 130'000 francs. A considérer globalement avec les commentaires de détails du centre d'imputation 230 Service de la consommation et des affaires vétérinaires. De plus, la passe à poissons de 150'000 francs est complètement subventionnée ;
- les prestations de services de tiers dans le cadre de l'entretien et de l'exploitation -complète- de l'autoroute pour + 421'000 francs;
- les prestations de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte avec + 128'000 francs, notamment en matière d'expertises et de curatelles toujours plus nombreuses et à charge uniquement de l'Etat (anciennement des communes).

Les principales baisses à signaler sont :

- les mandats du Fonds pour la gestion des déchets pour - 300'000 francs;
- les mesures pédo-pédagogiques pour - 172'000 francs;
- le Centre de compétences Delta pour - 150'000 francs ;
- les placements externes de mineurs dans des établissements (Tribunal des mineurs) pour - 140'000 francs;

La diminution globale de - 549'500 francs enregistrée dans la rubrique **Travaux de gros entretien** concerne essentiellement l'entretien hivernal et usuel des routes cantonales avec respectivement - 150'000 francs et - 713'000 francs, alors que l'externalisation des forêts domaniales augmente les prestations par des tiers de + 410'000 francs.

La rubrique **Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles** permet de tenir compte des charges d'entretien en général. Elle progresse de quelques + 226'900 francs ou + 4,50%, dont + 245'400 francs en matière informatique. Le nombre et le coût (nouveau ou renouvellement) ne font qu'augmenter.

La rubrique **Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation** est globalement stable avec + 26'300 francs ou + 0,59%. Toutefois, malgré l'augmentation des kilomètres entretenus et exploités de l'A16, la location des moyens diminue de - 70'000 francs.

Les **dédommagements** diminuent à nouveau de quelques - 118'300 francs. Tant du côté des baisses que des hausses, leur répartition est très large sur les différentes unités. Les déplacements du Gouvernement s'inscrivent en baisse de - 61'000 francs. Les camps de sport des divisions du CEJEF affichent une baisse de - 24'300 francs (mesure OPTI-MA 083).

Le poste **Réévaluations sur créances** concerne avant tout les Pertes sur créances, pour 5,0 millions de francs, qui évoluent de - 277'000 francs pour une variation totale de la rubrique de - 257'000 francs. L'estimation se base sur les constats des derniers comptes (impôts, jugements, amendes, émoluments, autres éliminations de créances).

Enfin, la dernière rubrique **Diverses charges d'exploitation** évolue de + 223'200 francs, dont + 255'000 francs au titre de l'assistance judiciaire gratuite obligatoire.

En résumé et de manière globale, il peut être affirmé que les charges de la rubrique 31 « biens, services et autres charges d'exploitation » sont maîtrisées et stables.

4.3. Charges d'armement

Cette rubrique existe dans un esprit de concordance et d'harmonisation des pratiques comptables et avant tout statistiques entre les différents niveaux de collectivités suisses. Seul le niveau fédéral l'utilise.

4.4. Amortissements du patrimoine administratif

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	17'308'700	17'095'000	213'700	1.25%
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	17'308'700	17'095'000	213'700	1.25%

La variation est une augmentation de + 213'700 francs.

Pour information, voici les catégories et les taux d'amortissement retenus et appliqués à la valeur à neuf :

- 2,5 % pour les terrains non bâtis et ouvrages de génie civil (routes, ponts, canaux, étangs et forêts)
- 3 % pour les bâtiments et terrains bâtis
- 10 % pour le mobilier
- 10 % pour les subventions d'investissement (rubrique 3660.00)
- 12,5 % pour les véhicules
- 20 % pour les machines
- 25 % pour les équipements informatiques et logiciels

Pour cette rubrique, les amortissements 2016 ont été évalués ainsi :

Amortissements des immobilisation corporelles du patrimoine administratif (rubrique 600.3300.00)

Catégories	Valeur à neuf estimée au 01.01.2016	Taux d'amortissement	Durée de vie en années	Montant de l'amortissement 2016
Terrains non bâtis	4'601'000	2.50%	40.0	115'000
Ouvrages de génie civil	206'055'000	2.50%	40.0	5'151'400
Terrains bâtis	183'130'000	3.00%	33.3	5'396'200
Mobilier	558'000	10.00%	10.0	55'800
Véhicules	4'729'000	12.50%	8.0	591'100
Informatique (hardware et software)	14'447'000	25.00%	4.0	3'611'800
Machines, mobilier, véhicules, informatique	11'937'000	20.00%	5.0	2'387'400
Totaux	425'457'000	4.07%	24.6	17'308'700

Pour connaître l'entier de l'effort d'amortissement, il faut encore additionner l'amortissement des subventions d'investissements de la rubrique 3660 de 17'897'300 francs (- 986'700 francs). La variation prise alors globalement entre ces deux rubriques correspond à une baisse de - 773'000 francs.

4.5. Charges financières

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
34	CHARGES FINANCIERES	7'042'800	7'294'700	-251'900	-3.45%
340	Charges d'intérêts	6'977'600	7'235'300	-257'700	-3.56%
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	3'200	3'200	0	0.00%
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	62'000	56'200	5'800	10.32%

L'évolution des besoins en financement et des taux d'intérêt dicte l'évolution de la charge d'intérêts. Forts du nouvel état de situation des taux, les intérêts passifs sont donc encore plus limités pour autant que le besoin de financement reste contenu. Ainsi, l'ensemble de la rubrique 34 présente un allègement de - 251'900 francs dont - 257'700 au titre des **charges d'intérêts** à long terme.

Globalement, en ce qui concerne le coût des prêts fermes, le taux moyen est de 1,98% avec les contrats swap et de 2,10% en y ajoutant l'emprunt à la Caisse de pensions lié à son assainissement. La durée moyenne est respectivement de 10,13 ans et de 12,3 ans.

Les **frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs** s'inscrivent à 3'200 francs de droits de garde pour les dépôts des titres.

Les **charges pour biens-fonds, patrimoine financier** permettent de préciser l'appartenance de ces charges au patrimoine financier. Pratiquement, celles-ci concernent les charges de maintien de la valeur des places de parc de l'ancien dépôt Warteck à Delémont (11'000 francs, -1'000 francs), ainsi que les charges d'une partie des locaux du Service des arts et métiers (51'000 francs, - 6'800 francs).

4.6. Attributions aux fonds et financements spéciaux

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	10'694'800	10'336'400	358'400	3.47%
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux des capitaux de tiers	34'000	82'000	-48'000	-58.54%
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux du capital propre	10'660'800	10'254'400	406'400	3.96%

Par rapport à 2015, l'augmentation de la rubrique 35 est de + 358'400 francs. On peut noter que les attributions (10,7 mios) sont un peu moins élevées que l'ensemble des prélèvements (rubrique 45 pour 11,2 mios), ce qui permet de ménager la fortune desdits fonds et de limiter le recours à l'emprunt. Le Fonds de la coopération explique les - 50'000 francs au titre des capitaux de tiers. L'essentiel de la variation provient des fonds de capital propre et du financement via la répartition de l'impôt des frontaliers entre :

- le Fonds de péréquation financière (+ 364'500 francs), malgré un abandon, pour la cinquième année consécutive, de l'alimentation par l'Etat pour 500'000 francs, voit ses prestations progresser et sa fortune stabilisée;
- le Fonds de la coopération qui diminue de -129'500 francs, hors financement unique en faveur de la ligne ferroviaire Delle-Belfort qui provient directement de la fortune du Fonds selon la décision du Parlement;

4.7. Charges de transfert

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
36	CHARGES DE TRANSFERT	431'857'300	427'382'700	4'474'600	1.05%
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	15'755'500	16'150'500	-395'000	-2.45%
361	Dédommagements à des collectivités publiques	79'036'800	69'455'000	9'581'800	13.80%
362	Péréquation financière et compensation des charges	14'621'000	12'950'000	1'671'000	12.90%
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	304'536'700	309'933'200	-5'396'500	-1.74%
365	Réévaluation des participations du patrimoine administratif	0	0	0	-
366	Amortissements, subventions d'investissements	17'897'300	18'884'000	-986'700	-5.23%
369	Différentes charges de transfert	10'000	10'000	0	0.00%

Cette rubrique reprend, comme son libellé l'indique, l'ensemble des transferts effectués au bénéfice d'autres collectivités publiques (Confédération, cantons, communes), syndicats, entreprises ou même de tiers (y compris les ménages). Elle représente 47,3% des charges au budget 2016. Elle est stable (47,4% en 2015). Sa stabilisation sur la durée reste un des plus grands défis, tant en valeur absolue, qu'en part relative. Traditionnellement, elle présente la plus importante évolution. La progression, notamment grâce aux mesures prises, n'est « que » de + 4'474'600 francs ou + 1,05% en 2016 (+ 0,07% au projet de budget 2015). Toutefois, il convient de tenir compte d'une adaptation comptable qui biaise la comparaison. En effet, pour rendre les variations comparables, le budget 2015 doit être corrigé de la nouvelle imputation des subventions fédérales en matière de qualité écologique et du paysage pour 11'812'000 francs. Ainsi, la progression est effectivement de + 3,92%, soit un taux de croissance largement insoutenable à long terme, trois fois plus fort que le taux moyen.

La variation de la rubrique **quotes-parts de revenus destinées à des tiers** est de - 395'000 francs. Elle s'explique presque complètement par la légère diminution de la part des communes à l'imposition des travailleurs frontaliers avec - 447'500 francs (mesure OPTI-MA no 125).

Les **dédommagements à des collectivités publiques** progressent de + 9'581'800 ou + 13,80%. Deux tiers de cette progression provient de la nouvelle participation obligatoire au financement au Fonds en faveur des infrastructures

ferroviaires, plus connu sous les abréviations FAIF ou FIF, pour quelques + 6'300'000 francs. Il s'agit de l'application de la volonté du peuple exprimée par votation. Le canton du Jura participe ainsi à l'exercice de la nécessaire solidarité confédérale.

Parmi les autres principales augmentations, peuvent être citées :

- les hospitalisations extérieures pour + 1'250'000 francs, y compris les charges supplémentaires liées aux placements extérieurs dans le domaine de la psychiatrie. La fermeture de l'Unité hospitalière médico-psychologique (UHMP) dès juillet 2014 explique cette progression;
- l'ensemble des filières soutenues par la Formation professionnelle avec + 1'923'700 francs. L'année 2014, et peut-être l'exercice 2015 également, se sont révélés trop "favorables" et il y a un certain retour à la normale, malgré les différentes mesures OPTI-MA. C'est particulièrement vrai pour le financement des universités avec + 900'000 francs. Il y a également des nouvelles charges en matière de HEP-BEJUNE (+ 528'000 francs en lien avec l'ouverture du campus à Delémont) et dans la formation professionnelle initiale BEJUNE (+ 465'500 francs).

La **péréquation financière et compensation des charges (système cantonal)** enregistre une nouvelle hausse importante des prestations versées avec + 1'597'000 francs, à mettre en rapport avec l'évolution des potentiels des communes contributrices et de l'évolution de la part à l'impôt des travailleurs frontaliers. Ce sont les prestations en matière de péréquation financière des ressources qui augmentent. Ce qui veut également dire que les communes les plus faibles ont besoin d'une aide plus importante. Dans une moindre mesure, les moyens à disposition du Fonds de soutien stratégique augmentent de + 130'000 francs également et reviennent ainsi à une valeur moyenne.

Le cœur de la rubrique transferts est constitué des **subventions à des collectivités et à des tiers**. Cf. remarque introductive de la rubrique 36. Ces dernières diminuent de quelques - 5'396'500 francs ou - 1,74%. La progression était encore de l'ordre de + 4,0% au budget 2014. Corrigé de l'effet comptable lié à la nouvelle imputation des subventions agricoles, la progression 2016 est très forte avec + 2,15%.

Les variations les plus significatives figurant au titre des diminutions sont (- 18,9 mios au total) :

- les subventions pour la qualité écologique et du paysage pour - 11'812'000 francs (résultante de 3 rubriques);
- les Etablissements médicaux-sociaux pour - 714'000 francs (mesure OPTI-MA 043 et adaptation en leur faveur du financement des soins);
- les subventions pour les bourses et apprentissages pour - 600'000 francs;
- les subventions d'exploitation aux transports publics pour - 363'000 francs (mesure OPTI-MA 069);

- les institutions sociales extérieures pour - 450'000 francs (mesure OPTI-MA 019);
- les dépenses dans le domaine psychiatrique avec - 315'000 francs (hors hospitalisations extérieures);
- la Fondation Pérène avec - 252'000 francs.

Du côté des augmentations (+ 13,6 mios), nous pouvons citer les variations supérieures à 200'000 francs (hors effets comptables):

- les prestations complémentaires à l'AVS/AI pour + 2'554'000 francs (mesure OPTI-MA 014 toutefois intégrée);
- le solde dû à la répartition des charges de l'action sociale pour + 2'200'000 francs;
- le financement des soins pour + 960'000 francs;
- les Services sociaux régionaux pour + 850'000 francs;
- la contribution à la réduction des primes d'assurance maladie pour + 740'000 francs (mesure OPTI-MA 013 toutefois intégrée);
- l'Hôpital du Jura pour - 1'381'000 francs auxquels il conviendrait d'ajouter, pour la comparaison au budget 2015, 1'958'000 francs de la nouvelle subvention pour les organismes de santé (y compris CASU; stable en l'occurrence et qui ne biaise pas la comparaison). La charge globale augmente donc de quelques 577'000 francs;
- les subventions à l'étranger qui sont en fait une subvention cantonale à la réhabilitation de la ligne ferroviaire Delle-Belfort pour + 400'000 francs (financée directement par la fortune du Fonds de la coopération);
- les subventions à l'Association jurassienne d'accueil des migrants pour + 357'000 francs (frais de sécurité; mesure OPTI-MA 023 toutefois intégrée);
- l'assistance liée au secteur d'insertion (professionnelle) du Service de l'action sociale avec + 260'000 francs.

Concernant les **amortissements des subventions d'investissements** (cf. rubrique 33), le taux d'amortissement linéaire retenu est de 10 %. L'exception à ce principe se réfère aux subventions accordées à la Confédération concernant la reprise par cette dernière de la propriété de l'A16 qui sont amorties à raison de 2,5 % par année. Pour cette rubrique, les amortissements 2016 ont été évalués ainsi :

Amortissements des subventions d'investissements (rubrique 600.3660.00)

Catégories	Valeur à neuf estimée au 01.01.2016	Taux d'amortissement	Durée de vie en années	Montant de l'amortissement 2016
Subventions Confédération	59'506'000	2.50%	40.0	1'487'700
Subventions cantons	292'000	10.00%	10.0	29'200
Subventions communes	61'794'000	10.00%	10.0	6'179'400
Subventions aux entreprises publiques	44'349'000	10.00%	10.0	4'434'900
Subventions aux entreprises privées	51'213'000	10.00%	10.0	5'121'300
Subventions aux org. privés sans but lucratif	1'723'000	10.00%	10.0	172'300
Subventions aux ménages privés	4'456'000	10.00%	10.0	445'600
Subventions à l'étranger	269'000	10.00%	10.0	26'900
Totaux	223'602'000	8.00%	12.5	17'897'300

Il s'agit d'une baisse - 986'700 francs d'amortissement des subventions d'investissements par rapport à l'exercice précédent.

Enfin, pour terminer, les **différentes charges de transfert** regroupent uniquement la redistribution de la taxe CO₂ (selon la masse salariale). Elle est stable en 2016. On peut noter que, pour une part, ce montant est porté directement en déduction de la masse salariale des enseignants et donc allège également la part des communes via la répartition des charges de l'enseignement.

4.8. Subventions redistribuées

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	111'317'900	99'064'600	12'253'300	12.37%

Cette catégorie de charges, qui concerne principalement le domaine de l'agriculture, est neutre à l'égard du compte de résultats puisqu'elle est compensée complètement par son équivalent dans la colonne des revenus (subventions à redistribuer, rubrique 47). L'augmentation globale de la rubrique s'explique essentiellement de par une nouvelle comptabilisation introduite dès les comptes 2014. Ainsi, l'augmentation des subventions en faveur de l'agriculture (+ 11'415'200 francs à 105,3 mios de francs) explique la quasi-totalité de la hausse globale constatée de + 12'253'300 francs. Le changement de comptabilisation des subventions agricoles de la rubrique 36 du Service de l'économie rurale (320.3635.03 qualité écologique et du paysage, 320.3635.04 projets pour protection des ressources et 3635.05 Subventions cantonales) représentent quelques - 11'812'000 francs. Globalement, l'effet est quasi nul, mais la comptabilisation correspond ainsi mieux à la réelle nature "redistribuée" de ces subventions. Le subventionnement fédéral en matière de politique régionale

augmente également de + 156'600 francs, tout comme celui en faveur des conventions-programmes en matière d'environnement qui progresse de + 251'500 francs. On peut encore signaler un projet pilote de promotion de l'infrastructure écologique au Parc national régional du Doubs de + 582'000 francs. Par contre, le soutien fédéral aux mensurations cadastrales diminue de - 210'000 francs et retrouve ainsi sa valeur de 2014.

Les subventions redistribuées (rubriques 37/47) restent inscrites sur leur tendance à une lente mais sûre diminution sur le long terme. Les modes de calculation évoluent également. Elles concernent essentiellement des exploitations agricoles dont le nombre est en recul plus fort encore. L'aide par exploitant devrait rester stable.

4.9. Charges extraordinaires

Cette catégorie n'est pas utilisée en 2016 et le sera vraisemblablement rarement dans le cadre du budget. Elle peut y regrouper les charges (et les revenus; cf. rubrique 48) qui ne pouvaient être prévues, qui échappent à toute influence ou ne font pas partie du domaine opérationnel.

4.10. Imputations internes

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
39	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	334'500	0	0.00%
391	Prestations de services	276'500	276'500	0	0.00%
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	15'500	0	0.00%
393	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	34'500	0	0.00%
394	Intérêts et charges financières théoriques	0	0	0	-
395	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	8'000	0	0.00%

Ce poste est également compensé par son pendant dans la colonne des produits (rubrique 49). Comme en 2015, à 334'500 francs au total, les imputations internes (rubriques 39/49) sont exactement reconduites de leurs valeurs 2014. Pour mémoire, les cinq écritures qui composent la rubrique 391 **Prestations de services** permettent de tenir compte de la valeur du travail effectué dans un domaine donné :

- des coûts calculés pour 26'000 francs (informatique et généraux) sont imputés au Préposé à la protection des données et à la transparence;

- 50'000 francs sont imputés respectivement pour la gestion du Fonds du tourisme, de la péréquation financière, de la Caisse des épizooties et du Fonds des Déchets. Les rentrées correspondantes sont imputées aux Service de l'économie, des communes, de la consommation et des affaires vétérinaires et de l'environnement.

La rubrique 391 concerne encore l'estimation du travail du personnel administratif réalisé en faveur de la Commission de gestion et des finances, du Parlement et de son secrétariat.

Trois écritures concernant le report de charges imputables à l'Office de l'environnement (en revenus) directement sur le Fonds de la pêche (392, 393 et 395) expliquent la différence (58'000 francs).

5. Revenus

5.1. Revenus fiscaux

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
40	REVENUS FISCAUX	331'104'000	330'470'000	634'000	0.19%
400	Impôts directs, personnes physiques	230'300'000	221'835'000	8'465'000	3.82%
401	Impôts directs, personnes morales	48'450'000	57'380'000	-8'930'000	-15.56%
402	Autres impôts directs	22'850'000	22'400'000	450'000	2.01%
403	Impôts sur la propriété et sur la dépense	29'504'000	28'855'000	649'000	2.25%

Les prévisions en matière d'impôts des personnes physiques et des personnes morales sont basées sur les derniers décomptes effectifs et les éléments de variations connus du Service des contributions. L'apparente stabilité, + 634'000 francs ou + 0,19% de la rubrique 40 prise dans son ensemble masque une importante diminution de - 8,9 mios de francs de l'impôt des personnes morales (SA) compensée particulièrement par une progression de + 8,5 mios des personnes physiques.

La rubrique 400 **impôts directs, personnes physiques** augmente de + 8'465'000 francs ou + 3,82%.

Les variations exhaustives sont les suivantes :

- l'impôt sur le revenu des personnes physiques ainsi que ses variations progressent de + 5'235'000 francs (cf. explication ci-dessus). Les raisons en sont multiples : augmentation marquée de la population et des contribuables, légère augmentation également des revenus, notamment imposables après limitation des déductions pour les personnes indépendantes (mesure OPTI-MA) et en lien avec l'inflation négative sur la période. La baisse fiscale, suspendue en 2015, reprend. A titre de rappel, dès 2014, le rééquilibrage fiscal entre les couples mariés et les concubins (- 7,0 mios/an) avait été introduit ;
- l'impôt sur la fortune (y compris ses variations) progresse de + 1'550'000 francs;
- l'impôt des frontaliers progresse de + 1'350'000 francs. Ce produit est redistribué essentiellement aux communes directement (après prise en compte de la mesure OPTI-MA 125), via surtout le Fonds de la péréquation financière (27 points de pourcentage; cf. commentaire de la rubrique 35) et sert également à alimenter le Fonds de la coopération (< 10%) ;
- l'impôt à la source dégage + 700'000 francs supplémentaires ;
- le produit des amendes et des arrérages augmente (+ 700'000 francs);
- l'amnistie fiscale se terminant, la baisse est conséquente à ce titre par rapport au

budget précédent avec - 1'070'000 francs. Toutefois, les dossiers liés à l'amnistie fiscale dite "ordinaire" représentent 200'000 francs;

La rubrique 401 **Impôts directs personnes morales** enregistre la plus forte diminution de ce budget 2016 avec - 8'930'000 francs. La décision de la BNS du 15 janvier 2015 d'abandonner le taux plancher franc suisse/euro en est la principale cause. La diminution de la rubrique réside essentiellement dans la diminution du produit de l'impôt sur le bénéfice et le capital des sociétés (SA et Sàrl) pour - 8'500'000 francs. L'impôt sur le capital de ces dernières baisse également (- 450'000 francs). L'impôt sur le bénéfice des sociétés coopératives (+ 100'000 francs) compense partiellement la diminution de celui des autres personnes morales (- 120'000 francs). Les amendes progressent de + 40'000 francs également.

Les **autres impôts directs (rubrique 402)** montrent une augmentation de + 450'000 francs, répartie de la manière contrastée suivante :

- droits de mutation et gages immobiliers stables;
- impositions spéciales personnes physiques + 150'000 francs;
- impôt sur les gains immobiliers + 300'000 francs.

En matière d'impôt sur les gains de loterie, ainsi que sur les successions et donations, la stabilité a été retenue par l'emploi de valeurs historiques moyennes. D'une manière générale, une partie importante de ces recettes dépend largement de l'évolution de la conjoncture (particulièrement les droits de mutations et gains immobiliers) ou de la survenance de quelques dossiers importants.

Pour terminer, sous l'appellation **Impôts sur la propriété et sur la dépense (rubrique 403)** se trouve le produit de la taxe sur les véhicules qui présente une forte évolution avec + 650'000 francs ou + 2,25%. Rappelons que le produit de la taxe dépend du poids et du nombre de véhicules immatriculés.

5.2. Revenus régaliens et de concessions

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
41	REVENUS REGALIENS ET DE CONCESSIONS	2'083'600	4'604'200	-2'520'600	-54.75%
410	Revenus régaliens	652'500	651'500	1'000	0.15%
411	Banque Nationale Suisse	0	2'700'000	-2'700'000	-100.00%
412	Revenus de concessions	1'431'100	1'252'700	178'400	14.24%

L'essentiel de la variation de la rubrique 41 tient à l'évolution espérée de la part cantonale au bénéfice de la Banque nationale suisse (ci-après BNS). Si le budget 2015 avait retenu une hypothèse moyenne (2,7 mios de francs au lieu de 5,9 mios), le budget 2016 ne retient, pour sa part, aucun montant (- 2'700'000 francs) au vu du bouclage de 50,0 milliards de francs de la BNS au premier semestre 2015. La Confédération a retenu un plein versement. Plusieurs cantons escomptent également la moitié ou la totalité du montant. Le versement dépend étroitement de l'évolution du prix des principales valeurs qui composent le bilan de l'institut (achats de devises, notamment via le rachat de dettes souveraines, mais également du marché de l'or). Retenir complètement ce manque à gagner reste aussi abrupt que difficile à compenser sur un seul exercice.

La sous-rubrique **410 Revenus régaliens** (commerce de bétail, permis de chasse, de pêche et régie des sels) est très stable avec + 1'000 francs.

La sous-rubrique **412 Revenus des concessions** (patentes d'auberges, droits d'eau et de concessions hydrauliques, recettes en faveur du fonds pour la gestion des déchets ou des dommages causés par les éléments; permis d'armes et d'explosifs) progresse essentiellement en raison des recettes en faveur du Fonds pour la gestion des déchets (+ 170'000 francs).

5.3. Taxes

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
42	TAXES	41'412'400	39'552'600	1'859'800	4.70%
420	Taxes d'exemption	700'000	600'000	100'000	16.67%
421	Emoluments administratifs	19'279'500	19'088'100	191'400	1.00%
422	Recettes hospitalières et établissements spécialisés, pensions	776'300	537'000	239'300	44.56%
423	Ecolages et taxes de cours	1'331'900	1'068'100	263'800	24.70%
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	1'402'000	1'392'400	9'600	0.69%
425	Recettes sur ventes	2'781'300	2'682'100	99'200	3.70%
426	Remboursements	12'728'300	12'376'400	351'900	2.84%
427	Amendes	2'413'100	1'808'500	604'600	33.43%

La rubrique 42 **Taxes** améliore sa contribution avec + 1'859'800 francs. Toutes les sous-rubriques y contribuent.

Les **taxes d'exemption de constructions d'abris en faveur du Fonds des contributions de remplacement** progressent de + 100'000 francs.

Les **émoluments administratifs** affichent une meilleure tenue avec à nouveau une hausse de + 191'400 francs. Les principales hausses sont attendues dans les Offices de poursuites et faillites (+ 210'000 francs), au Tribunal de première instance (+ 150'000 francs) et à l'Office des véhicules (+ 98'000 francs). Une baisse de 240'000 francs est attendue suite à l'externalisation du laboratoire cantonal.

Les **Recettes hospitalières et établissements spécialisés, pensions** augmentent légèrement de + 239'300 francs, essentiellement au titre des remboursements pour frais de détention (+ 205'000 francs), notamment suite à la fin des travaux de transformation de la prison.

Les **écolages et taxes de cours** progressent de + 263'800 francs, essentiellement par la participation de privés aux cours délivrés par le Fonds cantonal pour l'emploi (+ 249'900 francs).

Les **taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services** (ex: entrées musée des sciences naturelles, de la piscine des Tilleuls, contribution au Fonds de soutien aux formations professionnelles) sont très stables avec + 9'600 francs, sans variation significative ou particulière.

Les **recettes sur ventes** présentent une augmentation de + 99'200 francs, dont 62'000 francs sont imputables à la revente avec marge des moyens d'enseignement et 52'000 francs au produit des ventes de bois.

Les **remboursements** progressent de + 351'900 francs. Les principales variations concernent :

- le remboursement de l'utilisation des véhicules, machines, matériel, etc. en lien avec les routes cantonales + 213'000 francs ;
- les remboursements environnementaux, notamment d'analyses, pour + 167'300 francs ;
- les remboursements de l'ensemble des divisions du CEJEF avec - 112'000 francs.

Enfin, les **amendes** augmentent de 604'600 francs, principalement à la Police (+ 610'000 francs).

5.4. Revenus divers

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
43	REVENUS DIVERS	141'500	151'800	-10'300	-6.79%
430	Revenus d'exploitation divers	118'500	128'800	-10'300	-8.00%
431	Activation de prestations propres	20'000	20'000	0	0.00%
439	Autres revenus	3'000	3'000	0	0.00%

En matière de **revenus divers**, les variations sont traditionnellement très contenues. Pour 2016, la variation est de - 10'300 francs et concerne exclusivement les **revenus d'exploitation divers**, dont - 10'000 francs au Fonds cantonal pour l'emploi.

L'**activation de prestations propres** concerne en fait uniquement des recettes diverses du Centre d'entretien A16 (stables).

Les **autres revenus** concernent une écriture à la Division technique (stable).

5.5. Revenus financiers

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
44	REVENUS FINANCIERS	9'954'300	9'853'900	100'400	1.02%
440	Revenus des intérêts	3'020'900	2'974'000	46'900	1.58%
441	Gains réalisés du patrimoine financier	50'000	50'000	0	0.00%
442	Revenus de participations du patrimoine financier	277'400	278'800	-1'400	-0.50%
443	Produit des biens-fonds du patrimoine financier	91'200	22'000	69'200	314.55%
445	Revenus financiers de prêts et de participations du patrimoine administratif	2'887'000	2'861'000	26'000	0.91%
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	1'290'000	1'187'300	102'700	8.65%
447	Produit des biens-fonds du patrimoine administratif	2'337'800	2'480'800	-143'000	-5.76%

Les **revenus des intérêts** progressent de + 46'900 francs. Les créances fiscales progressent de + 97'900 francs. Par contre, à court terme, il n'est pas attendu d'intérêts (- 51'000 francs).

Les **gains réalisés du patrimoine financier** ont été maintenus à une valeur moyenne stable de 50'000 francs, ce qui explique l'absence de variation.

Les **revenus de participations du patrimoine financier** (- 1'400 francs) et les **revenus financiers de prêts et participations du patrimoine administratif** (+ 26'000 francs) voient leur valeur varier, non pas et comme au budget 2015 avec la prise en compte de l'augmentation du dividende de la Banque cantonale, mais des variations légères sur les autres titres détenus.

Le produit des biens-fonds du patrimoine financier progresse de + 69'200 francs notamment en raison d'un changement comptable dans l'imputation des revenus des locations des appartements des assistant-e-s en langues (+ 67'200 francs). Logiquement, l'ancienne rubrique 447 est diminuée d'autant.

Les **revenus financiers d'entreprises publiques** (participation de l'Etablissement cantonal d'assurance -ECA-, rémunération de la garantie de la Banque cantonale du Jura -BCJ- et dividende BNS) augmentent + 102'700 francs, dont + 20'000 francs au titre de la participation de l'ECA (mesure OPTI-MA n°128). L'essentiel de la hausse provient de la rémunération de la garantie de la BCJ (+ 90'000 francs) qui évolue en parallèle du bilan de la banque et du taux retenu (en augmentation dès 2015).

Le **produit des biens-fonds du patrimoine administratif** (produits des locations d'immeubles ou de salles) progresse de - 143'000 francs, dont - 120'000 francs au titre des locations marquées par les multiples fluctuations dont une perte sur location HEP-BEJUNE dès septembre 2016. La remarque concernant les locations des appartements des assistant-e-s en langues liée à la rubrique 443 explique, pour sa part, une réduction de 67'200 francs.

5.6. Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
45	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	11'217'900	10'697'400	520'500	4.87%
450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capitaux de tiers	0	0	0	-
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capital propre	11'217'900	10'697'400	520'500	4.87%

Les prélèvements équivalent, pour chaque fonds, à la différence entre la somme des charges et celle des revenus. Les variations que l'on trouve ici ne sont qu'une conséquence comptable des variations expliquées dans l'ensemble des rubriques précitées.

Il n'y a pas de **prélèvement sur les fonds et financements spéciaux capitaux de tiers** budgété en 2016.

Les **prélèvements sur les fonds et financements spéciaux capital propre** augmentent de + 520'500 francs. L'effet est généralisé :

- Fonds de péréquation financière cantonale, + 585'000 francs;
- Fonds de la coopération, + 270'500 francs, dont il faut rappeler la charge unique de 400'000 francs en lien avec la ligne ferroviaire Delle-Belfort;
- Fonds du tourisme, + 41'400 francs;
- Fonds cantonal pour l'emploi, + 23'800 francs;
- Fonds de la pêche, - 7'800 francs ;
- Caisse des épizooties, - 22'400 francs;
- Fonds pour la gestion des déchets, -370'000 francs;

Le budget 2016 s'affiche dans la volonté de pérenniser le financement des fonds et donc leur équilibre financier sur la durée. Les prélèvements sont donc globalement contenus et proches des attributions (rubrique 35), ce qui limite le recours à l'endettement.

5.7. Revenus de transfert

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
46	REVENUS DE TRANSFERT	388'125'700	400'890'500	-12'764'800	-3.18%
460	Quotes-parts à des revenus	37'447'000	37'604'000	-157'000	-0.42%
461	Dédommagements de collectivités publiques	104'061'000	106'254'200	-2'193'200	-2.06%
462	Péréquation financière et compensation des charges	171'353'000	173'511'000	-2'158'000	-1.24%
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers	75'107'700	83'464'300	-8'356'600	-10.01%
469	Différents revenus de transferts	157'000	57'000	100'000	175.44%

A l'image de la rubrique 36 (cf. commentaires ad hoc), il s'agit de la rubrique de recettes la plus importante en termes absolus et ce devant la rubrique 40 Revenus fiscaux. Elle illustre aussi bien la répartition des tâches Etat-communes (flux financiers

des communes à l'Etat) que la dépendance vis-à-vis de l'extérieur, particulièrement envers les autres cantons et, bien entendu, par rapport à la Confédération. Comme la rubrique 36, elle est marquée par un important changement comptable opéré dès les comptes 2014 en matière agricole, dont les subventions fédérales pour le développement agricole sont transférées à la rubrique 47 et s'inscrivent en large diminution ici de - 11,9 mios. A périmètre comptable comparable, il s'agit plutôt d'une légère diminution.

Les **quotes-parts à des revenus** diminuent à nouveau de - 157'000 francs. L'essentiel de la variation provient de la part à l'impôt fédéral direct (- 0,5 mio). La part cantonale à l'impôt anticipé et celle sur les huiles minérales évoluent respectivement de + 500'000 et - 160'000 francs.

Les **dédommagements de collectivités publiques** diminuent de - 2'193'200 francs, soit une compensation complète de l'évolution positive enregistrée au budget 2015. Premièrement, la part des communes à la répartition des charges de l'enseignement diminue de - 699'400 francs (sur 71,1mios en 2015; soit - 0,98%), malgré la nouvelle évaluation de fonctions (cf. commentaire concernant la rubrique 30 Charges de personnel quant aux importantes et nombreuses hypothèses retenues.) Ensuite et surtout, les subventions fédérales pour l'A16 continuent de diminuer logiquement avec le volume de travaux réalisés (- 1'260'200 francs, essentiellement pour les fouilles archéologiques avec - 900'000 francs). Pour la première fois, l'ouverture de kilomètres de routes nationales ne permet plus d'augmenter les subventions ad hoc en matière d'entretien (+ 43'300 francs) dans les mêmes proportions.

Enfin, le soutien fédéral et des autres cantons aux Divisions du CEJEF diminue de - 129'900 francs.

Les montants issus de la **péréquation financière et compensation des charges** diminuent de - 2'158'000 francs. Les transferts reçus de la Confédération et des cantons (paiements RPT) ont été diminués de - 3'300'000 francs, en particulier par la décision des Chambres fédérales du 16 juin 2015 de réduire de moitié la progression normale de la dotation de base de la péréquation des ressources pour la période 2016-19. Cette variation tranche encore plus avec l'évolution passée (- 3'000 francs en 2015, + 7,0 mios en 2014 ou encore + 15,2 mios de francs en 2013). Il faut aussi préciser que notre canton possédera en 2016 l'indice des ressources le plus faible de Suisse. Il ne régresse pas, mais il fait moins bien que la moyenne. En 2017, notre canton devrait encore compter avec un montant en légère décline, voire en stagnation. Alors que 2018 devrait être marquée par une timide reprise. On reste toutefois très éloigné de la couverture des charges y relatives (ex: prestations complémentaires, réduction de primes maladie), qui, elles continuent de progresser de 2-3% par an en

moyenne, voire nettement plus pour les exemples cités. Il faudrait idéalement entre 6-9 mios de francs par an pour avoir une situation globalement équilibrée. Ce n'est plus le cas depuis 2015. La volatilité du système (+/- 15 mios par an) a toujours été dénoncée par notre canton. Elle nous était pourtant favorable au départ. Le retournement était inévitable. Nous y sommes désormais pleinement confrontés alors que la fiscalité des personnes morales connaît également une difficulté majeure (franc fort).

Au niveau du système cantonal de péréquation financière, la péréquation des ressources progresse largement de + 1'012'000 francs (paiements en provenance des communes financièrement fortes), alors que le financement des aides du Fonds de soutien stratégique progresse également de 130'000 francs.

Les **subventions des collectivités publiques et des tiers** diminuent de - 8'356'600 francs, essentiellement pour la raison exposée en préambule des commentaires de la rubrique 46 (- 11,9 mios de subventions pour le développement agricole). De multiples autres variations complètent encore cet écart. Les assurances sociales, avec les subventions fédérales et la part des communes aux prestations complémentaires pour respectivement + 1'046'900 et + 489'800 francs, arrivent en tête. La charge nette en matière de prestations complémentaires augmente à nouveau de + 1,0 mio francs. Ces charges dynamiques restent majoritairement à financer par les cantons. La subvention fédérale en matière de réduction des primes-maladie progresse de + 971'600 francs et la part des communes diminue de - 75'200 francs. L'aménagement du territoire affiche un meilleur soutien fédéral de + 301'800 francs, notamment pour sa section énergie.

Les subventions en matière de routes cantonales progressent avec + 370'500 francs. Le soutien fédéral au Fonds cantonal pour l'emploi est meilleur de + 166'500 francs. L'environnement progresse également avec + 158'500 francs.

Les **différents revenus de transferts** augmentent de + 100'000 francs uniquement en raison d'une meilleure rétrocession du produit de la taxe CO2, toujours très difficile à prévoir et relativement volatile.

5.8. Subventions à redistribuer

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	111'317'900	99'064'600	12'253'300	12.37%

Ces subventions sont le miroir, dans la colonne des produits, des subventions redistribuées (cf. commentaire de la rubrique 37).

5.9. Revenus extraordinaires

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	10'781'000	1'061'000	9'720'000	916.12%
480	Revenus fiscaux extraordinaires	1'151'000	1'061'000	90'000	8.48%
483	Revenus divers extraordinaires	130'000	0	130'000	-
489	Prélèvements sur le capital propre	9'500'000	0	9'500'000	-

Cette catégorie regroupe usuellement et essentiellement les **revenus fiscaux extraordinaires** que sont les actes de défaut de biens pour 1'150'000 francs (+ 90'000 francs). Le budget 2016 concerne également le **revenu divers extraordinaire** et unique de 130'000 francs tiré de la dissolution du Concordat intercantonal sur le commerce de bétail imputé paritairement à l'Etat (65'000 francs) via le Service de la consommation et des affaires vétérinaires et aux propriétaires de bétail via la Caisse des épizooties (65'000 francs).

Enfin, le prélèvement de 9,5 mios de francs sur la réserve pour risques conjoncturels explique la variation enregistrée sur **le prélèvement au capital propre**.

5.10. Imputations internes

RUBRIQUES		BUDGET 2016	BUDGET 2015	VARIATION	
49	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	334'500	0	0.00%
491	Prestations de services	276'500	276'500	0	0.00%
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	15'500	0	0.00%
493	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	34'500	0	0.00%
494	Intérêts et charges financières théoriques	0	0	0	-
495	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	8'000	0	0.00%

Ce poste est le pendant de la rubrique 39 où la prestation interne est mise à charge (cf. commentaire rubrique 39).

III. COMPTE D'INVESTISSEMENTS

1. Comparaison avec la planification financière

Le budget 2016 des investissements nets se monte à 35,1 mios. Il est inférieur (- 9,6 mios; - 21,5 %) à la tranche 2016 du plan financier (44,8 mios). Cet écart provient de l'actualisation du calendrier de réalisation de l'ensemble des projets et des moyens financiers à disposition.

EN FRANCS	INVESTISSEMENTS NETS	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS BRUTES	INVESTISSEMENTS REALISES SUR LE TERRITOIRE CANTONAL ¹
Comptes 2012	37'842'887	54'387'704	172'574'658
Plan financier 2012	41'282'000	56'262'500	194'012'500
Différences	- 3'439'113	- 1'874'796	- 21'437'842
Comptes 2013	37'873'746	55'628'455	165'575'930
Plan financier 2013	42'604'200	55'449'500	187'499'500
Différences	- 4'730'454	+ 178'955	- 21'923'570
Comptes 2014	36'918'988	53'572'494	153'840'165
Plan financier 2014	53'815'500	67'271'000	171'771'000
Différences	- 16'896'512	- 13'698'506	- 17'930'835
Budget 2015	39'488'700	51'565'300	133'265'300
Plan financier 2015	48'350'400	61'048'500	146'548'500
Différences	- 8'861'700	- 9'483'200	- 13'283'200
Budget 2016	35'129'300	50'697'800	95'797'800
Plan financier 2016	44'774'600	57'141'000	99'891'000
Différences	- 9'645'300	- 6'443'200	- 4'093'200
Total comptes, budgets et plan financier	187'253'621	265'851'753	721'053'853
Total plan financier	230'826'700	297'172'500	799'722'500
Différences	- 43'573'079	- 31'320'747	- 78'668'647

¹ Dépenses d'investissements brutes + parts de la Confédération à la construction de l'A16

2. Financement

Le degré d'autofinancement des investissements est budgété à 80,6 %, ce qui satisfait aux exigences du dispositif du frein à l'endettement.

En chiffres absolus, l'insuffisance de financement des investissements sera de 6,8 mios en 2016. Cet endettement supplémentaire restera à un niveau supportable pour les finances cantonales.

La dette passera de 335,0 mios à fin 2015 à environ 353,3 mios à fin 2016, conséquence de l'insuffisance de financement, de l'utilisation de provision(s) et de fonds.

3. Allocations sectorielles

Comme cela a déjà été constaté les années précédentes, une part prépondérante (53,3 %) des investissements nets sera consacrée au patrimoine immobilier de l'Etat (maintenance et aménagements routiers, construction et rénovation de bâtiments). Le volume des subventions accordées s'élève à 10 mios. L'effort est important notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'environnement, des transports, de l'enseignement, de l'énergie.

Les chantiers les plus importants sont (en net) :

- Equipements et projets informatiques (4,0 mios);
- Maintenance routière (3,8 mios);
- Construction et aménagement de locaux pour les divisions santé-social-arts et commerciale (3,8 mios).
- Aménagement de routes cantonales (2,7 mio);
- Construction de l'A16 (2,1 mios);
- Assainissement de la Division technique (1,4 mio);
- Aménagement de la H18 (1,1 mio).

Le tableau de la page suivante indique la comparaison des allocations sectorielles avec la tranche 2016 de la planification des investissements.

Budget 2016 des investissements nets : allocations sectorielles et différences avec le plan financier (PFI)

OBJETS	Budget	%	PFI	%	Variations	%	Commentaires résumés des différences entre budget et PFI (uniquement pour les variations de plus de CHF 100'000.- nets)
Construction de IA16	2'100'000	6.0%	1'500'000	3.4%	600'000	40.0%	Décalage temporel.
Aménagement H18	1'095'000	3.1%	1'450'000	3.2%	-355'000	-24.5%	Décalages temporels (traversée du Noirmont, Le Noirmont - Le Boéchet, tunnel de la Roche).
Itinéraires cyclables (sans projets agglom.)	345'000	1.0%	600'000	1.3%	-255'000	-42.5%	Décalages temporels de divers projets.
Autres aménagements routiers (y c. projets agglom.)	3'151'000	9.0%	2'554'000	5.7%	597'000	23.4%	Décalages temporels (principalement Pont Saint-Jean à Saint-Ursanne, assainissement du bruit routier, OPAM Porrentruy Alle).
Maintenance routière	3'812'500	10.9%	2'850'000	6.4%	962'500	33.8%	Besoins annoncés plus importants que le PFI.
Total maintenance et aménagements routiers	10'503'500	29.9%	8'954'000	20.0%	1'549'500	17.3%	
CARTO 23	3'800'000	10.8%	3'150'000	7.0%	650'000	20.6%	Décalage temporel.
DIVTECH, assainissement enveloppe bâtiment B	1'400'000	4.0%	0	0.0%	1'400'000		Décalage temporel.
Centre régional d'expression artistique	1'210'000	3.4%	4'500'000	10.1%	-3'290'000	-73.1%	Selon actualisation du projet.
Gestion, conservation et mise en valeur des traces de dinosaures en Ajoie	100'000	0.3%	4'200'000	9.4%	-4'100'000	-97.6%	Selon actualisation du projet.
Construction d'un garage pour dépôt pour les routes cantonales Prés Roses, local informatique S34	500'000	1.4%	1'700'000	3.8%	-1'200'000	-70.6%	Décalage temporel.
Château de Porrentruy, rénovation générale de l'enveloppe et des alentours	0	0.0%	500'000	1.1%	-500'000	-100.0%	Objet pas mentionné au budget.
Autres constructions et rénovations de bâtiments	800'000	2.3%	1'435'000	3.2%	-635'000	-44.3%	Décalages temporels de divers projets (principalement FRI).
Total constructions et rénovations de bâtiments	8'210'000	23.4%	15'485'000	34.6%	-7'275'000	-47.0%	
Informatique	3'977'200	11.3%	3'100'000	6.9%	877'200	28.3%	Nouveaux besoins (principalement application du Services des contributions).
Autres équipements, mobiliers et véhicules	2'968'000	8.4%	3'020'000	6.7%	-52'000	-1.7%	Divers écarts sur les objets.
Total équipements, mobiliers et véhicules	6'945'200	19.8%	6'120'000	13.7%	825'200	13.5%	
Acquisition/aménagement de terrains et de berges	97'600	0.3%	151'500	0.3%	-53'900	-35.6%	
TOTAL DEPENSES PROPRES	25'756'300	73.3%	30'710'500	68.6%	-4'954'200	-16.1%	
Subventions - agriculture	2'965'000	8.4%	3'800'000	8.5%	-835'000	-22.0%	Réduction de l'enveloppe.
Subventions - environnement	2'550'000	7.3%	3'470'000	7.7%	-920'000	-26.5%	Réduction de l'enveloppe. Mesure OPTIMA no 65.
Subventions - transports	1'261'000	3.6%	530'500	1.2%	730'500	137.7%	Décalage temporel pour les projets de liaison ferroviaire Delle-Belfort et aménagement de la gare routière, partiellement compensé par le transfert au FAIF des subventions à verser aux CJ.
Subventions - enseignement	1'100'000	3.1%	800'000	1.8%	300'000	37.5%	Subventions pour l'école du bois pas prévu au PFI.
Subventions - énergie	780'000	2.2%	780'000	1.7%	0	0.0%	
Subventions - routes	640'000	1.8%	630'000	1.4%	10'000	1.6%	
Subventions - économie	312'500	0.9%	937'000	2.1%	-624'500	-66.6%	Décalage temporel pour des projets LPR et d'équipement de terrains.
Subventions - patrimoine historique	300'000	0.9%	300'000	0.7%	0	0.0%	
Subventions - installations sportives	59'000	0.2%	1'875'000	4.2%	-1'816'000	-96.9%	Décalage temporel du projet d'aménagement de la patinoire en Ajoie.
Subventions - santé	0	0.0%	500'000	1.1%	-500'000	-100.0%	Pas de subvention d'investissement pour la transformation de la RLP.
Subventions - réhabilitation du patrimoine bâti	0	0.0%	60'000	0.1%	-60'000	-100.0%	
TOTAL SUBVENTIONS D'INVEST.	9'967'500	28.4%	13'682'500	30.6%	-3'715'000	-27.2%	
Prêts et participations - agriculture	78'000	0.2%	154'000	0.3%	-76'000	-49.4%	
Prêts et participations - enseignement	-20'000	-0.1%	1'520'000	3.4%	-1'540'000	-101.3%	Financement Campus HE différent du modèle retenu lors de l'établissement du PFI.
Prêts et participations - économie	-277'000	-0.8%	-916'900	-2.0%	639'900	-69.8%	Décalage temporel pour le versement des derniers prêts LIM et participation au capital de la SIP NWCH (parc d'innovation).
Prêts et participations - transports	-375'500	-1.1%	-375'500	-0.8%	0	0.0%	
TOTAL PRETS ET PARTICIPATIONS	-594'500	-1.7%	381'600	0.9%	-976'100	-255.8%	
TOTAUX	35'129'300	100.0%	44'774'600	100.0%	-9'645'300	-21.5%	

DEUXIEME PARTIE

BUDGET DES SERVICES
ET
COMMENTAIRES DETAILLES

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Chancellerie d'Etat	8,597,100	1,848,700	8,660,700	1,795,500	8,585,849.55	1,787,534.32

Compte des investissements		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Chancellerie d'Etat	200,000		100,000		163,493.35	

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
100	Chancellerie	1,261,300	445,000	1,239,000	423,000	1,167,273.32	444,989.22
100.3000.00	Conseil consultatif des Jurassiens de l'extérieur	14,000		15,000		13,607.85	
100.3010.00	Traitements du personnel	804,500		709,200		705,632.60	
100.3050.00	Assurances sociales	51,200		44,800		44,735.00	
100.3051.00	Caisse de pensions	65,600		64,100		60,613.15	
100.3053.00	Assurance-accidents	1,500		1,200		1,246.60	
100.3054.00	Cotisations allocations familiales	23,200		20,200		20,202.35	
100.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	7,700		6,300		6,313.15	
100.3090.00	Formation du personnel	2,300		2,300		1,800.00	
100.3100.00	Fournitures de bureau	24,000		136,000		18,594.60	
100.3102.00	Journal officiel	230,000		200,000		264,627.32	
100.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	400		400		360.60	
100.3130.00	Prestations de service	11,400		11,700		7,184.90	
100.3137.00	Impôts et taxes	12,000		11,000		11,252.90	
100.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	3,500		3,800		3,218.30	
100.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	10,000		13,000		7,357.60	
100.3199.00	Cotisations à des associations					526.40	
100.4250.00	Abonnements au Journal officiel		143,000		135,000		143,193.02
100.4260.00	Remboursements de frais		2,000		3,000		1,533.30
100.4260.01	Insertions au Journal officiel		300,000		285,000		300,262.90

100 CHANCELLERIE

Indications de détail

3100.00	Matériel de vote	23'000
	Fournitures de bureau, imprimés	<u>1'000</u>
		<u>24'000</u>
3130.00	Droits d'auteur	2'900
	Affranchissement du courrier	3'300
	Téléphones	2'500
	Destruction documents	1'000
	Traductions diverses	1'000
	Cotisations diverses	<u>700</u>
		<u>11'400</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00	95'300
---------	--------

+ 0,8 poste (cf. 3e partie "Effectif personnel").

3100.00	-112'000
---------	----------

Pas d'élections cantonale et fédérale en 2016.

3102.00	30'000
---------	--------

4250.00	8'000
---------	-------

4260.01	15'000
---------	--------

Adaptation à la dernière tendance connue (comptes 2014 et données 2015) pour les rentrées.

Les charges dépendent largement du volume publié, retenu en hausse. Augmentation des tarifs postaux en 2016.

Coût de la collection reliée et table des matières en plus.

Les abonnements (rubr. 4250.00) et les insertions (rubr. 4260.01) sont stables par rapport aux comptes 2014.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
101	Gouvernement	2,952,900	29,000	3,196,400	32,700	3,176,001.59	45,727.45
101.3000.00	Traitements des membres du Gouvernement	1,099,100		1,102,800		1,078,655.50	
101.3010.00	Traitements secrétaires de départements	630,700		681,800		686,692.30	
101.3050.00	Assurances sociales	105,600		110,100		109,139.95	
101.3051.00	Caisse de pensions des membres du GVT	397,500		410,600		401,067.30	
101.3053.00	Assurance-accidents	2,600		2,500		2,471.05	
101.3054.00	Cotisations allocations familiales	48,700		50,600		50,190.35	
101.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	16,100		12,600		15,811.50	
101.3090.00	Formation	9,000		9,000		9,000.00	
101.3099.00	Autres charges de personnel	4,000		3,000		3,799.05	
101.3100.00	Fournitures de bureau	9,000		8,000		6,046.72	
101.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,900		1,900		1,860.70	
101.3130.00	Prestations de service	80,700		81,700		17,557.25	
101.3132.00	Etudes, expertises	215,000		283,500		307,372.65	
101.3132.01	Assemblée interjurassienne	100,000		160,000		170,218.85	
101.3134.00	Assurances véhicules	500		800		704.10	
101.3151.00	Entretien véhicules	17,000		15,000		15,207.90	
101.3170.00	Frais de représentation et de réceptions	199,500		260,500		226,432.02	
101.3199.00	Indemnités	10,000		2,000		73,774.40	
101.3611.00	Dédommagements aux cantons et aux concordats	6,000					
101.4260.00	Remboursements d'indemnités et divers		29,000		32,700		45,727.45

101 GOUVERNEMENT

Indications de détail

3130.00	Téléphones	12'000
	Affranchissement du courrier et divers	8'300
	Conférence des Gouvernements cantonaux	30'000
	Conférence régionale des Gouvernements de Suisse du nord-ouest	15'000
	Fondation CH, Maison des cantons	10'000
	Conférence des Gouvernements de Suisse occidentale	5'100
	Autres cotisations	300
		<u>80'700</u>

3132.00	Expertises diverses et mandats	50'000
	Expertise sur l'appartenance cantonale de Moutier	70'000
	FISTAT : mandat interjurassien	75'000
	FISTAT : Observatoire stat. transfrontalier	15'000
	FISTAT : enquête sur les salaires	5'000
		<u>215'000</u>

3170.00	Frais forfaitaires de représentation	47'500
	Frais de réceptions et déplacements hors canton	110'000
	Manifestations relations publiques (Gouv.)	30'000
	Session jurassienne à Berne	7'000
	Etats généraux des affaires fédérales	5'000
		<u>199'500</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 -51'100

Adaptation des traitements, annuités et variations des stagiaires hors effectif.

3132.00 -68'500

Réduction des mandats liés à la statistique, en lien avec OPTI-MA. 30'000 francs de moins également pour les mandats en général.

3132.01 -60'000

Diminution des activités.

3151.00 2'000

Entretien des véhicules augmente avec le temps.

3170.00 -61'000

Année présidentielle du premier président jurassien du Conseil des Etats en 2015 (- 50'000 francs), fin d'une présidence d'une conférence régionale (- 10'000 francs).

3611.00 6'000

Création d'un monitoring intercantonal des affaires fédérales.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110 Secrétariat du Parlement	1,396,100		1,392,900		1,430,938.50	40.00
110.3000.00 Indemnités du Parlement	943,600		921,400		992,160.85	
110.3000.01 Indemnités du Parlement de la jeunesse					9,361.50	
110.3000.02 Traitements du magistrat	142,800		141,300		139,213.75	
110.3010.00 Traitements du personnel	103,700		105,300		103,775.75	
110.3050.00 Assurances sociales	56,200		57,500		43,140.50	
110.3051.00 Caisse de pensions	22,000		22,800		21,642.70	
110.3053.00 Assurance-accidents	1,700		1,700		1,361.60	
110.3054.00 Cotisations allocations familiales	25,400		25,800		19,415.30	
110.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,300		2,300		2,181.60	
110.3100.00 Fournitures de bureau	9,900		11,000		11,840.15	
110.3101.00 Enregistrements séances plénières	1,500		15,000			
110.3102.00 Imprimés et frais d'impression	17,100		16,500		16,912.25	
110.3103.00 Abonnements divers	400		1,000		1,061.00	
110.3130.00 Prestations de service	12,900		14,000		13,231.10	
110.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	4,300		5,000		3,395.65	
110.3199.00 Frais divers	1,800		1,800		1,744.80	
110.3910.00 Imputations internes pour prestations de services	50,500		50,500		50,500.00	
110.4250.00 Ventes						40.00

110 SECRETARIAT DU PARLEMENT

Indications de détail

3000.00	Séances plénières	167'200
	Séance d'information	15'000
	Bureau	17'400
	Séances de groupes	427'800
	Commissions permanentes	114'700
	Indemnités annuelles	128'100
	Représentations diverses	40'200
	Contributions APF	<u>33'200</u>
		<u>943'600</u>
3130.00	Affranchissement du courrier	8'000
	Téléphones et divers	3'000
	Cotisations diverses	<u>1'900</u>
		<u>12'900</u>

3910.00 Valeur du travail des huissiers et du secrétariat de la commission de gestion et des finances qui œuvrent pour le Parlement. Recettes correspondantes au 120.4910.00 et 600.4910.00.

Principales variations par rapport au budget 2015

3000.00	22'200
	Organisation d'une assemblée suisse (20'200 francs). Nouvelle indemnité informatique (27'300 francs). A périmètre constant, globalement en diminution. Mesure OPTI-MA 001.
3101.00	-13'500
	Installation d'un beamer en salle de commission et diverses révisions techniques (14'000 francs en 2015).

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110 Secrétariat du Parlement	100,000					
110.5060.00 Mobilier, machines, équipement	100,000					

110 SECRETARIAT DU PARLEMENT

Indication de détail

5060.00 Nouveau beamer et adaptation de l'installation de la salle du Parlement à la technologie numérique

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
115 Protection des données	291,300	205,500	340,300	240,300	260,671.30	184,184.60
115.3000.00 Jetons de présence - commission	2,000		2,000		1,575.70	
115.3010.00 Traitements du personnel	177,300		181,000		170,449.55	
115.3050.00 Assurances sociales	11,100		11,500		10,828.65	
115.3051.00 Caisse de pensions	14,900		16,500		15,593.40	
115.3053.00 Assurance-accidents	300		300		322.15	
115.3054.00 Cotisations allocations familiales	5,000		5,200		4,857.80	
115.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,700		1,700		1,534.05	
115.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	1,500		5,500		740.00	
115.3100.00 Fournitures de bureau	500		5,000		292.55	
115.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	4,000		3,800		3,539.00	
115.3130.00 Prestations de services de tiers	31,000		65,800		5,223.90	
115.3160.00 Loyers	12,000		12,000		12,000.00	
115.3170.00 Dédommagements, frais de déplacement	4,000		4,000		3,486.55	
115.3199.00 Autres charges d'exploitation					4,228.00	
115.3910.00 Imputations internes pour prestations de services	26,000		26,000		26,000.00	
115.4210.00 Emoluments administratifs		500		500		
115.4611.00 Dédommagements des cantons		205,000		239,800		184,184.60

115 AUTORITE DE PROTECTION DES DONNEES

Indications de détail

3000.00	Commission gérée par le Canton de Neuchâtel. Siège à La Chaux-de-Fonds. Coût uniquement de la part jurassienne. Pas de reprise à répartition de cette rubrique.	
3130.00	Audits de contrôle	20'000
	Site internet abonnement et helpline	5'000
	Téléphone, affranchissement et divers	1'700
	Cotisation à PRIVATIM (ass. suisse des préposés cantonaux)	4'300
		<u>31'000</u>
3160.00	Loyer calculé	
3910.00	Coûts calculés des prestations informatiques et générales de l'Etat. Cf. rubr. 600.4910.00 et 770.4910.00.	
4611.00	71% des charges nettes, hors rubr. 3000.00 qui représente la facturation exclusive et directe des charges cantonales (commission est gérée directement pour le canton de Neuchâtel. Evite une double facturation).	

Principales variations par rapport au budget 2015

3090.00	-4'000
	Fin de la formation en audit (systèmes d'information; rubr. 3090.00).
3100.00	-4'500
	Introduction de nouveaux moyens informatiques en 2015.
3130.00	-34'800
	Adaptation à la dernière réalité connue et contraintes financières. Selon le besoin, un dépassement est possible.
4611.00	-34'800
	Cf. commentaire de détail.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
120	Economat cantonal	1,564,600	1,159,500	1,516,000	1,094,500	1,471,328.69	1,101,086.45
120.3010.00	Traitements du personnel	481,800		456,100		447,659.55	
120.3049.00	Prestations en nature, habillement	1,400		1,400		1,350.00	
120.3050.00	Assurances sociales	29,700		29,000		28,381.90	
120.3051.00	Caisse de pensions	45,400		39,800		45,324.00	
120.3053.00	Assurance-accidents	900		900		844.45	
120.3054.00	Cotisations allocations familiales	13,400		13,000		12,732.05	
120.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,400		4,300		4,021.00	
120.3090.00	Formation du personnel	500		500		822.00	
120.3100.00	Fournitures de bureau	140,000		160,000		132,252.70	
120.3104.00	Moyens d'enseignement	600,000		550,000		574,336.65	
120.3112.00	Acquisition de vêtements					121.00	
120.3130.00	Prestations de service	126,000		127,900		116,771.15	
120.3134.00	Primes d'assurances de choses	11,100		11,100		11,166.20	
120.3137.00	Impôts et taxes (TVA)					1,516.35	
120.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	90,000		100,000		82,404.24	
120.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	15,000		17,000		7,136.80	
120.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	5,000		5,000		4,008.65	
120.3199.00	Cotisations à des associations					480.00	
120.4250.00	Ventes d'imprimés		30,000		42,000		29,162.25
120.4250.01	Ventes de moyens d'enseignement		750,000		688,000		723,143.20
120.4260.00	Remboursements de frais		370,000		355,000		339,281.00
120.4910.00	Imputations internes pour prestations de services		9,500		9,500		9,500.00

120 ECONOMAT CANTONAL

Indications de détail

3100.00	Papier photocopieuses et imprimantes	55'000
	Enveloppes et blocs	22'000
	Imprimés, agendas, étiquettes	15'000
	Classeurs, dossiers et boîtes	9'000
	Autres fournitures de bureau	<u>39'000</u>
		<u>140'000</u>
3130.00	Affranchissement du courrier	28'000
	Téléphones	2'000
	Destruction de documents	400
	Déménagements	5'000
	Mandat de courtage	90'000
	Cotisations diverses	<u>600</u>
		<u>126'000</u>
3150.00	Machines à photocopier centrales	80'000
	Machines de bureau	<u>10'000</u>
		<u>90'000</u>

4910.00 Valeur du travail des huissiers qui œuvrent pour le
Parlement. Cf. commentaire de la rubrique 110.3910.00.

Principales variations par rapport au budget 2015

3100.00 -20'000

Adaptation à la dernière réalité et participation à l'effort de réduction
des coûts de la rubrique 31 (OPTI-MA 005).

3150.00 -10'000

Baisse des coûts d'entretien des machines à photocopier
centrales (- 10'000 francs), selon dernières données 2014.

3104.00 50'000

4250.01 62'000

Augmentation du volume et de la marge lors de l'achat/vente des
moyens d'enseignement. Mesure OPTI-MA 007.

4260.00 15'000

Evolution des commissions des divers contrats d'assurances.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
120 Economat cantonal	100,000		100,000		163,493.35	
120.5060.00 Mobilier, équipements bureautique, véhicules	100,000		100,000		163,493.35	

120 ÉCONOMAT CANTONAL

Indication de détail

5060.00 Enveloppe prévisionnelle pour le remplacement de mobilier de l'administration

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
130 Service de l'information et de la communication	1,130,900	9,700	976,100	5,000	1,079,636.15	11,506.60
130.3010.00 Traitements du personnel	639,800		512,800		508,544.75	
130.3050.00 Assurances sociales	40,300		32,500		32,342.45	
130.3051.00 Caisse de pensions	51,200		44,500		49,147.70	
130.3053.00 Assurance-accidents	1,200		900		944.90	
130.3054.00 Cotisations allocations familiales	18,300		14,600		14,560.15	
130.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	6,000		4,700		4,551.15	
130.3090.00 Formation du personnel	4,000		2,000		4,940.00	
130.3100.00 Fournitures de bureau					72.15	
130.3102.00 Reliures et fournitures de bureau	2,500		2,500		2,350.75	
130.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	15,000		15,000		15,057.55	
130.3130.00 Actions promotion, prestations de service	329,600		323,600		430,577.40	
130.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements, réceptions	8,000		8,000		6,847.20	
130.3199.00 Cotisations à des associations					100.00	
130.3635.00 Subventions promotion de l'image du Jura	15,000		15,000		9,600.00	
130.4250.00 Ventes d'imprimés		200		1,000		177.70
130.4260.00 Remboursements de frais		9,500		4,000		11,328.90

130 SERVICE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Indications de détail

3130.00	Actions de communication et de promotion du Canton à l'extérieur	218'000
	Revue Jura l'original	100'000
	Affranchissement du courrier	1'500
	Téléphones, traduction et divers	5'000
	Droits d'auteur (presse et internet)	5'000
	Cotisations à des associations	<u>100</u>
		<u><u>329'600</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 127'000

+ 0,75 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
La variation tient aussi à l'évolution salariale des stagiaire et apprentie.

3130.00 6'000

Le budget communication lié au Service de l'économie est transféré ici pour 18'000 francs.

Les actions de communication et de promotion à l'extérieur sont limitées à 300'000 francs selon la mesure OPTI-MA 009.

4260.00 5'500

Courtage publicitaire Pro Jura revue Jura l'original. Depuis 2014.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	301,688,300	80,346,900	292,136,100	76,253,500	285,911,095.31	73,542,266.93

Compte des investissements		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes			41,000		109,000.00	

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200	Service de la santé publique	122,013,900	1,247,000	119,899,500	1,076,100	117,855,872.19	1,003,512.87
200.3000.00	Jetons de présence	4,500		4,500		4,539.60	
200.3010.00	Traitements du personnel	1,376,300		1,283,600		1,204,237.70	
200.3050.00	Assurances sociales	86,800		81,000		75,513.70	
200.3051.00	Caisse de pensions	117,400		114,100		99,959.60	
200.3053.00	Assurance-accidents	2,600		2,300		2,140.10	
200.3054.00	Cotisations allocations familiales	39,300		36,600		34,097.60	
200.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	13,000		11,400		10,771.60	
200.3090.00	Formation du personnel	11,000		9,000		7,081.80	
200.3100.00	Fournitures de bureau	1,500		1,000		2,511.60	
200.3101.00	Autres marchandises	2,000		2,000		1,207.15	
200.3102.00	Imprimés	1,000		1,000		1,681.50	
200.3103.00	Revue professionnelle, abonnements	2,000		2,500		1,078.20	
200.3130.00	Prestations de service	285,000		255,000		299,126.71	
200.3130.01	Cotisations à des associations	155,000		160,000			
200.3132.00	Expertises, études, mandats	690,000		640,000		501,991.60	
200.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	4,500		4,500		3,912.35	
200.3158.00	Maintenance de logiciels	41,000		45,000		7,205.55	
200.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	24,000		23,000		22,527.35	
200.3199.00	Cotisations à des associations					10,247.60	
200.3611.00	Formation du personnel soignant	195,000		25,000			
200.3611.01	Hospitalisations extérieures	33,450,000		32,200,000		31,735,636.20	
200.3611.02	Centre de dépistage du cancer du sein BEJUNE	82,000		95,000		86,518.12	
200.3611.03	Equipe mobile en soins palliatifs BEJUNE	210,000		270,000		202,171.00	
200.3631.00	Unité d'hospitalisation pour adolescents	750,000		750,000		571,572.40	
200.3634.01	Hôpital du Jura	53,619,000		55,000,000		54,879,058.35	
200.3634.02	Subventions à des organismes de santé	3,078,000		1,120,000		1,236,722.81	
200.3634.03	Unité pédopsychiatrique, Porrentruy	2,200,000		2,020,000		2,235,391.20	
200.3634.04	Unité hospitalière médico-psychologique	1,000,000		1,550,000		1,345,608.87	
200.3634.05	Unité hospitalière de psychogériatrie (UCG aïgue)	1,700,000		1,450,000		1,479,711.11	
200.3634.06	Unité d'accueil psycho-éducative	1,900,000		1,950,000		1,608,151.51	
200.3634.07	Centre médico-psychologique - enfants	800,000		820,000		724,347.38	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200.3634.08 Centre médico-psychologique - adultes	1,100,000		1,225,000		745,942.36	
200.3634.09 Autres établissements hospitaliers JU répertoriés	1,300,000		1,200,000		1,079,413.20	
200.3636.00 Etablissements médico-sociaux	2,006,000		2,720,000		3,240,000.00	
200.3636.01 Fondation aide et soins à domicile	3,047,000		3,070,000		3,575,000.00	
200.3636.02 Centre de puériculture jurassien	505,000		500,000		500,000.00	
200.3636.03 Fondation O2	255,000		258,000		285,000.00	
200.3637.00 Financement des soins	11,960,000		11,000,000		10,035,796.37	
200.4210.00 Emoluments		20,000		20,000		17,813.00
200.4220.00 Patients psychiatriques chroniques						1,620.00-
200.4250.00 Ventes				100		
200.4260.00 Remboursements de frais		330,000		155,000		148,823.35
200.4612.00 Parts des communes à des répartitions		897,000		901,000		838,496.52

200 SERVICE DE LA SANTE PUBLIQUE

Indications de détail

3130.00	Dentiste de confiance, médecins délégués	95'000	3130.01	CDS (Conf. suisse dir. cantonaux de santé)	41'000
	Vaccinations scolaires ordinaires (refact.)	75'000		CLASS (Conf. Latine Aff. San. et Sociales)	32'000
	Vaccinations HPV	56'000		Centre Suisse d'Information Toxicologique	12'700
	Pandémie, actualisation documentation	10'000		Contrôle des champignons + formation	12'500
	Contrôles d'entourage	30'000		Obsan (Observatoire suisse de la santé)	12'300
	Affranchissement du courrier	10'000		Comm. d'éthique de la recherche clinique	14'800
	Téléphones	6'000		Fondation sécurité des patients suisse	9'500
	Elimination déchets et autres prestations	3'000		IAS (Interassociation de sauvetage)	6'500
		<u>285'000</u>		ISOPTh (Inspectorat de Suisse Occidentale des Produits Thérapeutiques)	6'000
3130.01	Cf. ci-contre, colonne de droite			H+ Les Hôpitaux de suisse	1'500
				ANQ (Association nationale pour le développement de la qualité dans les hôpitaux et cliniques)	1'500
3132.00	Registre des tumeurs	160'000		EIS (Association suisse pour l'Evaluation d'impact sur la santé)	1'000
	Cours de médecine de catastrophe	40'000		Autres cotisations (SGPG, GSASA, Pharma, AMDCS, autres)	<u>3'700</u>
	Autres mandats (Inspections EMS, Analyse psy., PPP santé mentale, BIO, système d'information, Ajuste, etc.)	400'000			<u>155'000</u>
	ODim (retraitement matériel stérile) oblig. féd.	30'000			
	Medrotox, contrat de prestations	15'000			
	Rubrique santé dans la presse (H-JU)	10'000			
	Médiatrice (Droit des patients)	15'000			
	Contrôles des spécialités de comptoir	20'000			
		<u>690'000</u>			

3611.01	Cliniques psychiatriques Hôpitaux universitaires bâlois Hôpital universitaire, Genève Hôpitaux universitaires vaudois Hôpital de l'île, Berne Autres hôpitaux (y compris hôpitaux privés)		3637.00	Financement des soins des EMS Financement des soins à domicile (inf. ind., Fondation de soins à domicile, Centre de Jour et appartement protégés) Financement des soins des unités de vie psychogériatriques	5'550'000 3'700'000 <u>2'710'000</u>
					<u>11'960'000</u>
3634.02	Groupe Sida Jura Formation des médecins, coordinateur Centrale d'appels sanitaires urgents 144 Extra-hospitalier : ambulances (avant rubr. 3634.01 H-JU) Autres subventions	108'000 110'000 900'000 1'950'000 <u>10'000</u>	4260.00	Vaccinations scolaires ordinaires Vaccinations HPV Gestion CMP et divers	75'000 56'000 <u>199'000</u>
		<u>3'078'000</u>			<u>330'000</u>
3636.00	Claire-Fontaine, La Courtine, Clair-Logis, Les Planchettes, Les Cerisiers et les EMS et UVP (Unités de vie psychogériatriques) de l'Hôpital du Jura. Y compris révision du prix de pension et stages pratiques Mesure OPTI-MA 043 Lits d'attente Projets spécifiques AJIPA	2'106'000 -400'000 100'000 <u>200'000</u>	4612.00	Unité d'accueil psycho-éducative Honoraires dentistes de confiance Enseignants spécialisés à l'Unité pédopsychiatrique (Villa Blanche)	532'000 15'000 <u>350'000</u>
		<u>2'006'000</u>			<u>897'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 92'700

+ 1,01 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
Imputation du coût brut de la gestion du CMP,
recettes équivalentes à la rubrique 4260.00.

3130.00 30'000

Différence provient essentiellement des contrôles d'entourage
(+ 15'000 fr.) et de la coordination des maladies transmissibles.

3132.00 50'000

Augmentation des mandats, notamment pour le bureau
d'information et d'orientation (BIO) pour EMS/UVP.

3611.00 170'000

Nouvelle imputation dans les domaines spécifiques du coût des
stages pratiques des étudiants et adaptation correspondante des
enveloppes des institutions qui les accueillent. Effet neutre sur le
résultat de l'Etat.

3611.01 1'250'000

Adaptation en fonction des comptes 2014 et des dernières
projections, notamment suite à la fermeture de l'UHMP.

3611.02 -13'000

En fonction du volume et des tarifs négociés.

3611.03 -60'000

Fin de l'élaboration d'une stratégie intercantonale BEJUNE.

3631.00 Voir page suivante

3634.01	-1'381'000
3634.02	1'958'000

L'augmentation de l'activité de l'hôpital se répercute directement sur le financement de l'Etat (55% du tarif LAMal à sa charge).
 Prestations d'intérêt général (PIG) : Mesure OPTI-MA 042 réalisée et économie supplémentaire de 500'000 francs.

Nouvelle présentation comptable du domaine extra-hospitalier dès 2016. Anciennement sous rubrique 200.3634.01
 Globalement, les charges sont en augmentation de 577'000 francs.

3631.00	0
3634.03	180'000
3634.04	-550'000
3634.05	250'000
3634.06	-50'000
3634.07	-20'000
3634.08	-125'000

Le coût global évolue de - 315'000 francs.
 Développement de nouvelles prestations nécessaires, en partie à l'interne des unités existantes, mais en cours d'année 2016.

Les nouvelles prestations et le début de l'activité ne sont pas encore précisément définis. Effet financier estimé sur la moitié de l'année, soit 1 million de francs (3634.04).
 Nom de la rubrique 3634.04 à adapter en fonction des nouvelles prestations.

3634.09	100'000
---------	---------

Légère augmentation des tarifs et de l'activité en 2016 à La Clinique Le Noirmont et à La Maison de Naissance Les Cigognes à Vicques.

3636.00	-714'000
---------	----------

Adaptation du montant maximum reconnu pour le financement des soins (déplafonnement classe 12), révision des prix de pension.
 Y compris 3 lits d'accueil temporaire et projets spécifiques (AJIPA).
 Cf. rubrique 3637.00.
 Mesure OPTI-MA 043 réalisée.

3636.01	-23'000
---------	---------

Tient compte de l'enveloppe effective 2015, de la variation de l'activité et du financement des soins (cf. rubr. 3637.00).
 Mesure OPTI-MA 039 réalisée.

3636.03 -3'000

Mesure OPTI-MA 041.

3637.00 960'000

En fonction des dernières données disponibles.
EMS + 150'000 francs. UVP + 510'000 francs
y compris déplafonnement classe 12.
Soins à domicile (+ 300'000 francs).
Lien avec la rubrique 3636.00.

4260.00 175'000

Nouvelle imputation du coût brut de la gestion du CMP.
Effet neutre sur le résultat.
Compensation de la rubrique 3010.00.

4612.00 -4'000

28% de l'Unité d'accueil psycho-éducative (rubr. 3634.06).
Enseignants spécialisés de l'Unité pédopsychiatrique (Villa Blanche).

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
200 Service de la santé publique			41,000		109,000.00	
200.5640.00 Subventions d'investissement à l'Hôpital du Jura			41,000		109,000.00	

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
201	Clinique dentaire scolaire	225,200	120,100	241,800	125,900	214,902.15	109,673.74
201.3010.00	Traitements du personnel	170,900		171,800		155,809.95	
201.3050.00	Assurances sociales	10,800		10,900		9,898.60	
201.3051.00	Caisse de pensions	10,100		15,300		11,900.40	
201.3053.00	Assurance-accidents	300		300		294.50	
201.3054.00	Cotisations allocations familiales	4,900		4,900		4,440.60	
201.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,600		1,600		1,402.30	
201.3100.00	Fournitures de bureau	500		500		232.75	
201.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	3,000		3,500		1,657.20	
201.3106.00	Matériel médical	4,000		4,000		2,501.65	
201.3130.00	Prestations de service	1,000		1,500		640.40	
201.3134.00	Assurances	300		500		234.70	
201.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicule	3,000		4,000		2,363.10	
201.3158.00	Maintenance logiciel	1,500		1,500		1,182.00	
201.3160.00	Location secrétariat	9,300		17,500		17,160.00	
201.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	4,000		4,000		5,184.00	
201.4220.00	Contributions aux traitements		15,000		10,000		2,376.20
201.4612.00	Contributions des communes		105,100		115,900		107,297.54

201 CLINIQUE DENTAIRE SCOLAIRE

Indication de détail

3130.00	Nettoyage	500
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	<u>500</u>
		<u><u>1'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3160.00	-8'200
4220.00	5'000
Mesure OPTI-MA 036.	
4612.00	-10'800
50% de la charge nette.	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
202 Service de santé scolaire	602,700	311,800	596,300	308,800	591,948.93	302,408.60
202.3000.00 Jetons de présence	300		300		200.00	
202.3010.00 Traitements du personnel	466,100		465,000		471,748.90	
202.3050.00 Assurances sociales	29,500		29,500		29,464.15	
202.3051.00 Caisse de pensions	38,400		38,400		40,391.10	
202.3053.00 Assurance-accidents	900		900		876.30	
202.3054.00 Cotisations allocations familiales	13,300		13,300		13,217.85	
202.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,200		4,400		4,172.55	
202.3090.00 Formation du personnel	5,000		5,000		4,622.00	
202.3100.00 Fournitures de bureau	1,000		1,000		647.63	
202.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures	500		500		26.85	
202.3102.00 Imprimés, publication	500		500		66.80	
202.3106.00 Matériel sanitaire	500		500			
202.3116.00 Appareils médicaux	3,000		4,000			
202.3130.00 Prestations de service	9,000		10,000		6,551.20	
202.3132.00 Mandats de supervision, mandats externes	4,000		4,000		2,914.40	
202.3133.00 Forfaits ordinateurs portables	8,000					
202.3156.00 Entretien des appareils médicaux	500		1,000		321.85	
202.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	18,000		18,000		16,727.35	
202.4260.00 Dédommagements de tiers		12,000		12,000		12,000.00
202.4612.00 Contributions des communes		299,800		296,800		290,408.60

202 SERVICE DE SANTE SCOLAIRE

Indications de détail

3130.00	Secrétariat des infirmières scolaires	2'000
	Ecole secondaire, Bellelay (communes	
	de Lajoux et Les Genevez)	2'500
	Téléphones et divers	<u>4'500</u>
		<u><u>9'000</u></u>

3133.00 12 ordinateurs portables dont 6 à charge du SSA (renouvellement)

4260.00 Contrat de prestations avec la Fondation rurale interjurassienne

Principales variations par rapport au budget 2015

3133.00 8'000

Coût partiel du renouvellement des ordinateurs.

4612.00 3'000

63,5% du 80% de la charge nette.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210 Service de l'action sociale	57,482,400	2,228,900	54,504,700	2,242,800	55,576,637.66	2,262,731.22
210.3000.00 Jetons de présence	2,000		2,000		1,825.00	
210.3010.00 Traitements du personnel	1,640,300		1,611,800		1,342,462.35	
210.3050.00 Assurances sociales	104,500		102,200		81,246.70	
210.3051.00 Caisse de pensions	131,200		138,400		111,110.15	
210.3053.00 Assurance-accidents	3,100		3,000		2,423.40	
210.3054.00 Cotisations allocations familiales	47,300		45,900		36,447.40	
210.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,600		14,900		11,532.85	
210.3090.00 Formation du personnel	15,000		25,000		9,233.10	
210.3100.00 Fournitures de bureau	2,500		4,000		1,832.75	
210.3102.00 Imprimés, publications	500		500			
210.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,500		1,500		1,098.50	
210.3130.00 Prestations de services de tiers, téléphones	35,000		62,000		26,968.35	
210.3130.01 Cotisations à des associations	60,000		58,000			
210.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	9,000		10,000		8,822.45	
210.3158.00 Maintenance de logiciel	7,000		5,000		2,552.25	
210.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	33,000		28,000		32,436.50	
210.3199.00 Cotisations à des associations et divers	6,100		6,000		63,572.49	
210.3632.00 Solde dû aux communes répart. charges	13,800,000		11,600,000		10,620,248.65	
210.3634.00 Services sociaux régionaux	5,850,000		5,000,000		5,224,453.80	
210.3634.01 Politique de la jeunesse	22,500		22,500		19,063.75	
210.3636.00 Institutions sociales jurassiennes	18,860,900		18,912,000		19,328,566.00	
210.3636.01 Subventions aux institutions sociales	6,500,000		6,950,000		7,086,642.11	
210.3636.02 Subventions à l'AJAM	2,963,000		2,606,000		4,569,415.09	
210.3636.03 Fondation aide et soins à domicile	2,936,000		2,950,000		3,025,000.00	
210.3636.04 Pro Senectute - repas à domicile	420,000		395,000		407,952.00	
210.3636.05 Centre jurassien de planning familial	200,000		214,000		220,000.00	
210.3636.06 Subventions à des inst. à caractère soc.	32,400		43,000		43,000.00	
210.3637.00 Dépenses d'assistance	1,900,000		2,083,000		1,721,419.32	
210.3637.01 Prest. d'aide aux victimes d'infractions	309,000		296,000		347,129.75	
210.3637.02 Assistance - secteur insertion	775,000		515,000		402,950.40	
210.3702.00 Contr.cant/pays orig.pers.secourues red.	800,000		800,000		827,232.55	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
210.4210.00 Emoluments		4,000		3,000		3,800.00
210.4221.00 Remboursements de dépenses d'assistance		7,000		12,000		6,300.05
210.4221.01 Remboursements LAVI		20,000		20,000		4,550.00
210.4260.00 Remboursements de tiers		2,000		2,000		1,509.35
210.4600.90 Part aux revenus de la Confédération		250,000		260,000		255,024.65
210.4601.10 Parts à des recettes		73,000		76,000		72,940.46
210.4611.00 Contributions autres cantons aux inst.JU		150,000		150,000		188,130.00
210.4612.00 Part des communes à l'aide à domicile		922,900		919,800		903,244.16
210.4701.00 Contr. des cantons origine des pers.sec.		800,000		800,000		827,232.55

210 SERVICE DE L'ACTION SOCIALE

3130.00	Affranchissement du courrier	20'000
	Téléphones	10'000
	Divers	<u>5'000</u>
		<u>35'000</u>

3199.00 Cadeaux aux centenaires.

3636.00	Institut Saint-Germain, Delémont	2'421'900
	Addiction Jura	2'240'100
	Fondation Les Castors	10'807'700
	Caritas, foyer LARC, ateliers et Propul's	2'616'500
	Centre Rencontres	860'400
	Association PINOS	459'100
	Pro Infirmis	81'000
	Maison "La Puce Verte"	50'000
	Institutions diverses	23'300
	Décisions s/personnel	-259'100
	Mesure OPTI-MA 015	-975'000
	Ass. jurassienne coordination du bénévolat	20'000
	Service pour auteur-e-s violence conjugale	15'000
	Projet nouvelles places (planification 2016)	<u>500'000</u>
		<u>18'860'900</u>

3636.01 Placements pour dépendances
Placements sociaux
Placements en raison d'invalidité

3636.06 Diverses associations et institutions

3637.00	Assistance dans les cantons	1'380'000
	Assistance probation	120'000
	Créances irrécouvrables LAMal	360'000
	Autres assistances - PAFA	<u>40'000</u>
		<u>1'900'000</u>

4600.90 Part aux recettes du Casino

4601.10 Part de l'impôt des loteries pour lutte
contre le jeu excessif

Principales variations par rapport au budget 2015

3090.00 -10'000

Itinéraire créatif vers l'emploi en 2015.

3130.00 -27'000

Report étude sur les effets de seuil (- 25'000 francs).

3632.00 2'200'000

Solde arithmétique lié à la répartition des charges 2015 après affectation de la part des communes dans différentes rubriques comptables. Estimation basée sur un pronostic des dépenses de l'Etat et des communes 2015 non encore connues au moment de l'élaboration du budget 2016.

Création de nouvelles places dans les crèches et unités d'accueil pour écoliers et augmentation des dépenses d'assistance.

3634.00 850'000

L'augmentation de la dotation est en lien avec l'augmentation du nombre de dossiers à traiter.
Mesure OPTI-MA 016.

3636.00 -51'100

Stabilisation des enveloppes financières.

Projet de nouvelles places (+ 500'000 fr; planification cantonale).

SAVC (Service pour auteur-e-s de violence conjugale : collaboration intercantonale; + 10'000 francs). Association de coordination du bénévolat soutenu (+ 11'000 francs; anciennement rubr. 3636.06).

Mesure OPTI-MA 015.

3636.01 -450'000

Mesure OPTI-MA 019.

3636.02 357'000

Cet excédent de charges découle directement des coûts de sécurité déjà constatés.

La charge en matière d'asile explose ces dernières années, notamment parce que les forfaits fédéraux ne couvrent plus entièrement les coûts.

Recherche d'un nouvel équilibre financier.

Mesure OPTI-MA 023, plus que compensée.

Annonce d'une augmentation importante du nombre de migrants. Chiffres 2015 déjà en très forte hausse.

3636.03	-14'000	3637.00	-183'000
Selon dernières négociations de l'enveloppe. Mesure OPTI-MA 022.		Diminution des charges d'assistance dans les cantons (- 220'000 francs).	
3636.04	25'000	3637.01	13'000
Mesure OPTI-MA 021, plus que compensée. Augmentation du nombre de repas livrés pris en compte.		Dont mesure OPTI-MA 024, plus que compensée.	
3636.05	-14'000	3637.02	260'000
Dont mesure OPTI-MA 025.		Transfert de 300'000 francs de la rubrique 3636.00 (liés à la réinsertion) du contrat de Caritas. Cours EFEJ (+ 60'000 francs) et stages/formations (- 100'000 francs).	
3636.06	-10'600	4612.00	3'100
Une grande partie de la différence provient du transfert du soutien (AJCB) directement à la rubrique 3636.00 (8'500 francs).		28,0% des charges de la Fondation d'aide et de soins à domicile (rubr. 3636.03) et Pro Senectute (3636.04). Effets mesures OPTI-MA 021 et 022.	

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
211	Avances et recouvrements de pensions alimentaires	739,400	159,400	820,700	176,700	677,157.70	153,517.28
211.3010.00	Traitements du personnel	147,900		162,500		110,191.25	
211.3050.00	Assurances sociales	9,700		10,300		6,946.20	
211.3051.00	Caisse de pension	8,100		13,400		5,794.00	
211.3053.00	Assurance-accidents	300		300		206.40	
211.3054.00	Cotisations allocations familiales	4,400		4,600		3,116.15	
211.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,400		1,500		982.95	
211.3130.00	Prestations de service	1,600		2,100		1,500.00	
211.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	2,000		2,000		680.40	
211.3637.00	Pertes sur avances de pensions alimentaires non récupérées	564,000		624,000		547,740.35	
211.4210.00	Emoluments		1,500		2,000		150.00
211.4612.00	Part des communes pertes sur avances		157,900		174,700		153,367.28

211 AVANCES ET RECOUVREMENTS DE PENSIONS ALIMENTAIRES

Principales variations par rapport au budget 2015

3637.00	-60'000
---------	---------

Ajustement sur la base des comptes et dernières comptabilisations.
Mesure OPTI-MA 017.

4612.00	-16'800
---------	---------

28,0% des éliminations (rubrique 211.3637.00).
Mesure OPTI-MA 017.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
220	Office des assurances sociales	100,175,700	56,043,300	96,747,300	53,575,500	92,711,865.20	51,444,086.00
220.3613.00	Frais administratifs pour tâches cant.	987,100		895,000		896,476.55	
220.3630.00	Part Canton aux alloc. fam. féd. agr.	565,600		647,300		661,647.30	
220.3633.00	Prestations complémentaires à l'AVS/AI	51,084,000		48,530,000		45,233,060.25	
220.3633.01	Contribution à la réduction des primes d'assurance-maladie	45,600,000		44,860,000		44,078,000.00	
220.3633.02	Frais de poursuites assurance-maladie	255,000		255,000		222,848.65	
220.3637.01	Allocations familiales pour personnes sans activité lucrative	1,684,000		1,560,000		1,619,832.45	
220.4630.00	Subvention fédérales pour prestations complémentaires		14,214,900		13,168,000		12,768,117.00
220.4630.01	Subventions fédérales à la réduction des primes d'assurance-maladie		21,562,000		20,590,400		19,771,890.00
220.4632.00	Part des communes aux PC		11,982,500		11,492,700		10,551,041.00
220.4632.01	Part des communes à la réduction des primes d'assurance-maladie		7,812,400		7,887,600		7,899,485.00
220.4632.02	Part des communes aux allocations familiales pour personnes sans activité lucrative		471,500		436,800		453,553.00

220 OFFICE DES ASSURANCES SOCIALES

Indication de détail

3613.00 Il s'agit de la part cantonale aux frais d'administration de la caisse cantonale AVS pour les tâches cantonales suivantes :

- prestations complémentaires AVS/AI
- réduction des primes de l'assurance maladie
- allocations familiales aux personnes sans activité lucrative

3630.00 -81'700

Selon communication de la Centrale de compensation à Genève.

3633.00 2'554'000

Estimation sur la base des derniers versements, avec augmentation du nombre de bénéficiaires et du prix de pension, sans augmentation de l'argent de poche.
Mesure OPTI-MA 014.

Principales variations par rapport au budget 2015

3613.00 92'100

Du personnel supplémentaire pour le traitement des dossiers de prestations complémentaires à l'AVS/AI a dû être engagé du fait de l'augmentation des demandes.

Les coûts informatiques liés à la création d'un registre pour les prestations complémentaires à l'AVS/AI exigé par la Confédération y sont intégrés, ainsi que les frais de maintenance en augmentation.

Afin de limiter les charges de l'office, le Gouvernement a décidé de réduire de 100'000 francs l'augmentation des charges nécessaire à l'indemnisation de la Caisse de compensation du canton du Jura selon les dispositions légales fédérales.

3633.01 740'000

Enveloppe 2015 + 2,6 %. Cette augmentation correspond à un taux moyen historique. L'augmentation des primes pour 2016 s'avère exceptionnelle et ne peut pas être intégralement financée. Base de départ à 44,46 mios, car - 0,4 million de francs avait été imputé par erreur aux prestations complémentaires au budget 2015.
Mesure OPTI-MA 013.

3637.01	124'000	4632.02	34'700
---------	---------	---------	--------

Ajustement en fonction des versements mensuels 2015.

28,0% de la rubrique 3637.01.

4630.00	1'046'900
---------	-----------

Estimation en rapport avec les dépenses de la rubrique 3633.00.

4630.01	971'600
---------	---------

Selon estimation communiquée par l'Office fédéral de la santé publique.

4632.00	489'800
---------	---------

32,5% de la charge nette du canton (rubriques 3633.00 et 4630.00).
Mesure OPTI-MA 014.

4632.01	-75'200
---------	---------

32,5% de la charge nette du canton (rubriques 3633.01 et 4630.01).
Mesure OPTI-MA 013.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230	Service de la consommation et des affaires vétérinaires SCAV	2,136,000	498,600	2,692,600	823,800	2,347,227.38	768,524.75
230.3000.00	Jetons de présence	700		700		630.00	
230.3010.00	Traitements du personnel	972,100		1,353,900		1,345,102.37	
230.3030.00	Indemnités aux intervenants	330,000		330,000		298,858.90	
230.3050.00	Assurances sociales	81,900		106,700		98,748.75	
230.3051.00	Caisses de pensions	70,800		115,000		102,686.15	
230.3053.00	Assurance-accidents	2,500		3,100		2,940.10	
230.3054.00	Cotisations allocations familiales	37,000		48,000		44,725.45	
230.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	9,100		15,600		14,307.30	
230.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	15,000		15,000		15,750.00	
230.3100.00	Fournitures de bureau	3,000		4,000		1,069.48	
230.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	6,000		82,000		60,566.86	
230.3102.00	Imprimés, publications	3,500		4,000		4,213.15	
230.3111.00	Appareils de laboratoire et ustensiles	6,000		10,000		2,885.65	
230.3120.00	Elimination de déchets	3,000		1,500		2,188.40	
230.3130.00	Prestations de services de tiers	253,500		140,000		107,275.90	
230.3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	88,000		88,000		23,240.35	
230.3134.00	Primes d'assurances de choses	600		600		234.70	
230.3137.00	Impôts et taxes (TVA taux forfaitaire)	12,000		9,000		8,888.05	
230.3138.00	Contribution à la formation	4,000		4,000		2,907.00	
230.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	4,000		65,000		46,528.22	
230.3158.00	Maintenance logiciel	6,000		5,000		5,055.50	
230.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	16,000		15,000		15,950.25	
230.3199.00	Cotisations à des associations					890.00	
230.3634.00	Versement à la Caisse des épizooties	211,300		276,500		141,584.85	
230.4100.00	Patentes pour le commerce de bétail		2,000		2,000		11,661.50
230.4210.00	Emoluments administratifs		310,000		550,000		605,964.25
230.4250.00	Ventes (TVA)		800		1,000		790.00
230.4260.00	Remboursements de frais		2,800		2,800		1,310.30

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230.4602.00 Redevance taxes des chiens communales		68,000		68,000		66,430.00
230.4610.10 Subventions fédérales A16				150,000		69,868.70
230.4830.00 Revenus divers extraordinaires		65,000				
230.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000		50,000		12,500.00

230 SERVICE DE LA CONSOMMATION ET DES AFFAIRES VETERINAIRES

Indications de détail

3101.00	Produits de laboratoire	0	3132.00	Accréditations	20'000
	Petit matériel	2'000		Expertises, études, mandats (RU)	50'000
	Essence véhicules et divers	<u>4'000</u>		Radioprotection	12'000
		<u>6'000</u>		Inspections des pharmacies vétérinaires	<u>6'000</u>
					<u>88'000</u>
3111.00	Acquisition d'appareils				
			3151.00	Entretien et réparation des appareils	2'000
				Entretien des véhicules	<u>2'000</u>
3130.00	Affranchissements	6'000			<u>4'000</u>
	Téléphones	5'500			
	Frais de poursuites	3'000			
	AJAPI, contrôles officiels de base	50'000			
	Interventions protection des animaux	25'000			
	AJPA, subvention cantonale	10'000	3158.00	Hébergement - SIGARE / LIMSOPHY, logiciel denrées alimentaires	
	Analyses de laboratoires externes	140'000			
	Frais d'envoi et de logistique en général	7'000			
	Ass. suisse des vét. cant. (secrétariat)	3'500			
	Autres prestations de tiers	2'800			
	Cotisations diverses	<u>700</u>	3634.00	Participation de l'Etat à la Caisse des épizooties. Cf. tableau de répartition (après centre d'imputation 231).	
		<u>253'500</u>			

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 -381'800

- 3,13 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
Effet OPTI-MA 011 et 026 (dès mai 2016).

3634.00 -65'200

Cf. tableau de répartition (après centre d'imputation 231).

3101.00 -76'000

3111.00 -4'000

3151.00 -61'000

4210.00 -240'000

Adaptation à l'externalisation des prestations du laboratoire.
Effet complet dès 2017 selon mesure OPTI-MA 026.
Effet partiel en 2016. Encore de multiples inconnues quant au processus-même de fermeture interne.
Les coûts et produits uniques en découlant n'ont pas été portés au budget.

4610.10 -150'000

Fin programmée des subventions A16 et des travaux du laboratoire y relatifs.

4830.00 65'000

Produit extraordinaire et unique.
Dissolution du Concordat sur le commerce de bétail, part cantonale.
Cf. remarque rubrique 231.4830.00.

3130.00 113'500

3132.00 0

AJAPI, contrôles officiels de base, ajustements selon comptes 2013-14 (-20'000 francs).
140'000 francs pour l'externalisation des analyses (effet de la fermeture du laboratoire).
Eventuel mandat externe (rubr. 3132.00) pour le suivi de l'externalisation (mandat RU).

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
231 Caisse des épizooties	730,800	730,800	760,400	760,400	593,147.40	593,147.40
231.3030.00 Indemnités aux intervenants	140,000		155,000		104,683.55	
231.3050.00 Assurances sociales	9,300		9,300		5,305.30	
231.3053.00 Assurance-accidents	300		300		162.85	
231.3054.00 Cotisations allocations familiales	4,200		4,200		2,379.70	
231.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,100		1,100		692.50	
231.3090.00 Formation des intervenants	4,500		4,500		4,000.00	
231.3100.00 Fournitures de bureau	3,000		3,000		516.80	
231.3101.00 Blocs et matériel pour revente	4,000		4,000		4,093.70	
231.3106.00 Médicaments, vaccins	20,000		23,000		12,780.00	
231.3130.00 Analyses et prestations de service	182,000		290,000		125,756.65	
231.3137.00 Elimination de déchets carnés (GZM)	170,000		170,000		168,244.15	
231.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	1,000		1,000			
231.3510.00 Attribution au fonds de la Caisse des épizooties	91,400				135,092.05	
231.3611.00 Dédommagements aux cantons et aux concordats	5,000					
231.3635.00 Subventions pour pertes d'animaux	45,000		45,000		16,940.15	
231.3910.00 Imputation interne à charge Caisse des épizooties	50,000		50,000		12,500.00	
231.4210.00 Emoluments administratifs		4,000		5,000		1,929.80
231.4250.00 Ventes d'imprimés et autres		500		500		435.00
231.4260.00 Remboursements de frais		44,000		75,000		41,143.70
231.4270.00 Amendes		1,000		1,000		1,300.00
231.4510.00 Prélèvement dans le fonds Caisse des épizooties				22,400		
231.4630.00 Subventions fédérales		65,000		40,000		62,739.00
231.4634.00 Contribution cantonale à la Caisse des épizooties		211,300		276,500		141,584.85
231.4637.00 Contributions des propriétaires à la lutte contre les épizooties		340,000		340,000		344,015.05
231.4830.00 Revenus divers extraordinaires		65,000				

231 CAISSE DES EPIZOOTIES

Indications de détail

3106.00	Traitements contre le varroa (abeilles)	15'000
	Autres médicaments	<u>5'000</u>
		<u>20'000</u>
3130.00	Lutte contre l'IBR-LBE	20'000
	Lutte contre l'ESB	10'000
	Service sanitaire pour les petits ruminants et lutte contre la CAE	0
	Lutte contre la rickettsiose et la brucellose	16'000
	Service sanitaire porcin, maladie d'Aujeszki	15'000
	Leucose	10'000
	Lutte contre la BVD	80'000
	Surveillance de la mérite contagieuse	3'000
	Surveillance des maladies des abeilles	8'000
	Analyses autres épizooties	18'000
	Affranchissements	<u>2'000</u>
		<u>182'000</u>

4260.00	Cadavres de petits animaux de compagnie	25'000
	Déchets de boucherie	4'000
	Propriétaires hors canton	12'000
	Animaux foudroyés	<u>3'000</u>
		<u>44'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3030.00 -15'000

Adaptation des indemnités aux vétérinaires par rapport aux comptes 2014.

3130.00 -108'000

Adaptation aux dernières tendances connues.

Situation relativement calme au niveau des épizooties et des coûts y relatifs, notamment ESB (- 70'000 francs) et BVD (- 20'000 francs).

3510.00	91'400
4510.00	-22'400

Différence entre les charges et les produits.
Le prélèvement (rubr. 4510.00) devient une attribution,
les revenus étant supérieurs aux charges.

4830.00	65'000
---------	--------

Dissolution issue du Concordat sur le commerce de bétail prise
pour moitié (autre moitié à la rubrique 230.4830.00).
Cette répartition adoptée par le Parlement respecte le financement
paritaire (Etat/propriétaires).

4260.00	-31'000
---------	---------

Remboursement de la Confédération (OSAV) pour le
Plan national de surveillance (30'000 francs) en 2015.

4630.00	25'000
4634.00	-65'200
4637.00	0

Adaptation en lien avec les comptes 2014 et modification
des directives en matière de lutte contre l'ESB (rubr. 4630.00).
La participation cantonale (rubr. 4634.00) dépend de l'évolution générale
des charges et revenus. Nouvelle rubrique 3611.00 en 2016.
Mesure OPTI-MA 027.
La participation des propriétaires (rubr. 4637.00) est stable comme le cheptel.

Remarque : la page suivante donne le détail du remboursement
des dépenses de la Caisse par l'Etat.

LIBELLES	RUBRIQUES	DEPENSES	RUBRIQUES	RECETTES	COUT NET	REMBOURSEMENT PAR L'ETAT
INDEMNITES AUX VETERINAIRES	231.3030.00	140'000	231.4630.00	65'000	75'000	37'500
SALAIRES, CHARGES SOCIALES	231.3050.00	9'300			14'900	7'450
	231.3053.00	300				
	231.3054.00	4'200				
	231.3055.00	1'100				
FORMATION	231.3090.00	4'500			4'500	2'250
IMPRIMES ET FOURNITURES	231.3100.00	3'000			7'000	3'500
	231.3101.00	4'000				
MEDICAMENTS, VACCINS	231.3106.00	20'000			20'000	10'000
DEDOMMAGEMENT AUX CANTONS	231.3611.00	5'000				2'500
ANALYSES ET PRESTATIONS	231.3130.00	182'000			182'000	91'000
ELIMINATION DE CADAVRES D'ANIMAUX	231.3137.00	170'000	231.4260.00	44'000		
			231.4634.00	3'400	122'600	30'650
DEDOMMAGEMENTS	231.3170.00	1'000			1'000	500
SUBVENTIONS POUR PERTES D'ANIMAUX	231.3635.00	45'000			45'000	22'500
FRAIS D'ELIMINATION DES ANIMAUX SAUVAGES A CHARGE DE L'ETAT						3'400
TOTAL PART DE L'ETAT (à arrondir aux cents francs pour budget)						211'300

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
750 Service des communes	14,553,400	14,222,000	12,906,300	12,520,000	12,613,534.00	12,258,797.00
750.3000.00 Jetons de présence	500		500			
750.3010.00 Traitements du personnel	272,400		304,600		292,909.55	
750.3050.00 Assurances sociales	17,300		19,300		19,178.00	
750.3051.00 Caisse de pensions	21,900		27,000		23,105.00	
750.3053.00 Assurance-accidents	500		600		558.40	
750.3054.00 Cotisations allocations familiales	7,800		8,700		8,622.50	
750.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	2,600		2,800		2,722.90	
750.3090.00 Formation	1,000		1,000		860.00	
750.3100.00 Fournitures de bureau	1,500		1,000		1,245.30	
750.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	400		300		345.60	
750.3130.00 Prestations de services	114,000		154,000		93,193.00	
750.3138.00 Cours, formation personnel communal	500		500		200.00	
750.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	6,000		6,000		4,269.75	
750.3199.00 Cotisations à des associations					600.00	
750.3510.16 Attribution au fonds d'aide aux fusions	500,000		500,000		500,000.00	
750.3622.14 Dépenses à charge du fonds péréquation financière	13,357,000		11,760,000		11,057,132.00	
750.3622.15 Dépenses à charge du fonds de soutien stratégique	200,000		70,000		558,592.00	
750.3910.14 Imputation interne à charge du Fonds de péréquation	50,000		50,000		50,000.00	
750.4210.00 Emoluments		65,000		90,000		42,680.00
750.4260.00 Remboursements de tiers						393.00
750.4510.14 Prélèvement sur fonds de péréquation		6,272,000		5,687,000		5,973,029.00
750.4622.14 Recettes en faveur du fonds péréquation financière		7,135,000		6,123,000		5,134,103.00
750.4622.15 Recettes en faveur du fonds de soutien stratégique		200,000		70,000		558,592.00
750.4622.16 Recettes en faveur du fonds d'aide aux fusions		500,000		500,000		500,000.00
750.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000		50,000		50,000.00

750 SERVICE DES COMMUNES

Indications de détail

3130.00	Comités intercommunaux de fusion	90'000
	Gens du voyage	15'000
	Traductions de documents officiels	5'000
	Affranchissement du courrier et téléphones	3'700
	Cotisations diverses	300
		<u>114'000</u>
3622.14	Péréquation des ressources	11'164'000
	Charges structurelles géographiques et démographiques	350'000
	Charges des communes-centre	1'143'000
	Alimentation du Fonds d'aide aux fusions	500'000
	Alimentation du Fonds de soutien stratégique	200'000
		<u>13'357'000</u>
4622.14	Versements des communes disposant de ressources supérieures à la moyenne	5'992'000
	Versements des communes des districts de Delémont et Porrentruy	1'143'000
	Part de l'impôt des frontaliers	<u>par le bilan</u>
		<u>7'135'000</u>

4910.00 Valeur de la gestion du Fonds de péréquation financière cantonale.

Principales variations par rapport au budget 2015

3130.00	-40'000
Comités intercommunaux.	
3510.00	0
3510.14	0
3622.14	1'597'000
3910.14	0
4622.14	1'012'000
4510.14	585'000

Les recettes en provenance des communes financièrement fortes progressent (rubr. 4622.14) et permettent d'augmenter les prestations aux communes les plus faibles.

Les aides stratégiques sont reprises pour une moyenne de 200'000 francs.
Malgré la non-alimentation par l'Etat et avec les prestations en hausse, la fortune du fonds devrait augmenter en 2015 (env. 500'000 francs).
Cf. commentaire rubrique 4910.00.

4210.00

-25'000

Mesure OPTI-MA 012. Imputée uniquement au Service de communes au budget 2015, sa ventilation sur d'autres unités (ex.: Service juridique, Office de l'environnement, Service du développement territorial, Police cantonale, etc.) limite son présent effet.

3622.15	130'000
4622.15	130'000

Valeur moyenne de 200'000 francs prise en compte.
Seules les éventuelles demandes d'aides adressées à la commission sont ici concernées.

3622.16	0
3510.16	0
4622.16	0
4510.16	0

Année normale. Alimentation de 500'000 francs.
Sans aucun versement suite à une fusion entrée en vigueur.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
780 Service des ressources humaines	3,028,800	4,785,000	2,966,500	4,643,500	2,728,802.70	4,645,868.07
780.3000.00 Autorité de conciliation	3,000		5,000		3,154.00	
780.3010.00 Traitements du personnel	1,624,300		1,931,800		1,484,497.40	
780.3010.01 Salaires du personnel du pool de réserve	398,700				292,308.20	
780.3030.00 Service civil	50,000		9,900		89,052.15	
780.3050.00 Assurances sociales	127,900		126,000		63,718.25	
780.3051.00 Caisse de pensions	144,700		167,800		146,015.25	
780.3053.00 Assurance-accidents	3,700		3,600		3,172.60	
780.3054.00 Cotisations allocations familiales	57,900		56,700		45,354.20	
780.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	19,100		18,400		15,761.65	
780.3090.00 Formation permanente de l'administration	285,000		268,000		209,124.60	
780.3091.00 Recherche de personnel, formation, cadeaux	73,000		105,400		120,893.30	
780.3100.00 Fournitures de bureau	2,500		2,500		1,614.95	
780.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,200		2,000		2,021.45	
780.3110.00 Appareils	6,000		9,000		12,083.00	
780.3130.00 Honoraires et prestations de service	164,400		165,000		154,830.90	
780.3132.00 Honoraires gestion ressources humaines	15,000		20,000		35,677.80	
780.3134.00 Primes d'assurances de choses	6,400		23,400		6,065.00	
780.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	10,000		13,000		8,685.25	
780.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	25,000		29,000		23,967.60	
780.3199.00 Cotisations à des associations					1,070.00	
780.3699.00 Redistribution taxe sur le CO2	10,000		10,000		9,735.15	
780.4260.00 Remboursement de salaires par assurances		5,000		15,000		225.15
780.4260.01 Remboursements allocations perte de gain		2,300,000		2,300,000		2,223,517.95
780.4260.02 Remboursements de frais		2,100,000		2,100,000		2,060,115.88
780.4260.03 Remboursements de frais		200,000		148,500		217,918.24
780.4610.10 Subventions fédérales A16		30,000		30,000		11,071.80
780.4699.00 Recette provenant de la taxe sur le CO2		150,000		50,000		133,019.05

780 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Indications de détail

3090.00	Formation permanente	113'500
	Cours de formation aux entretiens annuels	17'500
	Cours informatique	10'000
	Cours d'accueil	4'000
	Formation sécurité MSST	5'000
	Formation groupe de confiance	3'000
	Formation Biing - Gestion des absences	50'000
	Formation des apprentis - cours interen- treprises - cotisation annuelle - guides méthodiques et classeurs	82'000
		<u>285'000</u>
3091.00	Annonces pour recherche de personnel	30'000
	Cours de formation du personnel interne	25'000
	Frais funéraires	
	Cadeaux aux retraités et divers	18'000
		<u>73'000</u>
3110.00	2 timbreuses	

3130.00	Service d'appui et de conseil aux employés	25'000
	Mesures de sécurité du travail	15'000
	Enquête de rémunération	12'000
	Expertises diverses	10'000
	Assistance juridique	10'000
	Licence logiciel d'analyse de profils de postes et de la personnalité	16'200
	Affranchissement du courrier	20'000
	Téléphones et divers	8'400
	Honoraires avocats - affaires contentieuses	25'000
	Cotisations diverses	1'300
	Honoraires Novative	15'000
	Certification "Engagement vers l'Excellence"	6'500
		<u>164'400</u>
3170.00	Séjours linguistiques des apprentis	8'000
	Frais de déplacements du personnel	12'000
	Participation JOB ABO	5'000
		<u>25'000</u>
4260.00	Actions récursoires	
4260.01	APG militaires et protection civile	150'000
	Remboursements de traitements par diverses institutions et autres APG	400'000
	Indemnités journalières accidents	850'000
	Indemnités de l'assurance maternité	900'000
		<u>2'300'000</u>

4260.02	APG maladie - Employés	950'000
	APG maladie - Enseignants	<u>1'150'000</u>
		<u><u>2'100'000</u></u>

3090.00 17'000

Les cours "généraux" présentent une augmentation globale de + 10'000 francs par une réallocation des moyens vers les entretiens annuels, les cours informatique et à l'accueil. Soutien aux formateurs d'apprentis.

4260.03	Frais de gestion des salaires d'institutions paraétatiques	100'000
	Commission impôt à la source	11'000
	Cours de formation facturés aux communes et institutions	30'000
	Fonds de soutien aux formations prof.	25'000
	Cotisation groupe confiance	7'000
	Cours de langue facturés aux employés	2'000
	Divers	<u>25'000</u>
		<u><u>200'000</u></u>

3091.00 -32'400

Mesure OPTI-MA 032 sur le recrutement. Retour à un nombre de jubilaires et retraités dans la norme. Fin de l'effet caisse de pensions.

3110.00 -3'000

Renouvellement général des timbreuses (deux, soit une de plus) en fin de vie.

Machine à mettre sous pli en 2015 pour 6'000 francs.

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00	-307'500
3010.01	398'700

3134.00 -17'000

A considérer globalement.
+ 0,55 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
Mesures OPTI-MA 030, 031 et 033.

Transfert d'une assurance au Service juridique.

4260.00 -10'000

Adaptation aux derniers comptes et premiers mois connus.

4260.03

51'500

Trois nouvelles rentrées dont celle du Fonds de soutien aux formations professionnelles pour + 25'000 francs.

4699.00

100'000

Adaptation aux comptes 2014. Montant extrêmement difficile à prévoir. Utilisation et reversement temporaires et imprévisibles. Les prévisions de bouclage 2015 de la Confédération annoncent une hausse du produit de cette taxe.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Département de l'économie et de la coopération	146,166,800	126,612,700	146,069,300	126,226,200	147,074,054.00	126,465,412.92

Compte des investissements		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Département de l'économie et de la coopération	7,680,500	4,602,000	7,891,700	5,384,000	7,797,568.00	5,608,636.00

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300	Service de l'économie et de l'emploi	9,894,900	3,486,100	9,968,900	3,317,100	9,438,395.40	2,748,278.56
300.3000.00	Jetons de présence	1,000		1,000			
300.3010.00	Traitements du personnel	1,257,100		1,329,400		1,340,616.25	
300.3050.00	Assurances sociales	79,000		83,900		84,318.90	
300.3051.00	Caisse de pensions	113,800		122,700		116,282.50	
300.3053.00	Assurance-accidents	2,400		2,400		2,380.60	
300.3054.00	Cotisations allocations familiales	35,700		37,900		38,022.45	
300.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	11,800		11,800		11,992.80	
300.3090.00	Formation du personnel	1,000		1,000		790.00	
300.3100.00	Fournitures de bureau	1,500		1,500		803.12	
300.3101.00	Matériel d'exploitation, fournitures	1,500		2,000		642.70	
300.3102.00	Imprimés, publications	1,500		1,500		187.90	
300.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	4,000		4,000		3,321.60	
300.3130.00	Promotion économique et prestations	2,063,400		2,129,200		1,972,072.56	
300.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	75,000		75,000		66,243.75	
300.3181.00	Pertes sur cautionnement					50,000.00	
300.3199.00	Cotisations à des associations					23,948.90	
300.3634.06	Dépenses à charge du fonds du tourisme	1,611,000		1,598,600		1,215,556.56	
300.3635.00	Subventions LPR Jura	426,100		354,500		307,874.35	
300.3635.10	Aides au développement économique	1,555,000		1,627,000		1,837,467.31	
300.3636.00	Autres subventions	6,000		6,000		6,000.00	
300.3637.00	Subv. amélioration et construction de logements	850,000		938,000		906,412.00	
300.3700.00	Rbt à Conf. et communes subv. logem.	20,000		20,000		36,205.20	
300.3705.00	Subventions fédérales LPR redistribuées	1,728,100		1,571,500		1,367,255.95	
300.3910.06	Imputation interne à charge du Fonds du tourisme	50,000		50,000		50,000.00	
300.4260.00	Remboursements de frais		20,000		20,000		14,058.05
300.4510.06	Prélèvement sur le fonds du tourisme		625,000		583,600		223,232.56
300.4600.06	Recettes en faveur du fonds du tourisme		1,036,000		1,065,000		1,042,324.00
300.4690.00	Remboursements de subventions pour amélioration et constr. logements		7,000		7,000		15,202.80
300.4700.00	Subventions fédérales LPR à redistribuer		1,728,100		1,571,500		1,367,255.95

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300.4705.00 Subv.constr. logements remb. par tiers à redistribuer		20,000		20,000		36,205.20
300.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000		50,000		50,000.00

300 SERVICE DE L'ECONOMIE

Indications de détail

3130.00	Actions de promotion économique		3634.06	Jura Tourisme	300'000
	(salons/foires, séminaires, missions)	283'300		Jura & 3 Lacs	477'000
	Publicité, supports promotionnels	71'300		Subvention AJTP (Jura Rando)	70'000
	Contribution à BaselArea (promotion/acquisition)	150'000		Subvention AREF (réseau équestre)	35'000
	Contribution à Switzerland Global Enterprise	12'000		Subvention AJSF (Ski de fonds & raquettes)	30'000
	Mandats techniques et projets spécifiques	40'000		Association VTT Jura	25'000
	Garantie de couverture incubateurs SJE	250'000		Fondation SuisseMobile	14'000
	Creapole - mandat de gestion SJE	30'000		Cotisations à des institutions touristiques	5'000
	Creapole SA - cercle 1	390'000		Enjoy Switzerland Porrentruy	10'000
	Mesure OPTI-MA 058	-40'000		Mandats pour études liées au tourisme	20'000
	LPR / CDEP-SO (Suisse occidentale)	120'000		LPR - Nouveaux projets	170'000
	Adhésion Parc Suisse Innovation (association)	50'000		LPR - Mobilité douce	37'500
	Interreg / projet InnovArc	9'500		LPR - Musée de la distillation	162'500
	LPR / appuis technologiques	656'800		LPR - Camping Saignelégier	50'000
	Cotisations à des associations	37'000		LPR - Jurassica	200'000
	Offices de cautionnement	130'000		Divers	5'000
	Secrétariat (tel, copies, poste...)	25'000			
	Traductions	10'000			
	Divers	7'500			
	Mesure OPTI-MA 048	-169'000			
		<u>2'063'400</u>			<u>1'611'000</u>
			3170.00	Frais de déplacements du personnel	25'000
				Dédommagements, frais de réceptions	25'000
				Frais de voyage pour promotion	25'000
					<u>75'000</u>

3635.00	Projet LPR Jura (PMO 2012-2015 : créativité)	31'000
	Projets LPR Arcjurassien (PMO 2012-2015)	75'100
	Projets LPR Arcjurassien (PMO 2016-2019)	100'000
	Projets LPR Jura bernois (PMO 2016-2019)	50'000
	Mesure OPTI-MA 49	-50'000
	Projets LPR Jura (PMO 2016-2019)	<u>220'000</u>

426'100

3635.10	Prises en charge d'intérêts	280'000
	Participation d'entreprises aux foires	250'000
	Aides pour création d'emplois	700'000
	Prise en charge partielle de loyers	150'000
	Autres aides (projets de recherche, start up, propriété intellectuelle)	270'000
	Mesure OPTI-MA 047	<u>-95'000</u>

1'555'000

3636.00 Fédération romande des consommateurs

4600.06	Part à l'impôt du Casino	950'000
	Part aux patentes d'auberges	<u>86'000</u>

1'036'000

4910.00 Valeur de la gestion du Fonds du tourisme.

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 -72'300

- 0,6 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3130.00 -65'800

Contribution BaselArea financé en partie par LPR (-100'000 francs) fusion de I-Net avec BaselArea et China Business Platform, (-120'000 francs), adhésion ass. Parc Innovation Suisse (50'000 frs), LPR appuis technologiques (236'700 francs), mesure OPTI-MA 048 (-169'000 francs).

3634.06 12'400

4510.06 41'400

4600.06 -29'000

Projet Jurassica (200'000 francs)

Recettes provenant du casino en baisse (rubr. 4600.06).

Le prélèvement est le résultat entre les dépenses et les recettes (rubr. 4510.06).

Nouveau cycle PMO (2016-2019).

3635.10	-72'000
---------	---------

Mesure OPTI-MA 047.

3637.00	-88'000
---------	---------

Adaptation aux comptes 2014.

3705.00	156'600
---------	---------

4700.00	156'600
---------	---------

Subventions LPR (Nouveau cycle PMO (2016-2019) redistribuées sans impact sur le résultat des comptes de l'Etat. Adaptation aux dernières données disponibles.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
300 Service de l'économie et de l'emploi	925,500	890,000	555,700	1,113,000		1,091,115.00
300.5420.00 Prêts LIM - communes			259,000			
300.5450.00 Prêts LIM - aux privés	213,000		287,000			
300.5560.00 Participation au capital de SIP NWCH	400,000					
300.5620.00 Subventions LIM - communes			9,700			
300.5650.00 Subventions d'investissements NPR	312,500					
300.6420.00 Remboursements prêts LIM - communes		400,000		510,000		495,815.00
300.6440.00 Remboursements prêts LIM - sociétés d'économie mixte		290,000		323,000		323,000.00
300.6450.00 Remboursement prêts LIM - privés		200,000		280,000		272,300.00

300 SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Indications de détail

5450.00 Saignelégier, zone d'activités "Sur la Courbe Roye"

5560.00 Participation au capital social de la Société d'exploitation du SIP NWCH SA et à la Fondation du SIP NWCH, en vue de la création du parc d'innovation de la Suisse du nord-ouest

5650.00 Nouveau projet LPR PMO 16-19 (bois NW)	250'000
Ancien projet LPR PMO 12-15	<u>62'500</u>
	<u><u>312'500</u></u>

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
310	Service de l'économie et de l'emploi	3,648,900	1,051,400	3,614,500	1,086,300	4,399,155.08	1,014,250.95
310.3000.00	Jetons de présence	2,600		2,400		2,985.00	
310.3010.00	Traitements du personnel	1,198,300		1,182,900		1,206,605.35	
310.3050.00	Assurances sociales	75,100		85,100		76,663.40	
310.3051.00	Caisse de pensions	116,300		112,900		118,252.45	
310.3053.00	Assurance-accidents	2,300		2,200		2,216.90	
310.3054.00	Cotisations allocations familiales	34,000		33,700		34,525.20	
310.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	11,200		10,900		11,001.35	
310.3090.00	Formation du personnel	1,000		2,000		1,200.00	
310.3100.00	Fournitures de bureau	4,700		4,500		4,207.90	
310.3101.00	Carburant et matériel	4,300		3,500		4,187.65	
310.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	2,500		2,500		2,230.10	
310.3112.00	Vêtements de travail	500		500		145.00	
310.3130.00	Prestations de service	130,500		122,000		105,869.45	
310.3134.00	Primes d'assurances de choses	400		400		356.40	
310.3151.00	Entretien d'objets mobiliers	500		500		274.45	
310.3160.00	Locations	13,500		15,500		12,380.50	
310.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	21,900		27,500		26,813.60	
310.3181.00	Pertes sur créances (éliminations)	10,000		10,000		10,976.25	
310.3199.00	Cotisations à des associations					4,415.65	
310.3510.00	Alimentation du fonds cantonal pour l'emploi	2,015,800		1,992,000		2,770,553.18	
310.3600.10	Part de la Confédération aux émoluments de métrologie	3,500		3,500		3,295.30	
310.4120.00	Patentes d'auberges		180,000		180,000		178,610.50
310.4210.00	Emoluments administratifs		46,400		55,000		42,707.00
310.4210.01	Autres patentes et permis		301,500		303,000		293,983.00
310.4240.00	Emoluments métrologie et OTR		92,000		92,000		84,498.20
310.4250.00	Ventes		500		300		545.00
310.4260.00	Remboursements de frais		403,000		436,000		371,417.25
310.4270.00	Sanctions liper		28,000		20,000		42,490.00

310 SERVICE DES ARTS ET METIERS ET DU TRAVAIL

Voir le centre d'imputation 315 pour le Fonds cantonal pour l'emploi.

Indications de détail

3130.00	Collaboration Jura - Neuchâtel dans le domaine de l'hygiène du travail	35'000
	Association interprofessionnelle des commissions paritaires jurassiennes	75'000
	Affranchissement du courrier	6'000
	Téléphones	7'000
	Avance certificats cafetiers et remise	500
	Frais de poursuite, élimination doc.	2'500
	Cotisations	4'500
		<u>130'500</u>
3160.00	Locations des camions Metas et du Canton de Neuchâtel ainsi que du matériel diesel pour les vérifications de la métrologie.	
4260.00	Indemnisation pour les activités de prévention des accidents professionnels	150'000
	Indemnisation fédérale pour l'exécution des mesures d'accompagnement ainsi que de la loi sur le travail au noir	230'000
	Divers	23'000
		<u>403'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3510.00 23'800

Cf. centre d'imputation 315.4510.01 et son commentaire.

4260.00 -33'000

Adaptation de l'indemnisation fédérale pour l'exécution des mesures d'accompagnement ainsi que de la loi sur le travail au noir due notamment en fonction des années précédentes ainsi que des amendes et émoluments perçus déduits de la participation fédérale (- 30'000 francs).

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
315 Fonds cantonal pour l'emploi	12,811,800	12,811,800	12,368,800	12,368,800	11,963,764.28	11,963,764.28
315.3000.00 Membres des commissions	1,400		1,000		2,127.20	
315.3000.01 Membres des commissions	500				691.40	
315.3010.00 Traitements du personnel	3,487,200		3,457,500		3,267,185.90	
315.3010.01 Traitements du personnel	2,243,700		2,196,400		2,140,197.95	
315.3050.00 Assurances sociales	228,100		225,100		202,734.80	
315.3050.01 Assurances sociales	142,600		139,700		134,343.80	
315.3051.00 Caisse de pensions	330,300		326,500		310,222.80	
315.3051.01 Caisse de pensions	189,600		189,600		195,717.40	
315.3053.00 Assurance-accidents	7,900		8,000		6,692.70	
315.3053.01 Assurance-accidents	37,100		36,300		16,036.15	
315.3054.00 Cotisations allocations familiales	105,600		104,000		91,854.40	
315.3054.01 Cotisations allocations familiales	63,900		62,600		60,922.90	
315.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	32,300		27,900		29,005.70	
315.3055.01 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,800		15,400		19,238.85	
315.3090.00 Formation du personnel	58,500		47,500		12,876.25	
315.3090.01 Formation du personnel	9,300		14,300		39,704.50	
315.3100.00 Matériel de bureau	47,000		35,000		22,079.65	
315.3100.01 Matériel de bureau	9,900		13,000		9,845.05	
315.3101.01 Matériel d'exploitation, fournitures	343,700		308,500		476,548.52	
315.3102.00 Imprimés, publications	43,000		28,000		18,914.50	
315.3102.01 Imprimés, publications	200		200		170.50	
315.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	13,500		10,500		9,575.75	
315.3103.01 Littérature spécialisée, magazines	1,000		500		1,063.95	
315.3104.01 Matériel didactique	28,300		30,100		3,908.00	
315.3110.00 Machines et appareils de bureau	80,500		38,000		50,688.60	
315.3110.01 Machines et appareils de bureau	2,500		57,300		41,843.25	
315.3111.01 Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	270,800		175,100		423,561.71	
315.3112.01 Acquisition de vêtements	3,500		8,000		14,765.30	
315.3113.00 Acquisition de matériel informatique	15,000		40,000		368.30	
315.3113.01 Acquisition de matériel informatique	7,800		8,600		17,673.75	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
315.3118.00 Logiciels et licences	2,000		32,000			
315.3118.01 Logiciels et licences	7,500		10,000		10,031.05	
315.3120.00 Energie et éliminations des déchets	41,000		33,600		27,366.45	
315.3120.01 Energie et éliminations des déchets	41,000		29,000		41,164.85	
315.3130.00 Prestations de services de tiers	138,000		99,700		85,030.35	
315.3130.01 Prestations de services de tiers	11,100		13,700		11,244.65	
315.3131.00 Frais de projets CII	10,000		8,000		1,691.60	
315.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	72,000		47,000		39,600.00	
315.3133.00 Charges d'utilisation pour informatique	51,000		6,400			
315.3134.00 Primes d'assurances de choses	2,000		2,000		1,353.25	
315.3134.01 Primes d'assurances de choses	19,000		20,100		18,953.75	
315.3137.01 Impôts et taxes (TVA)	17,000		20,000		16,069.50	
315.3144.00 Acquisitions et transformations immobilières	6,500		13,000		85,532.85	
315.3144.01 Acquisitions et transformations immobilières					165,479.50	
315.3150.00 Entretien appareils & machines de bureau	4,000		4,000		142.55	
315.3151.01 Entretien des véhicules	72,800		59,500		57,389.40	
315.3153.00 Entretien de matériel informatique	12,500		11,000		2,942.85	
315.3153.01 Entretien de matériel informatique	8,500		20,000		27,338.25	
315.3158.00 Entretien immobilisations incorporelles	14,700		6,200		6,285.60	
315.3158.01 Entretien immobilisations incorporelles (logiciels)	20,000		10,000		7,337.30	
315.3160.00 Loyers	285,000		249,500		240,945.20	
315.3160.01 Loyers	191,300		212,600		213,610.00	
315.3161.01 Locations de machines	1,500		500		886.60	
315.3162.00 Mensualités de leasing opérationnel	40,000					
315.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	38,000		37,000		23,049.90	
315.3170.01 Frais de déplacement et autres frais	13,400		16,200		57,759.85	
315.3199.00 Autres charges d'exploitation	52,800		54,800		7,953.40	
315.3199.01 Autres charges d'exploitation	24,900		23,700		20,891.90	
315.3431.00 Conciergerie et entretien	51,000		44,200		35,975.90	
315.3510.00 Attribution au Fds cant. pour l'emploi					814.95	
315.3630.01 Subventions à la Confédération	1,508,000		1,484,000		1,399,620.00	
315.3637.01 Subventions aux ménages et aux privés	2,234,800		2,196,500		1,852,263.00	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
315.4231.01 Participations de privés aux cours		565,600		315,700		660,305.95
315.4240.01 Revenus provenant des prestations de service		52,000		73,000		85,084.40
315.4250.00 Ventes						1,400.00
315.4250.01 Ventes		90,000		80,000		101,987.35
315.4260.00 Remboursements de tiers		3,400		3,400		80,600.50
315.4260.01 Remboursements de tiers						397,326.10-
315.4309.01 Autres revenus d'exploitation		110,000		120,000		104,114.80
315.4432.00 Sous-locations		3,000		3,000		3,000.00
315.4510.01 Prélèvement sur Fds cant. pour l'emploi		2,015,800		1,992,000		2,071,368.13
315.4612.01 Dédommagements des communes		2,015,800		1,992,000		2,237,217.00
315.4613.01 Dédommagements des assurances sociales publiques						701.50
315.4630.00 Subventions de la Confédération		5,311,000		4,991,000		4,498,010.90
315.4630.01 Subventions de la Confédération		2,645,200		2,798,700		2,517,299.85

315 FONDS CANTONAL POUR L'EMPLOI

Principales variations par rapport au budget 2015

3XXX	443'000
4XXX	443'000

Les charges totales augmentent de 443'000 francs (passage de 12'368'800 francs à 12'811'800 francs). L'Etat et les communes en prennent chacun 2'015'800 francs (cf. commentaire rubr. 4510.01 et 4612.01). Le niveau de détail est tel qu'il est renoncé à la partie "indications de détail", surtout dans l'optique d'une gestion par enveloppe d'une problématique générale et multiforme (programmes et actions) comme le chômage.

4510.01	23'800
4612.01	23'800

La part de l'Etat et la part des communes devrait augmenter de 23'800 francs.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320 Service de l'économie rurale	115,027,500	105,751,100	115,337,200	106,148,700	115,906,624.76	106,708,297.53
320.3000.00 Jetons de présence	3,500		3,600		3,185.00	
320.3010.00 Traitements du personnel	1,348,500		1,349,900		1,343,549.10	
320.3030.00 Préposés à l'agriculture	120,000		160,000		149,360.00	
320.3050.00 Assurances sociales	93,800		85,400		90,118.95	
320.3051.00 Caisse de pensions	133,900		121,800		135,269.15	
320.3053.00 Assurance-accidents	2,800		2,500		2,633.20	
320.3054.00 Cotisations allocations familiales	42,400		38,500		40,570.60	
320.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,900		12,300		12,833.90	
320.3090.00 Formation du personnel et des experts	12,500		15,700		10,221.70	
320.3100.00 Fournitures de bureau	2,000		2,000		1,687.15	
320.3102.00 Imprimés	2,000		3,000		801.80	
320.3103.00 Littérature spécialisée, magazines, abonnements	2,500		2,500		2,305.72	
320.3110.00 Appareils	1,000		1,000		502.20	
320.3130.00 Honoraires et prestations de service	356,200		301,900		287,188.91	
320.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	73,000		61,000		37,000.00	
320.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	5,600		5,600		6,395.25	
320.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	41,500		48,000		39,860.80	
320.3199.00 Cotisations à des associations					2,731.00	
320.3611.00 Ecolages versés à d'autres cantons	69,300		96,800		79,037.50	
320.3634.00 Fondation rurale interjurassienne	4,319,000		4,342,000		4,610,000.00	
320.3635.00 Subventions pour l'élevage du bétail	1,068,500		1,076,500		1,083,868.60	
320.3635.01 Autres subventions à l'agriculture	479,200		370,000		271,742.83	
320.3635.02 Identification et commercialisation spécialisées	66,000		69,000		80,023.20	
320.3635.03 Subventions pour qualité écologique et du paysage			12,568,200		301,924.00	
320.3635.04 Subventions de projets pour protection des ressources			750,000			
320.3635.05 Subventions cantonales	1,506,200				982,684.65	
320.3703.00 Projet pilote contr. qualité paysage FM					6,579.80	
320.3705.00 Subventions fédérales redistribuées	105,265,200		1,850,000		106,324,549.75	
320.3705.01 Subventions fédérales pour contributions d'estivage redistribuées			4,000,000			

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320.3705.02 Subventions fédérales pour paiements directs généraux redistribués			88,000,000			
320.4210.00 Emoluments		170,000		43,800		11,767.45
320.4250.00 Ventes		100		100		
320.4260.00 Remboursements de frais		75,800		100,000		98,541.50
320.4610.10 Subventions fédérales A16				10,000		8,816.95
320.4630.00 Subv. féd. pour développement agr.		240,000		12,144,800		258,042.08
320.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer		105,265,200		93,850,000		106,331,129.55

320 SERVICE DE L'ECONOMIE RURALE

Indications de détail

3130.00	Traitement de données au Service		
	romand de vulgarisation agricole	210'000	
	Lutte contre le feu bactérien	30'000	
	Affranchissement du courrier	11'000	
	Téléphones	11'000	
	Traitement ambroisie	5'000	
	Commission de dégustation viticole	3'000	
	CEAT - plate-forme aménagement territoire	2'000	
	Application crédits d'investissements	15'400	
	Autres mandats et divers	3'900	
	Cotisations diverses	3'900	
	Programme Géo-Acorda	61'000	
		<u>356'200</u>	
		<u><u>356'200</u></u>	
3132.00	Délégations de tâches (AJAPI et autres)	35'000	
	Frais de contrôles paysage	20'000	
	Frais de contrôles réseaux	15'000	
	Frais de contrôles estivage	3'000	
		<u>73'000</u>	
		<u><u>73'000</u></u>	

3170.00	Personnel du service	22'000
	Préposés à l'agriculture	2'900
	Experts, commissions, contrôles qualité écologique et divers	<u>16'600</u>
		<u><u>41'500</u></u>
3635.00	Chevaux :	
	Primes individuelles	178'500
	Subventions à l'exportation	78'000
	Autres primes et divers	103'500
	Bovins :	
	Marché du bétail	584'000
	Primes individuelles	52'000
	Autres primes et divers	30'000
	Menu bétail :	
	Primes individuelles	34'000
	Frais de concours, mise en valeur, autres primes et divers	<u>8'500</u>
		<u><u>1'068'500</u></u>
3635.01	Haute Ecole Suisse d'agronomie	431'500
	Ecoles diverses et examens de maîtrise	17'200
	Cotisations à des associations	25'500
	Divers	<u>5'000</u>
		<u><u>479'200</u></u>

3635.02	Convention OIC	11'000
	Bio-Jura (marché bio de Saignelégier)	3'000
	Associations des paysannes - aides aux petits marchés et autres	4'000
	Label de provenance	18'000
	Promotion du menu bétail	12'000
	Projets du programme de législation et projets NPR	<u>18'000</u>
		<u><u>66'000</u></u>
3635.05	Biodiversité - contributions à la mise en réseau part. JU 10 %	450'000
	Contributions à la qualité du paysage part. JU	624'200
	Protection ressources sol-air-eau (20 %)	112'000
	Contrats LPN	270'000
	Contrats PCH/A16	<u>50'000</u>
		<u><u>1'506'200</u></u>
4630.00	Contrats LPN	190'000
	Contrats PCH/A16	<u>50'000</u>
		<u><u>240'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3030.00 -40'000

Moins d'interventions pour la collecte de données. Les agriculteurs peuvent le faire par voie électronique.

3130.00 54'300

Programme Geo-Acorda (61'000 francs).
Lutte feu bactérien en diminution (de 10'000 francs).

3132.00 12'000

Mandat élargi pour AJAPI (contrôle paysages, réseau et estivage).

3611.00 -27'500

En fonction du nombre d'étudiants.

3634.00 -23'000

Mesure OPTI-MA 053.

3635.00 -8'000

Mesure OPTI-MA 050.

3635.01 109'200

Augmentation du nombre d'étudiants à HAFL.

3635.03 -12'568'200

3635.04 -750'000

3635.05 1'506'200

4630.00 -11'904'800

Les subventions fédérales à redistribuer qui étaient sous la rubr. 4630.00 sont intégrées à la rubr. 4700. Les subventions cantonales sont regroupées sous le 3635.05 (au lieu de 3635.03/04 contenant subventions cantonales et subventions fédérales).

3705.00 103'415'200

3705.01 -4'000'000

3705.02 -88'000'000

4700.00 11'415'200

Regroupement des subventions fédérales redistribuées sous le 3705.00 (au lieu de 3705.01/02). Les subventions fédérales à redistribuer sont regroupées sous le 4700.00.

4210.00 126'200

Mesure OPTI-MA 052.

4260.00 -24'200

Moins d'interventions des préposés à l'agriculture.

4610.10 -10'000

Plus de remboursement de frais pour A16.
Les travaux A16 arrivent à leur fin.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
320 Service de l'économie rurale	6,755,000	3,712,000	7,336,000	4,271,000	7,797,568.00	4,517,521.00
320.5440.00 Prêts pour l'aide aux exploitations paysannes	150,000		50,000		150,000.00	
320.5450.00 Prêts de développement rural	100,000		150,000		100,000.00	
320.5650.00 Subventions à des tiers pour des améliorations foncières	2,965,000		3,056,000		3,200,000.00	
320.5650.01 Dépenses à charge fds amél. foncières	20,000		20,000		26,173.00	
320.5750.00 Subventions fédérales pour améliorations foncières redistribuées	3,460,000		4,000,000		4,256,851.00	
320.5870.00 Attribution au fonds d'améliorations foncières	60,000		60,000		64,544.00	
320.6310.00 Subventions d'investissements des cantons						17,500.00
320.6450.00 Remboursement de prêts de développement rural		172,000		191,000		152,453.00
320.6450.01 Remboursement prêts pour améliorations foncières		40,000		40,000		40,000.00
320.6650.00 Recettes en faveur du fonds d'améliorations foncières		40,000		40,000		50,717.00
320.6700.00 Subventions fédérales pour améliorations foncières à redistribuer		3,460,000		4,000,000		4,256,851.00

320 SERVICE DE L'ÉCONOMIE RURALE

Indications de détail

5450.00	Subventions et prêts d'aide à la diversification, conformément au décret sur le développement rural	
5650.00	Remaniements parcellaires	932'000
	Constructions rurales	850'000
	Dessertes rurales	559'000
	Alimentation en eau et aménagement de pâturages	474'000
	Projets de développement régional	<u>150'000</u>
		<u><u>2'965'000</u></u>

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
720 Service de la population	3,047,400	2,303,800	3,006,700	2,367,300	2,893,755.65	2,474,540.66
720.3000.00 Jetons de présence	2,500		3,000		1,360.00	
720.3010.00 Traitements du personnel	1,397,900		1,392,200		1,346,601.60	
720.3050.00 Assurances sociales	89,100		88,300		83,227.85	
720.3051.00 Caisse de pensions	105,100		116,600		108,887.55	
720.3053.00 Assurance-accidents	2,700		2,600		2,463.05	
720.3054.00 Cotisations allocations familiales	40,300		39,700		37,390.10	
720.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	13,300		13,100		11,897.75	
720.3090.00 Formation du personnel	2,000		3,000		1,253.90	
720.3100.00 Fournitures de bureau	13,800		18,500		18,406.40	
720.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,000		1,000		435.35	
720.3130.00 Prestations de tiers	269,600		237,100		153,043.35	
720.3130.01 Programme d'intégration cantonal (PIC)	604,000		609,000		608,002.95	
720.3153.00 Entretien de matériel informatique	18,700		16,700		8,341.10	
720.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	17,400		15,900		12,492.90	
720.3199.00 Cotisations à des associations					4,135.00	
720.3600.10 Part de la Confédération aux émoluments pour passeports	470,000		450,000		495,816.80	
720.4210.00 Emoluments de la police des étrangers		420,000		500,000		470,728.65
720.4210.01 Emoluments de l'état civil		450,000		450,000		475,681.26
720.4210.02 Emoluments passeports, légalisations		813,000		793,000		864,385.85
720.4210.03 Emoluments divers						1,000.00
720.4260.00 Remboursements de frais		85,000		78,500		64,844.35
720.4260.01 Débours		80,000		87,000		77,391.55
720.4630.00 Subventions fédérales		455,800		458,800		520,509.00

720 SERVICE DE LA POPULATION

Indications de détail

3130.00	Frais de refoulements d'étrangers	50'000
	Frais de traductions et auditions requérants	2'000
	Frais de poursuites	1'000
	Authentications de documents étrangers	7'500
	Frais de ports	25'000
	Frais de téléphones	7'000
	Etablissement des cartes de séjour	27'000
	Commissions sur encaissements cartes	6'000
	Accueil des ressortissants ouïgours	70'000
	Archivage électronique documents Etat Civil	65'000
	Divers	1'000
	Cotisations associations et conférences	8'100
		<u>269'600</u>

3130.01	Programme d'intégration cantonal (PIC; imposé par la Confédération)	
	Prime information	100'000
	Centre de compétence	17'500
	Lutte contre le racisme	21'000
	Cours de langue (Comunica)	350'000
	Encouragement préscolaire	13'000
	Employabilité	18'000
	Interprétariat	20'000
	Intégration sociale	64'500
		<u>604'000</u>
3600.10	Police des étrangers	70'000
	Passeports	400'000
		<u>470'000</u>
4630.00	Bureau d'aide au retour (CVR)	42'000
	Participation de la Confédération aux frais administratifs dans le domaine de l'asile	95'000
	Programme d'intégration cantonal (PIC)	318'800
		<u>455'800</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3130.00 32'500

L'archivage électronique des documents de l'Etat civil
initialement budgétisé sur 2015 et 2016.

Il s'agit donc du report de la part 2015 sur 2016.

3600.10 20'000

4210.02 20'000

Emoluments encaissés lors de la délivrance des papiers d'identité
et redistribution à la Confédération de la part lui revenant.

4210.00 -80'000

Adaptation en fonction de la tendance.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
790 Service de la coopération	727,800	200,000	1,035,200	200,000	1,265,816.82	349,738.93
790.3010.00 Traitements du personnel	166,300		426,400		512,185.70	
790.3050.00 Assurances sociales	10,300		26,900		31,695.90	
790.3051.00 Caisse de pensions	17,700		38,200		46,530.55	
790.3053.00 Assurance-accidents	300		800		906.75	
790.3054.00 Cotisations allocations familiales	4,600		12,100		14,276.25	
790.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,600		3,800		4,483.65	
790.3100.00 Fournitures de bureau	1,500		1,500		1,121.75	
790.3130.00 Prestations de service	8,500		8,500		5,461.50	
790.3170.00 Frais de déplacements, réceptions	17,000		17,000		15,624.25	
790.3635.01 Dépenses projet Interreg IVc					83,411.65	
790.3638.00 Aide au tiers-monde	500,000		500,000		550,118.87	
790.4611.00 Remboursements de frais						28,959.30
790.4630.00 Subventions fédérales						70,567.70
790.4630.01 Subventions fédérales - projet Cameroun		200,000		200,000		250,211.93

790 SERVICE DE LA COOPERATION

Indications de détail

3638.00	Coopération avec le Cameroun, soins de santé primaire et de développement rural	400'000
	Fédération interjurassienne de coopération et de développement	<u>100'000</u>
		<u><u>500'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 -260'100

- 1,5 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

Cf. remarque à la rubrique 791.3010.00.

A considérer globalement les rubriques 790.3010.00 et 791.3010.00.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
791 Fonds de la coopération	1,008,500	1,008,500	738,000	738,000	1,206,542.01	1,206,542.01
791.3010.00 Traitements du personnel			65,800			
791.3050.00 Assurances sociales			4,200			
791.3051.00 Caisse de pensions			5,900			
791.3053.00 Assurance-accidents			100			
791.3054.00 Cotisations allocations familiales			1,900			
791.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie			600			
791.3102.00 Imprimés, publications	500		500			
791.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	500		500		393.60	
791.3109.00 Autres charges de matériel et de marchandises	500		500		642.50	
791.3130.00 Prestations de services de tiers	20,000		40,000		162,654.70	
791.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	38,000		43,000		38,811.65	
791.3501.00 Attributions aux fonds des capitaux de tiers	32,000		82,000		62,400.00	
791.3635.00 Dépenses à charge Fonds coopération - Interreg	160,000		101,000		265,867.16	
791.3636.00 Subventions aux organisations privées à but non lucratif	171,000		206,000		201,465.00	
791.3637.00 Subventions aux personnes privées	180,000		180,000		180,000.00	
791.3638.00 Subventions à l'étranger	406,000		6,000		294,307.40	
791.4260.00 Recettes Fds coopération - Interreg						77,392.64
791.4260.01 Recettes en faveur du Fds coopération						2,966.55-
791.4510.00 Prélèvement sur Fonds de la coopération		1,008,500		738,000		1,132,115.92

791 FONDS DE LA COOPERATION

Indications de détail

3130.00	Projet intercantonal de santé mentale en Bosnie-Herzégovine	
3501.00	Coopération de proximité (Fonds de coop. culturel RCJU - Territoire de Belfort)	
3635.00	Interreg IV	
3636.00	Coopération de proximité	25'000
	Arcjurassien.ch	70'000
	Rhin Supérieur	40'000
	Québec	5'000
	Fédération Wallonie-Bruxelles	10'000
	Aide au développement	1'000
	Divers (Cours des miracles)	20'000
		<u>171'000</u>
3637.00	Stages (Eurodyssée, Leonardo, Pass'Jeunes, Québec, Belgique, etc.)	

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00	-65'800
	Centralisation des traitements sur le centre d'imputation 790.
3130.00	-20'000
	Mesure OPTI-MA 046.
3501.00	-50'000
	Accord Bâle-Jura (mesure OPTI-MA 046).
3635.00	59'000
	Mesure OPTI-MA 046 imputée centralement au budget 2015 et ventilée par rubrique au budget 2016.

3636.00 -35'000

Mesure OPTI-MA 046.

3638.00 400'000

Investissement ligne Delle-Belfort et financement via
le Fonds (rubr. 4510).

4510.00 270'500

Différence entre les recettes et les charges pour équilibrer le fonds.
Investissement ligne Delle-Belfort (rubr. 3638.00) est intégré.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Département de l'environnement et de l'équipement	87,620,200	51,716,700	81,227,300	50,486,500	75,248,918.34	46,746,820.12

Compte des investissements		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	Département de l'environnement et de l'équipement	36,124,300	8,960,500	39,171,300	5,576,600	40,603,482.20	8,921,123.25

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400 Service du développement territorial	24,346,300	11,186,300	17,970,600	10,593,200	3,759,420.29	1,302,006.40
400.3000.00 Jetons de présence de commissions	9,000		9,000		7,874.00	
400.3010.00 Traitements du personnel	3,136,300		3,243,700		2,102,802.90	
400.3050.00 Assurances sociales	200,700		205,600		132,482.45	
400.3051.00 Caisse de pensions	260,200		293,900		187,225.40	
400.3053.00 Assurance-accidents	14,000		13,400		12,553.10	
400.3054.00 Cotisations allocations familiales	90,800		92,400		59,561.55	
400.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	29,900		30,000		18,856.50	
400.3090.00 Formation du personnel	11,000		11,000		3,650.30	
400.3100.00 Fournitures de bureau	20,000		24,000		13,050.70	
400.3102.00 Imprimés, publications	1,000		2,000			
400.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,000		3,500		882.85	
400.3111.00 Acquisition de machines, appareils	3,500					
400.3118.00 Licences informatiques	18,500		7,500		1,595.60	
400.3130.00 Prestations de service					234,160.34	
400.3130.01 Prestations de services de tiers	1,152,500		1,046,700			
400.3130.02 Cotisations à des associations	95,400		95,400			
400.3132.00 Honoraires conseillers externes	11,000		11,000		4,036.05	
400.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	1,000				632.65	
400.3151.00 Entretien machines et vélos	500		500		254.00	
400.3158.00 Maintenance du SIT	17,000		17,000		19,948.85	
400.3170.00 Dédommagements, frais de déplacement	38,000		40,000		17,029.85	
400.3199.00 Cotisations à des associations					30,367.65	
400.3610.00 Dédommagements à la Confédération (FAIF)	6,300,000					
400.3632.00 Subventions en faveur des communes	700,000		649,000		199,596.60	
400.3632.01 Subventions de la Section aménagement					145,402.50	
400.3632.02 Subventions aux communes (PNRD et agglomération de Delémont)					115,000.00	
400.3634.00 Subventions d'exploitation aux entr. de transports publics	10,223,000		10,586,000			
400.3634.02 Participation aux communautés tarifaires	692,100		663,100			
400.3634.03 Subventions aux transports nocturnes	181,000		181,000			

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400.3635.00 Subventions aux entreprises privées	20,000					
400.3702.00 Subv. féd.redistribuées pour mens. cadastrales	240,000		450,000		157,556.45	
400.3702.01 Subv. féd. pour Parc régional du Doubs	876,900		294,900		294,900.00	
400.4210.00 Emoluments		642,500		643,200		601,614.40
400.4250.00 Ventes		1,000		1,000		329.10
400.4260.00 Remboursements de frais		42,600		32,600		31,834.40
400.4600.00 Redevance poids lourds		7,340,000		7,350,000		
400.4610.10 Subventions fédérales A16		15,000		30,000		35,776.35
400.4611.00 Contributions des cantons et concordats		87,800		87,800		
400.4612.00 Parts des communes aux transports publics		1,520,000		1,585,000		
400.4630.00 Subventions féd. pour mens. cadastrales				200		400.00
400.4630.02 Subventions fédérales RDPPF		113,000		77,000		169,000.00
400.4630.03 Subventions fédérales pour zones AIC		87,500		41,500		10,595.70
400.4630.04 Subventions fédérales énergie (LPR)		195,000				
400.4634.00 Subventions des entreprises publiques		25,000				
400.4700.00 Subv. féd. pour mens.cadastrales à redistribuer		240,000		450,000		157,556.45
400.4700.01 Subv. féd. pour Parc régional du Doubs à redistribuer		876,900		294,900		294,900.00

400 SERVICE DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indications de détail

3130.01	Développement territorial	
	Révision des surfaces d'assolement	10'000
	Révision du plan directeur cantonal	40'000
	Guides, LCAT	
	Etudes juridiques et sectorielles	20'000
	Evolution site Web et mandats divers	<u>50'000</u>
	Sous-total	120'000
	Aménagement du territoire	
	Plans sectoriels (paysage, décharges, etc.)	<u>60'000</u>
	Sous-total	60'000
	Permis de construire	
	Plate-forme de gestion informatisée des permis de construire	<u>10'000</u>
	Sous-total	10'000

Cadastre et géoinformation

Mapfish	22'000
Restrictions de droit public	10'800
Geoshop	5'400
PostGis-QGis	10'800
Cadastre souterrain	5'000
Mise à jour de la mensuration officielle	<u>100'000</u>
Sous-total	154'000

Mobilité et transports

Concordat intercantonal sur les téléskis	4'000
Aide à la planif. horaire Rail 2030 / ZEB / concept Romandie	30'000
Concept intermodalité avec les entreprises	15'000
Communauté tarifaire intégrale	45'000
Mobility (St-Michel)	3'000
Conception directrice des transports publics	20'000
Etude infra sur la ligne Bienne-Delémont / Bâle-Belfort	30'000
Etude infrastructure CFF cantons de NWCH	292'000
Contribution à la liaison directe	20'000
Appels d'offres lignes de bus	20'000
Restructuration de l'offre 2016, suivi, adapt.	10'000
Plan sectoriel itinéraires cyclables (PSIC)	20'000
Microrecensement mobilité & transports (MRMT 2015)	20'000
Accompagnement PRODES 2030	<u>20'000</u>
Sous-total	549'000

3130.01	Energie		3632.00	Mensuration	25'000
	Mandat de prestations pour la mise en			Plans d'aménagement	110'000
	œuvre de la politique énergétique	140'000		Parc naturel régional du Doubs	75'000
	Comptabilité énergétique bâtiments de l'Etat	15'000		Agglomération de Delémont	20'000
	Stratégie énergétique cantonale, poursuite			Zones AIC, parts cantonale et fédérale	110'000
	d'études et mise en œuvre	30'000		Friches, parts cantonale et fédérale	40'000
	Société jurassienne d'électricité	1'000		Subventions pour lignes LIL TUD	156'000
	Actions de promotion (CECB, gros			Subventions pour lignes LIL TUB	24'000
	consommateurs, etc.)	5'000		LPR - nouveaux projets 2016-19	125'000
	Externalisation dossiers Programme			Soutien aux Cités de l'énergie	15'000
	Bâtiment et Minergie	<u>3'000</u>			<u>700'000</u>
	Sous-total	194'000			
	Unité du développement durable		3634.02	Participation cantonale vagabond	501'300
	Actions de promotion et mise en œuvre			Frais de gestion de l'entreprise de	11'500
	de projets	<u>35'000</u>		transports gestionnaire de Vagabond (ETG)	
	Sous-total	35'000		Frais de gestion communauté tarifaire	50'000
				Participation aux frais d'horaire	4'800
				Participation cantonale à la promotion	
				de la Communauté tarifaire Jura	106'000
				Participation à ZigZag	4'000
				Livrets horaire	6'000
				Actions limitées	6'000
				Participation à la Communauté tarifaire	
				de la Suisse du Nord-Ouest	2'500
					<u>692'100</u>
	Affranchissements, téléphones	<u>30'500</u>			
	Total	<u><u>1'152'500</u></u>			

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 -107'400

- 0,92 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
Mesures OPTI-MA 070 et 071.

3100.00 -4'000

3102.00 -1'000

3103.00 -500

Adaptations suite au premier exercice commun (unités 400 et 440).

3111.00 3'500

Acquisition d'un beamer et d'un écran TV.

3118.00 11'000

Acquisition et maintenance divers logiciels.

3130.01 105'800

Multiples variations. Les plus importantes concernent les domaines du développement territorial (- 220'000 francs; mise à jour du plan directeur en 2015 notamment), l'aménagement du territoire (- 59'000 francs), cadastre et géoinformation (+ 95'800 fr.), mobilité (+ 99'000 francs, mesure OPTI-MA directement intégrée) et énergie (+ 80'000 francs).

L'augmentation "cadastre" est compensée par une baisse de subvention de 100'000 francs à la rubrique 3632.00.

3150.00 1'000

Vétusté. Commence à avoir des frais récurrents.

3610.00 6'300'000

Part jurassienne au financement du nouveau Fonds fédéral pour les infrastructures ferroviaires voté par le peuple jurassien et suisse. Solidarité confédérale.

3632.00	51'000	3702.00	-210'000
4630.04	195'000	4700.00	-210'000

Multiplés variations. Projets LPR pour 125'000 francs.
 Mais effets contraires des mesures OPTI-MA 073 (- 75'000 francs),
 075 (- 9'000 francs; subventions aux communes pour transports) et
 074 (- 35'000 francs).
 Réaménagement de la gare de Soyhières, dépense unique en 2015.
 Soutien fédéral pour projets LPR (125'000 francs) et 70'000 francs pour
 la stratégie énergétique (rubr. 4630.04).

Selon l'accord de prestations.

3702.01	582'000
4700.01	582'000

Projet pilote de promotion de l'infrastructure écologique.
 Financement complet par la Confédération.

3634.00	-363'000
4612.00	-65'000

Négociations extrêmement difficiles pour garantir déjà
 l'offre actuelle en volume, en qualité et en prix.
 Mesure OPTI-MA 069.

4600.00	-10'000
4610.10	-15'000
4630.02	36'000

Relative stabilisation des revenus.
 - l'atteinte du montant RPLP (rubr. 4600.00) reste liée à l'état de la
 conjoncture économique.
 Diminution des tonnes/kilomètres et du tarif pour les nouveaux
 camions aux dernières normes anti-pollution.
 La subventions A16 (rubr. 4610.00) est liée à l'achèvement de
 l'autoroute. Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété
 foncière se trouve à la rubr. 4630.02.
 0,25 poste de travail y bénéficie d'ailleurs d'une nouvelle subvention
 de 36'000 francs.

3634.02	29'000
---------	--------

Doublement des frais de gestion de la communauté tarifaire,
 en raison de l'augmentation du volume d'activité.

3635.00	20'000
4634.00	25'000

Soutien de SuisseEnergie (25'000 francs) pour la gestion de la
 mobilité en entreprise.

4630.03	46'000
---------	--------

Subventions aux zones AIC (+ 39'000 francs).

Compte des investissements		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
400	Service du développement territorial	3,761,000	2,095,500	2,392,500	900,500	38,500.00	
400.5620.00	Subventions aux communes pour infrastructures des transports publics	336,000		562,000			
400.5640.01	Subventions pour les projets CJ			530,500			
400.5670.00	Subventions pour la réhabilitation de l'habitat					38,500.00	
400.5670.01	Subventions d'assainissement et d'encouragement énergétiques	1,300,000		1,300,000			
400.5680.00	Participation liaison Delémont-Belfort	925,000					
400.5770.00	Subventions fédérales redistribuées	1,200,000					
400.6300.00	Subventions fédérales		520,000		520,000		
400.6440.00	Remboursement prêts pour amélioration technique CJ		375,500		380,500		
400.6700.00	Subventions fédérales à redistribuer		1,200,000				

400 SERVICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Indications de détail

5620.00 Subvention à Delémont pour l'aménagement de la gare routière (projet d'agglomération)

5670.01 Programme d'encouragement des investissements dans le domaine de l'énergie

5680.00 Réouverture tronçon Delle-Belfort

6300.00 Contribution de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) au programme d'encouragement des investissements dans le domaine de l'énergie

6440.00 Remboursement (3 % par an) des prêts sans intérêt

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410 Office de l'environnement	13,359,300	6,554,400	12,720,400	6,148,600	11,983,460.35	6,119,581.65
410.3000.00 Jetons de présence	7,900		6,000		5,875.00	
410.3010.00 Traitement du personnel	4,093,400		4,038,700		4,263,783.90	
410.3049.00 Autres indemnités	7,300		7,200		7,523.00	
410.3050.00 Assurances sociales	255,600		261,600		269,996.95	
410.3051.00 Caisse de pensions	362,400		376,100		387,280.65	
410.3053.00 Assurance-accidents	33,100		38,300		34,043.45	
410.3054.00 Cotisations allocations familiales	115,600		117,700		121,643.90	
410.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	38,400		37,900		38,045.75	
410.3090.00 Formation du personnel	10,000		10,000		3,005.00	
410.3100.00 Fournitures de bureau	18,600		21,000		13,276.20	
410.3101.00 Carburant et matériel	95,000		85,900		38,407.55	
410.3102.07 Imprimés, publications à charge du fonds gestion déchets	4,600		4,600		3,077.00	
410.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	20,200		19,700		15,236.45	
410.3111.00 Appareils et équipements de service	39,700		19,100		17,641.50	
410.3120.00 Eau, énergie, combustibles	8,000		6,500		2,758.85	
410.3120.07 Traitement des déchets à charge du fonds gestion déchets	210,000		180,000		144,279.40	
410.3120.08 Energie à charge fds fourniture eau potable	43,000		43,000		42,540.65	
410.3130.00 Rétrib. gardes et prestations de service	237,100		247,700		120,746.05	
410.3130.01 Exécution de travaux par des tiers	12,000		14,000		11,936.05	
410.3130.07 Divers mandats à charge fonds gestion déchets	900,000		1,200,000		934,182.25	
410.3132.00 Etudes et mandats	1,537,000		987,500		968,568.65	
410.3134.00 Primes d'assurances de choses	2,300		2,800		2,244.70	
410.3137.00 Impôts et taxes	22,000		22,000		14,598.00	
410.3140.08 Entretien terrains à charge fonds fourniture eau potable	200		200		200.00	
410.3142.00 Entretien cours d'eau, étangs et bassins	108,000		196,000		115,691.50	
410.3151.00 Entretien d'objets mobiliers & véhicules	99,700		78,100		60,397.25	
410.3151.08 Entretien machines à ch. fds fourniture eau potable	57,200		54,200		37,599.95	
410.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	66,800		52,800		50,318.65	
410.3190.00 Prestations en dommages et intérêts	241,000		277,000		201,527.80	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410.3190.39 Dépenses à charge fds dommages éléments	10,000		10,000		14,340.00	
410.3199.00 Indemnités pour dommages et cotisations	62,500		62,000		168,142.95	
410.3510.00 Alimentation du fonds de la pêche	187,000		194,800		160,719.15	
410.3510.08 Attribution fonds fourniture eau potable	14,600		10,600		36,551.60	
410.3510.39 Attribution au fds pour dommages élément	7,000		7,000		3,572.10	
410.3611.00 Participation à études intercantionales	88,600		69,600		55,557.80	
410.3612.00 Dédommagements aux triages forestiers	666,000		700,000		692,776.10	
410.3612.23 Dépenses à charge fonds projets de reboisement A16	10,000		10,000		12,350.00	
410.3632.00 Subventions aux communes pour la protection de la nature	618,500		517,000		418,095.80	
410.3632.07 Subventions d'assainissements à charge du fonds gestion déchets	695,000		625,000		562,282.00	
410.3632.31 Dépenses à charge du fonds pour la conservation de la forêt	10,000		10,000			
410.3635.00 Subventions pour la promotion du bois	25,000		25,000		25,000.00	
410.3636.00 Subventions pêche, protection nature, chasse	64,000		62,000		53,425.00	
410.3636.01 Contribution Etat formation personnel forestier	27,500		34,300		26,161.15	
410.3636.02 Contribution Etat - formation diverse	7,800		9,300		15,446.00	
410.3702.00 Subventions fédérales redistribuées liées à des conventions-programmes	2,169,700		1,918,200		1,762,614.65	
410.3910.07 Imputation interne à charge du Fonds pour la gestion des déchets	50,000		50,000		50,000.00	
410.4100.00 Permis de chasse		507,500		497,000		540,587.00
410.4120.00 Droits d'eau et concessions hydrauliques		415,400		405,700		427,348.20
410.4120.07 Recettes en faveur du fonds pour la gestion des déchets		770,000		600,000		925,142.55
410.4120.39 Recettes en faveur du fonds des dommages causés par les éléments		17,000		17,000		17,912.10
410.4210.00 Emoluments		280,000		280,000		352,385.50
410.4250.00 Ventes imprimés et autre matériel		300		2,000		986.75
410.4250.01 Ventes de gibier		8,000		12,000		7,549.00
410.4250.08 Recettes en faveur du fonds pour la fourniture d'eau potable de secours		115,000		108,000		116,892.20
410.4260.00 Remboursements de frais		422,300		255,000		369,067.35
410.4470.00 Loyers et fermages, biens-fonds PA						865.00

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410.4510.07 Prélèvement sur le fonds pour la gestion des déchets		1,089,600		1,459,600		768,678.10
410.4510.23 Prélèvement sur le fonds pour projets de reboisements A16		10,000		10,000		12,350.00
410.4510.31 Prélèvement sur le fonds pour reboisements		10,000		10,000		
410.4610.10 Subventions fédérales A16		22,000		22,000		36,633.80
410.4630.00 Subventions fédérales		547,600		389,100		623,747.45
410.4630.01 Subventions fédérales pour la formation professionnelle		32,000		10,000		9,900.00
410.4631.00 Subventions des cantons						9,843.70
410.4634.00 Part ECA au cadastre des dangers		30,000		45,000		29,078.30
410.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer liées à des conventions-programmes		2,169,700		1,918,200		1,762,614.65
410.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		50,000		50,000		50,000.00
410.4920.00 Imputations internes pour fermages, loyers, frais d'utilisation		15,500		15,500		15,500.00
410.4930.00 Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation		34,500		34,500		34,500.00
410.4950.00 Imputations internes pour amortissements planifiés et non planifiés		8,000		8,000		8,000.00

410 OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indications de détail

3100.00	Matériel de bureau, imprimés,	
	documentation professionnelle	18'000
	Carnets de contrôle chasse, permis, impr.	4'000
	Information pour le contrat de rivière Allaine	1'600
	Ajustement global	<u>-5'000</u>
		<u>18'600</u>

3101.00	Signalisation zones de protection eaux	11'700
	Signalisation des réserves naturelles	20'000
	Maïs répulsif	12'000
	Carburant	21'000
	Marques à gibier, munition et divers	10'300
	Mesures de sensibilisation sur l'apron Doubs	<u>20'000</u>
		<u>95'000</u>

3111.00	Matériel pour chasse	5'200
	Prévention des dommages	3'500
	Tarière - pédologie	3'000
	Matériel divers	4'000
	Matériel surveillance environnementale	2'000
	Eau et environnement	1'500
	Forêts	500
	Achat matériel de laboratoire	<u>20'000</u>
		<u>39'700</u>

3130.00	Gardes auxiliaires chasse	135'700
	Téléphones	34'000
	Divers	2'600
	Redevance hydraulique	13'500
	Prestations experts pour dommage	15'000
	Cotisations diverses	31'300
	Prévision automatisée des risques d'incendie	<u>5'000</u>
		<u>237'100</u>

3132.00 Voir le détail à la page suivante.

3142.00	Entretien Etang Gruère	20'000
	Entretien d'autres réserves naturelles	53'000
	Lutte contre les néophytes	35'000
	Entretien des cours d'eau	<u> </u>
		<u>108'000</u>

3151.00	Entretien des appareils de mesure	46'900
	Entretien stations hydrologiques	12'000
	Entretien des véhicules	11'000
	Entretien limnigraphe et matériel de chasse	1'300
	Participation aux centres de renfort	10'000
	Changement sources radioactives	23'500
	Ajustement pour réalisation globale	<u>-5'000</u>
		<u>99'700</u>

3132.00	Domaine Nature		Report	462'500
	Contrôles hydrologiques (qualité bio.)	5'000		
	Suivi Leucorrhinia pectoralis	10'000	Domaine Eaux et environnement	
	Plans de gestion des sites de reproduction de batraciens	30'000	Contrôle des chauffages industriels (NE)	6'500
	Inventaire sites batraciens	15'000	Etudes/rapports OPAM des entreprises	20'000
	Plan de gestion global Bonfol	40'000	Analyses ENV (eau, air, sol, déchets)	430'000
	Espace à réserver au cours et plans d'eau	75'000	Mandat turbidité Allaine UniNE	50'000
	Suivi mesures régénération Gruère	40'000	Synthèse des Pseaux	50'000
	Plan de gestion zones alluviales (nationales)	30'000	Examen de géothermie profonde	20'000
	Plan d'action Lièvre	5'000	Volet Pseaux eaux usées assainissement	100'000
	Plan d'action Maculinea rebeli	10'000	Plan sectoriel de l'approvisionnement en eau potable (Atlas de l'eau)	10'000
	Planification stratégique -		Volet Pseaux eau potable - Finalisation	20'000
	Revitalisation plans d'eau	30'000		
	Passe à poissons St-Ursanne	150'000		706'500
	Plan d'action Cerambyx cerdo	10'000	Domaine Forêt	
	Investig. & plan d'action petit-rhinolophe	5'000	Bilan de la réorganisation des structures de gestion et des triages	25'000
	Investig. & plan d'action grand murin	7'500	Concept logistique quai de chargement CJ en Ajoie	10'000
	Subtotal à reporter	462'500	Etude et formation en pâturages boisés pour le rajeunissement naturel	18'000
			Autre étude forestière (à évaluer)	20'000
			Accomp. et études spécifiques dans la révision de la LFOR	35'000
			Elaboration d'un plan d'action d'urgence en cas de catastrophe forestière	10'000
			Subtotal à reporter	118'000

Report	1'287'000	3199.00 Frais pour pollution des eaux	60'000
		Dégâts non imputables au gibier	<u>2'500</u>
Plan d'action et communication sur insectes dangereux - avec CABI	15'000		<u>62'500</u>
Pâturage boisé : suivi des réouvertures	10'000		
Réorganisation des forêts domaniales	10'000		
Expertises diverses	10'000		
	<i>163'000</i>	3611.00 Ecole intercantonale de Lyss	30'500
		Commission Birse	16'000
		Ozone, Cercl'air	1'500
		Fonds pour la recherche bois - OFEV	6'600
		Etude "Ressources en eau des marais"	5'000
		Etude Franco-Suisse Qualité des eaux, Doubs	5'000
Direction - unités transversales		Mesures de la qualité de l'air - collaboration intercantonale	15'000
Cartes des dangers et des hauteurs d'eau	40'000	Projet Photos aériennes et carte couvrante de l'état des peuplements forestiers	5'000
Sécurité des barrages et observateurs locaux	20'000	Cotisation à CIPBJ (pâturages boisés)	<u>4'000</u>
Autres bases de données en DN : CADEVE et cadastre des ouvrages	20'000		<u>88'600</u>
Plan d'alerte crues	60'000		
Forêts protectrices données, programmes sylvicoles, suivi	60'000		
Plan de relance, finalisation	<u>5'000</u>		
	<u>205'000</u>		
Total	<u>1'537'000</u>		

3632.00	Biodiversité en forêt (réserves, îlots, vieux bois)	130'000
	Forêts valorisation d'habitats	45'000
	Fondation Cerlatez	25'000
	Nature et biotopes	15'000
	Animation réseaux OQE	
	Espèces	23'500
	Cigognes	
	Forêts, outils de planification	30'000
	Soins culturels aux forêts	250'000
	Pâturages boisés, îlots et restauration	55'000
	Subventions cantonales soins avec câble-grue (hors RPT)	25'000
	Dégâts aux forêts	20'000
		<u>618'500</u>

3632.07	Stands de tir	155'000
	Décharges	20'000
	Aires exploitation	520'000
		<u>695'000</u>

3636.00 Cf. prochaine page.

3702.00	Economie forestière	
	- CP 16-19 unité de gestion (OP1)	55'000
	- logistique bois	
	- CP 16-19 base de planification forestière	101'000
	- CP 16-19 soins jeunes peuplements (OP3)	511'000

Biodiversité en forêt

	- réserves, îlots vieux bois	303'500
	- valorisation biotopes	163'000
	- CP 16-19 pâturages boisés	225'000
	- CP 16-19 dégâts aux forêts (OP3)	125'000

Base des dangers

60'000

Nature et paysage

	- paysage	626'200
	- relations publiques	
	- biotopes, espèces (national et régio.)	
	- mesure 14a LPN	
	- nature et paysage / réseaux	

2'169'700

3636.00	Chasse	49'500	4630.00	Passe à poissons St-Ursanne	150'000
	Diverses associations	<u>14'500</u>		Cadastre des dangers	60'000
		<u>64'000</u>		Domaine nature - mesure 14a LPN	192'100
				Karch	2'000
				Dégâts non imputables au gibier	2'000
				RPT Gestion / Subv. fédérales pour études du canton	50'000
4260.00	Prestations eau A16	10'000		RPT FP / Subv. fédérales pour dégâts aux forêts	50'000
	Décharge de Bonfol	130'000		Forêts protectrices	15'000
	Accidents hydrocarbures	50'000		Mesures air (OFROU)	22'500
	Indemnité forfaitaire relative aux composés organiques volatils	29'000		Plan sectoriel, approv en eau	<u>4'000</u>
	Plan de gestion forestière	25'000			<u>547'600</u>
	Cours formation minimale et apprentis forestiers	44'000			
	Analyses	130'000			
	Autres remboursements de frais	<u>4'300</u>			
		<u>422'300</u>			

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 54'700

+ 0,09 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3101.00 9'100

Mesures de sensibilisation sur l'apron Doubs.

3102.07 0

3120.07 30'000

3130.07 -300'000

3632.07 70'000

3910.07 0

4120.07 170'000

4510.07 -370'000

Vue globale des dépenses, recettes et prélèvement (rubr. 4510.07) en

lien avec le Fonds des déchets. Diminution des dépenses, augmentation des recettes (rubr. 4120.07).

Subvention fédérale pour site pollué de l'OTAS (nouveau).

Moindre prélèvement (rubr. 4510.07).

Pic d'investigations en 2015, lissage sur 2016, pas d'assainissement sur 2016.

Valeur de la gestion du fonds (rubr. 3910.07 et recettes à la rubr. 4910.00).

3111.00 20'600

Achat matériel de laboratoire (calibration, sonde; 20'000 fr.).

3120.08 0

3140.08 0

3151.08 3'000

3510.08 4'000

4250.08 7'000

Vue globale du Fonds pour la fourniture en eau potable de secours. Augmentation des recettes (rubr. 4250.08). Légère augmentation des charges.

Attribution un peu meilleure (rubr. 3510.08).

3132.00 549'500

Les variations sont multiples et contraires.

La plus importante en 2016 concerne les analyses de laboratoire à réaliser pour les domaines de l'eau, l'air, du sol et des déchets et ce pour l'équivalent de 430'000 francs.

Les deux autres grands dossiers sont la passe à poissons (150'000 francs; 100% subventionnée) et le volet du plan sectoriel des eaux usées à 100'000 francs.

Mesure OPTI-MA 063.

3142.00 -88'000

Passage de 93'000 francs concernant la biodiversité en forêt et la valorisation des biotopes à l'investissement.
 Au passage, les subventions fédérales sont réduites (rubr. 4630.00) d'autant, ce qui est neutre sur le résultat.

3190.39 0
 3510.39 0
 4120.39 0

Vue globale du Fonds pour les dégâts de la nature. Stabilité des charges (rubr. 3190.39) et recettes (4120.39).
 L'attribution (rubr. 3510.39) ne varie donc pas.

3151.00 21'600

La variation la plus importante concerne "Changement sources radioactives", investigation obligatoire à mener.
 Station de mesure de qualité de l'air à changer, appareil avec durée de vie limitée (10 ans) à remplacer.

3510.00 -7'800

Alimentation du fonds directement par l'Etat, car la fortune du fonds de la pêche est toujours négative.
 Cf. alimentation correspondante à la rubrique 415.4510.00 pour équilibrer ledit fonds.

3170.00 14'000

Réception des délégués en matière de nature (15'000 francs).

3611.00 19'000

Commission Birse (+ 6'000 fr.) et étude de la qualité des eaux, Doubs et Allaine (+ 5'000 fr.) et mesures de la qualité de l'air (+ 5'000 fr.).

3190.00 -36'000

Indemnisation agriculteurs dégâts faune sauvage (- 30'000 francs).

3612.00 -34'000

Mesure OPTI-MA 065.

3612.23	0
4510.23	0

3702.00	251'500
4700.00	251'500

Mêmes dépenses à charge du Fonds pour projets de reboisement A16, donc un prélèvement équivalent à 2014.

Estimation de l'évolution des subventions fédérales redistribuées.
 Recettes identiques à la rubrique 4700.00.
 Fin de période des conventions-programmes 2012-2015 (fin projets).
 Nouvelle période quadriennale 2016-2019.
 Economie forestière (+ 54'000 francs), biodiversité en forêt (+ 64'000 francs), convention programme base des dangers (- 90'000 francs), nature et paysages (+ 223'500 francs).

3632.00	101'500
---------	---------

Multiplés variations. Réallocation des moyens "nature" vers la "forêt".
 Mesure OPTI-MA 066.

4250.00	-1'700
4250.01	-4'000

3632.31	0
4250.31	0
4510.31	0

Selon les dernières données ou tendance connues.

Utilisation selon les demandes sur la base de l'art. 13 LFOR.

4260.00	167'300
---------	---------

Cours formation minimale et apprentis forestiers (+ 26'000 francs).
 Analyses (+ 130'000 francs).

4630.00 158'500

Les principales variations concernent :

- Le mandant lié à la passe à poissons de la rubrique 3132.00 est totalement subventionné (+ 150'000 francs).
- La partie "nature et paysage" devrait recevoir + 86'600 francs de subventions diverses. Passage de 93'000 francs à l'investissement. 2'000 francs pour le Karch.
- la biodiversité en forêt devrait perdre quelques - 69'000 francs.

4630.01 22'000

Formation minimale des ouvriers (+ 20'000 francs).

4634.00 -15'000

En fonction des projets.

Compte des investissements		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
410	Office de l'environnement	8,661,100	5,983,500	6,822,800	3,835,100	7,229,953.70	4,326,293.25
410.5020.00	Acquisition de terrains et aménagement de berges	228,000		685,000		344,451.15	
410.5060.00	Véhicules et appareils	30,000		30,000		132,770.90	
410.5620.00	Subventions aux communes	2,550,000		2,970,000		2,688,760.15	
410.5720.00	Subv. féd. redistribuées liées aux conventions-programme	5,853,100		3,137,800		3,411,021.50	
410.5720.02	Crédits d'investissement fédéraux redistribués					652,950.00	
410.6160.00	Remboursements de tiers pour des investissements en mobilier, appareils						49,676.00
410.6300.00	Subventions fédérales		130,400		697,300		176,412.35
410.6320.00	Contributions des communes						36,233.40
410.6700.00	Subv. féd. à redistribuer liées aux conventions-programme		5,853,100		3,137,800		3,382,146.50
410.6700.02	Crédits d'investissement fédéraux à redistribuer						652,950.00
410.6750.00	Subventions d'investissements des entreprises privées à redistribuer						28,875.00

410 OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT

Indications de détail

5020.00	Revitalisation des hauts et bas marais	25'000	6300.00	Montant global selon CP 16-19	69'900
	Biodiv. en forêt/ Valorisation biotopes	93'000		Biodiversité en forêt/valorisation	<u>60'500</u>
	Régénération des sites de batraciens				
	d'importance nationale	70'000			
	Régénération PPS hors forêt	15'000			
	Revitalisation Bief des				
	Moulins Soubey	15'000			
	Mesure espèces prioritaires	<u>10'000</u>			
		<u>228'000</u>			
5060.00	Remplacement d'un véhicule				
5620.00	Alimentation en eau potable	700'000			
	Epuration des eaux usées	700'000			
	Ouvrages de protection selon LACE	400'000			
	Revitalisation selon LACE	200'000			
	Soins aux forêts protectrices selon LFO	200'000			
	Dessertes forestières et agro-forestière	200'000			
	Ouvrages de protection selon LFO	<u>150'000</u>			
		<u>2'550'000</u>			

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
411	Forêts domaniales	799,700	784,000	846,300	738,000	824,488.50	747,000.30
411.3010.00	Traitements du personnel	114,900		382,100		328,915.60	
411.3050.00	Assurances sociales	7,100		24,300		20,768.20	
411.3051.00	Caisse de pensions	11,100		29,900		22,610.45	
411.3053.00	Assurance-accidents	8,700		28,300		17,655.45	
411.3054.00	Cotisations allocations familiales	3,200		10,900		9,316.75	
411.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,100		3,600		2,925.75	
411.3090.00	Formation du personnel et des apprentis	300		300			
411.3100.00	Fournitures de bureau	200		200		181.85	
411.3101.00	Carburant, pneus et matériel forestier	3,000		30,000		24,565.50	
411.3103.00	Littérature spécialisée, magazines			200		40.00	
411.3111.00	Appareils et outillage	800		7,000		3,310.30	
411.3120.00	Eau, énergie, combustibles	800		1,500		1,284.95	
411.3130.00	Honoraires et prestations de service	13,600		15,100		2,201.35	
411.3130.47	Dépenses à charge du fonds de réserve forestier (exploitation)					8,496.00	
411.3130.48	Dépenses à charge du fonds de réserve forestier (anticipation)					65,932.70	
411.3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts			30,000		18,620.00	
411.3134.00	Primes d'assurances de choses	700		1,600		1,628.20	
411.3137.00	Impôts et taxes	12,500		12,500		10,311.55	
411.3145.00	Entretien immeubles / routes forestières	57,000		95,000		67,787.95	
411.3145.01	Frais d'exploitation et soins aux forêts	540,000		130,000		139,773.60	
411.3145.02	Frais pour travaux d'intérêt général (social, nature, etc...)	20,000					
411.3151.00	Entretien d'objets mobiliers	3,000		21,000		16,542.15	
411.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	1,700		22,800		12,652.00	
411.3199.00	Cotisations à des associations					7,264.20	
411.3510.47	Attribution au fonds de réserve forestier (exploitation)					41,704.00	
411.4250.00	Ventes de bois		552,000		500,000		402,262.55
411.4250.01	Vente de bois d'énergie		60,000		60,000		54,491.25

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
411.4250.47 Recettes en faveur du fonds de réserve forestier (exploitation)						50,200.00
411.4250.48 Recettes en faveur du fonds de réserve forestier (anticipation)						54,091.10
411.4260.00 Remboursements pour travaux et d'APG				50,000		72,439.40
411.4470.00 Loyers et fermages		20,000		20,000		20,299.15
411.4510.48 Prélèvement sur fonds de réserve forestier (anticipation)						11,841.60
411.4610.00 Remboursement de droits de douane sur l'essence		6,500		7,500		6,498.30
411.4630.00 Subventions fédérales pour dommages et mesures sylvicoles		145,500		100,000		69,836.95
411.4630.01 Subventions fédérales plans aménagement				500		540.00
411.4635.00 Subventions des entreprises privées						4,500.00

411 FORETS DOMANIALES

Indications de détail

3101.00	Carburant, huile, produits divers	2'000
	Pneus et câbles de débardage	<u>1'000</u>
		<u><u>3'000</u></u>

3145.00	Entretien des chemins forestiers	57'000
	Entretien des centres forestiers et refuges	<u>0</u>
		<u><u>57'000</u></u>

3145.01 Prestations d'entreprises et locations d'engins forestiers

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 -267'200

Effet(s) de l'externalisation, comme pour les autres rubriques.
Cf. 3^e partie "Effectif du personnel.

3xxx.xx Les charges s'inscrivent généralement en forte diminution.

3145.01 410'000

Prestations d'entreprises et locations d'engins forestiers en vue de la remise des tâches à un tiers.
En conséquences, les autres rubriques usuelles de charges diminuent. Exceptions : rubriques 3130.00 (cotisations) et 3145.02 (exécution des travaux d'intérêt général) qui restent de la compétence de l'Etat.

4250.00 52'000

Ajustement en fonction de la situation sur le marché du bois.
Le volume augmente et compense un prix toujours en baisse.

4260.00 -50'000

Liée à la reprise des tâches et du personnel.

4630.00 45'500

Nouvelle subvention fédérale pour triage (38'000 francs).

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
415 Fonds cantonal de la pêche	336,800	336,800	349,300	349,300	305,031.32	305,031.32
415.3000.00 Commission de la pêche	300		300		350.00	
415.3010.00 Traitements du personnel	92,200		92,200		88,931.65	
415.3049.00 Inconvénients de service	600		700		287.00	
415.3050.00 Assurances sociales	5,600		5,600		5,539.05	
415.3051.00 Caisse de pensions	8,400		8,400		7,945.65	
415.3053.00 Assurance-accidents	700		700		804.45	
415.3054.00 Cotisations allocations familiales	2,600		2,600		2,495.45	
415.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	600		600		788.05	
415.3090.00 Formation du personnel	1,000		1,000			
415.3100.00 Matériel de bureau	2,000		1,500		1,520.15	
415.3101.00 Autres marchandises	3,500		3,000		3,363.15	
415.3101.01 Matériel d'exploitation, fournitures					2,250.00	
415.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	100		100		96.00	
415.3111.00 Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils	1,500		1,500		5,182.50	
415.3120.00 Alimentation (électricité pisciculture)	300		300		211.75	
415.3130.00 Prestations de services de tiers	8,500		8,500		3,072.92	
415.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts, spécialistes, etc.	7,000		15,000		7,128.00	
415.3142.00 Entretien des piscicultures	2,000		2,000			
415.3151.00 Entretien de machines, appareils	6,000		6,000		1,303.05	
415.3160.00 Loyers	900		1,300		1,291.50	
415.3170.00 Frais de déplacement et autres frais	3,500		2,000		3,533.00	
415.3199.00 Indemnités pour dommages et cotisations					1,200.00	
415.3611.00 Participation à des études intercantionales	5,000		13,000			
415.3636.00 Subventions aux sociétés de pêche	126,500		125,000		109,738.00	
415.3920.00 Imputations internes pour fermages, loyers, frais d'utilisation	15,500		15,500		15,500.00	
415.3930.00 Imputations internes pour frais administratifs et d'exploitation	34,500		34,500		34,500.00	
415.3950.00 Imputations internes pour amortissements planifiés et non planifiés	8,000		8,000		8,000.00	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
415.4100.01 Permis de pêche et autres patentes		127,000		124,500		124,426.62
415.4210.00 Emoluments administratifs		5,000		4,000		5,094.00
415.4260.00 Remboursements de tiers		15,000		20,000		11,940.35
415.4510.00 Prélèvement du Fonds de la pêche		187,000		194,800		160,719.15
415.4630.00 Subventions de la Confédération		2,800		6,000		2,851.20

415 FONDS CANTONAL DE LA PECHE

Indications de détail

3130.00	Vente de permis de pêche	1'000
	Cours sana	2'000
	Gardes auxiliaires	3'000
	Frais de ports	700
	Téléphonie	300
	Coti. conf. Administrateurs pêche et chasse	1'500
		<u>8'500</u>

3920.00	Locations pêche
3930.00	Frais administratifs et d'exploitation de la pêche
3950.00	Charge d'amortissement liée à la pêche

4510.00 Résultante entre les dépenses plus importantes que les revenus.

Principales variations par rapport au budget 2015

3132.00 -8'000

Etude sur la faune aquatique du Doubs.

3611.00 -8'000

Mesures de protection des écrevisses.

4100.01 2'500

4510.00 -7'800

L'amélioration des recettes des permis (rubr. 4100.01) permet un moindre prélèvement (rubr. 4510.00).

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420	SIN Constructions routières	12,504,300	12,822,000	13,165,700	12,503,500	11,889,494.75	12,159,532.90
420.3010.00	Traitements du personnel	6,224,600		6,151,900		6,061,268.45	
420.3049.00	Prestations en nature, habillement	30,000		25,000		27,504.45	
420.3050.00	Assurances sociales	394,500		390,800		372,710.80	
420.3051.00	Caisse de pensions	555,200		523,900		570,889.85	
420.3053.00	Assurance-accidents	105,800		101,600		94,449.10	
420.3054.00	Cotisations allocations familiales	178,400		175,300		167,264.70	
420.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	57,100		58,300		52,961.45	
420.3090.00	Formation du personnel	28,000		23,000		16,003.50	
420.3099.00	Autres charges de personnel	1,000					
420.3100.00	Fournitures de bureau	6,000		5,000		3,564.40	
420.3101.00	Signalisation	175,000		165,000		163,111.00	
420.3101.01	Matériaux et matériel d'entretien	950,000		930,000		807,323.75	
420.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	2,500		3,500		3,410.60	
420.3111.00	Appareils et outillage	32,000		27,000		21,413.85	
420.3120.00	Eau, énergie, combustibles	18,000		18,000		18,406.40	
420.3130.00	Marquages routiers	265,000		290,000		269,276.00	
420.3130.01	Mandats et prestations de service	608,500		551,200		334,305.60	
420.3130.02	Cotisations à des associations	17,700		8,200			
420.3133.00	Logiciels informatiques	15,000					
420.3134.00	Primes d'assurance des véhicules	27,000		26,000		25,194.50	
420.3137.00	Taxes poids lourds	70,000		78,000		64,469.65	
420.3141.00	Entretien hivernal	275,000		425,000		154,904.00	
420.3141.01	Entretien des routes	2,200,000		2,913,000		2,384,699.35	
420.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	13,000		13,000		12,551.10	
420.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules	135,000		140,000		129,982.55	
420.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	30,000		33,000		26,725.85	
420.3199.00	Cotisations à des associations					17,549.20	
420.3632.00	Subventions aux communes pour entretien des routes	90,000		90,000		89,554.65	
420.4210.00	Emoluments		40,000		40,000		45,487.00
420.4250.00	Ventes		50,000		70,000		20,057.20

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420.4260.00 Remboursements de frais		624,000		411,000		249,568.10
420.4260.10 Restitution de l'Unité territoriale IXb		920,000		990,000		745,346.35
420.4600.05 Part à l'impôt sur les huiles minérales		6,380,000		6,540,000		6,481,334.45
420.4610.10 Subventions fédérales A16		20,000		35,000		22,609.85
420.4630.00 Subventions fédérales		4,788,000		4,417,500		4,595,129.95

420 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - CONSTRUCTIONS ROUTIERES

Indications de détail

3101.01	Fournitures remise en état des revêtements	60'000
	Pneus	45'000
	Carburant	390'000
	Pièces détachées pour réparations	350'000
	Matériel pour l'entretien des routes, béton, sable, huile, produits de nettoyage et matériel divers	65'000
	Lames d'usure pour chasse-neige et divers	<u>40'000</u>
		<u>950'000</u>
3130.00	Travaux de marquages (dont pistes cycl.)	260'000
	Peinture pour pré-marquage et divers	<u>5'000</u>
		<u>265'000</u>
3130.01	Réseau cantonal radio Polycom	325'800
	Ouvrages d'art, vérifications structurelles	50'000
	Taxes et communications téléphoniques	30'000
	Etudes particulières	125'000
	Prestations UT IX	68'500
	Audit de contrôle du système qualité	4'700
	Affranchissement du courrier et divers	<u>4'500</u>
		<u>608'500</u>

3141.00	Acquisition de fondants chimiques	270'000
	Transports de sel	<u>5'000</u>
		<u>275'000</u>
3141.01	Glissières de sécurité	12'000
	Entretien des canalisations, vidange et curage de dépotoirs	160'000
	Taxes pour élimination des déchets	170'000
	Transports des déchets des balayeuses	20'000
	Entretien des revêtements, travaux d'infrastructure et de renforcement	550'000
	Travaux ponctuels de gravillonnage et rebouchages des nids de poules	350'000
	Banque de données routières	40'000
	Déblaiement de la neige	400'000
	Compensations écologiques	8'000
	Entretien divers	20'000
	Protection des batraciens et divers	16'000
	Route internationale Lucelle-Kloesterli	20'000
	Déshuileurs, ouvrages d'art, ponts, divers	15'000
	Entretien des itinéraires cyclables	14'000
	Travaux confiés à des tiers et divers	220'000
	Entretien revêtements routes communales	150'000
	Entretien de tronçons Suisse Mobile	5'000
	Auscultation des chaussées	20'000
	Frais assurance RC (dommages à des tiers)	<u>10'000</u>
		<u>2'200'000</u>

3151.00	Véhicules et machines	85'000
	Appareils de mesures La Roche	<u>50'000</u>
		<u><u>135'000</u></u>

4260.00	Dédommagements accidents :	
	Glissières de sécurité	80'000
	Signalisation et balises	24'000
	Remboursement ECA et H-JU pour le réseau cantonal radio	120'000
	Prestations de services à UTIX	<u>400'000</u>
		<u><u>624'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 72'700

+ 0,44 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3130.00 -25'000

Selon comptes 2014.

3130.01 57'300

Réseau Polycom, Via Secura et prestations UT IX.

3133.00 15'000

Imputation logiciel FAMC pour part routes cantonales.

3141.00 -150'000

Acquisition de fondants chimiques.

3141.01 -713'000

Selon comptes des dernières années.

4260.00 213'000

Augmentation des prestations facturées à UTIX.

4260.10 -70'000

Diminution des travaux effectués pour notre unité territoriale.

4600.05 -160'000

4630.00 370'500

Selon planifications fédérales.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
420 SIN Constructions routières	10,325,000	881,500	8,676,000	581,000	11,131,904.50	1,017,590.00
420.5010.00 Aménagement du réseau routier	4,845,000		4,796,000		3,624,733.75	
420.5010.01 Maintenance du réseau routier	3,900,000		2,480,000		5,738,031.75	
420.5010.03 Assainissement du bruit routier	500,000		340,000		196,228.75	
420.5060.00 Equipements et véhicules	400,000		400,000		616,703.70	
420.5620.00 Subventions aux communes pour l'aménagement de routes	540,000		540,000		560,336.00	
420.5620.01 Subventions pour tiers bénéficiaires	80,000		80,000		47,426.00	
420.5680.00 Subventions route internationale Lucelle	20,000		10,000		39,121.00	
420.5720.00 Subventions fédérales pour l'aménagement de routes redistribuées	40,000		30,000		309,323.55	
420.6300.00 Subventions fédérales pour l'aménagement de routes		791,500		401,000		708,266.45
420.6320.00 Part des communes à l'aménagement du réseau routier		50,000		150,000		
420.6700.00 Subventions fédérales pour l'aménagement des routes principales à redistribuer		40,000		30,000		309,323.55

420 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - CONSTRUCTIONS ROUTIÈRES

Indications de détail

5010.00	Aménagement du réseau routier H18 :		
	- Le Noirmont - Le Boéchet	575'000	
	- Traversée du Noirmont	500'000	
	- Etudes H18 en général	50'000	
	- Muriaux - Les Emibois - Le Noirmont	<u>20'000</u>	1'145'000
	Projets d'agglomération de Delémont :		
	- Delémont - Soyhières sur la rive droite de la Birse	630'000	
	- Courroux, route cantonale	100'000	
	- Courrendlin, traversée	50'000	
	- Courrendlin - Vellerat, route de Châtillon	<u>50'000</u>	830'000
	St-Ursanne, réfection du pont St-Jean		800'000
	Mesures écologiques (batraciens, etc.)		500'000
	Porrentruy, rues Trouillat, Gravier et Merguin		500'000
	Les Breuleux, depuis giratoire route de la Gare		400'000
	Aménagement des pistes cyclables		345'000
	Etudes PGEE et OPAM		150'000
	Cornol, mise à ciel ouvert de la Cornoline		75'000
	Etudes et acquisitions de terrain		50'000
	Fontenais, traversée	<u>50'000</u>	
			<u>4'845'000</u>

5010.01	Maintenance du réseau routier en général	800'000
	Les Breuleux-Peuchapatte PR 0-275	300'000
	Lugnez - Montignez, PR 1325-1525	300'000
	Buix, centre PR4300-4350	300'000
	Porrentruy, rue des Graviers, pont sur le Creugenat	400'000
	Soubey-Les Enfers	400'000
	Les Breuleux-Cerneux-Veusil	300'000
	Les Emibois-Le Roselet	300'000
	Courrendlin - Vicques	300'000
	Courchapoix-Montsevelier, étape 1	100'000
	Miécourt, sortie côté Charmoille	200'000
	Delémont, route de Rossemaison	150'000
	Alle, secteur Raiffeisen	<u>50'000</u>
		<u>3'900'000</u>
5060.00	Remplacement de machines, équipements et véhicules	
6300.00	Mesures écologiques	325'000
	Pont Saint-Jean à St-Ursanne	200'000
	Delémont-Soyhières sur la rive droite de la Birse	100'000
	Dangers naturels, chutes de pierres	87'500
	Assainissement du bruit routier	<u>79'000</u>
		<u>791'500</u>
6320.00	H18: Le Noirmont, traversée	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
421 SIN route nationale A16	1,819,200	2,473,500	2,714,800	2,698,000	2,825,828.70	2,555,219.65
421.3010.00 Traitements du personnel	1,226,600		2,065,700		2,176,485.20	
421.3049.00 Prestations en nature, habillement	500		500			
421.3050.00 Assurances sociales	77,200		130,900		136,049.70	
421.3051.00 Caisse de pensions	130,900		188,700		219,615.55	
421.3053.00 Assurance-accidents	7,600		29,900		12,593.15	
421.3054.00 Cotisations allocations familiales	34,900		58,900		61,289.75	
421.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	11,500		19,200		19,308.30	
421.3090.00 Formation du personnel	6,000		10,500		5,108.90	
421.3100.00 Fournitures de bureau	9,000		10,000		8,883.55	
421.3101.00 Carburant, pneus et matériel	25,000		30,500		23,170.20	
421.3102.00 Imprimés pour information	168,000		26,000		42,213.85	
421.3103.00 Littérature spécialisée, magazines					345.60	
421.3111.00 Mobilier, machines	2,000		2,000		1,524.90	
421.3120.00 Eau, énergie, combustible	16,000		19,000		15,565.55	
421.3130.00 Prestations de service	19,000		19,500		18,715.20	
421.3134.00 Primes d'assurances de choses	4,000		8,000		4,235.10	
421.3151.00 Entretien d'objets mobiliers	19,500		14,500		9,454.35	
421.3161.00 Loyers	46,500		59,000		58,874.30	
421.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	15,000		22,000		12,395.55	
421.4250.00 Ventes		75,500		80,000		132,823.15
421.4260.00 Remboursements de frais A16		10,000		18,000		3,850.00
421.4610.10 Subventions fédérales A16		2,388,000		2,600,000		2,418,546.50

421 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - ROUTE NATIONALE A 16

Indications de détail

3101.00	Carburant	13'000
	Pneus	2'000
	Pièces de rechange et divers	<u>10'000</u>
		<u><u>25'000</u></u>

3120.00 Chauffage et énergie des locaux à la rue
Saint-Maurice à Delémont

3130.00	Affranchissement du courrier	4'000
	Téléphones	13'000
	Divers (nettoyage, etc.)	<u>2'000</u>
		<u><u>19'000</u></u>

3161.00 Location rue Saint-Maurice

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 -839'100

- 7,52 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3102.00 142'000

Inauguration Delémont-Est - Choindez et synthèse A16 (film et livre).

3161.00 -12'500

3170.00 -7'000

4260.00 -8'000

4610.10 -212'000

Baisse(s) liée(s) à la diminution de personnel.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
421 SIN route nationale A16	2,100,000		3,950,000		4,791,851.90	
421.5010.00 Participation cantonale construction A16	2,100,000		3,950,000		4,791,851.90	

421 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - ROUTE NATIONALE A 16

Indication de détail

5010.00 Construction de l'A16, part cantonale de 5 % après déduction des charges de personnel

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
422	SIN centre d'entretien A16	12,420,600	12,837,800	11,704,800	12,696,000	9,971,184.55	10,922,877.85
422.3010.00	Traitements du personnel	3,317,100		3,040,700		2,697,494.10	
422.3049.00	Prestations en nature, habillement	22,000		19,000		19,321.15	
422.3050.00	Assurances sociales	208,400		192,600		165,824.40	
422.3051.00	Caisse de pensions	280,100		261,000		230,885.70	
422.3053.00	Assurance-accidents	54,200		30,700		41,978.85	
422.3054.00	Cotisations allocations familiales	94,200		86,700		74,464.40	
422.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	29,900		27,900		23,455.10	
422.3090.00	Formation du personnel	18,000		14,200		7,064.00	
422.3099.00	Autres charges de personnel	1,000					
422.3100.00	Fournitures de bureau	3,000		1,500		2,604.65	
422.3101.00	Matériel service hivernal	148,000		160,000		32,398.65	
422.3101.01	Matériel pour nettoyages	1,000		16,000			
422.3101.02	Matériel entretien électromécanique	176,000		160,000		72,705.45	
422.3101.03	Matériel pour service technique	60,000		60,000		70,026.60	
422.3101.04	Matériel de signalisation	12,000		15,000		8,213.75	
422.3101.05	Matériel de signalisation lors accidents	40,000		60,000		21,182.10	
422.3103.00	Abonnement	1,000		700		824.15	
422.3111.00	Appareils, machines et outillage	30,000		45,000		28,679.50	
422.3113.00	Matériel informatique	3,000		2,900			
422.3120.00	Eau, énergie, combustibles	180,000		195,000		171,281.10	
422.3120.01	Energie A16	1,500,000		1,500,000		1,200,245.10	
422.3130.00	Prestations de service	39,000		26,500		36,281.75	
422.3130.01	Prestations de services de tiers à UTIX	485,000		64,000		37,184.70	
422.3130.02	Cotisations à des associations			400			
422.3133.00	Logiciels informatiques	60,000		144,000		38,047.10	
422.3137.00	Impôts et taxes	543,000		453,000		443,690.60	
422.3141.00	Travaux de tiers pour service hivernal	60,000		100,000		45,030.05	
422.3141.01	Travaux de tiers pour nettoyages	800,000		761,000		610,130.50	
422.3141.02	Travaux de tiers pour l'entretien des surfaces vertes	10,000		28,000		2,209.80	
422.3141.03	Travaux de tiers pour électromécanique	1,200,000		1,200,000		959,575.80	
422.3141.04	Travaux de tiers pour service technique	129,000		135,000		94,725.35	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
422.3141.05 Travaux de tiers pour compensations écologiques	275,000		280,000		251,035.30	
422.3141.06 MI - mesures individuelles	950,000		950,000		1,405,969.50	
422.3141.07 RP - réparations	170,000		170,000		168,935.60	
422.3141.08 SV - services, sécurité, police constr., plaintes, demandes F1	10,000		10,000		26,474.00	
422.3141.09 CP - commandes de prestations de F1	380,000		380,000		117,702.95	
422.3144.00 Entretien technique du Centre A16	156,000		80,000		84,331.80	
422.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	10,500		7,000		3,411.00	
422.3151.00 Entretien outillage et appareils	2,000		2,000			
422.3161.00 Coût d'utilisation des véhicules UTIX	920,000		990,000		745,346.35	
422.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	42,200		35,000		32,453.65	
422.4260.00 Remboursements pour dégâts		140,000		140,000		104,413.20
422.4260.01 Prestations du personnel UTIX aux chantiers A16		148,500		50,000		119,305.80
422.4310.00 Recettes diverses		20,000		20,000		16,172.60
422.4610.10 Offre entretien A16		10,714,300		10,751,000		8,484,656.90
422.4610.11 MI - mesures individuelles		1,000,000		1,000,000		1,578,161.75
422.4610.12 RP - réparations		210,000		210,000		205,208.35
422.4610.13 SV - services		120,000		120,000		149,790.20
422.4610.14 CP - commandes prestations de F1		480,000		400,000		259,690.15
422.4610.15 UT divers tiers		5,000		5,000		5,478.90

422 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - CENTRE D'ENTRETIEN A 16

Indications de détail

3099.00	Contrôles médicaux obligatoires pour les chauffeurs	
3120.00	Eau, énergie et combustible du Centre d'entretien	
3120.01	Eclairage de la route et des tunnels	670'000
	Ventilation des tunnels et divers	<u>830'000</u>
		<u><u>1'500'000</u></u>
3141.01	Canalisations, vidanges	125'000
	Lavage	220'000
	Curage et vidanges chaussées	130'000
	Curage et vidanges sous-sol des tunnels	190'000
	Nettoyage des déshuileurs	120'000
	Taxes de recyclage boues et déchets	<u>15'000</u>
		<u><u>800'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 276'400

+ 3,90 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3101.00 -12'000

3101.01 -15'000

3101.02 16'000

3101.05 -20'000

3111.00 -15'000

3120.00 -15'000

3130.00 12'500

3130.01 421'000

3141.00 -40'000

3141.02 -18'000

3144.00 76'000

Selon nombre de kilomètres et d'ouvrages exploités
et tendances annuelles.

Remboursement des prestations cantonales (rubr. 3130.01).
introduit pour le budget 2016.

3133.00	-84'000
---------	---------

Montant du budget 2015 trop élevé.

3137.00	90'000
---------	--------

Augmentation de la TVA à payer suite à l'augmentation du chiffre d'affaires.

3141.01	39'000
---------	--------

3141.05	-5'000
---------	--------

4610.10	-36'700
---------	---------

La rubrique 4610.10 couvre ses charges.

3161.00	-70'000
---------	---------

Coût d'utilisation des véhicules de l'Etat pour la route nationale.
Recettes équivalentes à la rubrique 420.4260.10.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
422 SIN centre d'entretien A16	400,000		400,000		730,204.35	
422.5060.00 Equipements et véhicules	400,000		400,000		730,204.35	

422 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - CENTRE D'ENTRETIEN A 16

Indication de détail

5060.00 Acquisition et remplacement de machines, équipements
et véhicules

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430	SIN Bâtiments et domaines	12,320,500	2,776,000	12,438,600	2,864,000	12,394,705.05	2,579,772.85
430.3010.00	Traitements du personnel	882,500		904,300		888,590.35	
430.3010.01	Traitements des concierges	3,193,500		3,259,600		3,208,227.40	
430.3043.00	Indemnités de logement	18,000		18,000		18,000.00	
430.3050.00	Assurances sociales	257,800		267,200		249,824.95	
430.3051.00	Caisse de pensions	276,400		281,100		320,843.45	
430.3053.00	Assurance-accidents	11,800		9,700		11,760.30	
430.3054.00	Cotisations allocations familiales	116,600		118,700		112,111.05	
430.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	38,400		38,500		35,568.85	
430.3090.00	Formation du personnel	10,000		10,000		10,060.05	
430.3100.00	Fournitures de bureau	4,000		5,000		3,601.10	
430.3101.00	Produits de nettoyage et matériel	180,000		175,000		188,675.25	
430.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	3,000		3,000		2,225.30	
430.3111.00	Appareils et équipements	55,000		55,000		57,806.00	
430.3120.00	Eau, énergie, combustibles	2,010,000		1,985,000		1,985,259.80	
430.3130.00	Prestations de service	25,500		28,000		15,963.25	
430.3132.00	Honoraires conseillers externes, experts	60,000		61,500		58,273.80	
430.3134.00	Assurance immobilière	234,000		255,000		226,035.40	
430.3137.00	Taxes communales	150,000		140,000		151,478.00	
430.3144.00	Entretien des bâtiments de l'Etat	2,220,000		2,250,000		2,386,543.10	
430.3151.00	Entretien des appareils	14,000		12,000		13,567.80	
430.3160.00	Loyers	2,530,000		2,535,000		2,412,175.30	
430.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	19,000		15,000		18,750.45	
430.3199.00	Cotisations à des associations					9,496.55	
430.3431.00	Entretien courant, biens-fonds PF	1,000		1,000		797.35	
430.3439.00	Autres charges des biens-fonds PF	10,000		11,000		9,070.20	
430.4250.00	Ventes		10,000		10,000		9,271.55
430.4260.00	Remboursements de frais		100,000		90,000		187,792.65
430.4430.00	Loyers et fermages, biens-fonds PF		21,000		19,000		19,785.45
430.4463.00	Participation ECA		500,000		480,000		300,000.00
430.4470.00	Loyers (PA)		2,145,000		2,265,000		2,062,923.20

430 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - BATIMENTS ET DOMAINES

Indications de détail

3101.00	Achats de petit matériel et de produits d'entretien et de nettoyage pour tous les bâtiments administratifs ou scolaires de l'Etat	
3111.00	Machines et appareils de conciergerie	
3120.00	Frais de l'ensemble des bâtiments de l'Etat à l'exception du Centre sportif de Porrentruy et des routes nationales	
	- chauffage	905'000
	- eau	110'000
	- électricité	725'000
	- charges dans bâtiments de tiers	<u>270'000</u>
		<u>2'010'000</u>
3130.00	Frais de reproduction et de microfilmages	100
	Nettoyages par des tiers	500
	Ports, téléphones, divers	16'900
	Cotisations à des associations	<u>8'000</u>
		<u>25'500</u>

3144.00	Chantiers dans les bâtiments de l'Etat	915'000
	Réparations et entretiens divers	810'000
	Contrats de maintenance d'installations	350'000
	Aménagements extérieurs, fleurs, citernes	130'000
	Révision de citernes	<u>15'000</u>
		<u>2'220'000</u>
3160.00	Beau-Site, Porrentruy	395'700
	Morépont E, Delémont	330'500
	Rue des Moulins, Delémont	294'500
	St-Maurice, Delémont (SIN)	21'500
	St-Michel, Delémont	235'800
	Personnes morales, Les Breuleux	160'100
	Contrôle des finances, Delémont	51'500
	Office des véhicules, Porrentruy	136'000
	Office des poursuites, Delémont	115'500
	Office des véhicules, Saignelégier	24'000
	Identité judiciaire, Delémont	132'000
	Service de l'informatique, Le Noirmont	197'000
	Service de l'informatique, Delémont	132'000
	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	71'700
	Ecoles, salles de classe	53'300
	Poste police, Place de La Poste, Delémont	14'500
	CPD, rue St-Randoald	72'000
	Economat	68'800
	Autres locations, arrondi	<u>23'600</u>
		<u>2'530'000</u>

3431.00	Rubriques comptables MCH2 montrant le détail des		3120.00	25'000
3439.00	objets liés au patrimoine financier.			

Supplément pour Avenir 33 (Delémont).

4470.00	Fondation rurale interjurassienne	890'000		
	HEP-BEJUNE	340'000	3134.00	-21'000
	Foyer Décours, Chevenez	170'000		
	Salle des écoles du CEJEF	95'000		
	Autres loyers et fermages	400'000		
	Home Les Cerisiers	<u>250'000</u>		
		<u>2'145'000</u>	3144.00	-30'000

Selon rabais octroyé ces dernières années (ECA).

Baisse compte tenu de la situation financière.

			4463.00	20'000
--	--	--	---------	--------

Mesure OPTI-MA 128.

			4470.00	-120'000
--	--	--	---------	----------

Perte sur location HEP-BEJUNE dès septembre 2016 et augmentation de diverses locations.

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.01		-66'100		
---------	--	---------	--	--

+ 4,04 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

Mesure OPTI-MA 078.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
430 SIN Bâtiments et domaines	6,900,000		13,030,000	260,000	7,855,677.25	160,611.00
430.5040.00 Constructions et transformations de bâtiments	6,900,000		13,030,000		7,855,677.25	
430.6300.00 Subventions fédérales				260,000		160,611.00

430 SERVICE DES INFRASTRUCTURES - BÂTIMENTS ET DOMAINES

Indications de détail

5040.00	Division santé-social-arts et commerciale, construction et aménagement des locaux	3'800'000
	DIV Tech, assainissement façades	1'400'000
	Centre d'entretien des Prés Roses, construction d'un garage dépôt pour les routes cantonales	500'000
	POC Pré Roses, locaux informatique	400'000
	Jardin botanique, remplacement couvertures en polycarbonate par des vitrages	200'000
	Morépont 2, réfection de la toiture	130'000
	Réaménagement de locaux pour REFECO	100'000
	Divers et imprévus	95'000
	Régularisation de 4 anciens bâtiments des forêts domaniales	80'000
	Mise en place de dispositif de sécurité	50'000
	DIV Tech, remplacement du réseau informatique	50'000
	HEP BEJUNE, réfection et mise en conformité	50'000
	Division santé-social-arts, remplacement des fenêtres	25'000
	Câblage informatique	20'000
		<hr/>
		6'900'000
		<hr/> <hr/>

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440 SDT transports et énergie					12,420,601.55	8,569,522.50
440.3000.00 Jetons de présence					1,755.00	
440.3010.00 Traitements du personnel					934,290.35	
440.3050.00 Assurances sociales					57,157.85	
440.3051.00 Caisse de pensions					85,084.50	
440.3053.00 Assurance-accidents					5,284.20	
440.3054.00 Cotisations allocations familiales					25,782.50	
440.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie					8,200.40	
440.3090.00 Formation continue					2,550.00	
440.3100.00 Fournitures de bureau					4,870.80	
440.3103.00 Littérature spécialisée, magazines					1,467.15	
440.3130.00 Expertises et prestations de service					454,601.90	
440.3130.01 Promotion des transports publics et de la communauté tarifaire jurassienne					115,812.00	
440.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements					14,162.00	
440.3199.00 Cotisations à des associations					44,735.35	
440.3632.00 Subventions aux communes pour transports publics					107,257.00	
440.3634.00 Subventions expl. aux transports publics					9,830,954.65	
440.3634.01 Participation à communauté tarifaire TNW					2,664.60	
440.3634.02 Participation à la communauté tarifaire Jura					542,173.10	
440.3634.03 Subventions aux transports nocturnes					178,640.00	
440.3635.00 Subventions gestion de la mobilité					3,158.20	
440.4210.00 Emoluments						86,410.00
440.4260.00 Remboursements de frais						19,624.00
440.4600.00 Redevance poids lourds						7,035,528.00
440.4611.00 Contributions d'autres régions						90,913.50
440.4612.00 Parts des communes aux transports publics						1,337,047.00

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440 SDT transports et énergie					4,741,926.00	3,375,949.00
440.5540.00 Participation à des sociétés d'économie mixte					200,000.00	
440.5620.00 Subventions aux communes pour infrastructures des transports publics					164,951.00	
440.5640.00 Subventions pour les projets CJ					1,030,500.00	
440.5670.00 Subventions d'assainissement et d'encouragement énergétiques					1,261,690.00	
440.5770.00 Subventions fédérales redistribuées					2,084,785.00	
440.6300.00 Subventions fédérales						700,419.00
440.6440.00 Remboursement prêts pour amélioration technique CJ						390,745.00
440.6700.00 Subventions fédérales à redistribuer						2,084,785.00
440.6870.00 Prélèvement sur financements spéciaux						200,000.00

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
770 Service de l'informatique	9,713,500	1,945,900	9,316,800	1,895,900	8,874,703.28	1,486,274.70
770.3010.00 Traitements du personnel	3,684,900		3,502,400		3,396,824.05	
770.3050.00 Assurances sociales	231,100		222,200		211,885.75	
770.3051.00 Caisse de pensions	310,500		313,200		303,135.60	
770.3053.00 Assurance-accidents	23,900		19,500		20,543.30	
770.3054.00 Cotisations allocations familiales	104,500		99,800		95,182.45	
770.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	34,500		32,800		30,373.85	
770.3090.00 Formation continue	25,000		25,000		49,881.72	
770.3100.00 Fournitures de bureau	56,000		54,500		55,258.92	
770.3101.00 Achats de matériel pour tiers	215,000		215,000		164,023.90	
770.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	4,000		3,000		2,560.65	
770.3130.00 Prestations de services de tiers	456,300		513,600		473,908.16	
770.3130.01 Frais de la téléphonie	274,500		274,500		307,726.95	
770.3130.02 Prestations de service pour tiers	5,000		5,000		52,088.25	
770.3130.03 Lignes de communications	148,600		145,000		132,525.55	
770.3134.00 Primes d'assurances de choses	500		500		469.40	
770.3137.00 Impôts et taxes (TVA)	72,300		67,800		54,527.41	
770.3151.00 Entretien de machines, appareils, véhicules de service	2,000		3,500		2,075.15	
770.3153.00 Entretien et maintenance matériel informatique	741,100		714,300		672,411.83	
770.3158.00 Maintenance de logiciels	3,028,600		2,810,000		2,587,687.56	
770.3158.01 Maintenance de la téléphonie et du réseau	238,200		238,200		215,819.05	
770.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	57,000		57,000		35,175.63	
770.3199.00 Cotisations à des associations					10,618.15	
770.4250.00 Ventes de matériel à des tiers		247,000		247,000		198,636.30
770.4260.00 Prestations de service à des tiers		1,184,200		1,134,200		853,989.30
770.4260.01 Prestations téléphoniques réparties		503,700		503,700		422,649.10
770.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		11,000		11,000		11,000.00

770 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Indications de détail

3130.00	Outsourcing du développement et prestations de service	260'600	3158.00	Contrats concernant la maintenance des systèmes, des unités centrales, des serveurs et applications diverses	1'337'700
	Support et assistance	55'300		Projet Captif pour les impôts	975'700
	Gartner (prestations nouvelles technologies)	32'000		Licence Microsoft	481'400
	Projet "Risque", réalisation des recommandations de l'audit	25'500		Applications pour les impôts des personnes morales	70'000
	Projet ComNet	25'000		Maintenances des services centraux (messagerie, annuaire, serveurs)	69'000
	Téléphones	15'000		Interventions autres logiciels	45'000
	Guichet virtuel	10'000		Applications de gestion financière	27'000
	Cotisation à des associations	11'600		Application pour la taxe militaire	14'000
	Skill on Request : prest. d'implémentation	8'100		Applications de gestion du personnel	5'800
	Allianz - Tribuna	7'000		Logiciels pour les écoles	3'000
	Elimination du matériel obsolète	5'000			
	Affranchissement du courrier et divers	1'200			
		<u>456'300</u>			<u>3'028'600</u>

4910.00 Estimation des prestations pour l'Autorité de protection des données financée en commun avec le Canton de Neuchâtel.

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00	182'500	4260.00	50'000
---------	---------	---------	--------

+ 1,50 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

En fonction des prestations de services à des tiers
planifiés.

3130.00	-57'300
---------	---------

Réduction sur les montants non-engagés.

3153.00	26'800
---------	--------

En fonction de l'avancement des projets.

3158.00	218'600
---------	---------

En fonction de l'avancement des projets.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
770 Service de l'informatique	3,977,200		3,900,000		4,083,464.50	40,680.00
770.5060.00 Equipements & applications informatiques	3,977,200		3,900,000		4,083,464.50	
770.6300.00 Subventions fédérales						40,680.00

770 SERVICE DE L'INFORMATIQUE

Indications de détail

5060.00	Informatisation du Service des contributions	1'642'200
	Portefeuille "Maintien du service requis"	1'100'000
	Portefeuille "Modernisation de l'administration"	760'000
	Portefeuille "Cyberadministration"	<u>475'000</u>
		<u><u>3'977'200</u></u>

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Département de la formation, de la culture et des sports	228,120,600	91,368,100	230,161,400	93,043,100	231,571,429.00	92,509,670.75

Compte des investissements		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	Département de la formation, de la culture et des sports	5,953,000	1,906,000	3,541,300	996,000	4,439,316.08	1,980,013.75

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
500	Service de l'enseignement	19,882,100	11,052,000	20,323,300	10,797,700	20,896,963.83	9,960,000.50
500.3000.00	Jetons de présence	11,000		13,000			
500.3010.00	Traitements du personnel	2,005,800		1,814,900		1,900,460.90	
500.3050.00	Assurances sociales	126,300		114,900		124,955.20	
500.3051.00	Caisse de pensions	152,900		156,800		165,852.45	
500.3053.00	Assurance-accidents	3,700		3,300		3,341.20	
500.3054.00	Cotisations allocations familiales	57,200		51,700		54,481.40	
500.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	18,900		16,600		17,235.00	
500.3090.00	Formation du personnel	10,000		5,000		2,860.00	
500.3090.01	Recherche et développement	80,000		69,000		44,244.35	
500.3100.00	Fournitures bureau	11,000		9,000		7,227.20	
500.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,000		1,000		1,175.50	
500.3130.00	Honoraires et prestations de service	162,500		146,000		133,284.01	
500.3130.01	Mesures pédagothérapeutiques	3,325,000		3,497,000		4,227,111.20	
500.3130.02	Prestations activités scolaires particulières	10,000		10,000		8,785.55	
500.3130.03	Prestations Centre de compétence Delta	650,000		800,000		537,692.45	
500.3132.00	Honoraires de conseillers externes, experts					2,764.80	
500.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	12,000		12,000		10,344.95	
500.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	64,000		65,000		46,719.15	
500.3631.00	Subventions à des institutions intercantionales	253,300		298,100		273,260.00	
500.3632.00	Subventions aux bibliothèques	57,000		57,000		57,522.00	
500.3635.00	Subventions d'exploitation aux écoles privées	2,357,500		2,418,000		2,374,687.00	
500.3636.00	Subventions aux institutions JU	9,613,000		9,865,000		10,000,000.00	
500.3636.01	Subventions aux institutions scolaires extracantoniales	900,000		900,000		902,959.52	
500.4210.00	Emoluments pour actes administratifs		4,000		2,000		3,250.00
500.4260.00	Remboursements de frais		2,000		2,000		2,142.10
500.4612.00	Part des communes		11,046,000		10,793,700		9,954,608.40

500 SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT

Indications de détail

3090.01	Epreuves de références (EP et ES) et orientation des élèves	25'000	3130.01	Prestations du CETL	150'000
	Promotion de la lecture	5'000		Logopédie	3'800'000
	Moyens d'enseignement pour les langues	5'000		Psychomotricité	130'000
	Contribution annuelle au projet PISA (CDIP)	6'000		Autres prestations (traitements)	150'000
	Groupes de travail temporaires	13'000		Hôpital de jour, indemnités transport	300'000
	Projet EPFL, ateliers scientifiques et techniques pour les classes 7P	10'000		Autres frais divers (y c. informatiques)	45'000
	EPFL, internet pour les filles/constr. robot	10'000		Mesure OPTI-MA 098	
	Autres projets	6'000		Ajustement pour réalisation globale	<u>-1'250'000</u>
		<u>80'000</u>			<u>3'325'000</u>
3130.00	Affranchissement du courrier	20'000	3170.00	Conseillers pédagogiques et employés	25'000
	Téléphones	8'300		Membres de commissions	5'000
	Contrat de prestations RCJU - FICD	20'000		Coordinateurs de branches, chargés de mission	15'000
	Projet GER - gestion des remplacements	25'000		Elèves à l'EPFL (cours internet et robotique)	4'000
	Projet SIEF (logiciel CLOEE)	66'000		Autres déplacements en train, frais de réception et divers	6'000
	Promotion de la lecture	2'000		Semaine des enseignants	5'000
	Serveur suisse en éducation	16'000		Cérémonies d'accueil et départ enseignants	<u>4'000</u>
	Expertises	3'000			<u>64'000</u>
	FRI - activité "l'Ecole à la ferme", divers	2'200			
		<u>162'500</u>			

3631.00	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin, contribution au budget 2016	199'700
	Contribution spéciale pour nouvelle unité des moyens d'enseignement	<u>53'600</u>
		<u><u>253'300</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 190'900

+ 1,3 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel). Renouvellements.

3090.01 11'000

Nouveaux projets EPFL, internet pour les filles et construire un robot.

3130.00 16'500

L'essentiel de l'augmentation provient de la nouvelle imputation (anciennement sous les traitements) du contrat avec la FICD (Fédération interjurassienne de coopération et de développement).

3635.00	Collège Saint-Charles, Porrentruy Ecole Sainte-Ursule, Porrentruy Ecole Saint-Paul, Porrentruy
3636.00	Fondation Pérène, Delémont. Mesure OPTI-MA 100.
3636.01	Les institutions suivantes peuvent être concernées : Centre régional d'apprentissages spécialisés, La Chaux-de-Fonds Fondation Perceval, Saint-Prex Institut St-Joseph du Guintzet, Villars-sur-Glâne Centre de pédagogie curative du Jura bernois Placements possibles dans d'autres institutions. Y compris transports liés aux placements.

3130.01 -172'000

La rubrique se montait déjà à 4,2 mios aux comptes 2014.
Les frais de logopédie augmentent largement (2015).
Mesure OPTI-MA 098 en 2016. Objectif reste à atteindre.

3130.03	-150'000	3636.00	-252'000
---------	----------	---------	----------

Abandon d'un projet pilote et transfert du personnel dans les écoles secondaires pour des besoins en soutien ambulatoire (rubr. 503.3020.00).

Montant stable (via contrat de prestations) depuis 2013. Réalisation complète de la mesure OPTI-MA 100.

3631.00	-44'800	4612.00	252'300
---------	---------	---------	---------

La contribution ordinaire est stable.
La contribution spéciale pour la nouvelle unité des moyens d'enseignement est en diminution.

63,5 % des montants des postes 3130.01, 3130.02, 3130.03, 3636.00 et 3636.01.
Mesures OPTI-MA 098 et 100.
Centralisation de l'effet de la mesure OPTI-MA 125.

3635.00	-60'500		
---------	---------	--	--

En rapport direct au nombre d'élèves et aux coûts pris en compte dans l'école publique.
La rubrique est donc indirectement impactée par les mesures OPTI-MA 097, 101, 102 et 103 et non par la mesure OPTI-MA 099 refusée par le Parlement.

Compte des investissements		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
500	Service de l'enseignement	800,000		800,000		800,299.60	
500.5620.00	Subventions aux communes pour construction et transformation d'écoles	800,000		800,000		800,299.60	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
501 Ecoles enfantines	10,030,900	6,369,600	10,600,000	6,731,000	10,305,050.55	6,423,341.65
501.3020.00 Traitements du corps enseignant	8,490,700		8,855,100		8,652,582.40	
501.3050.00 Assurances sociales	540,900		574,600		538,549.15	
501.3051.00 Caisse de pensions	667,800		801,800		764,898.80	
501.3053.00 Assurance-accidents	16,200		16,600		16,116.85	
501.3054.00 Cotisations allocations familiales	224,600		258,600		241,598.95	
501.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	80,700		83,300		76,528.90	
501.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	10,000		10,000		14,775.50	
501.4612.00 Part des communes aux dépenses générales		6,369,600		6,731,000		6,423,341.65

501 ECOLES ENFANTINES

Principales variations par rapport au budget 2015

3020.00

-364'400

A considérer globalement avec le centre d'imputation 502.

Cf. remarque globale du centre d'imputation 502, rubrique 3020.00.

4612.00

-361'400

Cf. remarque de la rubrique 3020.00.

Mesures OPTI-MA 097, 101, 102 et 103. Effets centralisés sous la rubrique 500.4612.00 (mesure OPTI-MA 125).

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
502 Ecoles primaires	47,958,500	30,341,900	47,319,600	29,901,300	46,931,490.35	28,996,934.80
502.3020.00 Traitements du corps enseignant	38,328,800		37,468,700		37,234,152.70	
502.3050.00 Assurances sociales	2,441,900		2,431,300		2,304,220.35	
502.3051.00 Caisse de pensions	2,968,300		3,392,600		3,234,203.95	
502.3053.00 Assurance-accidents	73,200		70,400		67,887.85	
502.3054.00 Cotisations allocations familiales	1,104,100		1,094,000		1,034,016.85	
502.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	364,200		352,600		326,006.55	
502.3104.00 Centre d'émulation et de compétences bilingues	25,000		30,000		12,932.85	
502.3130.00 Projet SIEF	200,000		202,000		186,687.40	
502.3130.01 Sessions bilingues			60,000		113,458.15	
502.3161.00 Locations	77,000		47,000		45,468.00	
502.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	100,000		100,000		88,150.05	
502.3632.00 Participation aux communes pour transports d'élèves	2,100,000		1,900,000		2,110,874.55	
502.3632.01 Subventions aux communes pour moyens d'enseignement	170,000		165,000		169,081.00	
502.3632.02 Contributions aux écoles pour activités culturelles et sociales	6,000		6,000		4,350.10	
502.4612.00 Part des communes aux dépenses générales		30,341,900		29,901,300		28,996,934.80

502 ECOLES PRIMAIRES

Principales variations par rapport au budget 2015

3020.00 860'100

- 1,81 poste d'enseignants à "l'école enfantine" et
+ 3,77 postes à l'école primaire (cf. 3e partie personnel).
Rappel : l'estimation 2015 était globale. Ecart possible.
Le lien n'est donc pas forcément direct entre les EPT et les francs.
Pourtant, globalement (501-502-503), la stabilité prévaut.
Pour 2016, l'estimation est individualisée sur la base du mois d'août 2015.
Prise en compte des dernières informations au niveau des
nouvelles fonctions et annuités.

Pour la rentrée 2015/2016, les mesures importantes suivantes
peuvent être citées :

- fermeture de 12 classes, ouverture de quatre
 - limitation des économies escomptées par l'augmentation
de l'effectif moyen et du co-enseignement
 - limitation de l'ouverture de classes malgré la hausse des élèves
dans certains cercles scolaires
 - augmentation des leçons de soutien mensualisées
 - appui et soutien ambulatoire en hausse
 - unification des décharges d'enseignement spécialisé
 - session d'enrichissement supplémentaire
- Toutes ces mesures augmentent les EPT de 3,7.
Nouveau statut des directions (+ 2,86 EPT en décharges).
Efforts supplémentaires pour la rentrée 2016.
Mesures OPTI-MA 097, 101, 102 et 103.

3130.01 -60'000

Fin du passage de l'étape de projet-pilote à l'intégration dans la grille
horaire.

3161.00 30'000

Espace-relais à Courfaivre.

3632.00 200'000

Augmentation déjà constatée aux comptes 2014.

4612.00 440'600

Cf. remarque de la rubrique 3020.00.
L'augmentation tient essentiellement ici à l'estimation des
charges salariales.

Mesures OPTI-MA 097, 101, 102 et 103. Effets centralisés sous la
rubrique 500.4612.00 (mesure OPTI-MA 125).

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
503 Ecoles secondaires	35,342,400	22,407,500	36,989,600	23,461,100	36,409,758.17	22,700,150.20
503.3020.00 Traitements du corps enseignant	27,969,900		29,144,400		28,862,022.70	
503.3050.00 Assurances sociales	1,781,600		1,891,200		1,815,603.80	
503.3051.00 Caisse de pensions	2,371,200		2,638,900		2,653,634.85	
503.3053.00 Assurance-accidents	53,400		54,800		52,744.60	
503.3054.00 Cotisations allocations familiales	805,600		851,000		817,643.05	
503.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	265,700		274,300		257,980.95	
503.3130.00 Projet SIEF	80,000		75,000		69,040.67	
503.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	30,000		25,000		32,133.25	
503.3170.01 Dédommagements Sports-Arts-Etude	15,000		25,000		11,262.00	
503.3611.00 Ecolages des élèves versés à d'autres cantons	700,000		740,000		621,314.65	
503.3632.00 Participation aux communes pour transports des élèves	1,200,000		1,200,000		1,147,005.45	
503.3632.01 Subventions aux communes pour moyens d'enseignement	66,000		66,000		65,801.00	
503.3632.02 Contributions aux écoles pour activités culturelles et sociales	4,000		4,000		3,571.20	
503.4230.00 Ecolages et frais Sports-Arts-Etudes		24,000		45,000		22,200.00
503.4230.01 Ecolages des élèves hors canton		2,000		2,000		650.00-
503.4612.00 Part des communes aux dépenses		22,381,500		23,414,100		22,678,600.20

503 ECOLES SECONDAIRES

Indication de détail

3611.00	Elèves de Lajoux et Les Genevez	
	à Bellelay	620'000
	Elèves SAE à l'extérieur	20'000
	Elèves à Laufon et Bâle	60'000
		<u>700'000</u>

3170.01	-10'000
4230.00	-21'000

Frais de déplacement et écolages suivent l'évolution des inscriptions.

Principales variations par rapport au budget 2015

3020.00 -1'174'500

- 4,90 postes d'enseignants (cf. 3e partie personnel).
Rappel : l'estimation 2015 était globale. Ecart possible.
Le lien n'est donc pas forcément direct entre les EPT et les francs.
Pourtant, globalement (501-502-503), la stabilité prévaut.
Pour 2016, l'estimation est individualisée sur la base du mois d'août 2015.
Prise en compte des dernières informations au niveau des nouvelles fonctions et annuités.

Pour la rentrée 2015/2016, les mesures importantes suivantes peuvent être citées :

- deux modules et quatre classes ont été fermés
- nouveau statut des directions (+ 1,54 EPT)
- diminution de - 8,01 EPT au cycle 3

Efforts supplémentaires pour la rentrée 2016.

Mesures OPTI-MA 097, 101, 102 et 103.

3611.00 -40'000

L'écart s'explique par l'évolution probable des élèves de Lajoux et des Genevez (- 30'000 francs) et en sport-arts-études (- 10'000 fr.).

4612.00 -1'032'600

Cf. remarque de la rubrique 3020.00.
La variation tient essentiellement ici à l'estimation des charges salariales.

Mesures OPTI-MA 097, 101, 102 et 103. Effets centralisés sous la rubrique 500.4612.00 (mesure OPTI-MA 125).

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
504 Centre d'émulation informatique du Jura	508,300	281,500	503,100	279,800	492,970.70	272,429.00
504.3010.00 Traitements du personnel	25,300		25,400		25,142.00	
504.3020.00 Traitements du corps enseignant	370,700		369,000		361,930.85	
504.3050.00 Assurances sociales	25,000		25,000		24,436.10	
504.3051.00 Caisse de pensions	36,900		35,800		35,887.45	
504.3053.00 Assurance-accidents	700		700		708.85	
504.3054.00 Cotisations allocations familiales	11,300		11,200		10,988.95	
504.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	3,700		3,800		3,505.80	
504.3100.00 Fournitures de bureau	1,500		1,000		339.55	
504.3102.00 Imprimés, publications	500		500			
504.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	200		200			
504.3110.00 Machines et appareils de bureau			4,000			
504.3113.00 Matériel informatique	1,500		1,500		664.45	
504.3130.00 Honoraires et prestations de service	26,000		20,000		24,997.15	
504.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	5,000		5,000		4,369.55	
504.4612.00 Part des communes aux dépenses générales		281,500		279,800		272,429.00

504 CENTRE D'EMULATION INFORMATIQUE DU JURA

Indications de détail

3130.00	Prestations du Centre MITIC interjurassien	14'000
	Prestations diverses	8'000
	Frais de ports, photocopies et divers	<u>4'000</u>
		<u><u>26'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3110.00	-4'000
3130.00	6'000

Transfert de 4'000 francs de dépenses informatiques à la rubrique 3130.00.

4612.00	1'700
---------	-------

Mise à répartition du 63,5% des traitements et des charges sociales du personnel enseignant.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
505	Centre d'orientation scolaire et professionnelle et de psychologie scolaire	1,884,000	203,800	1,908,000	205,800	1,920,129.21	241,952.50
505.3010.00	Traitements du personnel	1,508,400		1,511,700		1,543,031.30	
505.3050.00	Assurances sociales	94,900		96,000		96,805.10	
505.3051.00	Caisse de pensions	109,900		132,200		127,711.50	
505.3053.00	Assurance-accidents	2,800		2,800		2,882.45	
505.3054.00	Cotisations allocations familiales	42,900		43,100		43,455.55	
505.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	14,200		14,300		13,821.55	
505.3090.00	Formation du personnel et supervision	18,400		18,400		13,471.00	
505.3100.00	Fournitures bureau	9,000		9,000		9,479.36	
505.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	25,000		23,500		20,502.90	
505.3111.00	Acquisition de machines, appareils, véhicules et outils					1,199.00	
505.3130.00	Prestations de service	14,600		11,500		12,975.10	
505.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	43,900		43,900		33,124.40	
505.3199.00	Cotisations à des associations			1,600		1,670.00	
505.4240.00	Redevances d'utilisation		42,000		38,000		40,430.00
505.4250.00	Ventes d'imprimés		200		200		25.00
505.4260.00	Remboursements de frais		111,600		111,600		88,513.50
505.4630.00	Subv. fédérales projet case management		50,000		56,000		112,984.00

505 CENTRE D'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE ET DE PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Indication de détail

3100.00	Fournitures de bureau	1'500	4240.00	4'000
	Photocopieuses	5'000		
	Impression des documents pour les mesures collectives	<u>2'500</u>		Honoraires de rédaction de travaux documentaires facturés au Centre suisse de Services Formation professionnelle Orientation professionnelle et de carrière (CSFO).
		<u>9'000</u>		
3103.00	Documentation professionnelle et information documentaire		4630.00	-6'000
				Fin des subventions SEFRI pour la poursuite de l'Accompagnement de projets.

Principales variations par rapport au budget 2015

3130.00	3'100
3199.00	-1'600

Adaptation de la rubrique 3130 aux comptes 2014, mais également transfert des cotisations de la rubrique 3199.00.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510	Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire	48,583,900	3,075,600	47,250,000	3,062,100	47,621,241.42	3,080,564.35
510.3000.00	Jetons de présence membres de commission	18,500		20,000		15,602.50	
510.3000.01	Cours pour formateur en entreprise	21,000		18,000		22,982.80	
510.3010.00	Traitements du personnel	1,699,800		1,663,400		1,753,485.35	
510.3050.00	Assurances sociales	106,600		105,300		120,650.35	
510.3051.00	Caisse de pensions	135,500		152,500		167,893.25	
510.3053.00	Assurance-accidents	3,200		3,100		3,636.65	
510.3054.00	Cotisations allocations familiales	48,200		47,400		54,361.40	
510.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,900		15,400		15,563.65	
510.3090.01	Formation du personnel	1,000		1,000			
510.3100.00	Fournitures de bureau	21,400		20,000		19,334.80	
510.3102.00	Imprimés, publications	15,000		16,000		13,834.75	
510.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	300		300		345.60	
510.3130.00	Prestations de service	284,500		380,000		364,192.95	
510.3130.01	Manifestations, expositions, comptoirs	28,000		28,000		33,700.70	
510.3139.00	Frais de procédures de qualification	1,020,000		920,000		1,021,350.45	
510.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	39,700		40,000		38,984.10	
510.3199.00	Cotisations à des associations					22,105.00	
510.3611.01	Mesures de transition (10e année)	56,400		58,000		252,130.00	
510.3611.02	Formation prof. initiale BEJUNE	3,095,500		2,630,000		3,118,672.80	
510.3611.03	Formation prof. initiale autres cantons	767,800		829,400		838,650.00	
510.3611.04	Formation prof. supérieure BEJUNE	778,000		631,200		517,400.00	
510.3611.05	Formation prof. supérieure autres cantons	494,000		520,000		423,715.00	
510.3611.06	Formation générale Secondaire II, BEJUNE	977,000		1,022,400		879,595.00	
510.3611.07	Formation générale Secondaire II (CH)	492,600		492,600		529,350.00	
510.3611.08	Filières préparatoires	88,600		99,000		103,910.00	
510.3611.09	Filières HE-ARC	11,880,000		12,000,000		11,359,952.50	
510.3611.10	Filière adhésion au concordat HES-SO	234,400		236,000		270,243.40	
510.3611.11	Filière HEP-BEJUNE	6,743,000		6,215,000		6,158,857.62	
510.3611.13	Filières HES + HEP, Suisse	800,000		800,000		849,650.55	
510.3611.14	Universités cantonales	9,500,000		8,600,000		9,513,366.65	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510.3611.15 Frais de formation hors convention	300,000		150,000		304,271.00	
510.3631.00 Subventions institutions intercantionales	171,000		167,000		166,308.00	
510.3635.00 Subventions écoles privées (EJCM)	1,600,000		1,648,000		1,680,000.00	
510.3635.01 Subventions au Bibliobus	424,000		431,000		420,475.00	
510.3635.02 Subventions cours interentreprises	1,000,000		1,000,000		866,105.00	
510.3635.03 Subventions cours formation continue	171,000		171,000		152,822.30	
510.3637.00 Bourses d'études et d'apprentissages	5,300,000		5,900,000		5,398,825.00	
510.3637.01 Bourses pour cas de rigueur	90,000		90,000		84,100.00	
510.3637.02 Aides diverses aux apprentis et élèves	24,000		29,000		19,442.00	
510.3705.00 Subventions fédérales redistribuées	138,000		100,000		45,375.30	
510.4210.00 Emoluments		100		100		500.00
510.4230.00 Contributions aux examens		170,000		170,000		157,576.00
510.4250.00 Ventes d'imprimés		1,500		1,000		1,398.90
510.4260.00 Remboursements de frais		137,000		145,000		366,685.80
510.4260.01 Remboursements de bourses		50,000		100,000		12,393.00
510.4401.00 Intérêts de prêts d'études		20,000		12,000		23,505.35
510.4630.00 Subventions fédérales aux bourses		223,000		223,000		223,868.00
510.4630.01 Subventions fédérales en faveur de la formation prof. (système forfaits)		2,336,000		2,311,000		2,249,262.00
510.4700.00 Subventions fédérales à redistribuer		138,000		100,000		45,375.30

510 SERVICE DE LA FORMATION DES NIVEAUX SECONDAIRES II ET TERTIAIRE

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	20'000	3139.00	Indemnités journalières des experts	510'000
	Cours de robotique EPFL	20'000		Frais de déplacements	45'000
	Ateliers scientifiques	10'000		Frais de matériel	170'000
	Mandat filières de formation école supérieure	25'000		Cours d'instruction pour experts et validation des acquis	75'000
	Mandat filières formation des hautes écoles	20'000		Frais d'examens hors canton	<u>220'000</u>
	Mandat CABI (Contrat de prestations)	100'000			<u>1'020'000</u>
	Mesure OPTI-MA 106				
	Mandat plateforme FORMATION-EMPLOI-ECONOMII	20'000			
	Téléphones et divers	7'500			
	Divers mandats	10'000			
	Cotisations diverses	17'000			
	Mesure OPTI-MA 114		3611.02	Formation duale	2'370'000
	Séance prénière CIIP	5'000		Formation à plein temps	<u>725'500</u>
	Inauguration campus StrateJ (dossier LPR)	20'000			
	Journée européenne des métiers d'art	<u>10'000</u>			<u>3'095'500</u>
		<u>284'500</u>			
			3611.03	Fribourg	110'200
				Genève	73'700
				Vaud	500'000
				Autres cantons	<u>83'900</u>
					<u>767'800</u>

3611.05	Genève	39'000	3611.13	Argovie	286'700
	Lucerne	13'000		Grisons	25'500
	Valais	52'000		Berne	47'600
	Vaud	325'000		Vaud	108'000
	Fribourg	<u>65'000</u>		Lucerne	95'300
		<u>494'000</u>		Tessin	58'000
				Zurich	<u>178'900</u>
					<u>800'000</u>
3611.07	Bâle-Ville	57'000			
	BEJUNE	34'100			
	Laufon maturité bilingue	349'000	3631.00	Conférence des directeurs cantonaux d'instruction publique	102'000
	Autres cantons	<u>52'500</u>		Centre suisse de services formation professionnelle	<u>69'000</u>
		<u>492'600</u>			<u>171'000</u>
3611.09	HES-SO	9'300'000			
	Conditions locales particulières HE-ARC	2'000'000			
	Mandats modules complémentaires et maturité spécialisée santé	380'000	3637.02	Apprenti-e-s méritant-e-s	9'000
	Indemnités étudiants Santé	<u>200'000</u>		Echange avec Bâle (frais de transports)	5'000
		<u>11'880'000</u>		Tremplin / Appui scolaire aux apprenti-e-s	<u>10'000</u>
					<u>24'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3130.00	-95'500
Modifications de mandats, les principales variations sont :	
- CABI (Contrat de prestations), globalement - 55'000 francs; Mesure OPTI-MA 106.	
- Institut de géoscience / Jurassica - 60'000 francs;	
- Aide financière à la Fondation Pestalozzi -5'000 francs et au Fonds de bourses jurassien et biennois - 2'000 francs; Mesure OPTI-MA 114.	
- Inauguration du campus StrateJ + 20'000 francs.	
3139.00	100'000
Indemnités journalières des experts. Adaptation aux derniers comptes.	
3611.01	-1'600
Trois élèves en plus, mais coût moyen en baisse. Mesure OPTI-MA 111.	
3611.02	465'500
Augmentation en formation duale (+ 426'600 francs) et diminution en formation à plein temps (+ 38'900 francs).	

3611.03	-61'600
Diminution du nombre d'apprenti-e-s jurassien-ne-s qui fréquentent des écoles situées hors canton. Diminution de la contribution forfaitaire annuelle par apprenti-e aussi bien en formation duale (- 200 francs) qu'en formation à plein temps (- 900 francs).	
3611.04	146'800
Baisse du nombre d'élèves plus que compensée par l'augmentation du tarif. Plus de convention spécifique BEJUNE, application de l'accord intercantonal sur les contributions dans le domaine des écoles supérieures (AES).	
3611.06	-45'400
Quatre élèves de moins.	
3611.11	528'000
Mesure OPTI-MA 104 (- 300'000 francs). Impact du changement des locations (campus StrateJ dès 01.08.2016 et anciennement forfait infrastructure HEP jusqu'au 31.07.2016) pour 828'000 francs. Hypothèse d'une location complète du dernier étage du Campus StrateJ.	

3611.14 900'000

Refacturation pour les universités liée à une hausse du nombre d'étudiant-e-s, ainsi qu'une augmentation des contributions forfaitaires en facultés II et III. La rubrique a atteint 9,5 mios en 2014 déjà.

3611.15 150'000

Toutes les formations hors convention y sont intégrées en vue de leur prise en compte, comme pour les autres filières, par une convention. Long processus parlementaire intercantonal. Niveau des comptes 2014.

3635.00 -48'000

Adaptation du contrat de prestations à la charge liée aux nouveaux investissements (rénovation).
Mesure OPTI-MA 108.

3635.01 -7'000

Mesure OPTI-MA 112.

3635.03 0

Mesure OPTI-MA 113.

3637.00 -600'000

Adaptation à la réalité passée et actuelle des coûts.
Mais également à la nouvelle législation en vigueur, notamment au relèvement des maxima.

3705.00 38'000
4700.00 38'000

Projet PROentreprises (service de conseil en placement d'apprentis) se déroulant en quatre étapes sur la période du 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2020. Coûts estimés pour 2016 selon le plan de financement accepté par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI).

4260.01 -50'000

Montant très volatil d'une année à l'autre.
Moins de cas particuliers, plus de suivi dans le remboursement.

Compte des investissements		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
510	Service de la formation des niveaux secondaire II et tertiaire	1,050,000	770,000	1,015,000	650,000	1,263,025.00	753,816.75
510.5470.00	Prêts d'études transformables	600,000		500,000		554,905.00	
510.5470.01	Prêts d'études remboursables	150,000		150,000		123,120.00	
510.5660.00	Subvention en faveur de l'EJCM			365,000		585,000.00	
510.5660.01	Subvention en faveur de l'Ecole JU du bois	300,000					
510.6470.00	Transformations de prêts d'études		600,000		500,000		574,520.00
510.6470.01	Remboursements de prêts d'études		170,000		150,000		179,296.75

510 SERVICE DE LA FORMATION DES NIVEAUX SECONDAIRE II ET TERTIAIRE

Indication de détail

5660.01 Subvention en faveur de l'école jurassienne du bois

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
511	Fonds pour le soutien aux formations professionnelles	1,000,500	1,000,500	955,800	955,800	1,026,933.45	1,026,933.45
511.3010.00	Traitements du personnel	54,600		56,600		55,558.75	
511.3050.00	Assurances sociales	3,400		3,600		3,950.35	
511.3051.00	Caisse de pensions	3,800		5,200		4,029.35	
511.3053.00	Assurance-accidents	100		100		147.25	
511.3054.00	Cotisations allocations familiales	1,600		1,600		1,772.00	
511.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	500		500		499.95	
511.3100.00	Matériel de bureau	5,000		5,000			
511.3130.00	Frais d'administration					3,670.15	
511.3130.01	Frais de perception	30,000		35,000		29,942.70	
511.3170.00	Frais de déplacement et autres frais					107.50	
511.3500.50	Attribution au fonds pour le soutien aux formations professionnelles	2,000					
511.3635.00	Subventions cours interentreprises	600,000		600,000		628,810.00	
511.3635.01	Subventions procédures de qualification	110,000		100,000		110,874.65	
511.3635.03	Subventions cours pour formateurs en entreprise	15,000		20,000		11,200.00	
511.3635.04	Subventions AFP & CFC sans apprentissage	30,000		20,000		24,000.00	
511.3635.05	Subventions validation des acquis de l'expérience	30,000		20,000		1,800.00	
511.3635.07	Subventions projets particuliers sur requêtes	59,500		33,200		100,450.00	
511.3635.08	Subventions stages domaine santé-social	40,000		40,000		36,620.80	
511.3637.00	Subventions indemnités pour chefs experts	15,000		15,000		13,500.00	
511.4240.00	Contributions au fonds		1,000,000		955,000		1,003,832.28
511.4309.00	Recettes diverses		500		800		400.00
511.4500.50	Prélèvement sur le fonds pour le soutien aux formations professionnelles						22,701.17

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520	Office de la culture	5,605,000	632,900	5,589,500	637,900	5,926,036.42	731,566.55
520.3000.00	Jetons de présence	10,000		11,000		6,370.00	
520.3010.00	Traitements du personnel	1,237,300		1,238,600		1,421,679.80	
520.3050.00	Assurances sociales	78,100		78,400		87,512.35	
520.3051.00	Caisse de pensions	115,400		111,200		141,384.35	
520.3053.00	Assurance-accidents	2,300		2,300		2,610.75	
520.3054.00	Cotisations allocations familiales	35,300		35,300		40,505.10	
520.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	11,700		11,400		13,084.40	
520.3090.00	Formation du personnel	2,000		2,000		2,971.55	
520.3100.00	Fournitures de bureau	11,100		9,000		7,736.45	
520.3102.00	Impression Jurassica et CAJ	47,500		27,500		53,329.10	
520.3103.00	Documentation professionnelle Acquisition pour ArCJ	1,500		4,000		4,034.20	
520.3109.00	Autres charges de matériel	22,000		19,000		14,973.50	
520.3110.00	Appareils et matériel	5,500		11,000		6,715.65	
520.3130.00	Mandats et prestations de service	162,800		163,800		115,897.45	
520.3130.01	Mandats pour archéologie cantonale	600,000		600,000		767,905.95	
520.3130.02	Jurassica - fonctionnement - gestion	430,000		450,000		425,644.85	
520.3132.00	Mandats d'experts	201,000		203,000		83,165.05	
520.3150.00	Entretien de meubles, machines et appareils de bureau	1,000					
520.3151.00	Entretien véhicules	7,500		3,000		4,930.90	
520.3159.00	Entretien d'oeuvres d'art, reliures, restaurations	37,000		27,000		21,310.45	
520.3160.01	Loyer ateliers d'artistes de la RCJU	3,000					
520.3160.02	Loyer centre gestion collections archéo	54,000		54,000		54,000.00	
520.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	32,000		32,000		28,144.20	
520.3199.00	Contributions diverses pour DAC	1,000		3,000		1,985.00	
520.3499.00	Autres charges financières					274.15	
520.3636.00	Subventions aux associations culturelles	891,000		812,000		890,948.00	
520.3636.01	Subventions aux musées	621,000		601,000		628,000.00	
520.3636.02	Subventions allouées par commissions spécifiques	90,000		99,000		115,000.00	
520.3636.03	Subventions aux associations de protection	22,000		16,000		33,000.00	
520.3636.04	Cours de Miracles	76,000		76,000		80,000.00	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520.3636.05 Archives de l'Ancien Evêché de Bâle	150,000		151,000		165,000.00	
520.3636.07 Jurassica - subventions à des tiers	450,000		620,000		592,761.22	
520.3636.08 Subventions supra-cantoniales pour DAC	108,000		109,000		106,162.00	
520.3636.09 Fondation CREA	73,000					
520.3637.00 Bourses pour ateliers artistiques	15,000		9,000		9,000.00	
520.4250.00 Ventes d'imprimés		2,500		2,500		2,429.20
520.4260.00 Remboursements de frais		400		400		1,485.55
520.4260.01 Jurassica - recettes						17,270.50
520.4600.90 Part aux revenus de la Confédération		500,000		500,000		478,171.30
520.4630.00 Subventions fédérales		30,000		35,000		
520.4630.11 Subventions fédérales pour fouilles archéologiques		100,000		100,000		232,210.00

520 OFFICE DE LA CULTURE

Indications de détail

3102.00	Impression Jurassica	7'500
	Monographies et articles scientif. PAL-A16	20'000
	CAJ sur faïencerie de Cornol-Lion d'Or	<u>20'000</u>
		<u>47'500</u>
3130.00	Offre culturelle scolaire	80'000
	Archives : exposition, CECO (centre de coord. archivage à long terme doc. électroniques) et logiciels	36'800
	Téléphones, ports, destruction documents	23'000
	Projet pilote murs de pierres sèches	15'000
	Diverses cotisations	<u>8'000</u>
		<u>162'800</u>
3130.01	Personnel temporaire (5,5 EPT)	535'000
	Mandats et frais de chantier	<u>65'000</u>
		<u>600'000</u>

3132.00	Mandats ArCJ
	Chef de projet SIGMA (numérisation)
	Microfilmage et scannage
	Numérisation documents
	Désinfection et désacidification documents
	Valorisation de la Collection jurassienne des beaux-arts
	Mandats divers
3199.00	Crédit prévisionnel CDAC et autres contributions nationales DAC
3636.00	Université populaire jurassienne
	Société jurassienne d'émulation
	Centres culturels régionaux Delémont et Porrentruy
	Fédération des ass. culturelles des Franches-Montagnes et autres associations culturelles

3636.01	Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont	251'000
	Musée de l'Hôtel-Dieu, Porrentruy	181'000
	Musée rural jurassien, Les Genevez	29'000
	Musée de la vie quotidienne, Develier	33'000
	Musée des alambics, Porrentruy	28'000
	Musée jurassien des arts, Moutier	85'000
	Musées d'importance régionale	14'000
	Mesure OPTI-MA 089	
		<hr/>
		<u>621'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3102.00 20'000

Il n'y avait pas de cahier d'archéologie en 2015. Un en 2016.

3110.00 -5'500

Bacs pour monnaies (médailleur; 5'000 francs) en 2015.

3636.02 Subventions allouées aux commissions spécifiques
en affaires culturelles

3130.02 -20'000

3636.07 -170'000

3636.03	Centre jurassien d'archives et de recherches économiques	10'000
	Autres associations (4)	<u>12'000</u>
		<u>22'000</u>

Maintien de la structure et du financement actuels de la
Fondation Jules Thurmann dans l'attente de la décision
du Parlement sur le message pour les les prochaines années.

3636.01 20'000

Mesure OPTI-MA 089.

Musée Jurassien d'arts et d'histoire (+23'000 francs).

3151.00	4'500	3636.03	6'000
Un véhicule en plus à entretenir.		Mesure OPTI-MA 092, prise pour une valeur trop importante en 2015. Sa réalisation n'en est pas affectée.	
3159.00	10'000	3636.04	0
Soutien plus important à la Collection jurassienne des beaux-arts.		3636.05	-1'000
		3636.08	-1'000
		Mesure OPTI-MA 094 (rubr. 3634.04). Mesure OPTI-MA 090 (rubr. 3636.05). Mesure OPTI-MA 093 (rubr. 3636.08).	
3160.01	3'000		
Participation à l'appartement d'artistes à Bruxelles.			
		3636.09	73'000
3636.00	79'000	Subvention à la "Fondation CREA".	
Mesure OPTI-MA 087, mais prise en compte de la régularisation du solde de la subvention (environ 43'000 francs) de l'Université populaire. Nouvelle subvention pour la salle de l'Inter à Porrentruy (78'000 francs).		3637.00	6'000
		Bruxelles en plus en 2016. Selon tournus annuel prédéfini.	
3636.02	-9'000		
Mesure OPTI-MA 091.		4630.00	-5'000
		Fin de la subvention fédérale pour le microfilmage.	

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
520 Office de la culture	2,766,000	1,136,000	880,500	346,000	1,586,464.85	1,226,197.00
520.5040.00 CREA - Centre des arts et de la scène			50,000		39,544.20	
520.5060.00 Mobilier, équipement	20,000		34,500		20,723.65	
520.5560.00 Participation à Fondation CREA	2,000,000					
520.5560.01 Participation à Fondation Thurmann	100,000		150,000			
520.5620.00 Subventions cant. pour rénovations des monuments	300,000		300,000		300,000.00	
520.5720.00 Subventions fédérales redistribuées pour monuments & archéologie	346,000		346,000		1,226,197.00	
520.6700.00 Subventions fédérales pour monuments et archéologie à redistribuer		346,000		346,000		1,226,197.00
520.6893.00 Prélèvement provision capital CREA		790,000				

520 OFFICE DE LA CULTURE

Indication de détail

5060.00 Equipement de locaux pour conserver les documents
versés aux Archives par les autorités et les unités
administratives

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
521 Bibliothèque cantonale (OCC)	707,700	101,800	620,200	45,000	668,548.82	42,423.15
521.3000.00 Jetons de présence des commissions	1,200		1,200		690.00	
521.3010.00 Traitements du personnel	342,700		306,700		338,362.80	
521.3050.00 Assurances sociales	21,400		19,500		21,159.45	
521.3051.00 Caisse de pensions	26,700		26,300		30,072.60	
521.3053.00 Assurance-accidents	600		600		630.80	
521.3054.00 Cotisations allocations familiales	9,700		8,700		9,492.65	
521.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	3,200		2,900		3,045.35	
521.3090.00 Formation du personnel	1,200		1,200		1,815.00	
521.3100.00 Fournitures de bureau	7,000		9,000		4,673.65	
521.3103.00 Achats d'ouvrages	59,000		55,000		71,511.67	
521.3109.00 Autres charges de matériel	3,000		3,000		2,251.50	
521.3110.00 Appareils et matériel			600		431.45	
521.3130.00 Honoraires et prestations de service	157,500		160,000		156,065.50	
521.3130.01 Vignettes BBS, prêt interbibliothécaire	500		500		1,012.65	
521.3130.02 Evénements	50,000		1,000		4,583.20	
521.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,000		2,000		1,506.60	
521.3159.00 Matériel de conservation	15,000		15,000		14,607.55	
521.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	7,000		7,000		6,116.65	
521.3499.00 Autres charges financières					519.75	
521.4260.00 Remboursements de frais		99,000		45,000		40,255.15
521.4630.00 Subventions fédérales		2,800				2,168.00

521 BIBLIOTHEQUE CANTONALE

Indications de détail

3103.00	Abonnements à des périodiques	12'000
	Publications	44'000
	Livres (fonds ancien)	<u>3'000</u>
		<u><u>59'000</u></u>

3130.00	Microfilmage de journaux	10'000
	Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO)	52'000
	Réseau des bibliothèques NE et JU	32'000
	Mandats divers	25'000
	Animation, promotion de la lecture	5'000
	Droits d'auteur, ports et divers	3'500
	Numérisation documentation	20'000
	Numérisation des journaux	<u>10'000</u>
		<u><u>157'500</u></u>

3159.00	Reliure d'ouvrages et de périodiques	10'000
	Restauration d'ouvrages anciens	<u>5'000</u>
		<u><u>15'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3130.02	49'000
---------	--------

Exposition manuscrit.

4260.00	54'000
---------	--------

Remboursements des cotisations des réseaux de bibliothèques par les partenaires (- 3'000 francs).

Participation OFC (biens culturels) pour microfilmage (- 3'000 francs) n'intervient plus en 2016.

Participation du nouveau Fonds Renfer de 60'000 francs.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
522 Musée des sciences naturelles (OCC)	721,500	16,500	699,700	14,900	741,355.85	6,200.05
522.3000.00 Jetons de présence	300		500		75.20-	
522.3010.00 Traitements du personnel	503,300		476,300		516,857.20	
522.3050.00 Assurances sociales	31,100		30,300		29,434.30	
522.3051.00 Caisse de pensions	32,500		38,100		34,903.60	
522.3053.00 Assurance-accidents	900		900		889.35	
522.3054.00 Cotisations allocations familiales	14,100		13,600		13,210.45	
522.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,600		4,500		4,255.15	
522.3090.00 Formation continue du personnel	3,500		3,000			
522.3100.00 Fournitures de bureau	4,000		4,000		5,615.35	
522.3101.00 Plantes, entretien des plantes et matériel	27,000		27,000		26,033.55	
522.3102.00 Imprimés, publications	3,000		3,000		2,554.40	
522.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	4,000		4,000		5,939.70	
522.3109.00 Marchandises destinées à la revente	2,000		2,000		3,983.20	
522.3111.00 Animaux (taxidermie) et appareils	7,500		13,000		11,047.60	
522.3112.00 Vêtements de travail	5,000		5,000		6,995.30	
522.3119.00 Achats pour collection MJSN	15,000		13,000		13,003.50	
522.3130.00 Prestations de service et honoraires	50,000		47,000		54,343.90	
522.3134.00 Primes d'assurances	1,200		1,500		1,069.20	
522.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,000		2,000		1,462.55	
522.3159.00 Entretien, reliure	1,000		1,000		610.00	
522.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	9,500		10,000		8,043.65	
522.3199.00 Cotisations à des associations					1,179.10	
522.4240.00 Produits des entrées du Musée		11,000		9,400		3,210.30
522.4250.00 Ventes de marchandises		5,000		5,000		2,989.75
522.4260.00 Remboursements de frais		500		500		

522 MUSEE DES SCIENCES NATURELLES

Indication de détail

3130.00	Evénements muséographiques	30'000
	Botanica et autres animations	7'000
	Téléphones, taxes et divers	2'500
	Nuit et Journée des Musées	2'000
	Prestations par des tiers	5'000
	Expédition catalogue des graines (Jardin botanique)	2'500
	Cotisations diverses	1'000
		<hr/>
		50'000
		<hr/>

Principale variation par rapport au budget 2015

3130.00 3'000

Augmentation au niveau des événements organisés.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
522 Musée des sciences naturelles (OCC)	53,000					
522.5060.00 Véhicules et appareils	53,000					

522 MUSEE DES SCIENCES NATURELLES (OCC)

Indication de détail

5060.00 Remplacement d'une camionnette

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
523 Section archéologie et paléontologie (OCC)	3,465,900	2,990,000	4,581,000	3,910,000	6,054,305.95	6,171,477.55
523.3000.00 Jetons de présence A16	1,000		1,000			
523.3010.00 Traitements du personnel	2,599,800		3,450,000		4,562,632.70	
523.3050.00 Assurances sociales	162,200		230,000		288,765.95	
523.3051.00 Caisse de pensions	240,300		340,000		377,101.75	
523.3053.00 Assurance-accidents	3,600		5,000		8,449.05	
523.3054.00 Cotisations allocations familiales	74,200		105,000		129,774.60	
523.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	17,800		25,000		40,673.05	
523.3090.00 Formation du personnel	6,000		10,000		2,001.20	
523.3100.00 Matériel de bureau	5,000		5,000		5,217.10	
523.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	5,000		5,000		2,982.35	
523.3110.00 Mobilier et matériel A16	20,000		20,000		63,455.30	
523.3130.00 Prestations de services de tiers	140,000		200,000		349,666.75	
523.3134.00 Assurances	1,000		1,000		938.80	
523.3151.00 Entretien de machines, appareils, véhicules	10,000		14,000		11,773.45	
523.3159.00 Restauration A16	10,000		20,000		44,647.25	
523.3160.00 Loyers A16	160,000		140,000		154,282.25	
523.3170.00 Frais de déplacement A16	10,000		10,000		11,944.40	
523.4260.00 Remboursements de tiers		30,000		50,000		106,259.65
523.4610.10 Subventions fédérales A16		2,960,000		3,860,000		6,065,217.90

523 SECTION ARCHEOLOGIE ET PALEONTOLOGIE

Indications de détail

Le financement a totalement changé dès 2011. Il est régi par une convention avec la Confédération portant sur les années 2011-18.

Principales variations par rapport au budget 2015

3xxx.xx	-1'115'100
4xxx.xx	-920'000

L'enveloppe continue de baisser largement avec l'achèvement progressif de l'A16. L'année 2014 présentait un équilibre. Il en allait de même des montants reportés des enveloppes annuelles antérieures (avance de 62'017.90 francs). Par contre, le budget 2015 présentait un excédent de charges de quelques -671'000 francs. En 2016, la situation se rééquilibre un peu avec un déficit de -475'900 francs.

La fin de contrat sera utilisée à rééquilibrer le financement.

Il est tenu compte d'un renchérissement contenu.

Les rubriques varient d'année en année. La principale variation touche logiquement la masse salariale avec - 1'057'100 francs, l'effectif étant appelé à diminuer avec l'achèvement de l'autoroute.

Cf. remarque introductive.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530 Office des sports	2,588,700	1,829,300	2,630,800	1,810,500	2,679,925.45	1,867,181.40
530.3010.00 Traitements du personnel	451,900		493,300		493,910.40	
530.3050.00 Assurances sociales	31,700		33,900		36,747.30	
530.3051.00 Caisse de pensions	42,100		42,000		40,440.70	
530.3053.00 Assurance-accidents	1,000		1,000		1,097.45	
530.3054.00 Cotisations allocations familiales	14,300		15,200		16,492.40	
530.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,700		5,100		4,667.80	
530.3100.00 Fournitures de bureau	6,000		6,000		4,784.55	
530.3101.00 Carburant et pneus	4,000		4,000		3,639.00	
530.3102.00 Imprimés, publications	3,000					
530.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	200				172.80	
530.3110.00 Matériel de sport et appareils	5,000		5,000		14,287.45	
530.3130.00 Prestations de service	27,000		35,000		21,660.40	
530.3132.00 Honoraires de conseillers externes, experts J+S					800.00	
530.3134.00 Assurances	300		300		234.70	
530.3138.00 Formation des moniteurs et des cadres	197,000		183,000		170,943.55	
530.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,000		2,000		948.20	
530.3160.00 Loyers	7,000		7,000		7,000.00	
530.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	10,000		12,000		6,308.50	
530.3171.00 Camps de sport	359,500		370,000		317,462.15	
530.3171.01 Journées de sport scolaire	82,000		90,000		78,126.30	
530.3171.02 Sport et santé	32,000		18,000		26,399.95	
530.3171.03 Eveil corporel et Ça me dit sport					13,845.60	
530.3171.04 Sports - arts - études	8,000		8,000		7,407.50	
530.3199.00 Cotisations à des associations					3,236.00	
530.3636.22 Dépenses à charge fonds promotion du sport	1,300,000		1,300,000		1,409,312.75	
530.4231.00 Finances de cours		332,900		300,000		266,605.00
530.4260.00 Remboursements de frais		52,000		52,000		50,285.00
530.4500.22 Prélèvement s/fds de promotion du sport						82,535.16
530.4600.22 Recettes en faveur du fonds pour la promotion du sport		1,300,000		1,300,000		1,326,777.59

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530.4611.00 Dédommagements versés par autres cantons		35,000		45,000		33,552.90
530.4630.00 Subventions fédérales		109,400		113,500		107,425.75

530 OFFICE DES SPORTS

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier, tél., divers	15'000
	Prestations pour matériel	8'000
	Cotisations diverses	<u>4'000</u>
		<u>27'000</u>
3138.00	Cours de formation moniteurs et cadres	113'000
	Modules de perfectionnement	27'000
	Cours centraux et divers modules	31'000
	Cours de formation et de perfectionnement des adultes et cours administratifs	4'000
	Cours organisés par d'autres cantons	10'000
	Assurances et divers	4'500
	Convention RCJU-Municipalité Delémont	<u>7'500</u>
		<u>197'000</u>

3171.00	Ski alpin et snowboard	187'000
	Canoë-kayak	29'000
	Equitation	30'800
	Football	13'300
	Basket-ball et volley-ball	9'600
	Cours polysportifs	16'000
	Cours inter-régions, assurances et divers	9'000
	Aides aux écoles selon nouvelle loi s/sport	58'000
	Convention RCJU-Municipalité Delémont	7'500
	Ajustement pour réalisation globale	<u>-700</u>
		<u>359'500</u>

3636.22 Soutien financier à redistribuer au monde sportif associatif.
Projet d'aménagement et d'amélioration des installations
sportives, organisation de manifestations, entités sportives,
sport d'élite et relève, Sports-arts-études. Mérites sportifs
et récompenses extraordinaires. Frais d'animation divers
et jetons de présence de la CCS.

4600.22	Loterie suisse romande	850'000
	Impôt sur les maisons de jeu	<u>450'000</u>
		<u>1'300'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3130.00	-8'000	4260.00	0
		4611.00	-10'000
Adaptation au derniers comptes et données connus.		4630.00	-4'100

Adaptation aux derniers comptes et données connus.
Multiples variations contraires.

3138.00	14'000
4231.00	32'900

Cours de formation de base J+S (+ 32'000 francs) et modules de perfectionnement J+S (- 16'000 francs).
Refacturation à la rubrique 4231.00.

3171.02	14'000
---------	--------

Dès 2014, regroupement et nouvelle dénomination en "Sport et Santé" des programmes "Midi-Actif" et "Eveil corporel".
Adaptation aux derniers comptes et données connus.
Mesure OPTI-MA 095, uniquement et centralement sur cette rubrique en 2015.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
530 Office des sports	59,000		110,800		140,911.00	
530.5620.00 Subventions aux installations sportives	59,000		110,800		140,911.00	

530 OFFICE DES SPORTS

Indication de détail

5620.00	Finalisation de la régionalisation des stands de tirs	34'000
	Assainissement des infrastructures sportives du Centre de loisirs des Franches-Montagnes	<u>25'000</u>
		<u><u>59'000</u></u>

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
531	Centre sportif Porrentruy	1,065,900	681,500	1,078,300	694,700	1,071,193.05	679,575.95
531.3010.00	Traitements du personnel	567,900		560,000		572,815.70	
531.3043.00	Indemnités de logement	3,700		3,700		3,600.00	
531.3050.00	Assurances sociales	32,700		33,000		33,693.90	
531.3051.00	Caisse de pensions	44,900		42,700		50,311.60	
531.3053.00	Assurance-accidents	1,000		1,000		1,002.30	
531.3054.00	Cotisations allocations familiales	14,800		14,800		15,115.45	
531.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,900		4,900		4,772.60	
531.3090.00	Formation du personnel	1,400		1,400		350.00	
531.3100.00	Fournitures de bureau	6,000		6,000		12,801.75	
531.3101.00	Produits et matériel d'entretien	40,000		40,000		40,778.95	
531.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	600				345.60	
531.3110.00	Matériel de sport et appareils	15,000		15,000		13,115.05	
531.3120.00	Eau, énergie, combustibles	220,000		240,000		208,401.00	
531.3130.00	Prestations de services de tiers	7,500		8,500		5,378.40	
531.3134.00	Assurances et taxes	28,000		28,000		24,989.65	
531.3137.00	Impôts et taxes	9,000		11,000		6,117.90	
531.3144.00	Entretien des immeubles	40,000		40,000		46,495.70	
531.3151.00	Entretien d'objets mobiliers	16,000		16,000		19,002.50	
531.3161.00	Redevance d'utilisation	12,000		12,000		11,715.00	
531.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	500		300			
531.3199.00	Cotisations à des associations					390.00	
531.4240.00	Recettes entrées piscine		200,000		220,000		191,670.50
531.4260.00	Remboursements de frais		5,000		6,000		4,655.95
531.4472.00	Loyers de tiers		92,000		85,000		91,632.35
531.4632.00	Part de la Commune de Porrentruy		384,500		383,700		391,617.15

531 CENTRE SPORTIF PORRENTUY

Indications de détail

3010.00	Y compris imputation d'un montant de 40'000 francs pour travaux fournis par l'Office des sports	
3101.00	Produits et matériel d'entretien	37'000
	Achats de matériel destiné à la revente (lunettes, flotteurs, etc.)	<u>3'000</u>
		<u>40'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3120.00	-20'000
3137.00	-2'000
4240.00	-20'000
4472.00	7'000

Adaptation aux derniers comptes et données disponibles.
La variation la plus marquante reste la diminution des recettes des entrées (rubr. 4240.00). Les charges diminuent encore plus.

4632.00	800
---------	-----

Part communale très stable.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
540 Centre Jurassien d'enseignement et de formation	737,500	82,800	525,200	19,000	625,520.12	19,450.00
540.3000.00 Jetons de présence de commission			200			
540.3010.00 Traitements du personnel	489,300		350,500		463,166.20	
540.3050.00 Assurances sociales	30,900		22,000		28,512.80	
540.3051.00 Caisse de pensions	37,400		32,600		35,504.90	
540.3053.00 Assurance-accidents	900		600		762.35	
540.3054.00 Cotisations allocations familiales	14,000		10,000		12,925.45	
540.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,600		2,900		4,107.00	
540.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel			3,000		730.00	
540.3090.01 Frais formation et cours IFFP	13,400		13,700		6,950.00	
540.3091.00 Recrutement du personnel	1,000		4,000		3,238.30	
540.3100.00 Fournitures de bureau	2,300		2,300		1,666.60	
540.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	900		900		696.50	
540.3130.00 Prestations de service	72,600		79,000		65,510.92	
540.3160.00 Locations	67,200					
540.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	3,000		3,500		1,749.10	
540.4230.00 Contributions élèves SAE		9,800		9,000		9,450.00
540.4260.00 Remboursements de tiers		5,800		10,000		10,000.00
540.4431.00 Locations appartements assistant-e-s de langue		67,200				

540 CENTRE JURASSIEN D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION

Indications de détail

3102.00	Annonce rentrée scolaire		3090.00	-3'000
---------	--------------------------	--	---------	--------

Le budget de la formation continue a été transféré au Service des ressources humaines.

3130.00	Certification qualité et maintenance de la plateforme	6'700		
	Développement Système de management de la qualité	5'000		
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	3'500		
	Prestations informatiques (Projet CLOEE - coûts de fonctionnement SDI)	<u>57'400</u>		
		<u><u>72'600</u></u>		

3091.00	-3'000
---------	--------

Mesure OPTI-MA 032.

3160.00	67'200
4431.00	67'200

Centralisation sous le centre d'imputation 540 des charges et des revenus en lien avec les appartements des assistant-e-s de langue.
Opération neutre sur le résultat.

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00	138'800
---------	---------

+ 0,8 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

4260.00	-4'200
---------	--------

Fin du projet LPR "Mobilité des jeunes" au 31.07.2016.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541	Division Lycéenne	11,950,700	446,500	12,210,600	380,000	12,180,896.80	224,094.10
541.3000.00	Jetons de présence	800		500			
541.3010.00	Traitements du personnel administratif	556,000		555,600		548,675.60	
541.3020.00	Traitements du personnel enseignant	8,991,600		9,180,700		9,161,102.05	
541.3050.00	Assurances sociales	605,200		615,700		611,280.75	
541.3051.00	Caisse de pensions	894,100		906,700		927,488.20	
541.3053.00	Assurance-accidents	18,100		17,500		16,798.80	
541.3054.00	Cotisations allocations familiales	273,700		277,400		276,374.70	
541.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	90,200		89,700		87,006.40	
541.3090.00	Formation du personnel			500		161.50	
541.3100.00	Fournitures de bureau	6,500		5,000		9,599.10	
541.3102.00	Imprimés, annonces, publicité	7,500		5,000		1,324.50	
541.3103.00	Bibliothèque, médiathèque	15,000		15,000		13,668.76	
541.3104.00	Matériel didactique	65,900		76,000		57,345.04	
541.3106.00	Matériel médical et sanitaire	100		200		17.30	
541.3110.00	Mobilier et équipement	53,400		65,000		67,848.70	
541.3130.00	Honoraires et prestations de service	91,000		88,100		90,901.15	
541.3132.00	Honoraires, conseillers externes, experts	74,300		76,800		75,875.15	
541.3133.00	Travaux informatiques	30,000		27,200		26,937.90	
541.3150.00	Entretien mobilier scolaire	1,000		1,000		349.75	
541.3151.00	Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	27,800		31,000		19,182.30	
541.3160.00	Locations	500		14,000		18,229.05	
541.3170.00	Frais de déplacements, réceptions, manifestations	31,500		30,000		31,126.80	
541.3171.00	Camps de sport, voyages études, visites	116,500		132,000		139,097.00	
541.3199.00	Cotisations à des associations					506.30	
541.4250.00	Ventes d'imprimés et de matériel		33,600		34,800		34,940.00
541.4260.00	Remboursements de frais		3,200		4,000		7,624.80
541.4270.00	Contributions spéciales des élèves		1,100		1,500		1,135.80
541.4472.00	Locations de salles		1,900		16,300		21,307.50
541.4610.00	Subventions fédérales		5,500		10,000		12,526.00

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		401,200		313,400		146,560.00

541 DIVISION LYCEENNE

Indications de détail

3104.00	Matériel d'enseignement élèves	49'000
	Renouvellement annuel de licences informatiques	13'900
	Petit matériel, mat. premières, vêtements	<u>3'000</u>
		<u><u>65'900</u></u>
3130.00	Restaurant scolaire (participation aux frais d'exploitation et d'intendance)	76'400
	Téléphones et divers	14'100
	Cotisations diverses	<u>500</u>
		<u><u>91'000</u></u>
4472.00	Salles de conférence et cuisine du restaurant scolaire	

Principales variations par rapport au budget 2015

3020.00	-189'100
	- 0,33 poste d'enseignant (cf. 3 ^e partie "Effectif du personnel"). Relative stabilité des effectifs d'un budget à l'autre. Fermeture d'une classe de 1 ^{ère} année et d'une de 2 ^e année à la rentrée 2015. Ouverture d'une classe bilingue intercantonale supplémentaire. Le coût est toutefois financé par des contributions versées par les cantons partenaires. Mise en œuvre de la mesure liée à l'allègement pour raison d'âge (OPTI-MA 103) au 01.08.2016.
3090.00	-500
	Le budget de la formation continue a été transféré au Service des ressources humaines.
3104.00	-10'100
	Gestion optimisée des licences informatiques selon le projet informatique CEJEF (- 11'100 francs).

3110.00	-11'600
---------	---------

Arbitrages décidés en fonction des besoins effectifs.

3160.00	-13'500
---------	---------

4472.00	-14'400
---------	---------

Centralisation des charges et revenus liées aux appartements des assistant-e-s de langue au centre d'imputation 540.

3171.00	-15'500
---------	---------

Mesure OPTI-MA 083 : suppression d'un camp en 2^e année de formation et diminution des indemnités (- 40'800 francs).

4611.00	87'800
---------	--------

Contributions encaissées à la suite de l'arrivée des nouveaux lycéens en provenance de Laufon. Contribution de 19'000 francs/élève BL pour une année complète contre 9'500 francs en 2015 (contribution sur un semestre).

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
541 Division Lycéenne	80,000		49,000		81,065.80	
541.5060.00 Equipement de salles	80,000		49,000		81,065.80	

541 DIVISION LYCÉENNE

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
542 Division Technique	11,892,800	3,514,700	11,939,300	3,537,400	11,798,003.96	3,434,080.05
542.3000.00 Jetons de présence	500		500		375.00	
542.3010.00 Traitements du personnel administratif	438,400		412,500		416,369.75	
542.3020.00 Traitements du personnel enseignant	8,407,100		8,491,500		8,378,110.05	
542.3050.00 Assurances sociales	561,100		564,700		548,571.25	
542.3051.00 Caisse de pensions	825,100		816,800		826,240.20	
542.3053.00 Assurance-accidents	31,600		34,500		31,399.15	
542.3054.00 Cotisations allocations familiales	253,700		253,800		247,469.95	
542.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	83,800		84,600		78,092.85	
542.3090.00 Formation du personnel			1,000		1,149.00	
542.3100.00 Fournitures de bureau	10,000		10,000		10,106.60	
542.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	6,000		8,000		5,183.40	
542.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	2,500		3,000		2,095.65	
542.3104.00 Matériel didactique	875,000		870,500		849,878.69	
542.3106.00 Matériel médical et sanitaire	500		500		337.90	
542.3110.00 Mobilier et équipement	65,000		55,000		74,751.65	
542.3130.00 Honoraires et prestations de service	122,500		122,200		121,463.65	
542.3132.00 Honoraires conseillers externes, experts	25,000		30,000		23,401.00	
542.3134.00 Primes d'assurances	80,000		80,000		71,798.60	
542.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	4,000		4,000		3,622.25	
542.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	25,000		17,000		27,193.65	
542.3160.00 Locations	700		14,200		11,712.20	
542.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	47,000		40,000		45,236.85	
542.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	28,300		25,000		20,469.67	
542.3199.00 Cotisations à des associations					2,975.00	
542.4230.00 Ecolages		118,200		121,500		136,605.00
542.4240.00 Produits du travail		5,000		5,000		44.00
542.4250.00 Ventes imprimés, matériel, outils		511,000		491,000		508,658.65
542.4260.00 Remboursements de frais		185,000		218,300		181,957.85
542.4309.00 Recettes diverses						62.15

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
542.4390.00 Autres revenus		3,000		3,000		3,358.40
542.4472.00 Locations de salles		4,600		19,500		18,195.00
542.4610.00 Subventions fédérales		2,228,600		2,189,500		1,983,420.00
542.4610.01 Subventions cours interentreprises et examens		230,300		230,300		217,855.00
542.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		229,000		259,300		383,924.00

542 DIVISION TECHNIQUE

Indications de détail

3104.00	Moyens d'enseignement et bibliothèque	490'000
	Matériel scolaire pour revente	380'000
	Matériel pour produit du travail	5'000
		<u>875'000</u>
3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	60'000
	Mobilier et équipements pour l'administration et le restaurant scolaire	5'000
		<u>65'000</u>
3130.00	Restaurant scolaire (participation aux frais d'exploitation et d'intendance)	95'000
	Affranchissement du courrier, Téléphones et divers	24'500
	Cotisations diverses	3'000
		<u>122'500</u>
4472.00	Location salles sèches et laboratoires	

Principales variations par rapport au budget 2015

3020.00	-84'400
	+ 1,57 postes d'enseignant (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel"), Filière de laborant-e-s (+ 0,7 EPT). Effet de l'ouverture décidée de nouvelles filières : Opérateur-trice sur machines automatisées 3 ^e année, opérateur-trice en horlogerie 2 ^e année, praticien-ne en mécanique 2 ^e année. Les ordonnances fédérales n'autorisent plus les regroupements de certains cours. Mise en œuvre de la mesure liée à l'allègement pour raison d'âge (OPTI-MA 103) au 01.08.2016.
3090.00	-1'000
	Le budget de la formation continue a été transféré au Service des ressources humaines.
3110.00	10'000
	Augmentation dans le mobilier et l'équipement pour l'enseignement.

3132.00	-5'000	4250.00	20'000
		4260.00	-33'300
Baisse autant pour les experts que les intervenants externes.		4610.00	39'100
Adaptations aux derniers comptes (23'401 francs en 2014).		4610.01	0
		4611.00	-30'300
		Adaptation aux comptes 2014 et à l'effectif des élèves par filiale (- 4'500 francs).	
3151.00	8'000		
Adaptation aux comptes 2014.			
3160.00	-13'500		
4472.00	-14'900		
Centralisation des charges et revenus liées aux appartements des assistant-e-s de langue au centre d'imputation 540.			
3171.00	3'300		
Evolution liée au nombre d'élèves, rubrique pas touchée par la mesure OPTI-MA 083.			

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
542 Division Technique	770,000		420,000		338,307.63	
542.5060.00 Equipement de salles	770,000		420,000		338,307.63	

542 DIVISION TECHNIQUE

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques, outillages et mouvements d'exercices)

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543 Division Artisanale	4,781,400	2,367,600	5,034,500	2,538,500	4,830,695.45	2,432,008.95
543.3000.00 Jetons de présence	500		500		225.00	
543.3010.00 Traitements du personnel administratif	298,300		316,900		305,829.15	
543.3020.00 Traitements du personnel enseignant	3,395,900		3,569,100		3,419,042.00	
543.3050.00 Assurances sociales	234,200		246,400		233,115.80	
543.3051.00 Caisse de pensions	340,700		349,400		349,234.90	
543.3053.00 Assurance-accidents	19,000		18,200		18,938.85	
543.3054.00 Cotisations allocations familiales	105,900		110,700		104,960.50	
543.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	34,900		36,900		33,122.10	
543.3090.00 Formation du personnel			500			
543.3100.00 Fournitures de bureau	2,500		2,000		2,925.90	
543.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	800		800		793.95	
543.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	2,000		3,000		3,591.40	
543.3104.00 Matériel didactique	130,000		156,000		124,794.40	
543.3106.00 Matériel médical et sanitaire	300		300		169.50	
543.3110.00 Mobilier et équipement	8,000		8,000		29,676.85	
543.3130.00 Honoraires et prestations de service	60,000		58,700		60,126.70	
543.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	65,000		72,200		59,824.00	
543.3133.00 Travaux informatiques	30,500		30,500		30,390.10	
543.3134.00 Primes d'assurances de choses	400		400		356.40	
543.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	2,500		1,500		2,437.30	
543.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	8,000		9,000		7,689.00	
543.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	24,000		25,500		23,643.70	
543.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	18,000		18,000		18,507.95	
543.3199.00 Cotisations à des associations					1,300.00	
543.4230.00 Ecolages		45,200		40,000		48,172.50
543.4250.00 Ventes imprimés, matériel, outils		66,500		86,300		72,678.20
543.4260.00 Remboursements de frais						62,100.00
543.4472.00 Locations de salles		34,300		20,000		37,575.25
543.4610.00 Subventions fédérales		974,600		1,128,800		966,678.00

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		1,247,000		1,263,400		1,244,805.00

543 DIVISION ARTISANALE

Indications de détail

3104.00	Matériel scolaire pour revente	55'000
	Renouvellement annuel de licences informatiques et matériel d'enseignement	47'000
	Matériel pour les ateliers de formation pratique	17'000
	Marchandises consommables pour les laboratoires et les branches techniques	10'000
	Frais pour produits du travail	1'000
		<u>130'000</u>

3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	7'000
	Complément mobilier divers	1'000
		<u>8'000</u>

3130.00	Restaurant scolaire, participation aux frais d'exploitation et d'intendance	42'000
	Affranchissement du courrier, taxes, téléphones et divers	16'300
	Cotisations diverses	1'700
		<u>60'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3020.00	-173'200
	- 1,16 poste d'enseignant (cf. 3 ^e partie "Effectif du personnel"). Regroupements et gestion très serrée des effectifs. Mise en œuvre de la mesure liée à l'allègement pour raison d'âge (OPTI-MA 103) au 01.08.2016.

3090.00	-500
---------	------

Le budget de la formation continue a été transféré au
Service des ressources humaines.

3104.00

-26'000

Diminution dans le matériel scolaire pour la revente (- 17'000 francs) et dans le renouvellement annuel des licences informatiques, ainsi que dans le matériel d'enseignement (-13'000 francs).

4610.00

-154'200

Ajustement aux derniers comptes et données.
Forfaits fédéraux estimés en augmentation, mais 60 contrats de moins (430 à 370).

3132.00

-7'200

Diminution du nombre d'intervenant-e-s ou d'animateur-trice-s externes dans la structure Option projet professionnel (- 7'000 francs) en lien avec la réorganisation de l'enseignement dans cette filière.

4250.00

-19'800

Diminution des ventes d'ouvrages.

4472.00

14'300

Nombre de locations de salles (salles sèches et laboratoires) plus important.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
543 Division Artisanale	135,000		84,000		69,559.65	
543.5060.00 Equipement de salles	135,000		84,000		69,559.65	

543 DIVISION ARTISANALE

Indications de détail

5060.00	Renouvellement et évolution des équipements des laboratoires et des ateliers de formation pratique	65'000
	Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)	<u>70'000</u>
		<u>135'000</u>

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
544 Division Commerciale	9,082,500	2,472,200	9,136,300	2,469,900	9,131,984.55	2,545,978.70
544.3000.00 Jetons de présence	500		500		225.00	
544.3010.00 Traitements du personnel administratif	464,400		458,100		481,305.50	
544.3020.00 Traitements du personnel enseignant	6,695,100		6,766,400		6,745,299.15	
544.3050.00 Assurances sociales	460,100		458,300		449,554.80	
544.3051.00 Caisse de pensions	651,600		658,200		663,347.70	
544.3053.00 Assurance-accidents	13,800		13,400		12,889.25	
544.3054.00 Cotisations allocations familiales	208,100		205,900		202,637.60	
544.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	68,700		68,900		63,941.85	
544.3090.00 Formation du personnel			600		28.50	
544.3100.00 Fournitures de bureau	16,000		12,000		16,325.75	
544.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	5,000		6,000		2,872.10	
544.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	10,000		10,000		11,738.20	
544.3104.00 Matériel didactique	98,000		100,500		97,974.15	
544.3105.00 Marchandises pour restaurant scolaire	35,000					
544.3106.00 Matériel médical et sanitaire	200		400		183.65	
544.3110.00 Mobilier et équipement	40,000		43,000		39,986.65	
544.3130.00 Honoraires et prestations de service	47,000		45,100		42,735.00	
544.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	110,100		102,500		114,380.30	
544.3133.00 Travaux informatiques	53,000		55,000		53,549.10	
544.3137.00 TVA restaurant scolaire	2,900					
544.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	500		500		83.05	
544.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	2,500		5,000		2,578.15	
544.3160.00 Locations			20,000		21,672.70	
544.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	51,000		54,000		43,416.05	
544.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	49,000		52,000		62,680.35	
544.3199.00 Cotisations à des associations					2,580.00	
544.4220.00 Recettes du restaurant scolaire		56,300				
544.4230.00 Ecolages		64,200		62,300		69,990.00
544.4250.00 Ventes d'imprimés et de matériel		12,000		8,000		12,174.20

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
544.4260.00 Remboursements de frais		29,600		12,000		26,001.35
544.4472.00 Locations de salles		40,000		55,000		60,210.15
544.4610.00 Subventions fédérales		2,216,800		2,231,200		2,261,088.00
544.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		53,300		101,400		116,515.00

544 DIVISION COMMERCIALE

Indications de détail

3104.00	Renouvellement annuel de licences informatiques et matériel d'enseignement	95'000
	Réforme EC - Développement parties pratiques intégrées (PPI), obligation fédérale	2'500
	Divers	<u>500</u>
		<u>98'000</u>
3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	35'000
	Mobilier et équipements pour l'administration	<u>5'000</u>
		<u>40'000</u>

3130.00	Participation aux frais d'exploitation du restaurant scolaire de la DIVLYC pour les élèves de la DIVCOM site de Porrentruy	13'500
	Participation aux frais d'exploitation de la cafétéria de Delémont jusqu'au 31.07.2016	3'500
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	27'000
	Cotisations diverses	<u>3'000</u>
		<u>47'000</u>
3160.00	Centralisation des charges et revenus liées aux appartements des assistant-e-s de langue au centre d'imputation 540.	

Principales variations par rapport au budget 2015

3020.00 -71'300

+ 0,35 poste (cf. 3^e partie "Effectif du personnel").

Légère augmentation des EPT en raison de la mise en place de la nouvelle filière CFC 2+1 (renforcement de certaines branches).

+ 1 classe (+ 1,3 EPT) à l'Ecole de commerce (Porrentruy).

Ouverture d'une classe de gestionnaires du commerce de détail 3^e année et fermeture de deux classes d'employé-e-s de commerces (- 0,53 EPT).

Mise en œuvre de la mesure liée à l'allègement pour raison d'âge (OPTI-MA 103) au 01.08.2016.

3160.00 -20'000

4472.00 -15'000

Cf. remarque de détail de la rubrique 3160.00.

3171.00 -3'000

Mesure OPTI-MA 083 (- 24'700 francs).

Suppression camp 2^e année à l'Ecole de commerce et diminution des indemnités.

3090.00 -600

Le budget de la formation continue a été transféré au Service des ressources humaines.

4260.00 17'600

Mandat de gestion "Formation Emploi" et remboursement par le Fonds pour le soutien aux formations professionnelles des cours interentreprises des stagiaires MPC Allemagne (8 élèves à 1'200 francs).

3105.00 35'000

3137.00 2'900

4220.00 56'300

Charges (dont TVA à la rubr. 3137.00) et recettes du restaurant scolaire.

4611.00 -48'100

Moins d'élèves en provenance du Canton de Berne.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
544 Division Commerciale	170,000		133,000		119,283.30	
544.5060.00 Equipement de salles	170,000		133,000		119,283.30	

544 DIVISION COMMERCIALE

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement des équipements didactiques (y c. informatiques et multimédias)

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545 Division Santé-Social-Arts	10,020,400	1,457,900	9,951,600	1,535,500	9,919,726.30	1,593,007.85
545.3000.00 Jetons de présence	4,500		5,000		3,472.50	
545.3010.00 Traitements du personnel administratif	675,400		696,700		662,963.45	
545.3010.01 Traitements servis aux élèves	499,900		595,000		623,726.00	
545.3020.00 Traitements du personnel enseignant	6,808,400		6,594,300		6,576,472.75	
545.3050.00 Assurances sociales	506,200		500,000		501,837.30	
545.3051.00 Caisse de pensions	703,300		738,700		688,204.60	
545.3053.00 Assurance-accidents	15,100		14,600		14,287.10	
545.3054.00 Cotisations allocations familiales	228,900		224,700		221,494.55	
545.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	70,800		74,600		70,343.30	
545.3090.00 Formation du personnel			500			
545.3100.00 Fournitures de bureau	6,000		11,000		5,876.80	
545.3102.00 Imprimés, annonces, publicité	6,500		3,000		6,513.45	
545.3103.00 Bibliothèque, médiathèque	18,000		18,000		19,956.05	
545.3104.00 Matières premières, produits pour l'enseignement	48,000		50,000		43,212.50	
545.3105.00 Marchandises pour restaurant scolaire	110,000		100,000		106,242.60	
545.3110.00 Mobilier et équipement	51,000		51,000		52,763.20	
545.3130.00 Honoraires et prestations de service	16,900		16,900		15,315.50	
545.3132.00 Honoraires, conseillers externes, experts	83,000		83,000		132,652.35	
545.3133.00 Travaux informatiques	20,000		20,000		20,044.00	
545.3137.00 TVA restaurant scolaire	11,000		10,000		10,503.10	
545.3150.00 Entretien du mobilier et de l'équipement	1,000		1,000		190.30	
545.3151.00 Entretien équipement, machines, appareils pour l'enseignement	10,000		10,000		9,541.50	
545.3160.00 Locations	14,000		12,000		13,457.00	
545.3170.00 Frais de déplacements, réceptions, manifestations	51,000		51,000		49,232.40	
545.3171.00 Camps de sport, voyages études, visites	61,500		70,600		70,244.00	
545.3199.00 Cotisations à des associations					1,180.00	
545.4220.00 Recettes du restaurant scolaire		160,000		150,000		154,804.95
545.4230.00 Ecolages				2,600		13,844.00
545.4250.00 Ventes d'imprimés et de matériel						9,303.85

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545.4260.00 Rétributions de stages et remboursements de frais		401,000		496,500		533,581.05
545.4472.00 Locations de salles						360.00
545.4610.00 Subventions fédérales		704,800		693,500		723,152.00
545.4610.01 Subventions pour cours interentreprises et examens		45,400		52,600		20,117.00
545.4611.00 Ecolages versés par d'autres cantons		146,700		140,300		137,845.00

545 DIVISION SANTE-SOCIAL-ARTS

Indications de détail

3110.00	Mobilier et équipements pour l'enseignement	47'000
	Mobilier et équipements pour l'administration et le restaurant scolaire	<u>4'000</u>
		<u><u>51'000</u></u>
3132.00	Experts, droits d'auteur, examens	23'000
	Honoraires intervenants externes	30'000
	Cours donnés par EJCM	10'000
	Cours AFP ASA donnés par la Fondation rurale interjurassienne	<u>20'000</u>
		<u><u>83'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.01 -95'100

Diminution des prestations reçues des caisses de chômage en lien avec le nombre plus faible de personnes en formation (reconversion) au sein de la division santé-social-arts (- 66'500 francs).
Le nombre d'élèves par filière et par année scolaire a évolué.

3020.00 214'100

+ 2,41 postes d'enseignant (cf. 3^e partie "Effectif du personnel").
Nombre d'élèves en augmentation (+ 65), ouverture d'une classe de 1^{ère} année à l'Ecole de culture générale et rapatriement de la maturité professionnelle santé-social post CFC de Porrentruy à Delémont.
Mise en œuvre de la mesure liée à l'allègement pour raison d'âge (OPTI-MA 103) au 01.08.2016.

3105.00 10'000

Adaptation aux comptes 2014.

3171.00 -9'100

Mesure OPTI-MA 083 (- 38'000 francs).
Suppression camp 2^e année et diminution des indemnités.

4230.00 -2'600

Aucun élève SAE en provenance de l'extérieur du canton.

4260.00 -95'500

Diminution des participations des caisses de chômage en lien
avec le nombre plus faible de personnes en reconversion
professionnelle (- 66'500 francs).
Diminution des rétributions de stages (- 29'000 francs).
Simplification des flux financiers décidée avec les Services de l'action sociale,
de la santé publique et de l'enseignement.

4610.00 11'300

Selon les fluctuations du nombre d'élèves et adaptation des forfaits.
Suite du protocole 2014-2017 signé avec OrTra santé-social Jura,
un montant de 30'000 francs sera versé à celle-ci.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
545 Division Santé-Social-Arts	70,000		49,000		40,399.25	
545.5060.00 Equipement de salles	70,000		49,000		40,399.25	

545 DIVISION SANTE-SOCIAL-ARTS

Indication de détail

5060.00 Maintien, remplacement, mise à jour et développement
des équipements didactiques (y c. informatiques et
multimédias)

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
760 Bureau de l'égalité entre femmes et hommes	310,000	42,000	315,000	55,200	338,698.60	60,320.00
760.3000.00 Jetons de présence	1,500		1,500		1,465.00	
760.3000.01 Conseil de la famille	1,500		1,500		215.00	
760.3010.00 Traitements du personnel	193,300		198,900		224,140.05	
760.3050.00 Assurances sociales	12,400		12,600		13,981.50	
760.3051.00 Caisse de pensions	16,300		18,000		19,185.80	
760.3053.00 Assurance-accidents	400		400		416.30	
760.3054.00 Cotisations allocations familiales	5,700		5,700		6,272.50	
760.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	1,900		1,900		1,980.20	
760.3090.00 Formation du personnel	3,300				540.00	
760.3100.00 Fournitures bureau	1,500		1,500		1,006.10	
760.3102.00 Publications, impression, campagne, publicité	15,000		15,000		16,727.25	
760.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,200		1,000		1,264.65	
760.3130.00 Etudes et prestations de service	44,000		45,000		37,865.40	
760.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	6,000		6,000		4,150.85	
760.3199.00 Cotisations à des associations					4,488.00	
760.3636.00 Subventions aux associations	5,000		5,000		5,000.00	
760.3637.00 Prix Egalité	1,000		1,000			
760.4250.00 Ventes				200		
760.4260.00 Remboursements de frais		12,000		25,000		30,320.00
760.4611.00 Dédommagements d'autres cantons - Antenne interju de l'égalité		30,000		30,000		30,000.00

760 BUREAU DE L'EGALITE ENTRE FEMMES ET HOMMES

Indications de détail

3102.00	Publications, impressions, campagnes pub Actions de sensibilisation	
3130.00	Mandats de rédaction et de graphisme	6'000
	Actions du groupe violence	3'500
	Frais de ports et téléphone	4'500
	Chargée de projet (honoraires - recettes à la rubr. 4260.00)	25'000
	Cotisations diverses	5'000
		<u>44'000</u>

3170.00 Frais de déplacement du personnel et des membres de commission, frais de représentation

3636.00 Subvention à Sibir'elles

4260.00 Subvention reçue du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) pour la campagne de sensibilisation Les métiers techniques au féminin et encaissement des frais d'inscription à la formation Femmes et politique.

Principales variations par rapport au budget 2015

3090.00 3'300

Une formation continue post grad.

4260.00 -13'000

Montant attribué annuellement selon la planification fixée par le Bureau fédéral de l'égalité pour le projet Les métiers techniques au féminin (10'000 francs en 2016 contre 25'000 francs en 2015).

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Département des finances, de la justice et de la police	141,179,200	554,579,700	142,498,000	548,875,700	141,259,478.96	549,106,158.26

Compte des investissements		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	Département des finances, de la justice et de la police	740,000	100,000	820,000	120,000	459,634.20	143,133.20

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600	Trésorerie générale	53,205,400	185,137,300	54,672,800	180,987,100	56,905,971.29	178,976,816.52
600.3010.00	Traitements du personnel	993,700		987,200		881,928.10	
600.3050.00	Assurances sociales	63,700		62,400		54,744.15	
600.3051.00	Caisse de pensions	81,800		90,900		76,708.55	
600.3053.00	Assurance-accidents	1,900		1,800		1,526.05	
600.3054.00	Cotisations allocations familiales	28,900		28,100		24,718.90	
600.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	9,500		8,900		7,806.35	
600.3090.00	Formation du personnel	500		1,000		150.00	
600.3100.00	Fournitures de bureau	2,800		3,200		2,710.20	
600.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	1,000		900		910.00	
600.3130.00	Taxes postales	20,600		21,900		20,305.62	
600.3130.01	Frais de banque	21,500		81,300		49,157.35	
600.3130.02	Cotisations à des associations	11,300		12,200			
600.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	5,000		4,000		3,943.10	
600.3181.00	Pertes sur créances (éliminations)	4,986,000		5,263,000		4,977,351.81	
600.3199.00	Cotisations à des associations					11,706.80	
600.3300.00	Amortissements immobilisations corporelles PA	17,308,700		17,095,000		16,782,386.00	
600.3400.00	Intérêts passifs des engagements courants	1,000		14,700		11,076.53	
600.3401.00	Intérêts passifs engagements financiers à court terme	104,200		114,600		76,150.13	
600.3406.00	Intérêts passifs engagements financiers à long terme	6,872,400		7,106,000		6,410,152.85	
600.3420.00	Commissions & droits garde dépôts titres	3,200		3,200		53,192.50	
600.3621.40	Péréquation intercantonale, part à la compensation des cas de rigueur	1,064,000		1,120,000		1,119,935.00	
600.3636.00	Subventions aux Eglises	3,726,400		3,768,500		3,914,068.30	
600.3650.00	Réévaluations - participations PA					11,112.00	
600.3660.00	Amortissements subventions d'investissements	17,897,300		18,884,000		19,914,231.00	
600.3894.00	Attribution à la réserve pour risques conjoncturels					2,500,000.00	
600.4100.00	Recettes provenant de la régie des sels		16,000		28,000		15,931.45
600.4110.00	Part au bénéfice de la BNS				2,700,000		
600.4260.00	Remboursements de frais		42,000		26,000		43,156.71
600.4400.00	Intérêts des liquidités				29,000		52,070.06

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600.4401.00 Intérêts des créances		3,000,900		2,903,000		2,983,239.56
600.4402.00 Intérêts des placements financiers à court terme				30,000		24,057.24
600.4411.00 Gains comptables patrimoine financier		50,000		50,000		203,028.00
600.4420.00 Dividendes d'actions et parts sociales du patrimoine financier		277,400		278,800		277,412.00
600.4451.00 Revenus provenant des participations du patrimoine administratif		2,887,000		2,861,000		2,887,040.00
600.4463.00 Rémunération de la garantie BCJ		790,000		700,000		687,500.00
600.4464.00 Dividende Banque Nationale Suisse				7,300		
600.4600.10 Part à l'impôt anticipé		5,000,000		4,500,000		4,923,417.00
600.4620.00 Péréquation financière Confédération / cantons		163,518,000		166,818,000		166,819,687.00
600.4690.00 Dons, legs						4,277.50
600.4894.00 Prélèvements sur la réserve de politique budgétaire		9,500,000				
600.4910.00 Imputations internes pour prestations de services		56,000		56,000		56,000.00

600 TRESORERIE GENERALE

Indications de détail

3130.00	Taxes CCP et affranchissement	18'700
	Téléphones	<u>1'900</u>
		<u>20'600</u>
3130.01	Frais bancaires	3'500
	Courtages sur emprunts	<u>18'000</u>
		<u>21'500</u>
3181.00	Impôts ordinaires	4'250'000
	Taxations spéciales	63'000
	Impôt à la source	57'000
	Jugements, amendes et émoluments	376'000
	Autres éliminations de créances	<u>240'000</u>
		<u>4'986'000</u>

3300.00 Considérer également la rubrique 3660.00 (amortissements des subventions d'investissements) pour connaître la valeur totale des amortissements.
Cf. points 4.4 et 4.7 de la première partie : Commentaires généraux.

3400.00 Rémunération des dépôts en consignation au taux d'épargne de la BCJ

3401.00	Intérêts sur les fonds	1'700
	Intérêts comptes courants bancaires	2'500
	Intérêts sur les autres dettes à court terme	<u>100'000</u>
		<u>104'200</u>

3406.00 Emprunts à long terme fin 2015 de 230 mios au taux moyen de 2,02 %.
Trois contrats swaps de 20 mios chacun pour une durée maximale de 20 ans. Prêt auprès de la Caisse de pensions dans le cadre de la recapitalisation.

4260.00	Remboursements de frais administratifs pour la gestion des salaires	32'300
	Frais de rappels	<u>9'700</u>
		<u>42'000</u>
4401.00	Intérêts sur arrérages d'impôts	2'800'000
	Intérêts encaissés auprès des communes et autres débiteurs	<u>200'900</u>
		<u>3'000'900</u>
4420.00	Essentiellement le produit des actions BCJ dont le nombre dépasse les 51 % à détenir au minimum selon la loi.	
4451.00	Banque Cantonale du Jura	2'754'000
	Autres dividendes (BKW, Salines, etc.)	<u>133'000</u>
		<u>2'887'000</u>
4620.00	Péréquation des ressources	140'239'000
	Charges sociodémographiques	465'000
	Charges géotopographiques	4'396'000
	Compensation des cas de rigueur	<u>18'418'000</u>
		<u>163'518'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3130.01 -59'800

Peu de renouvellements d'emprunts.

3181.00 -277'000

Adaptation aux derniers comptes et estimations 2015.
Impôts ordinaires (- 250'000 francs),

3300.00 213'700

3660.00 -986'700

A considérer globalement avec la rubrique 3660.00.

Cf. points 4.4 et 4.7 de la première partie : Commentaires généraux. La variation intervient essentiellement via les subventions.

3400.00 -13'700

3401.00 -10'400

3406.00 -233'600

Dépend des taux, des volumes et des échéances des emprunts.
Les recettes liées aux contrats swap se trouvent à la rubrique 4402.00.

3621.40	-56'000	4260.00	16'000
---------	---------	---------	--------

Première diminution (- 5% selon loi fédérale) de la compensation des cas de rigueur.

Mandats de gestion des salaires d'entités externes.

3636.00	-42'100	4400.00	-29'000
---------	---------	---------	---------

Mesure OPTI-MA 129.

Les taux d'intérêts actifs suivent la tendance générale à la baisse.

4100.00	-12'000	4401.00	97'900
---------	---------	---------	--------

Rendement extraordinaire des Salines du Rhin par le passé.

Augmentation des intérêts moratoires facturés, selon les dernières informations disponibles.

4110.00	-2'700'000	4402.00	-30'000
---------	------------	---------	---------

La prévision table sur une absence de versement en 2016 suite à la perte de l'exercice 2015 marqué par les conséquences de l'abandon du taux plancher franc/euro le 15 janvier 2015. Le montant peut être compris entre aucun versement et 5,9 mios. L'incertitude à long terme quant à sa pérennité demeure.

Taux LIBOR négatifs.

4463.00			90'000
---------	--	--	--------

Selon l'évolution du bilan de la Banque Cantonale du Jura et l'augmentation du taux d'intérêt de rémunération.

4600.10 500'000

Montant volatil et prévision aléatoire. Les écarts entre la communication de la Confédération pour le budget et le résultat des comptes sont toujours importants. Les derniers comptes étaient étonnamment bons pour cet impôt permettent de remonter l'estimation.

4620.00 -3'300'000

Selon montants RPT mis en consultation pour 2015.

4894.00 9'500'000

Utilisation complète de la réserve conjoncturelle.
La fortune était de 9,5 mios au 1^{er} janvier 2015.

4910.00 0

Valeur du travail du secrétariat de la Commission de gestion et des finances qui œuvre pour le Parlement.
Cf. commentaire de la rubrique 110.3910.00.
Prestations générales des services de l'Etat en faveur du Préposé à la protection des données (cf. rubr. 115.3910.00).

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 Service des contributions - administration générale	2,372,300	1,007,000	2,659,200	2,077,000	2,496,810.05	9,364,923.60
610.3000.00 Jetons de présence de commission	21,000		21,000		19,702.30	
610.3010.00 Traitements du personnel	1,922,900		2,145,000		2,022,523.05	
610.3050.00 Assurances sociales	120,500		135,800		122,844.85	
610.3051.00 Caisse de pensions	147,700		193,600		179,743.50	
610.3053.00 Assurance-accidents	3,600		3,900		3,528.35	
610.3054.00 Cotisations allocations familiales	54,600		61,100		55,315.80	
610.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	18,000		19,700		17,397.20	
610.3090.00 Formation du personnel	27,000		22,000		23,894.00	
610.3100.00 Fournitures de bureau	6,500		7,500		5,407.75	
610.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	7,500		6,600		8,496.70	
610.3130.00 Honoraires et prestations de service	23,000		23,000		18,671.10	
610.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	20,000		20,000		19,285.45	
610.4009.00 Amendes fiscales		1,000,000		2,070,000		9,358,669.65
610.4210.00 Emoluments		6,000		6,000		6,150.00
610.4260.00 Remboursements de frais		1,000		1,000		103.95

610 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, ADMINISTRATION GENERALE

Indications de détail

3090.00	Cours et séminaires pour toutes les sections du Service des contributions	
3130.00	Actions de promotion / études / divers	10'000
	Téléphones	5'500
	Affranchissement du courrier	7'500
		<u>23'000</u>

Principale variation par rapport au budget 2015

3010.00 -222'100

- 1,8 poste (cf. 3^e partie Effectif du personnel).
Mesures OPTI-MA 116 et 117.

3090.00 5'000

Formation complémentaire diverse.

4009.00 -1'070'000

Fin de la procédure d'amnistie simplifiée. La procédure d'amnistie ordinaire subsiste (200'000 francs) et se rajoute au montant des rappels (800'000 francs).

La mesure OPTI-MA 119, contrairement au budget 2015, où elle avait été portée globalement sur le compte 610.4009.00, l'est aux comptes 612.4009.00 (250'000 francs) et 613.4019.00 (50'000 francs).

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
611	Service des contributions - Section gestion et coordination	1,549,000		1,537,400		1,767,499.52	
611.3010.00	Traitements du personnel	899,700		858,900		1,047,641.95	
611.3050.00	Assurances sociales	57,000		54,500		64,995.05	
611.3051.00	Caisse de pensions	77,300		72,200		99,489.25	
611.3053.00	Assurance-accidents	1,700		1,600		1,914.00	
611.3054.00	Cotisations allocations familiales	25,800		24,500		29,188.15	
611.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	8,500		8,000		9,217.35	
611.3100.00	Fournitures de bureau	27,500		28,200		28,983.13	
611.3130.00	Prestations de service	450,000		488,000		485,243.04	
611.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	1,500		1,500		827.60	

611 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, SECTION DE GESTION ET DE COORDINATION

Indication de détail

3130.00	Taxes postales (bulletins de versement)	247'000
	Affranchissement du courrier	229'000
	Mesure OPTI-MA 006	-41'000
	Scannage de documents, licence	13'500
	Téléphones	<u>1'500</u>
		<u><u>450'000</u></u>

Principale variation par rapport au budget 2015

3130.00 -38'000

Maintien de l'expérience pilote d'envoi groupé des acomptes.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
612	Service des contributions - Section des personnes physiques	4,606,100	202,868,000	4,756,900	195,203,000	4,388,315.55	198,727,715.60
612.3010.00	Traitements du personnel	3,692,100		3,800,000		3,554,752.50	
612.3050.00	Assurances sociales	232,100		241,200		222,288.85	
612.3051.00	Caisse de pensions	312,900		331,000		321,906.30	
612.3053.00	Assurance-accidents	7,000		7,100		6,610.10	
612.3054.00	Cotisations allocations familiales	104,900		108,300		99,794.55	
612.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	34,600		35,800		31,726.50	
612.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel					450.00	
612.3100.00	Fournitures de bureau	12,500		13,500		11,071.65	
612.3102.00	Imprimés	55,000		70,000		53,951.60	
612.3130.00	Prestations de service	75,000		90,000		50,124.65	
612.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	10,000		10,000		7,143.10	
612.3181.00	Remises d'impôt des PPH	70,000		50,000		28,495.75	
612.4000.00	Impôt sur le revenu des PPH		175,350,000		170,240,000		170,436,589.40
612.4000.01	Variations d'impôt sur le revenu des PPH		5,250,000		5,125,000		6,407,689.80
612.4001.00	Impôt sur la fortune		14,500,000		13,000,000		13,882,423.90
612.4001.01	Variations d'impôt sur la fortune des PPH		450,000		400,000		1,463,323.45
612.4009.00	Amendes fiscales		2,000,000		1,300,000		1,779,271.00
612.4022.00	Impositions spéciales PPH		4,950,000		4,800,000		4,566,913.35
612.4022.01	Impôt sur les gains de loterie		300,000		300,000		156,539.10
612.4250.00	Vente d'imprimés		3,000		3,000		3,114.60
612.4260.00	Remboursements de frais		15,000		15,000		12,000.00
612.4613.00	Dédommagements des caisses de compensation		50,000		20,000		19,851.00

612 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, SECTION DES PERSONNES PHYSIQUES

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	13'000	3130.00	-15'000
	Téléphones	18'000		
	Mandat(s) architecte(s) analyse dossiers	15'000		Adaptation aux derniers comptes et chiffres 2015.
	Frais certificats de salaire /Swissdec	11'800		
	Facturation prest. caisse de compensation	5'000		
	Destruction de documents	7'500		
	Indemnités dépens dans diverses procédures	4'700	3181.00	20'000
		<u>75'000</u>		Rattrapage au niveau du traitement de dossiers, impôts directs et autres impôts

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00	-107'900	4000.00	5'110'000
- 1,0 poste (cf. 3 ^e partie Effectif du personnel).		Prévision tenant compte d'une nouvelle estimation des rentrées 2016, de la modification des barèmes, de l'évolution de l'IPC d'août 2014 à août 2015 et d'hypothèses de variation annuelle sur les diverses composantes des déclarations d'impôt. Mesure OPTI-MA 115 pour 1'000'000 de francs.	
3102.00	-15'000	4000.01	125'000
Baisse des frais d'impression des déclarations d'impôt, des formules intercalaires et des guides. Selon renouvellement de ces derniers.		Estimation toujours très difficile. Estimation annuelle moyenne. Selon derniers constats aux comptes.	

4001.00	1'500'000
4001.01	50'000
4009.00	700'000
4022.00	150'000
4022.01	0

Globalement une reprise est constatée. Par rapport à ces derniers exercices, ce sont les impôts des personnes physiques qui compensent la diminution touchant les personnes morales. Ajustement en fonction des rentrées 2014, 2015, mais également des mesures OPTI-MA.

La rubrique 612.4009.00 est marquée par un apport de 250'000 francs de la mesure OPTI-MA 119.

4613.00	30'000
---------	--------

La transmission des informations a été automatisée pour une grande partie. La Caisse de compensation indemnise le transfert d'informations automatisé et ne retient plus de pénalité.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613	Service des contributions - Section des personnes morales et autres impôts	24,886,600	102,642,200	25,082,500	109,722,700	24,292,170.58	103,602,812.58
613.3010.00	Traitements du personnel	1,592,500		1,600,400		1,548,743.65	
613.3050.00	Assurances sociales	101,300		101,500		102,688.30	
613.3051.00	Caisse de pensions	125,000		134,500		140,429.75	
613.3053.00	Assurance-accidents	3,000		3,000		3,118.75	
613.3054.00	Cotisations allocations familiales	45,800		45,600		46,066.75	
613.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,100		15,000		14,714.05	
613.3100.00	Fournitures de bureau	8,000		9,500		6,994.95	
613.3102.00	Imprimés	10,000		12,000		4,930.20	
613.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	12,000		12,000		7,952.40	
613.3130.00	Prestations de service	98,000		124,500		92,962.37	
613.3130.01	Commission perception impôt à la source	204,000		189,100		199,667.99	
613.3132.00	Honoraires des experts pour les valeurs officielles	110,000		100,000		103,118.65	
613.3133.00	Location de lignes informatiques	67,400		67,400		67,392.00	
613.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	11,000		12,000		7,309.60	
613.3510.00	Attribution au fonds de la coopération	608,500		738,000		843,096.67	
613.3510.01	Attribution au fonds de la péréquation	6,736,500		6,372,000		5,936,839.10	
613.3601.00	Parts IFD destinées aux autres cantons	420,000		380,000		431,702.15	
613.3602.10	Successions - parts communales	660,000		660,000		881,818.25	
613.3602.11	Part des communes à l'impôt des frontaliers	14,058,500		14,506,000		13,852,625.00	
613.4002.00	Impôt à la source		6,800,000		6,100,000		6,588,912.70
613.4002.01	Impôt des frontaliers		24,950,000		23,600,000		21,988,293.00
613.4010.00	Impôt sur le bénéfice des SA et SARL		40,000,000		48,500,000		44,002,691.80
613.4010.01	Impôt sur le bénéfice des sociétés coopératives		1,300,000		1,200,000		1,156,906.90
613.4010.02	Impôt des sociétés holding		200,000		200,000		183,514.35
613.4010.03	Impôt sur le bénéfice des autres personnes morales		200,000		320,000		200,242.85
613.4011.00	Impôt sur le capital des SA et SARL		6,000,000		6,450,000		5,875,221.15
613.4011.01	Impôt sur le capital des sociétés coopératives		400,000		380,000		375,645.10
613.4011.02	Impôt sur le capital des autres personnes morales		150,000		170,000		137,155.40
613.4019.00	Amendes fiscales		200,000		160,000		139,746.85

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
613.4022.00 Impôt sur les gains immobiliers		4,000,000		3,700,000		3,933,829.70
613.4024.00 Impôt sur les successions et donations		3,300,000		3,300,000		4,409,090.45
613.4210.00 Emoluments		4,000		4,000		3,000.00
613.4250.00 Vente d'imprimés		200		200		43.00
613.4260.00 Remboursements de frais d'expertises		15,000		12,000		15,575.00
613.4600.00 Part à l'impôt fédéral direct		15,000,000		15,500,000		14,476,093.88
613.4610.10 Subvention fédérale A16		5,000		9,500		8,576.30
613.4612.00 Dédommagements des communes		118,000		117,000		108,274.15

613 SERVICE DES CONTRIBUTIONS, SECTION DES PERSONNES MORALES ET AUTRES IMPOTS

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	28'000
	Taxes BVR	32'000
	Téléphones	3'300
	Prestations informatiques et Honoraires, frais d'expertises, indemnités de dépens et divers	30'000
		<u>4'700</u>
		<u>98'000</u>
3130.01	3,0 % de la rubrique 4002.00.	
3133.00	Location serveur à Globaz S.A.	
4002.01	Rentrées brutes (4,5 % masse salariale)	25'200'000
	Part restituée à la France	<u>-250'000</u>
		<u>24'950'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3130.00	-26'500
	Diminution des taxes téléphoniques et des modifications des programmes informatiques.
3510.00	-129'500
	Coordination avec la rubrique 791.4510.00 qui équilibre les dépenses du Fonds cantonal de la coopération. Mesure OPTI-MA 046.
3510.01	364'500
	Part versée au Fonds de péréquation (27 % de l'impôt des frontaliers).
3601.00	40'000
	Adaptation aux derniers chiffres connus.

3602.11 -447'500
63% de l'impôt des frontaliers sont reversés aux communes.
Mesure OPTI-MA 125.

4002.00 700'000
Adaptation sur la base des dernières données à disposition.

4002.01 1'350'000
Basé sur une masse salariale 2014 de 530 mios avec une augmentation
projetée de 5 % et + 1% des salaires.

4010.00 -8'500'000
Selon les dernières estimations d'août, la valeur diminue en fonction
de l'incertitude économique liée essentiellement à la décision d'abandonner
le taux plancher. Les marges sont touchées.

4010.01 100'000

Ajustement en fonction de l'état courant 2015.

4010.03 -120'000

Ajustement en fonction de l'état courant 2015. Compte tenu de
nouvelles entreprises en 2015 et 2016. Retour au niveau précédent.

4011.00 -450'000

Adaptation aux comptes 2014 et 2015.

4019.00 40'000

Mesure OPTI-MA 119 pour 50'000 francs.

4022.00 300'000

Ajustement sur la base des années 2010 à 2014 et des rentrées des
premiers mois 2015 ajustés.

4600.00 -500'000

La relative "faiblesse" du résultat 2014, celui de 2015 et les
prévisions sur les entreprises nécessitent également une importante
correction.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
614	Recettes et administrations de district	2,425,800	1,944,900	2,454,700	1,833,200	2,290,402.11	1,873,147.40
614.3010.00	Traitements du personnel	1,124,400		1,137,800		1,089,602.80	
614.3050.00	Assurances sociales	71,000		72,300		68,597.90	
614.3051.00	Caisse de pensions	90,300		95,300		96,393.70	
614.3053.00	Assurance-accidents	2,100		2,200		2,048.40	
614.3054.00	Cotisations allocations familiales	32,100		32,400		30,773.70	
614.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	10,600		10,800		9,753.55	
614.3100.00	Fournitures de bureau	7,000		7,000		6,051.47	
614.3130.00	Frais de poursuites	961,000		975,000		872,429.82	
614.3130.01	Autres taxes (ccp, ports)	105,000		103,000		97,827.22	
614.3132.00	Service de renseignements juridiques	16,200		16,200		15,100.80	
614.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	700		700		602.95	
614.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	5,400		2,000		1,219.80	
614.4210.00	Emoluments sur inventaires des successions		105,000		95,000		110,435.00
614.4210.01	Emoluments réquisitions de poursuite		71,500		76,500		79,329.45
614.4260.00	Remboursements de frais		100		200		17.00
614.4260.01	Remboursements de frais renseignements juridiques		10,000		10,000		10,290.00
614.4260.02	Remboursements de frais de poursuites		608,300		591,500		561,386.30
614.4800.00	Rachats d'actes de défaut de biens		1,150,000		1,060,000		1,111,689.65

614 RECETTES ET ADMINISTRATIONS DE DISTRICT

Indication de détail

3132.00 Il est compté 500 consultations.

4800.00	Récupération ADB	525'000
	Récupération ADB (cellule UGA)	<u>625'000</u>
		<u><u>1'150'000</u></u>

Principale variation par rapport au budget 2015

4800.00 90'000

Augmentation des traitements de dossiers (+ 105'000 francs)
Ajustement en fonction des résultats 2014 et du traitement des
dossiers de la cellule de l'unité de gestion des actes de défaut de biens (ADB).

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
620 Contrôle des finances	989,400	103,600	1,047,300	98,500	1,029,377.50	118,069.65
620.3000.00 Traitements du magistrat	172,400		174,600		171,912.15	
620.3010.00 Traitements du personnel	636,900		681,600		673,837.60	
620.3050.00 Assurances sociales	50,200		54,100		49,450.95	
620.3051.00 Caisse de pensions	73,800		79,600		84,775.75	
620.3053.00 Assurance-accidents	1,500		1,500		1,395.90	
620.3054.00 Cotisations allocations familiales	22,800		24,400		22,302.45	
620.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	7,500		7,700		7,106.60	
620.3090.00 Formation du personnel	10,000		9,700		6,405.10	
620.3100.00 Fournitures de bureau	1,000		800		762.20	
620.3130.00 Prestations de service	4,500		4,400		1,518.70	
620.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	1,800		1,500		1,307.80	
620.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	7,000		7,400		5,962.30	
620.3199.00 Cotisations à des associations					2,640.00	
620.4260.00 Remboursements de frais		35,600		33,500		49,900.00
620.4610.10 Subventions fédérales A16		68,000		65,000		68,169.65

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
630	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte	1,985,100	157,200	1,633,200	140,000	1,611,019.80	114,468.99
630.3000.00	Salaires, indemnités journalières et jetons de présence membres d'autorités et de commissions	6,000		10,000		840.00	
630.3010.00	Traitements du personnel	1,362,400		1,186,100		1,170,158.30	
630.3050.00	Assurances sociales	86,700		75,100		72,527.05	
630.3051.00	Caisse de pensions	99,300		106,100		96,482.90	
630.3053.00	Assurance-accidents	2,600		2,200		2,086.30	
630.3054.00	Cotisations allocations familiales	39,200		33,800		32,640.05	
630.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,900		10,900		10,277.35	
630.3090.00	Formation et perfectionnement du personnel	20,000		10,000		5,965.00	
630.3100.00	Matériel de bureau	3,000		8,000		2,718.90	
630.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	4,000		4,000		1,791.05	
630.3130.00	Prestations de services de tiers	275,000		147,000		160,695.30	
630.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	14,000		10,000		6,036.20	
630.3199.00	Autres charges d'exploitation	60,000		30,000		48,801.40	
630.4210.00	Emoluments administratifs		90,000		110,000		99,096.89
630.4260.00	Remboursements de tiers		2,200				
630.4612.00	Dédommagements des communes et des syndicats intercommunaux		65,000		30,000		15,372.10

630 AUTORITE DE PROTECTION DE L'ENFANT ET DE L'ADULTE

Indication de détail

3130.00	Affranchissements, téléphones, divers	40'000
	Rémunération des curateurs, mandats divers	
	expertises	<u>235'000</u>
		<u><u>275'000</u></u>

3130.00 128'000

Prise en compte de coût effectif des curateurs à charge de l'Etat.
Réalité largement supérieure aux prévisions.
Quasi doublement des frais de curateurs (+ 111'000 francs) et logiquement des frais, notamment d'affranchissement (+ 17'000 fr.).

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 176'300

+ 1,15 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3199.00 30'000

L'assistance judiciaire gratuite a été adaptée aux dernières données disponibles.

3090.00 10'000

Formation et supervision (assistants sociaux, membres).

4210.00 -20'000

4612.00 35'000

Adaptation aux données de l'exercice 2014.

Les frais de curatelles sont mis à la répartition des charges de l'Etat (action sociale; part des communes à 28%; rubr. 4612.00).

3100.00 -5'000

Réajustement après le premier exercice d'activité.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
700	Service juridique	4,353,800	311,700	3,148,700	381,500	3,697,708.05	264,676.22
700.3000.00	Commission foncière rurale	3,500		3,800		3,011.40	
700.3010.00	Traitements du personnel	1,256,400		1,096,800		1,109,539.75	
700.3050.00	Assurances sociales	80,500		69,400		69,861.35	
700.3051.00	Caisse de pensions	90,100		100,300		84,456.00	
700.3053.00	Assurance-accidents	2,400		2,000		2,000.85	
700.3054.00	Cotisations allocations familiales	36,400		31,300		31,451.60	
700.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	12,000		10,000		9,888.65	
700.3090.00	Formation du personnel	1,500		1,500		1,998.00	
700.3100.00	Fournitures de bureau	6,000		5,000		2,379.80	
700.3102.00	Imprimés, publications	2,000		2,000		517.40	
700.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	8,000		8,000		6,091.85	
700.3130.00	Emoluments ECR, SAT, téléphones	26,500		26,500		23,590.55	
700.3130.01	Chambre des avocats	1,000		1,000			
700.3130.02	Conseil du notariat					300.00-	
700.3130.03	Cotisations à des associations	55,000		45,000			
700.3134.00	Primes d'assurances de choses	71,000		54,600		46,410.00	
700.3135.00	Frais de détention des détenus	2,697,500		1,685,500		2,242,289.70	
700.3150.00	Entretien d'objets mobiliers					1,611.10	
700.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	4,000		6,000		12,541.20	
700.3199.00	Cotisations à des associations					50,368.85	
700.4210.00	Emoluments		82,200		100,000		66,927.75
700.4220.00	Remboursements des frais de détention		108,000		140,000		99,934.65
700.4250.00	Ventes d'imprimés		3,500		3,500		2,339.40
700.4260.02	Divers						100.00
700.4270.00	Amendes jugements militaires		10,000		10,000		12,586.45
700.4301.00	Produits de confiscations		8,000		8,000		8,269.06
700.4612.00	Dédommagements des communes		100,000		120,000		74,518.91

700 SERVICE JURIDIQUE

Indications de détail

3130.00	Affranchissement du courrier et téléphones	5'000
	Expertises en matière de droit foncier rural, autres expertises et divers	<u>21'500</u>
		<u><u>26'500</u></u>
3130.03	Conférence latine des directeurs cantonaux de justice et police, Conférence suisse des directeurs cantonaux de justice et police et autres cotisations, Association de Suisse occidentale des autorités de surveillance des fondations	
3135.00	Frais de pension	1'600'000
	Mesures thérapeutiques	1'000'000
	Frais médicaux, hospitaliers et dentaires	60'500
	Transports	10'000
	Travaux d'intérêt général	1'000
	Frais de certificats, de rapports et divers	25'000
	Frais de détérioration	<u>1'000</u>
		<u><u>2'697'500</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 159'600

+ 1,29 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3134.00 16'400

Nouveau contrat. Transfert du Service des ressources humaines.

3135.00 1'012'000

Ajustement selon dernières données 2014, 2015 et prévisions 2016, notamment avec la réouverture de l'ancienne prison de Delémont. Doublement des mesures par rapport aux années précédentes. Amélioration du détail des coûts.

4210.00 -17'800

Essentiellement moins de rentrées en matière de contrôles des fondations et de droit foncier rural.

4220.00

-32'000

Moins de délégations de peines en provenance des autres cantons.

4612.00

-20'000

Participation aux frais médicaux des détenus qui peut être admise
via la répartition des charges de l'action sociale.

Adaptation aux dernières données connues.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
701 Etablissements de détention	2,305,000	410,200	2,133,200	233,500	1,352,637.34	170,353.80
701.3010.00 Traitements du personnel	1,623,000		1,480,100		991,980.60	
701.3049.00 Inconvénients de service	17,000		17,000			
701.3050.00 Assurances sociales	102,100		90,900		59,353.60	
701.3051.00 Caisse de pensions	121,800		122,600		82,103.95	
701.3053.00 Assurance-accidents	3,100		3,000		1,766.00	
701.3054.00 Cotisations allocations familiales	46,200		42,200		26,626.90	
701.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	15,200		9,200		8,153.05	
701.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	8,000		1,000		435.00	
701.3100.00 Fournitures de bureau	3,200		2,000		695.00	
701.3101.00 Frais de repas, matériel et nettoyages	254,000		160,000		121,282.45	
701.3110.00 Mobilier, appareils et matériel	3,000		27,700		7,552.10	
701.3130.00 Téléphonie, participations à des concordats, divers	48,600		60,000		12,667.30	
701.3132.00 Honoraires et prestations de service			40,000			
701.3134.00 Assurances	700		700			
701.3135.00 Prestations de services pour personnes en garde	45,600		45,000		10,713.75	
701.3150.00 Entretien d'objets mobiliers			800			
701.3151.00 Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	500		1,000		3,834.19	
701.3161.00 Locations					302.60	
701.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	13,000		30,000		5,938.95	
701.3199.00 Participation à des concordats					19,231.90	
701.4220.00 Journées détention		410,000		205,000		170,233.80
701.4260.00 Remboursements de tiers		200		28,500		120.00

701 ETABLISSEMENTS DE DETENTION

3090.00 7'000

Formation aux premiers secours.

Indications de détail**Prison Porrentruy**

3130.00	Frais de téléphonie et divers	4'300
	Participation à des concordats	20'000

3110.00 -24'700

Achat de huit radios (communication) pour 25'000 francs en 2015.

Prison Delémont

	Frais de téléphonie et divers	4'300
	Participation à des concordats	<u>20'000</u>
		<u><u>48'600</u></u>

3132.00 -40'000

Report du mandat d'études pour la création d'un nouvel établissement de détention.

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 142'900

+ 1,0 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3135.00 600

4260.00 -28'300

Pécule des détenus en augmentation (anciennement à la rubr. 3130.00). Finalement, aucune recette pour travaux des détenus (pas encore de possibilités de travaux).

3101.00 94'000

Doublement par rapport aux comptes 2014. Deux prisons.

3150.00 -800

Compris nouvellement dans la rubrique 3100.00.

3170.00

-17'000

La fin des travaux de réhabilitation de la prison de Delémont marque également la fin des surcoûts de déplacement.
Cours de formation.

4220.00

205'000

Il a été tablé sur la moyenne des rentrées pour la prison de Porrentruy (170'000 francs) et 240'000 francs pour celle, réouverte, de Delémont.
Les nouvelles places seront affectées prioritairement aux condamnés jurassiens en attente.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
705	Ministère public	4,806,300	1,552,000	5,139,500	1,502,000	5,007,119.48	1,754,030.25
705.3000.00	Traitements des juges et magistrats	983,000		1,028,100		1,015,599.45	
705.3010.00	Traitements du personnel	821,100		1,010,500		901,267.25	
705.3050.00	Assurances sociales	111,000		127,900		119,171.00	
705.3051.00	Caisse de pensions	150,500		187,600		159,380.35	
705.3053.00	Assurance-accidents	3,100		3,400		3,120.00	
705.3054.00	Cotisations allocations familiales	50,500		58,100		54,160.10	
705.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	16,600		16,900		16,834.80	
705.3090.00	Formation du personnel	18,000		20,000		3,670.00	
705.3100.00	Fournitures de bureau	10,000		10,000		11,143.73	
705.3102.00	Reliures, abonnements	3,500		4,000		2,643.95	
705.3103.00	Achats d'ouvrages	6,000		6,000		5,299.90	
705.3130.00	Prestations de service	2,400,000		2,450,000		2,566,532.20	
705.3135.00	Frais médicaux des détenus	50,000		55,000		54,825.75	
705.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	13,000		12,000		10,176.80	
705.3199.00	Cotisations à des associations					230.00	
705.3199.01	Assistance judiciaire gratuite	170,000		150,000		83,064.20	
705.4210.00	Emoluments		650,000		600,000		632,086.35
705.4260.00	Remboursements de frais		2,000		2,000		1,841.80
705.4270.00	Amendes judiciaires		900,000		900,000		1,120,102.10

705 MINISTERE PUBLIC

Indication de détail

3130.00	Frais de police (interventions, transports, analyses, expertises, autopsies, etc.)	2'350'000
	Affranchissement du courrier, téléphones et divers	49'700
	Cotisations diverses	<u>300</u>
		<u>2'400'000</u>

3130.00	-50'000
3135.00	-5'000

Il est tablé sur une diminution sensible des coûts, après le pic de 2,57 mios en 2014.

Frais médicaux (rubr. 3135.00) également en baisse.

3199.01

3199.01	20'000
---------	--------

Rappel : transfert du Tribunal de première instance.

Selon les dernières données 2015.

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00	-189'400
---------	----------

- 2,0 postes (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
Mesure OPTI-MA 132.

4210.00	50'000
---------	--------

Liquidation des frais judiciaires par conventions et retraits de plainte sont généralement laissés à charge de l'Etat en application de l'article 427 du code de procédure pénale.
Estimation d'environ un quart de recettes par rapport à la rubr. 3130.00.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
706	Tribunal cantonal	2,283,800	224,000	2,344,000	214,000	2,328,214.69	161,812.35
706.3000.00	Traitements des magistrats	901,200		912,400		902,336.45	
706.3001.00	Indemnités aux juges non permanents et membres de commissions	30,000		44,000		32,490.00	
706.3010.00	Traitements du personnel	671,900		699,400		764,448.75	
706.3050.00	Assurances sociales	97,600		101,100		105,434.85	
706.3051.00	Caisse de pensions	152,200		155,300		167,552.85	
706.3053.00	Assurance-accidents	2,700		2,600		2,727.85	
706.3054.00	Cotisations allocations familiales	44,500		45,900		47,936.50	
706.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	14,700		13,200		15,002.80	
706.3090.00	Formation du personnel	7,000		7,000		4,190.00	
706.3090.01	Cours aux avocats et notaires stagiaires	8,000		8,000		4,550.00	
706.3100.00	Fournitures de bureau	6,500		6,500		5,757.80	
706.3102.00	Imprimés, publications	8,500		9,500		5,355.20	
706.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	36,000		36,000		37,899.79	
706.3130.00	Prestations de services, taxes et frais de procédure	123,000		123,100		87,640.25	
706.3130.01	Ports, téléphones, taxes ccp	20,000		20,000		22,349.50	
706.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	10,000		10,000		9,918.35	
706.3199.00	Cotisations à des associations					110.00	
706.3199.01	Assistance judiciaire gratuite	150,000		150,000		112,513.75	
706.4210.00	Emoluments, frais judiciaires prononcés		155,000		150,000		117,626.20
706.4250.00	Abonnements revue de jurisprudence		5,000		5,000		5,622.00
706.4250.02	Publicité revue de jurisprudence		1,000		1,000		1,000.00
706.4260.00	Remboursements de frais		50,000		50,000		25,704.15
706.4260.01	Contributions pour cours aux avocats et notaires stagiaires		5,000		2,000		2,000.00
706.4270.00	Amendes judiciaires		8,000		6,000		9,860.00

706 TRIBUNAL CANTONAL

Indications de détail

3130.00	Affaires civiles	10'000
	Affaires pénales et criminelles	80'000
	Affaires administratives	30'000
	Cotisations	<u>3'000</u>

123'000

3199.01	Affaires civiles	30'000
	Affaires pénales et criminelles	80'000
	Affaires administratives	<u>40'000</u>

150'000

Principales variations par rapport au budget 2015

3001.00 -14'000

Adaptation aux derniers comptes et données connus.

4210.00 5'000

Mesure OPTI-MA 132.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
707 Tribunal des mineurs	1,199,000	184,600	1,404,000	225,200	1,264,239.52	191,826.73
707.3000.00 Traitements des juges et magistrats	86,600		80,300		84,035.90	
707.3001.00 Jetons de présence aux juges, suppléants	1,500		1,500		2,800.00	
707.3010.00 Traitements du personnel	382,500		394,100		372,685.70	
707.3050.00 Assurances sociales	29,500		30,100		29,140.00	
707.3051.00 Caisse de pensions	45,300		42,900		49,606.70	
707.3053.00 Assurance-accidents	900		900		866.35	
707.3054.00 Cotisations allocations familiales	13,300		13,500		13,061.00	
707.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	4,400		4,500		4,114.80	
707.3090.00 Formation du personnel	3,000		3,000		1,600.00	
707.3100.00 Fournitures de bureau	1,500		1,500		973.47	
707.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,400		1,400		807.40	
707.3111.00 Acquisition de machines, appareils	800					
707.3130.00 Frais d'enquêtes	88,000		150,000		104,344.50	
707.3130.01 Prestations de service	9,300		9,300		6,133.85	
707.3135.00 Placements dans les établissements spécialisés	525,000		665,000		585,390.10	
707.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	6,000		6,000		8,434.75	
707.3199.00 Cotisations à des associations					245.00	
707.4210.00 Emoluments, frais judiciaires prononcés		7,000		7,000		5,908.00
707.4250.00 Ventes		400		400		175.00
707.4260.00 Participation parents et remboursements de frais		33,000		35,000		22,229.60
707.4270.00 Amendes judiciaires		5,000		5,000		4,250.00
707.4612.00 Part des communes aux frais d'exécution		139,200		177,800		159,264.13

707 TRIBUNAL DES MINEURS

Principales variations par rapport au budget 2015

3130.00 -62'000

Les frais de police diminuent de - 27'000 francs et les honoraires de défenseurs d'office de - 35'000 francs.

3135.00 -140'000

Anticipation d'un retour à une situation "normale" au niveau des coûts, ce en regard des comptes 2013, 2014 et des premiers mois 2015.
Mesures OPTI-MA 135 et 136.

4612.00 -38'600

Répartition des charges canton-communes : frais d'enquêtes pris à 85% et placements dans les établissements spécialisés.
Participation des communes : 28%.
Mesures OPTI-MA 135 et 136.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
708	Tribunal de première instance	4,683,200	1,280,000	4,640,200	1,150,000	4,767,240.81	1,037,346.80
708.3000.00	Traitements des juges et magistrats	951,800		962,800		958,808.00	
708.3001.00	Jetons de présence aux juges, suppléants	30,000		8,000		23,566.60	
708.3001.01	Conseil de prud'hommes	2,500		2,500		2,720.00	
708.3001.02	Tribunal des baux à loyer et à ferme	3,500		3,500		3,500.00	
708.3010.00	Traitements du personnel	1,267,100		1,409,900		1,396,648.65	
708.3050.00	Assurances sociales	138,700		149,400		147,393.20	
708.3051.00	Caisse de pensions	191,300		218,000		211,473.75	
708.3053.00	Assurance-accidents	4,000		4,100		4,018.35	
708.3054.00	Cotisations allocations familiales	63,000		67,600		66,893.05	
708.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	20,800		20,400		21,230.05	
708.3090.00	Formation du personnel	4,000		6,000		2,125.00	
708.3100.00	Fournitures de bureau	10,000		13,000		8,891.21	
708.3102.00	Imprimés, publications	2,500		2,500		1,798.40	
708.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	18,000		18,500		17,154.75	
708.3130.00	Honoraires et prestations de service	80,000		73,000		81,843.70	
708.3130.01	Frais en affaires civiles et administratives	40,000		40,000		37,130.95	
708.3130.02	Frais en matière pénale	300,000		250,000		325,745.45	
708.3135.00	Charges de prestations de services pour personnes en garde			40,000			
708.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	6,000		6,000		6,220.00	
708.3199.00	Assistance judiciaire gratuite	1,550,000		1,345,000		1,450,079.70	
708.4210.00	Emoluments, frais judiciaires prononcés		1,150,000		1,000,000		916,905.20
708.4260.00	Remboursements de frais		90,000		100,000		85,031.60
708.4270.00	Amendes judiciaires		40,000		50,000		35,410.00

708 TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE

Indications de détail

3103.00	Swisslex	10'000
	Documentation professionnelle et abonnements	<u>8'000</u>
		<u><u>18'000</u></u>

3130.00	Affranchissement du courrier	75'000
	Téléphones et divers	<u>5'000</u>
		<u><u>80'000</u></u>

3130.02	Expertises comptables, moyens d'enquête et autres expertises
	Analyses médicales et soins médicaux
	Frais de police (transports, interventions)
	Frais de détention
	Indemnités (dépens, témoins, interprètes)

3199.00	Affaires civiles	945'000
	Affaires pénales	600'000
	Affaires administratives	<u>5'000</u>
		<u><u>1'550'000</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3001.00 22'000

Mesure OPTI-MA 141 non réalisée.

3010.00 -142'800

- 1,08 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").
Mesure OPTI-MA 137.

3130.02	50'000
---------	--------

En fonction des derniers comptes et données connus.

3135.00	-40'000
---------	---------

Introduction prévue des nouveaux bracelets électroniques n'a pas eu lieu en 2015 et n'aura pas lieu en 2016.

3199.00	205'000
---------	---------

Selon évolution des charges aux comptes 2014 et 2015.
Mesures OPTI-MA 138, 139 et 140.

4210.00	150'000
---------	---------

4260.00	-10'000
---------	---------

4270.00	-10'000
---------	---------

En fonction des derniers comptes et données connus.
L'évolution des recettes ne compense pas complètement celle des charges, notamment de la rubrique 3199.00.

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
710	Service du registre foncier et du registre du commerce	868,900	12,183,000	911,200	12,284,000	922,259.04	10,763,017.75
710.3010.00	Traitements du personnel	686,600		704,800		720,026.10	
710.3050.00	Assurances sociales	42,500		44,600		45,538.60	
710.3051.00	Caisse de pensions	58,800		62,300		65,025.85	
710.3053.00	Assurance-accidents	1,300		1,300		1,291.25	
710.3054.00	Cotisations allocations familiales	19,200		20,100		20,520.70	
710.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	6,300		6,400		6,456.05	
710.3090.00	Formation du personnel	500		500			
710.3100.00	Fournitures de bureau	7,000		4,000		6,059.89	
710.3130.00	Prestations de service	11,200		10,000		10,579.50	
710.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	2,500		2,700		2,090.80	
710.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	1,500		3,500		1,368.40	
710.3199.00	Cotisations à des associations					200.00	
710.3600.00	Parts de la Confédération aux émoluments RC	31,500		51,000		43,101.90	
710.4023.00	Droits de mutation et gages immobiliers		10,300,000		10,300,000		8,979,612.75
710.4210.00	Emoluments du Registre foncier		1,500,000		1,500,000		1,358,859.30
710.4210.01	Emoluments du Registre du commerce		318,000		415,000		373,026.00
710.4260.00	Remboursements de frais		65,000		69,000		51,519.70

710 SERVICE DU REGISTRE FONCIER ET DU REGISTRE DU COMMERCE

Indication de détail

3130.00	Affranchissement du courrier	6'700
	Téléphones	1'200
	Frais informatiques (métiers)	3'000
	Cotisations	<u>300</u>
		<u><u>11'200</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

4210.01 -97'000

Evolution très variable. En fonction de la nature des affaires.

Les comptes 2014 se sont révélés largement inférieurs aux espérances.

Le budget 2015 ne devrait pas être totalement atteint. Une amélioration est escomptée pour 2016.

Un grand dossier peut engendrer une variation de +/- 10% du total.

4260.00 -4'000

Adaptations aux derniers comptes et données connus.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
715 Office des poursuites et faillites Delémont	1,914,200	2,700,000	1,845,400	2,500,000	1,804,155.55	2,781,450.32
715.3000.00 Traitement du préposé	165,000		166,900		164,457.15	
715.3010.00 Traitements du personnel	1,005,700		955,000		948,740.90	
715.3050.00 Assurances sociales	73,800		71,000		68,643.70	
715.3051.00 Caisse de pensions	94,300		94,500		91,911.80	
715.3053.00 Assurance-accidents	2,200		2,000		1,997.05	
715.3054.00 Cotisations allocations familiales	33,400		32,000		30,897.55	
715.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	11,000		10,300		9,856.10	
715.3090.00 Formation du personnel	2,000		4,000		330.00	
715.3100.00 Fournitures de bureau	6,000		7,000		4,591.00	
715.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	2,000		2,000		1,201.75	
715.3130.00 Prestations de service	503,200		485,200		467,381.25	
715.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	12,000		12,000		10,827.50	
715.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	3,600		3,500		3,319.80	
715.4210.00 Emoluments		2,700,000		2,500,000		2,781,200.32
715.4260.00 Remboursements de frais						250.00

715 OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES DELEMONT

Indication de détail

3130.00	La Poste (1 ^{ère} notification)	143'000	4210.00	200'000
	Postlogistics (2 ^e notification)	160'000		
	Police (notification)	40'000		Ajustement en fonction des rentrées 2014, des premiers mois 2015.
	Frais de port, Datarec, Securecube, téléphones, assurance, Sage, CCP, etc.	160'000		Refacturation partielle des frais (rubr. 3130.00).
	Cotisations diverses	<u>200</u>		
		<u>503'200</u>		

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00 50'700

Effectif stable (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

3130.00 18'000

Augmentation du volume de travail attendu à + 10% par rapport
aux comptes 2014.

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
716 Office des poursuites et faillites Porrentruy	1,118,200	1,550,000	1,044,100	1,550,000	984,440.80	1,483,875.85
716.3000.00 Traitement du préposé			140,100		53,561.95	
716.3010.00 Traitements du personnel	683,900		494,500		533,892.15	
716.3050.00 Assurances sociales	43,000		40,200		36,352.25	
716.3051.00 Caisse de pensions	55,500		53,300		50,345.40	
716.3053.00 Assurance-accidents	1,300		1,200		1,082.45	
716.3054.00 Cotisations allocations familiales	19,400		18,100		16,339.10	
716.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	6,400		5,900		5,258.70	
716.3090.00 Formation et perfectionnement du personnel	800		800			
716.3100.00 Fournitures de bureau	8,000		8,000		7,925.80	
716.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	1,500		1,500		415.60	
716.3130.00 Prestations de service	290,400		277,500		271,846.00	
716.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	8,000		3,000		7,421.40	
716.4210.00 Emoluments		1,550,000		1,550,000		1,483,875.85

716 OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES PORRENTROY

Indication de détail

3130.00	La Poste (1 ^{ère} notification)	96'000
	Postlogistics (2 ^e notification)	108'000
	Police (notification)	33'600
	Frais de port, Datarec, Securecube, téléphones, assurance, Sage, CCP, etc.	<u>52'800</u>
		<u><u>290'400</u></u>

3130.00 12'900

Ajustement en fonction des rentrées 2014, des premiers mois 2015.
Refacturation partielle des frais (rubr. 3130.00).

Principales variations par rapport au budget 2015

3000.00	-140'100
3010.00	189'400

+ 0,8 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel").

Analyse en cours quant à la nouvelle organisation des trois
offices, notamment de celui de Porrentruy.

Poste de préposé pas repourvu (rubr. 3000.00), mais soutien nécessaire
(rubr. 3010.00).

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
717	Office des poursuites et faillites des Franches-Montagnes	475,400	490,000	496,900	480,000	450,268.64	514,511.29
717.3000.00	Traitement du préposé	165,000		163,100		160,685.85	
717.3010.00	Traitements du personnel	156,300		167,300		149,275.40	
717.3050.00	Assurances sociales	19,900		20,800		19,483.60	
717.3051.00	Caisse de pensions	31,600		29,800		32,415.20	
717.3053.00	Assurance-accidents	600		600		520.35	
717.3054.00	Cotisations allocations familiales	9,100		9,400		8,834.00	
717.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	3,000		2,800		2,789.60	
717.3090.00	Formation du personnel	800		800		330.00	
717.3100.00	Fournitures de bureau	800		900		1,143.39	
717.3102.00	Imprimés, publications	300		300		250.00	
717.3103.00	Littérature spécialisée, magazines	300		300		345.60	
717.3130.00	Prestations de service	85,400		97,500		72,133.35	
717.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	300		300		126.45	
717.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	2,000		3,000		1,935.85	
717.4210.00	Emoluments		490,000		480,000		514,511.29

717 OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES DES FRANCHES-MONTAGNES

Indication de détail

3130.00	La Poste (1 ^{ère} notification)	27'200
	Postlogistics (2 ^e notification)	24'200
	Police (notification)	6'800
	Frais de port, Datarec, Securecube, téléphones, assurance, Sage, CCP, etc.	<u>27'200</u>
		<u><u>85'400</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3130.00	-12'100
4210.00	10'000

Ajustement en fonction des rentrées 2014, des premiers mois 2015.
Refacturation partielle des frais (rubr. 3130.00).

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730	Police cantonale	19,504,000	3,653,200	19,847,500	3,032,000	18,248,381.29	2,449,931.65
730.3010.00	Traitements du personnel	13,936,400		14,389,100		13,565,982.15	
730.3043.00	Ind. logements, déménagements, chiens			11,000			
730.3049.00	Indemnités, chiens de police	591,000		490,000		482,066.65	
730.3050.00	Assurances sociales	919,400		944,100		862,834.40	
730.3051.00	Caisse de pensions	1,336,500		1,442,300		1,265,134.45	
730.3053.00	Assurance-accidents	27,500		27,500		25,320.75	
730.3054.00	Cotisations allocations familiales	415,800		424,500		387,644.10	
730.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	136,400		138,200		122,413.25	
730.3090.00	Formation personnel et aspirants	310,000		343,000		263,309.00	
730.3091.00	Recrutement personnel et aspirants	34,000		44,000		12,987.50	
730.3099.00	Visites médicales	3,000		1,500		1,485.00	
730.3100.00	Fournitures de bureau	32,000		32,000		31,380.55	
730.3101.00	Carburant, pneus et matériel	233,000		238,000		197,132.48	
730.3103.00	Documentation professionnelle	5,000		5,000		5,040.10	
730.3105.00	Frais de détention "garde à vue"	20,000		17,000		17,677.70	
730.3110.00	Equipements et appareils	170,000		100,000		71,841.39	
730.3112.00	Uniformes	250,000		260,000		174,257.20	
730.3113.00	Matériel informatique	72,700		32,100		4,117.70	
730.3130.00	Prestations de service	375,500		305,600		185,511.12	
730.3133.00	Taxes programme amendes	45,000		48,000		7,708.00	
730.3134.00	Assurances véhicules	16,700		13,000		12,550.15	
730.3138.00	Formation personnel désincarcération	7,000		6,500		6,700.00	
730.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	15,000		15,000		14,789.45	
730.3151.00	Entretien machines, appareils, véhicules	231,000		208,000		153,793.30	
730.3160.00	Entreposage des véhicules de désincarcération	4,000		4,000		4,000.00	
730.3169.00	Locations	23,000		28,000		11,077.80	
730.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	240,000		228,000		197,390.95	
730.3199.00	Cotisations à des associations					127,222.75	
730.3632.00	Subventions aux communes pour mesures de radioactivité	1,100		1,100			
730.3635.00	Subvention institutions privées	23,500		23,500		15,010.00	

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730.3636.00 Subvention propres établissements	29,500		27,500		22,003.40	
730.4120.00 Permis d'armes et d'explosifs		48,700		50,000		47,090.00
730.4210.00 Emoluments interventions de police		1,100,000		1,093,000		928,390.90
730.4210.01 Emoluments dossiers alarme		178,000		200,000		191,125.00
730.4210.02 Emoluments prestations en faveur de tiers		264,500		235,000		258,854.70
730.4210.03 Emoluments prestations en faveur des communes		151,000		150,000		106,237.90
730.4250.00 Ventes		2,000		2,000		1,420.60
730.4260.00 Remboursements de frais		115,000		182,000		170,529.15
730.4270.00 Amendes d'ordre		1,400,000		790,000		608,257.40
730.4630.00 Subventions fédérales		394,000		330,000		138,026.00

730 POLICE CANTONALE

Indications de détail

3049.00	Ne subsistent plus que l'indemnité pour chiens (3 au total), ainsi que la nouvelle indemnité de piquet.	
3090.00	Formation continue personnel POC	200'000
	Formation 2 aspirants + 1 assistant sécu.	89'000
	Mandat coordinateur ERAP	6'000
	Frais déplacements et repas aspirants	<u>15'000</u>
		<u><u>310'000</u></u>
3101.00	Essence, matériel divers	140'000
	Pneus	30'000
	Munitions, cibles nouvelles (OPTI-MA 005)	45'000
	Matériel photographique	17'000
	Matériel divers	<u>1'000</u>
		<u><u>233'000</u></u>
3110.00	Mobilier, machines	150'000
	Matériel de désincarcération	<u>20'000</u>
		<u><u>170'000</u></u>

3112.00	Uniformes (renouvellement)	180'000
	Equipement 2 aspirants + 1 assistant sécu.	<u>70'000</u>
		<u><u>250'000</u></u>
3130.00	Téléphones	55'000
	Renouvel. réseau données sécurisées (RDS)	37'000
	Affranchissement du courrier et taxes	18'000
	Remboursement frais de téléphone agents	40'000
	Programme amendes et particip. radioactivité	7'000
	Transports de détenus	48'000
	Prestations diverses	27'000
	Traductions	1'500
	Communication (prévention)	2'000
	Cotisations diverses	<u>140'000</u>
		<u><u>375'500</u></u>
3151.00	Entretien et maintenance des radios	49'000
	Entretien des véhicules	70'000
	Maintenance SAGA	70'000
	Migration Polycom/EMCC	14'000
	Projet "appels dynamiques pour les appels urgents"	<u>28'000</u>
		<u><u>231'000</u></u>

3169.00	Salon de la formation	7'000
	Locations à Armasuisse	13'000
	Destruction de documents	<u>3'000</u>
		<u><u>23'000</u></u>

Cf. détail rubrique 3049.00. Montant rubr. 3043.00 passe au 3049.00.
 Doublement des cours de formation continue du personnel
 (+ 100'0000 francs; y compris frais; rubr. 3090.00).

3635.00	Centre de renfort de La Chaux-de-Fonds	12'000
	Spéléo-secours suisse	3'500
	Centre de renfort Tramelan	<u>8'000</u>
		<u><u>23'500</u></u>

3105.00 3'000
 Frais de détention.

3636.00	Indemnité à la fanfare de la Police	28'500
	Football club	<u>1'000</u>
		<u><u>29'500</u></u>

3110.00 70'000
 Renouvellement du matériel d'intervention.

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00	-452'700
3043.00	-11'000
3049.00	101'000
3090.00	-33'000
3091.00	-10'000

3112.00 -10'000
 Un assistant de sécurité en plus, quatre aspirants en moins, mais
 + 70'000 francs d'équipement personnel pour le corps
 de police en général.

+ 1,03 poste (cf. 3^e partie "Effectif personnel"), mais 4 aspirants de
 moins hors effectif. Budget 2015 surévalué.

3113.00 40'600
 Six nouvelles licences pour + 52'600 francs diminuées
 du coût 2014 de la nouvelle centrale téléphonique (12'000 francs).

3130.00 69'900

Multiplés modifications. Renouvellement du réseau de données sécurisées (RDS) pour 37'000 francs, nouvelles cotisations (+ 40'000 francs).

4120.00 -1'300
 4210.00 7'000
 4210.01 -22'000
 4210.02 29'500

Globalement, les émoluments augmentent de 13'200 francs.

3133.00 -3'000

Frais liés au programme des amendes en 2015. Reportés en 2016.

4260.00 -67'000

Transfert partiel du Centre suisse de coopération policière et douanière (CCPD) à la rubrique 4630.00 (ici pour - 80'000 frs).

3151.00 23'000

Frais de maintenance des télécommunications en hausse.

4270.00 610'000

En fonction des moyens mis à disposition.

3169.00 -5'000

Moindre coût de location de radios, mais présence au salon de la formation (7'000 francs).

4630.00 64'000

Recettes en provenance de la surveillance des routes (+ 20'000 fr.). CCPD (+ 50'000 francs; transfert partiel de la rubrique 4260.00).

3170.00 12'000

Selon évolution des effectifs.

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
730 Police cantonale	640,000		700,000		140,954.51	16,079.40
730.5060.00 Véhicules, équipements et appareils	640,000		700,000		120,643.11	
730.5060.01 Réseau radio Polycom					20,311.40	
730.6060.00 Mobilier, machines, véhicules						16,079.40

730 POLICE CANTONALE

Indications de détail

5060.00	Enveloppe prévisionnelle pour l'acquisition et le remplacement de véhicules	300'000
	Renouvellement parc radio	100'000
	3 éthylomètres Labtec Lion Intoxilyzer	45'000
	Cuve cyanoacrylate révélation traces	25'000
	Interface Epsilon - Avedris	25'000
	Renouvellement de 10 gilets pare-balles lourds	25'000
	Acquisition et renouvellement du matériel, état des lieux et laboratoire pour les sciences forensiques	20'000
	Renouvellement du matériel IT pour l'application Saga / Geopol	20'000
	Renouvellement de 5 casques ballistiques	20'000
	Acquisition et renouvellement du matériel IT pour la lutte contre la pédophilie et l'investigation informatique	15'000
	8 éthylomètres SD 600	15'000
	Matériel DVI	15'000
	Renouvellement du parc des pistolets mitrailleurs	15'000
		<hr/>
		640'000
		<hr/> <hr/>

Compte de résultats		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
735	Section de la protection de la population et de la sécurité	1,919,600	1,575,800	1,789,000	1,404,000	1,760,355.11	1,534,248.17
735.3000.00	Jetons de présence et soldes	74,500		73,000		33,078.85	
735.3010.00	Traitements du personnel	560,900		538,200		532,741.05	
735.3049.00	Autres allocations					4,428.80	
735.3050.00	Assurances sociales	36,400		34,200		32,329.65	
735.3051.00	Caisse de pensions	43,600		55,000		52,347.60	
735.3053.00	Assurance-accidents	1,100		1,000		952.80	
735.3054.00	Cotisations allocations familiales	16,500		15,300		14,517.15	
735.3055.00	Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	5,400		5,100		4,582.10	
735.3090.00	Cours de formation	116,500		116,500		72,070.90	
735.3100.00	Fournitures de bureau	7,200		7,200		5,644.25	
735.3101.00	Autres marchandises	45,000		45,000		16,890.45	
735.3110.00	Mobilier, machines	24,000		32,000		31,309.75	
735.3130.00	Prestations de service	103,500		99,000		72,850.26	
735.3133.00	Charges d'utilisation informatique	12,000		12,000		9,290.20	
735.3134.00	Primes d'assurances de choses	11,000		9,500		1,299.55	
735.3150.00	Entretien d'objets mobiliers	2,000		3,000		640.45	
735.3151.00	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	8,000		10,000		11,940.95	
735.3160.00	Loyers	4,000		5,000		3,733.40	
735.3170.00	Dédommagements, frais de déplacements	10,000		10,000		9,649.80	
735.3199.00	Cotisations à des associations					7,437.20	
735.3510.00	Attribution au Fonds des contributions de remplacement	500,000		440,000		574,322.20	
735.3614.00	Dédommagements aux entreprises publiques	50,000		50,000		50,000.00	
735.3632.00	Subventions aux communes à charge du Fonds des contributions de remplacement	200,000		160,000		120,967.80	
735.3636.00	Subventions à des sociétés de tir	8,000		8,000		6,608.00	
735.3702.00	Subventions fédérales redistribuées aux communes PCI	80,000		60,000		90,721.95	
735.4200.00	Taxes exemption constructions abris en faveur fonds des contr. de remplacement		700,000		600,000		695,290.00

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
735.4210.00 Emoluments		29,800		30,000		25,430.00
735.4260.00 Remboursements de frais		31,000		31,000		28,353.00
735.4270.00 Amendes		20,000		25,000		12,800.00
735.4600.00 Part du Canton à la taxe militaire		500,000		445,000		487,121.62
735.4612.00 Contributions communales PCI		215,000		213,000		194,531.60
735.4700.20 Subventions fédérales à redistribuer aux communes PCI		80,000		60,000		90,721.95

735 SECTION DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SECURITE

Indications de détail

3000.00	Séances et exercices EMCC	4'000
	Soldes et suppléments de soldes PCi	50'000
	Salaires EM et chefs mat OPC PCi	15'000
	Exercices ORCA	4'000
	Commissions PCi	1'500
		<u>74'500</u>
3090.00	Cours de protection civile	90'000
	Cours GIAC, EMCC et partenaires	26'500
		<u>116'500</u>
3110.00	Equipement de l'OPC Jura	
3130.00	Affranchissement du courrier	12'000
	Affranchissement du courrier PCi	6'000
	Avances de frais de poursuites pour la taxe militaire	35'000
	Alarme automatique feu (matériel)	3'000
	Téléphones et prestations diverses	14'000
	Carte des dangers	20'000
	Cotisations associations	13'500
		<u>103'500</u>

3170.00	Frais de libération des obligations militaires	4'000
	Représentations diverses	6'000
		<u>10'000</u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3110.00	-8'000
	Achats supérieurs de matériel en 2015 (lampes et bidons).
3702.00	20'000
4700.20	20'000
	Adaptation aux dernières données et comptes connus.

3510.00	60'000
3632.00	40'000
4200.00	100'000

D'un budget à l'autre, les recettes du Fonds des contributions de remplacement progressent de 100'000 francs alors que ses charges progressent de 40'000 francs.

En conséquence, l'attribution est plus importante de + 60'000 francs.
L'effet sur le résultat des comptes de l'Etat est neutre.

4612.00	2'000
---------	-------

Participation des communes aux frais PCi de 3 francs par habitant.
Légère évolution positive de la population cantonale.

Compte des investissements		Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
735	Section de la protection de la population et de la sécurité	100,000	100,000	120,000	120,000	146,778.40	127,653.80
735.5060.00	Mobilier, machines, véhicules	100,000		120,000		138,944.60	
735.5720.00	Subventions d'investissements redistribuées aux communes et syndicats intercommunaux					7,833.80	
735.6700.00	Subventions fédérales à redistribuer						7,833.80
735.6870.00	Prélèvement sur Fonds des contributions de remplacement		100,000		120,000		119,820.00

735 SECTION DE LA PROTECTION DE LA POPULATION ET DE LA SÉCURITÉ

Indications de détail

5060.00 Equipement personnel PCI

6870.00 Prélèvement sur le fonds des contributions de remplacement

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740 Office des véhicules	3,728,100	34,605,000	3,910,300	33,858,000	3,890,892.24	33,221,122.74
740.3010.00 Traitements du personnel	2,533,400		2,674,700		2,645,157.80	
740.3050.00 Assurances sociales	159,200		169,700		165,287.00	
740.3051.00 Caisse de pensions	219,100		230,800		235,976.40	
740.3053.00 Assurance-accidents	4,700		5,000		4,884.75	
740.3054.00 Cotisations allocations familiales	72,000		76,200		74,212.45	
740.3055.00 Cotisations patronales aux assurances ind. journalières en cas de maladie	23,800		25,000		23,501.65	
740.3090.00 Formation du personnel	25,000		20,000		16,014.00	
740.3100.00 Fournitures de bureau	45,000		52,000		41,305.15	
740.3101.00 Matériel d'exploitation, fournitures	26,200		27,000		31,670.47	
740.3101.01 Achats de plaques et autres march.	50,000		50,000		47,066.95	
740.3101.02 Matériel d'exploitation, fournitures	8,000		8,000		11,678.20	
740.3103.00 Littérature spécialisée, magazines	3,700		3,700		1,636.80	
740.3110.00 Appareils	9,000		9,000		16,279.15	
740.3111.00 Machines, appareils et véhicules	4,000		4,000		2,364.85	
740.3112.00 Prestations en nature, habillement	4,000		4,000		3,812.15	
740.3130.00 Prestations de service	288,200		299,100		279,051.92	
740.3132.00 Assurance qualité	7,000		16,100		20,455.20	
740.3134.00 Primes d'assurances	73,800		73,800		69,794.15	
740.3150.00 Entretien d'objets mobiliers	2,900		2,900		2,483.85	
740.3151.00 Appareils techniques	19,800		19,000		9,775.75	
740.3158.00 Entretien des immobilisations incorporel les	18,800		18,300		52,834.80	
740.3170.00 Dédommagements, frais de déplacements	13,000		15,000		13,355.45	
740.3199.00 Cotisations et frais divers					656.50	
740.3600.21 Part Confédération aux vignettes auto.	19,000		17,000		18,647.05	
740.3600.22 Part Confédération autorisation spéciale	3,000		3,000		5,695.00	
740.3600.23 Part Confédération DGD/RPLP forfaitaire	90,000		80,000		89,794.80	
740.3611.00 Dédommagement au canton de Neuchâtel	5,500		7,000		7,500.00	
740.4030.00 Taxes des véhicules à moteur		29,500,000		28,850,000		28,420,319.00
740.4031.00 Taxes bateaux		4,000		5,000		5,603.00
740.4210.00 Emoluments		5,100,000		5,002,000		4,787,836.64

Compte de résultats	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740.4803.00 Impôts extraordinaires sur la propriété		1,000		1,000		7,364.10

740 OFFICE DES VEHICULES

Indications de détail

3130.00	Téléphones	13'000
	Affranchissement, taxes postales, divers	220'000
	Affranchissement du courrier et divers	
	Frais de poursuites	50'000
	Elimination de documents et divers	4'500
	Cotisations à des associations	<u>700</u>
		<u><u>288'200</u></u>
3134.00	Assurances cyclomoteurs	45'000
	Assurances RC	28'000
	Assurance véhicule service	<u>800</u>
		<u><u>73'800</u></u>

Principales variations par rapport au budget 2015

3010.00	-141'300
	- 1,13 poste administratif (cf. 3 ^e partie "Effectif personnel").
3090.00	5'000
	Cours usuels selon périodicité de renouvellement.
3132.00	-9'100
	Audit de 12'000 francs en 2015.
3600.21	2'000
3600.22	0
3600.23	10'000

Adaptation aux derniers comptes et données.

4030.00

650'000

Poursuite de l'augmentation du parc et des immatriculations.

4210.00

98'000

Adaptation aux dernières données disponibles.

Mesures OPTI-MA 121 (+ 20'000 francs) et 122 (+ 20'000 francs).

Compte des investissements	Budget 2016		Budget 2015		Comptes 2014	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
740 Office des véhicules					171,901.29	
740.5060.00 Véhicules et appareils					171,901.29	

TROISIEME PARTIE

I. RECAPITULATION PAR GENRE DE COMPTES

Budget du compte de résultats 2016		Budget 2016	Budget 2015	Comptes 2014
3	CHARGES	913'372'200	900'752'800	889'650'825.16
30	CHARGES DE PERSONNEL	258'310'900	263'646'800	259'259'109.59
300	Autorités et commissions	5'911'500	6'092'300	5'955'780.00
301	Salaires du personnel administratif et d'exploitation	99'393'400	101'605'500	100'158'264.77
302	Salaires des enseignants	109'458'200	110'439'200	109'390'714.65
303	Travailleurs temporaires	640'000	654'900	641'954.60
304	Allocations	691'500	593'500	564'081.05
305	Cotisations patronales	40'849'100	42'862'600	41'489'809.95
309	Autres charges de personnel	1'367'200	1'398'800	1'058'504.57
31	CHARGES DE BIENS ET SERVICES ET AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	76'505'300	75'598'100	71'302'875.47
310	Charges de matériel et de marchandises	6'973'800	6'857'500	6'107'404.24
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	1'421'500	1'339'400	1'419'299.05
312	Eau, énergie, combustible	4'291'100	4'252'400	3'860'954.25
313	Prestations de services et honoraires	34'412'900	33'294'400	31'829'858.07
314	Travaux de gros entretien	9'608'700	10'158'200	9'313'228.20
315	Entretien des biens meubles et immobilisations incorporelles	5'270'700	5'043'800	4'565'351.79
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	4'476'400	4'450'100	4'071'319.75
317	Dédommagements	2'644'100	2'762'400	2'383'982.47
318	Réévaluations sur créances	5'066'000	5'323'000	5'066'823.81
319	Diverses charges d'exploitation	2'340'100	2'116'900	2'684'653.84
33	AMORTISSEMENTS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	17'308'700	17'095'000	16'782'386.00
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	17'308'700	17'095'000	16'782'386.00
34	CHARGES FINANCIERES	7'042'800	7'294'700	6'597'209.36
340	Charges d'intérêts	6'977'600	7'235'300	6'497'379.51
342	Frais d'acquisition de capitaux et frais administratifs	3'200	3'200	53'192.50
343	Charges pour biens-fonds, patrimoine financier	62'000	56'200	45'843.45
349	Différentes charges financières	0	0	793.90

Budget du compte de résultats 2016		Budget 2016	Budget 2015	Comptes 2014
35	ATTRIBUTIONS AUX FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	10'694'800	10'336'400	11'065'665.00
350	Attributions aux fonds et financements spéciaux (capitaux de tiers)	34'000	82'000	62'400.00
351	Attributions aux fonds et financements spéciaux (capital propre)	10'660'800	10'254'400	11'003'265.00
36	CHARGES DE TRANSFERT	431'857'300	427'382'700	410'933'588.14
360	Quotes-parts de revenus destinées à des tiers	15'755'500	16'150'500	15'822'496.25
361	Dédommagements à des collectivités publiques	79'036'800	69'455'000	69'559'102.44
362	Péréquation financière et compensation des charges	14'621'000	12'950'000	12'735'659.00
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	304'536'700	309'933'200	292'881'252.30
365	Réévaluations, participations (patrimoine administratif)	0	0	11'112.00
366	Amortissements, subventions d'investissements	17'897'300	18'884'000	19'914'231.00
369	Différentes charges de transfert	10'000	10'000	9'735.15
37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	111'317'900	99'064'600	110'912'991.60
370	Subventions redistribuées	111'317'900	99'064'600	110'912'991.60
38	CHARGES EXTRAORDINAIRES	0	0	2'500'000.00
389	Attributions au capital propre	0	0	2'500'000.00
39	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	334'500	297'000.00
391	Prestations de services	276'500	276'500	239'000.00
392	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	15'500	15'500.00
393	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	34'500	34'500.00
395	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	8'000	8'000.00

Budget du compte de résultats 2016		Budget 2016	Budget 2015	Comptes 2014
4	REVENUS	906'472'800	896'680'500	890'157'863.30
40	REVENUS FISCAUX	331'104'000	330'470'000	334'448'204.65
400	Impôts directs, personnes physiques	230'300'000	221'835'000	231'905'172.90
401	Impôts directs, personnes morales	48'450'000	57'380'000	52'071'124.40
402	Autres impôts directs	22'850'000	22'400'000	22'045'985.35
403	Impôts sur la possession et sur la dépense	29'504'000	28'855'000	28'425'922.00
41	REVENUS REGALIENS ET DE CONCESSIONS	2'083'600	4'604'200	2'288'709.92
410	Revenus régaliens	652'500	651'500	692'606.57
411	Banque Nationale Suisse	0	2'700'000	0.00
412	Revenus de concessions	1'431'100	1'252'700	1'596'103.35
42	TAXES	41'412'400	39'552'600	38'856'352.32
420	Taxes d'exemption	700'000	600'000	695'290.00
421	Emoluments administratifs	19'279'500	19'088'100	18'774'143.90
422	Recettes hospitalières et établissements, pensions	776'300	537'000	436'579.65
423	Ecolages et taxes de cours	1'331'900	1'068'100	1'384'098.45
424	Taxes d'utilisation et taxes pour prestations de services	1'402'000	1'392'400	1'408'769.68
425	Recettes sur ventes	2'781'300	2'682'100	2'706'776.02
426	Remboursements	12'728'300	12'376'400	11'602'502.87
427	Amendes	2'413'100	1'808'500	1'848'191.75
43	REVENUS DIVERS	141'500	151'800	132'377.01
430	Revenus d'exploitation divers	118'500	128'800	112'846.01
431	Activation de prestations propres à l'actif	20'000	20'000	16'172.60
439	Autres revenus	3'000	3'000	3'358.40

Budget du compte de résultats 2016		Budget 2016	Budget 2015	Comptes 2014
44	REVENUS FINANCIERS	9'954'300	9'853'900	9'774'005.26
440	Revenus des intérêts	3'020'900	2'974'000	3'082'872.21
441	Gains réalisés du patrimoine financier	50'000	50'000	203'028.00
442	Revenus de participations du patrimoine financier	277'400	278'800	277'412.00
443	Produit des biens-fonds du patrimoine financier	91'200	22'000	22'785.45
445	Revenus financiers de prêts et de participations du patrimoine administratif	2'887'000	2'861'000	2'887'040.00
446	Revenus financiers d'entreprises publiques	1'290'000	1'187'300	987'500.00
447	Produit des biens-fonds du patrimoine administratif	2'337'800	2'480'800	2'313'367.60
45	PRELEVEMENTS SUR LES FONDS ET FINANCEMENTS SPECIAUX	11'217'900	10'697'400	10'458'570.79
450	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (capitaux de tiers)	0	0	105'236.33
451	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux (capital propre)	11'217'900	10'697'400	10'353'334.46
46	REVENUS DE TRANSFERT	388'125'700	400'890'500	381'870'598.00
460	Quotes-parts à des revenus	37'447'000	37'604'000	36'645'162.95
461	Dédommagements de collectivités publiques	104'061'000	106'254'200	102'970'503.19
462	Péréquation financière et compensation des charges	171'353'000	173'511'000	173'012'382.00
463	Subventions des collectivités publiques	75'107'700	83'464'300	69'090'050.51
469	Différents revenus de transferts	157'000	57'000	152'499.35
47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	111'317'900	99'064'600	110'912'991.60
470	Subventions à redistribuer	111'317'900	99'064'600	110'912'991.60
48	REVENUS EXTRAORDINAIRES	10'781'000	1'061'000	1'119'053.75
480	Revenus fiscaux extraordinaires	1'151'000	1'061'000	1'119'053.75
483	Revenus divers extraordinaires	130'000	0	0.00
489	Prélèvements sur le capital propre	9'500'000	0	0.00
49	IMPUTATIONS INTERNES	334'500	334'500	297'000.00
491	Prestations de services	276'500	276'500	239'000.00
492	Fermages, loyers, frais d'utilisation	15'500	15'500	15'500.00
493	Frais administratifs et d'exploitation	34'500	34'500	34'500.00
495	Amortissements planifiés et non planifiés	8'000	8'000	8'000.00

Budget des investissements 2016		Budget 2016	Budget 2015	Comptes 2014
5	DEPENSES D'INVESTISSEMENTS	50'697'800	51'565'300	53'572'493.83
50	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	25'518'200	31'750'500	29'438'295.23
501	Routes / voies de communication	11'345'000	11'566'000	14'350'846.15
502	Aménagement des cours d'eau	228'000	685'000	344'451.15
504	Terrains bâtis	6'900'000	13'080'000	7'895'221.45
506	Biens meubles	7'045'200	6'419'500	6'847'776.48
54	PRETS	1'213'000	1'396'000	928'025.00
542	Communes et syndicats intercommunaux	0	259'000	0.00
544	Entreprises publiques	150'000	50'000	150'000.00
545	Entreprises privées	313'000	437'000	100'000.00
547	Ménages	750'000	650'000	678'025.00
55	PARTICIPATIONS ET CAPITAL SOCIAL	2'500'000	150'000	200'000.00
554	Entreprises publiques	0	0	200'000.00
556	Organisations privées à but non lucratif	2'500'000	150'000	0.00
56	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	10'507'500	10'695'000	10'992'667.75
562	Communes et syndicats intercommunaux	4'665'000	5'372'500	4'702'683.75
564	Entreprises publiques	0	571'500	1'139'500.00
565	Entreprises privées	3'297'500	3'076'000	3'226'173.00
566	Organisations privées à but non lucratif	300'000	365'000	585'000.00
567	Ménages	1'300'000	1'300'000	1'300'190.00
568	Etranger	945'000	10'000	39'121.00
57	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS REDISTRIBUEES	10'899'100	7'513'800	11'948'961.85
572	Communes et syndicats intercommunaux	6'239'100	3'513'800	5'607'325.85
575	Entreprises privées	3'460'000	4'000'000	4'256'851.00
577	Ménages	1'200'000	0	2'084'785.00
58	INVESTISSEMENTS EXTRAORDINAIRES	60'000	60'000	64'544.00

Budget des investissements 2016		Budget 2016	Budget 2015	Comptes 2014
6	RECETTES D'INVESTISSEMENTS	15'568'500	12'076'600	16'653'506.20
60	TRANSFERT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES DANS LE PATRIMOINE FINANCIER	0	0	16'079.40
606	Transfert de biens meubles	0	0	16'079.40
61	REMBOURSEMENTS	0	0	49'676.00
616	Biens meubles	0	0	49'676.00
63	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS ACQUISES	1'491'900	2'028'300	1'840'122.20
630	Confédération	1'441'900	1'878'300	1'786'388.80
631	Cantons et concordats	0	0	17'500.00
632	Communes et syndicats intercommunaux	50'000	150'000	36'233.40
64	REMBOURSEMENT DE PRETS	2'247'500	2'374'500	2'428'129.75
642	Communes et syndicats intercommunaux	400'000	510'000	495'815.00
644	Entreprises publiques	665'500	703'500	713'745.00
645	Entreprises privées	412'000	511'000	464'753.00
647	Ménages	770'000	650'000	753'816.75
66	REMBOURSEMENT SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS PROPRES	40'000	40'000	50'717.00
665	Entreprises privées	40'000	40'000	50'717.00
67	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS A REDISTRIBUER	10'899'100	7'513'800	11'948'961.85
670	Confédération	10'899'100	7'513'800	11'920'086.85
68	RECETTES INVESTISSEMENT EXTRAORDINAIRES	890'000	120'000	319'820.00
687	Prélèvements sur financements spéciaux	100'000	120'000	319'820.00
689	Autres recettes d'investissement extraordinaires	790'000	0	0.00

TROISIEME PARTIE

II. EFFECTIF DU PERSONNEL

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

Service / Département	BUDGET 2010	BUDGET 2011	BUDGET 2012	BUDGET 2013	BUDGET 2014	BUDGET 2015	BUDGET 2016
100 Secrétariat Chancellerie	5.50	5.50	6.50	6.50	6.50	6.50	7.30
101 Gouvernement	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00	10.00
110 Secrétariat du Parlement	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05	2.05
115 Autorité de protection des données				0.46	1.60	1.60	1.60
120 Economat cantonal	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	4.76	5.16
130 Information et communication	3.80	5.30	4.10	4.10	4.10	4.05	4.80
CHANCELLERIE D'ETAT	26.11	27.61	27.41	27.87	29.01	28.96	30.91
200 Service de la santé publique	7.40	7.70	8.70	10.35	10.45	10.84	11.85
201 Clinique dentaire scolaire	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65	1.65
202 Service de santé scolaire	4.62	4.62	4.70	4.80	4.80	4.80	4.80
210 Service de l'action sociale	10.70	10.70	11.67	11.90	12.40	14.70	14.30
211 Pensions alimentaires	1.00	1.00	1.00	1.00	1.50	1.50	1.30
230 Service de la consommation et des affaires vétérinaires	10.85	10.85	12.15	12.55	12.55	12.55	9.42
750 Service des communes	2.30	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50	2.50
780 Service des ressources humaines Pool de secrétariat	9.20	11.45	12.05	13.00	14.54	12.65	13.20
	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00	6.00
SANTE, AFF. SOCIALES, PERS. ET COMMUNES	53.72	56.47	60.42	63.75	66.39	67.19	65.02
300 Service de l'économie	12.00	11.00	12.10	12.40	11.10	10.70	10.10
310 Services des arts et métiers et travail	10.70	11.70	11.70	11.70	11.70	10.70	10.80
320 Service de l'économie rurale	11.70	11.95	11.95	11.95	11.95	11.95	11.95
720 Service de la population	12.83	12.35	12.10	13.44	13.90	13.90	13.60
790 Service de la coopération	3.60	3.60	3.60	3.20	3.20	3.20	1.70
791 Fonds de la coopération	0.80	0.40	0.40	0.60	0.60	0.60	0.00
ECONOMIE ET COOPERATION	51.63	51.00	51.85	53.29	52.45	51.05	48.15
400 SDT* - Service du développement territorial (fusion 400 + 440)	21.60	22.60	26.35	25.28	28.52	28.47	27.55
410 Office de l'environnement	35.23	36.10	34.15	36.75	36.05	35.13	35.22
411 Forêts domaniales	5.45	5.25	5.15	5.05	4.75	4.75	1.25
415 Fonds de la pêche			1.00	0.00	1.00	1.00	1.00
420 SIN* - Constructions routières	63.55	64.15	64.15	63.95	67.65	66.65	67.09
421 SIN - Route nationale A16	26.67	24.87	21.92	19.92	19.01	18.17	10.65
422 SIN - Centre d'entretien A16	20.72	24.50	26.52	28.76	30.76	33.76	37.66
430 SIN - Bâtiments et domaines Conciergerie	36.16	36.16	41.05	43.42	44.48	41.58	45.62
770 Service de l'informatique	22.35	25.35	26.35	28.35	29.35	29.60	31.10
ENVIRONNEMENT ET EQUIPEMENT	239.73	246.98	254.64	259.88	270.06	267.61	265.64
500 Service de l'enseignement	11.50	13.50	14.00	14.15	13.70	16.60	17.90
504 Centre informatique	0.70	0.70	0.70	0.70	0.70	0.30	0.30
505 Centre d'orientation professionnelle	12.70	12.90	13.40	13.98	14.60	14.10	13.55
510 Service de la formation	12.50	14.20	15.29	14.10	14.00	13.58	13.95
511 Fonds formations professionnelles	0.40	0.40	0.40	0.50	0.50	0.50	0.50

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET
Service / Département	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
520 Office de la culture	8.30	7.80	9.60	11.07	10.81	10.56	10.30
521 Bibliothèque cantonale	2.80	3.80	2.80	3.46	3.60	3.03	3.30
522 Musée des sciences naturelles	5.15	4.46	4.93	4.86	4.40	4.40	4.40
PaléoJura/Jurassica	1.50	5.30	5.00	5.00	5.00	3.70	3.70
530 Office des sports	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	4.60	3.90
531 Centre sportif Porrentruy	6.58	6.58	6.58	6.58	6.58	6.48	6.48
540 CEJEF	2.40	2.40	2.90	3.10	3.10	2.60	3.40
541 Division lycéenne	4.40	4.40	4.90	5.00	4.65	4.65	4.65
542 Division technique	3.20	3.20	3.20	3.24	3.20	3.20	3.20
543 Division artisanale	2.40	2.40	2.40	2.40	2.40	2.53	2.53
544 Division commerciale	4.25	4.20	4.20	4.53	4.56	4.05	4.00
545 Division santé, social, arts	6.38	6.38	6.38	7.21	6.73	6.83	6.83
760 Bureau de l'égalité	1.60	1.60	1.80	1.80	1.80	1.55	1.30
FORMATION, CULTURE ET SPORTS	91.36	98.82	103.08	106.28	104.92	103.26	104.19
600 Trésorerie générale	8.00	7.90	7.90	7.90	7.90	8.40	8.40
610 Service des contributions	12.00	13.20	15.50	20.00	20.00	18.50	16.70
611 Gestion et coordination	5.75	5.83	6.50	11.50	11.50	10.00	10.70
612 Section des personnes physiques	36.80	37.38	39.80	35.80	36.80	38.30	37.30
613 Section des personnes morales	20.00	15.34	15.50	15.50	15.50	15.50	15.80
614 Recettes de district	10.50	11.17	13.00	12.00	12.00	12.00	12.00
620 Contrôle des finances	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00
630 Autorité protection enfants et adultes	0.00	0.00	2.00	9.00	10.00	10.80	11.95
700 Service juridique	9.95	10.45	11.95	10.00	9.40	9.61	10.90
701 Etablissements de détention	5.00	5.00	9.00	9.00	10.00	18.00	19.00
705 Ministère public	4.40	11.70	11.70	13.70	13.70	15.70	13.70
706 Tribunal cantonal	11.60	11.60	12.10	11.60	11.60	10.90	10.80
707 Tribunal des mineurs	3.70	3.50	3.50	3.50	3.50	3.83	3.50
708 Tribunal de première instance	20.70	18.70	18.80	18.80	18.80	19.38	18.30
710 Registre foncier	6.50	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00	7.00
715 Office poursuites Delémont	9.80	11.40	11.00	11.00	11.50	11.50	11.50
716 Office poursuites Porrentruy	6.40	7.40	6.40	6.40	6.40	6.40	7.20
717 Office poursuites Saignelégier	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30	2.30
730 Police cantonale	129.25	129.00	129.00	140.00	138.75	144.37	145.40
735 Sécurité et protection	4.50	4.20	4.20	4.70	5.45	5.70	5.80
740 Office des véhicules	24.10	23.30	27.30	30.73	28.38	27.78	26.65
FINANCES, JUSTICE ET POLICE	338.25	343.37	361.45	387.43	387.48	402.97	401.90
1. CHANCELLERIE D'ETAT	26.11	27.61	27.41	27.87	29.01	28.96	30.91
2. SANTE, AFF. SOC., PER. ET COMMUNES	53.72	56.47	60.42	63.75	66.39	67.19	65.02
3. ECONOMIE ET COOPERATION	51.63	51.00	51.85	53.29	52.45	51.05	48.15
4. ENVIRONNEMENT ET EQUIPEMENT	239.73	246.98	254.64	259.88	270.06	267.61	265.64
5. FORMATION, CULTURE ET SPORTS	91.36	98.82	103.08	106.28	104.92	103.26	104.19
6. FINANCES, JUSTICE ET POLICE	338.25	343.37	361.45	387.43	387.48	402.97	401.90
TOTAL GENERAL	800.80	824.25	858.85	898.50	910.31	921.04	915.81
* SDT= Service du Développement territorial; SIN= Service des infrastructures							

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES		B 2015	B 2016	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
1	100 Secrétariat Chancellerie	6.50	7.30	0.80	+ 0.80 poste d'économiste transféré de COP (OPTI-MA 045; 2016; - 0.10 poste supprimé) - 0.20 poste (OPTI-MA 045; 2016; taux à réduire) + 0.20 poste d'agent administratif (2016)
1	120 Economat cantonal	4.76	5.16	0.40	+ 0.40 poste d'huissier (2015)
1	130 Information et communication	4.05	4.80	0.75	- 0.15 poste (OPTI-MA 010; 2015; aménagement du temps âge) + 0.40 poste de collaboratrice scientifique (OPTI-MA 009; 2015; transfert d'ECO; diminution globale de - 0.10 poste) + 0.20 poste temporaire de collaboratrice scientifique (OPTI-MA 009; 2015; remplacement partiel du poste de délégué à l'information A16, SIN route nationale). - 0.10 poste lié à l'information (réduction de taux; 2015) + 0.30 poste temporaire lié à l'information (OPTI-MA 009; 2015; reprise partielle du poste de délégué à l'information A16, SIN route nationale) + 0.10 poste temporaire lié à l'information A16 repris par mandat (OPTI-MA 009)
2	200 Service de la santé publique	10.84	11.85	1.01	- 0.19 de correction des effectifs (2015) + 1.00 poste d'économiste (2015; administrateur CMP doit être intégré dans l'effectif de l'Etat) + 0.20 poste de pharmacienne cantonale (2016; application Odim, LPTh)
2	210 Service de l'action sociale	14.70	14.30	-0.40	- 0.50 poste temporaire (2015; dont 0.30 poste non repourvu pour carte avantages jeunes) + 0.10 poste en lien avec l'ouverture de la prison de Delémont (2015)
2	211 Pensions alimentaires	1.50	1.30	-0.20	- 0.20 poste non repourvu (2015; OPTI-MA 011)
2	230 Service de la consommation et des affaires vétérinaires	12.55	9.42	-3.13	- 0.35 poste temporaire de laborantine (2016; OPTI-MA 026) - 2.78 postes liés à l'externalisation du laboratoire (2016; OPTI-MA 026)
2	780 Service des ressources humaines	12.65	13.20	0.55	- 0.25 poste temporaire de correction des effectifs (2015) + 0.20 poste repris de SIN (2015; santé et sécurité au travail) + 0.80 poste temporaire de juriste (2015 à fin 2016) - 0.20 poste temporaire d'agent administrative (2015)

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES	B 2015	B 2016	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
3 300 Service de l'économie	10.70	10.10	-0.60	- 0.60 poste de chef de service non-remplu (2015; OPTI-MA 057) + 0.50 poste de chef de service (0.50 poste à AMT contre 0.60 à ECO et 0.40 à AMT au budget 2015) - 0.50 poste d'économiste (2015; OPTI-MA 009; transfert à SIC)
3 310 Services des arts et métiers et travail	10.70	10.80	0.10	+ 0.50 poste de chef de service (2015; cf. remarque au service précédent 300 ECO) - 0.20 poste de juriste (OPTI-MA 057; 2015; financement fédéral) - 0.20 poste d'économiste (OPTI-MA 057; 2015; financement fédéral)
3 720 Service de la population	13.90	13.60	-0.30	- 0.50 poste non remplu (2015; OPTI-MA 059) + 0.20 poste en faveur de l'intégration (2016; financement fédéral)
3 790 Service de la coopération	3.20	1.70	-1.50	- 0.10 poste non remplu (2015) + 0.60 poste repris de l'imputation au Fonds de la coopération (2015) - 0.90 poste d'économiste (OPTI-MA 045; transféré pour 0.80 poste à SCH) - 0.50 poste de collaboratrice scientifique (OPTI-MA 045; suppression) - 0.60 poste de collaborateur scientifique (OPTI-MA 045; transféré à CEJEF pour 0.40 poste)
3 791 Fonds de la coopération	0.60	0.00	-0.60	- 0.60 poste transféré au Service de la coopération (dans un premier temps)
4 400 SDT* - Service du développement territorial (fusion 400 + 440)	28.47	27.55	-0.92	+ 0.03 poste de correction des effectifs (2015) - 0.60 poste de technicien-géomètre (OPTI-MA 071; 2015, mise à la retraite partielle) + 0.10 poste de remplacement maladie (2015) + 0.30 poste d'agent administratif (2015; non remplu) - 0.50 poste de collaborateur scientifique (OPTI-MA 070; 2015) - 0.50 poste de collaborateur scientifique (2016) + 0.25 poste de collaborateur scientifique (2016; financement fédéral)
4 410 Office de l'environnement	35.13	35.22	0.09	- 0.08 poste de correction des effectifs (2015; OPTI-MA 063) + 0.50 poste de bûcheron (2015; mesure OPTI-MA 064, transfert de 411) - 0.33 poste de garde-faune (2016; mesure OPTI-MA 067; retraite)
4 411 Forêts domaniales	4.75	1.25	-3.50	- 1.00 poste de bûcheron non remplu (2015) - 1.00 poste temporaire de bûcheron (2015) - 0.50 poste de bûcheron (2015; OPTI-MA 064, transfert à 410) - 1.00 poste de bûcheron (2015; OPTI-MA 064)

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES		B 2015	B 2016	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
4	420 SIN* - Constructions routières	66.65	67.09	0.44	+ 0.50 poste de secrétaire (2015) - 2.00 postes de cantonnier non repourvus (2015; OPTI-MA 079) - 0.20 poste de chargé de sécurité (2015; transfert à SRH) - 0.50 poste de collaborateur temporaire (2015) - 0.30 poste de cantonnier (2015; OPTI-MA 079; réduction de taux) - 0.40 poste de cantonnier (2015; OPTI-MA 079; aménagement du temps de travail) + 0.30 poste de chef de service (2015; répartition différente entre les centres d'imputation) + 0.50 poste de responsable de secteur (2015; remplacement mutation) - 0.10 poste de cantonnier (2016, OPTI-MA 079; réaménagement pour raison d'âge) + 2.64 postes transférés de 421
4	421 SIN - Route nationale A16	18.17	10.65	-7.52	- 0.58 de correction des effectifs (2015) - 1.00 poste d'ingénieur (2015; remplacement retraité à 420) - 0.30 poste de chef de service (2015; départ à la retraite) - 0.50 poste de responsable de secteur (2015; remplacement partiel) - 0.50 poste de secrétaire (2015; transfert à 420) - 1.00 poste de surveillant de chantier (2015; départ à la retraite) - 1.00 poste de délégué à l'information A16 (OPTI-MA 009;2015; transfert partiel de 0.60 poste à SIC) - 2.64 postes transférés à 420
4	422 SIN - Centre d'entretien A16	33.76	37.66	3.90	- 1.00 poste de correction des effectif (2015) + 2.00 postes de technicien de maintenance (2015) + 3.00 postes de cantonniers (2015) - 0.10 poste de cantonnier (2015; réduction de taux)
4	430 SIN - Bâtiments et domaines Conciergerie	41.58	45.62	4.04	+ 0.97 poste de correction des effectifs (2015) + 1.50 poste au titre de l'intégration du personnel remplaçant payé à l'heure (2015) - 1.00 poste temporaire de concierge (2015) + 2.80 postes de concierge (2015; multiples remplacements et créations de postes) - 0.23 poste de concierge (2016; flux net entre les départs, remplacements dus à la retraite et créations; OPTI-MA 078)
4	770 Service de l'informatique	29.60	31.10	1.50	+ 1.00 poste d'administrateur système (2015) + 0.50 poste d'informaticienne de gestion (2015, reprise de CTR)

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES	B 2015	B 2016	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
5 500 Service de l'enseignement	16.60	17.90	1.30	+ 1.00 poste temporaire de collaborateur (2015) + 0.10 poste temporaire de conseillère pédagogique (2015) + 0.20 poste de collaboratrice (2016; OPTI-MA 095, transfert de 530)
5 505 Centre d'orientation professionnelle	14.10	13.55	-0.55	+ 0.40 poste de correction des effectifs (2015; OPTI-MA 084) - 0.50 poste temporaire de collaboratrice (2015, OPTI-MA 84) - 0.45 poste temporaire de collaborateur (2016; OPTI-MA 085; 0.60 poste à fin mars)
5 510 Service de la formation	13.58	13.95	0.37	+ 0.42 poste de correction des effectifs (2015) - 0.30 poste lié à créativité (2015) - 1.00 poste de collaborateur (2015; OPTI-MA 105) + 1.00 poste temporaire de coordinateur/trice PROentreprise (2015) + 0.20 poste temporaire de coordinateur/trice promotion apprentissage (2015) + 0.05 poste de secrétaire repris au 544 (2015)
5 520 Office de la culture	10.56	10.30	-0.26	- 0.46 poste de correction des effectifs (2015) - 0.40 poste temporaire d'assistant DAC (2015) + 0.60 poste d'agent-e administrative (2015)
5 521 Bibliothèque cantonale	3.03	3.30	0.27	+ 0.27 poste de correction des effectifs (2015) - 0.50 poste temporaire de bibliothécaire-documentaliste (2015) + 0.50 poste de médiateur/trice culturel-le (2016; financement via fonds Renfer)
5 530 Office des sports	4.60	3.90	-0.70	- 0.50 poste d'agent administratif (2016; OPTI-MA 095) - 0.20 poste d'agent administratif (2016; OPTI-MA 095; transféré à 500)
5 540 CEJEF	2.60	3.40	0.80	+ 0.50 poste de correction des effectifs (2015) + 0.40 poste de collaborateur scientifique (2016; OPTI-MA 045; transféré de COP; 0.60 poste dont 0.20 supprimé) - 0.10 poste temporaire (2016)
5 544 Division commerciale	4.05	4.00	-0.05	- 0.05 poste de secrétaire transféré à 510 (2015)
5 760 Bureau de l'égalité	1.55	1.30	-0.25	- 0,25 poste de correction des effectifs (2015)

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES		B 2015	B 2016	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
6	610 Service des contributions	18.50	16.70	-1.80	- 1.00 poste, dont - 0.50 poste transféré à 770 et - 0.50 poste transféré à 613 (2015) + 0.20 poste de juriste transféré de 613 (2015) - 1.00 poste de secrétaire transféré à 611 (2015)
6	611 Gestion et coordination	10.00	10.70	0.70	+ 0.50 poste de correction des effectifs (2015) + 1.00 poste de secrétaire transféré de 610 (2015) - 0.80 poste temporaire de collaboratrice (2015)
6	612 Section des personnes physiques	38.30	37.30	-1.00	- 1.00 poste de taxateur fiscal (2015, OPTI-MA 116)
6	613 Section des personnes morales	15.50	15.80	0.30	- 0.30 de poste non repourvu (2015) - 0.20 poste de juriste transféré à 610 (2015) - 0.20 poste d'expert fiscal (2015; réduction de taux) + 1.00 poste d'expert fiscal, dont 0.50 poste transféré de 610 (2015)
6	630 Autorité protection enfants et adultes	10.80	11.95	1.15	+ 0.20 poste de juriste (2015; correction des effectifs) + 0.20 poste temporaire de collaborateur (2015) + 0.75 poste d'assistant-e social-e (2016)
6	700 Service juridique	9.61	10.90	1.29	+ 0.29 poste de correction des effectifs (2015) + 1.00 poste temporaire de juriste (2015)
6	701 Etablissements de détention	18.00	19.00	1.00	- 5.00 postes vacants (2015) + 6.00 postes d'agents de détention (2015; réouverture de la prison de Delémont)
6	705 Ministère public	15.70	13.70	-2.00	- 1.00 poste temporaire de procureur (2015) - 1.00 poste temporaire de commis-greffière (2015)
6	706 Tribunal cantonal	10.90	10.80	-0.10	- 0.10 poste de commis-greffière (2015; OPTI-MA 133)
6	707 Tribunal des mineurs	3.83	3.50	-0.33	- 0.33 poste de correction des effectifs (2015)
6	708 Tribunal de première instance	19.38	18.30	-1.08	- 0.08 poste de correction des effectifs (2015) - 1.00 poste temporaire de collaborateur (2015; non repourvu)

EFFECTIF DU PERSONNEL ADMINISTRATIF (sans fouilles archéologiques, stagiaires et apprentis)

UNITES ADMINISTRATIVES	B 2015	B 2016	VARIATIONS	EXPLICATIONS DES VARIATIONS ENTRE LES DEUX BUDGETS
6 716 Office poursuites Porrentruy	6.40	7.20	0.80	- 1.00 poste de préposé non repourvu (2015) + 1.80 poste temporaire (2015; durant réorganisation des OFF)
6 730 Police cantonale	144.37	145.40	1.03	- 0.07 poste de correction des effectifs (2015) + 1.60 poste de gendarme (sur la période 2015 et 2016; surnombre temporaire d'aspirants par rapport aux départs naturels; compensation sur la durée) Les aspirants ne sont pas comptés dans les EPT mais leur coût est pris en compte - 0.50 poste de gendarme (2016; 1.00 poste mais départ à la retraite en juin)
6 735 Sécurité et protection	5.70	5.80	0.10	+ 0.50 poste transféré de SCAV, pris à zéro car remplacement 0.50 existant, neutre (2015) + 0.10 poste de secrétaire (2015)
6 740 Office des véhicules	27.78	26.65	-1.13	- 0.48 poste de correction des effectifs - 0.20 poste d'agente administrative (2015; départ à la retraite) + 0.05 poste temporaire d'agente administrative (2016; 20% jusqu'à fin mars) - 2.00 postes temporaires d'agent-e-s administratifs-ves (2016) + 1.50 poste d'agent administratif (2016)
Variation totale			-5.23	
Les variations ad personam n'entraînant aucune différence (changements de titulaires pour le même poste ou réductions de taux d'occupation compensées par augmentations d'autres) ne sont pas prises en considération.				

EFFECTIF DES ENSEIGNANTS (en postes équivalents plein temps)

ECOLES	RENTREE SCOLAIRE 2010-2011	RENTREE SCOLAIRE 2011-2012	RENTREE SCOLAIRE 2012-2013	RENTREE SCOLAIRE 2013-2014	RENTREE SCOLAIRE 2014-2015	RENTREE SCOLAIRE 2015-2015	VARIATION 2015-2016/ 2014-2015
501 Ecoles enfantines ¹	86.95	85.66	87.56	88.34	86.04	84.23	-1.81
502 Ecoles primaires ²	362.54	362.28	361.96	357.24	371.10	374.87	3.77
503 Ecoles secondaires	228.93	239.77	245.08	244.09	237.06	232.16	-4.90
504 Centre d'émulation informatique	2.98	3.00	3.25	3.25	3.25	3.27	0.02
500.3130.03 Centre Delta *		4.79	4.79	4.50	4.68	2.50	-2.18
541 Division lycéenne	64.53	65.76	65.51	64.42	64.90	64.57	-0.33
542 Division technique	54.89	58.98	59.64	62.98	65.11	66.68	1.57
543 Division artisanale	26.95	27.28	26.84	27.88	27.78	26.62	-1.16
544 Division commerciale	50.65	48.33	48.29	51.01	49.30	49.65	0.35
545 Division santé-social-arts	44.92	47.28	49.05	49.28	48.52	50.93	2.41
TOTAL	923.34	943.13	951.97	952.99	957.74	955.48	-2.26

Cf. remarque

¹ Ecole primaire - cycle 1.1² Ecole primaire - cycles 1.2 et 2

* Transfert de charges de Pérène dès 01.01.12

EFFECTIF DES ELEVES

	RENTREE SCOLAIRE 2010-2011	RENTREE SCOLAIRE 2011-2012	RENTREE SCOLAIRE 2012-2013	RENTREE SCOLAIRE 2013-2014	RENTREE SCOLAIRE 2014-2015	RENTREE SCOLAIRE 2015-2016	VARIATION 2015-2016/ 2014-2015
501 Ecoles enfantines ¹	1'453	1'422	1'473	1'490	1'406	1'419	13
502 Ecoles primaires ²	4'664	4'621	4'548	4'401	4'499	4'482	-17
503 Ecoles secondaires	2'343	2'337	2'343	2'401	2'354	2'209	-145
ECOLES OBLIGATOIRES	8'460	8'380	8'364	8'292	8'259	8'110	-149
541 Division lycéenne	575	566	587	571	576	579	3
542 Division technique	570	594	647	659	751	733	-18
543 Division artisanale	779	769	737	734	731	716	-15
544 Division commerciale ³	765	716	652	662	654	707	53
545 Division santé-social-arts	437	517	522	518	543	603	60
ECOLES CANTONALES	3'126	3'162	3'145	3'144	3'255	3'338	83
TOTAL	11'586	11'542	11'509	11'436	11'514	11'448	-66

¹ Ecole primaire - cycle 1.1² Ecole primaire - cycles 1.2 et 2³ Rentrée scolaire 2015-2016 / Division commerciale - prise en compte des élèves en filière MPC3+1 à l'Ecole de commerce

QUATRIEME PARTIE

DISPOSITIONS LEGALES

ARRÊTÉ CONCERNANT LE BUDGET ET LA QUOTITÉ DE L'IMPÔT POUR L'ANNÉE 2016

du

Le Parlement de la République et Canton du Jura

vu l'article 84, lettre f, de la Constitution cantonale (1),

vu la loi du 18 octobre 2000 sur les finances cantonales (2),

vu l'article 2, alinéa 3, de la loi d'impôt du 26 mai 1988 (3),

arrête :

Article premier Le Parlement arrête le budget pour l'année 2016.

Art. 2 La quotité de l'impôt est fixée à 2,85.

Art. 3 Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

Le président :
Jean-Yves Gentil

Le secrétaire :
Jean-Baptiste Maître

(1) RSJU 101
(2) RSJU 611
(3) RSJU 641.11